# La plume et l'orgueil. Noël Vallant (1632-1685), médecin des duchesses de Guise. Identité et écriture de soi dans les écrits du for privé

Romain Boisselet

▶ **To cite this version:**

Romain Boisselet. La plume et l'orgueil. Noël Vallant (1632-1685), médecin des duchesses de Guise. Identité et écriture de soi dans les écrits du for privé. Histoire. 2010. dumas-00576445

**HAL Id: dumas-00576445**

**https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00576445**

Submitted on 21 Mar 2011

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

ROMAIN BOISSELET

# LA PLUME ET L'ORGUEIL

## NOËL VALLANT (1632 – 1685), MEDECIN DES DUCHESSES DE GUISE

IDENTITE ET ECRITURE DE SOI A TRAVERS LES ECRITS DU FOR PRIVE

VOLUME I – TEXTE

***Mémoire de Master 1 « Sciences humaines et sociales »***

Mention : Histoire et Histoire de l'art
Spécialité : Sociétés et économies des mondes modernes et contemporains

***Sous la direction de Mademoiselle Clarisse Coulomb, maître de conférence en Histoire moderne***

Année universitaire 2009-2010

À Max
*Requiescat in pace*

*« Death is nothing at all*
*I have only slipped away into the next room*
*I am I and you are you*
*Whatever we were to each other*
*That we are still*
*Call me by my old familiar name*
*Speak to me in the easy way you always used*
*Put no difference into your tone*
*Wear no forced air of solemnity or sorrow*
*Laugh as we always laughed*
*At the little jokes we always enjoyed together*
*Play, smile, think of me, pray for me*
*Let my name be ever the household word that it always was*
*Let it be spoken without effort*
*Without the ghost of a shadow in it*
*Life means all that it ever meant*
*It is the same as it ever was*
*There is absolute unbroken continuity*
*What is death but a negligible accident?*
*Why should I be out of mind*
*Because I am out of sight?*
*I am waiting for you for an interval*
*Somewhere very near*
*Just around the corner*
*All is well.*
*Nothing is past; nothing is lost*
*One brief moment and all will be as it was before*
*How we shall laugh at the trouble of parting when we meet again! »*

« The King of Terrors », Henry Scott-Holland (1847-1918), Chanoine de la cathédrale St Paul

# REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail qui a occupé mes jours, et parfois mes nuits, pendant un an, je tiens à remercier chaleureusement Clarisse Coulomb. Alors en troisième année de licence, lorsque j'osais lui demander si elle accepterait de diriger mon mini-mémoire, elle accepta tout de suite, à ma grande surprise (Mademoiselle Coulomb m'avait en effet gratifiée d'un huit sur vingt lors d'un exposé sur le livre de raison de Jean-Jacques Vidaud de la Tour, bien mérité je dois en convenir ici). Dès lors, elle ne me refusa plus son appui, ses conseils avisés, sa grande disponibilité, ses encouragements, sa chaleur humaine. Merci pour tout.

Je remercie Marie-Solange Serre, archiviste municipale à Bourg-Saint-Andéol, qui m'a permis de travailler dans les meilleures conditions et m'a fait partager sa connaissance profonde des archives municipales dont elle assume la direction avec passion.

Un grand merci à Angela pour m'avoir apporté une présence humaine (et laquelle !) lors des pauses – nécessaires – au cours de mes séances de travail aux archives dont l'une, elle se plaira à se la remémorer, failli nous coûter beaucoup.

J'ai une immense gratitude envers Claire, Laurine et Arlette, les partenaires indispensables des séances de travail – et des pauses – sans qui je ne serais jamais venu au bout de ce travail, sans qui cette année n'aurait pas valu la peine d'être vécue.

Je n'oublie pas mes camarades du séminaire d'histoire moderne car la sympathie et l'émulation fertiles de nos rencontres – je n'ose évoquer les soirées ici – fut une des belles découvertes du master.

Une grand merci à Bernadette Caclin-Chaouite. Pour ton humour mordant, ta sympathie, tes relectures attentives, merci Bernie !

Outre Clarisse Coulomb, merci aussi à tous les enseignants-chercheur de l'université ayant animé le séminaire d'histoire moderne, Alain Belmont, Anne Béroujon, Quentin Duquenne et Stéphane Gal.

Agnès, Anne et Olivier de la bibliothèque de l'ARSH sont irremplacables ; par leur professionnalisme, leur disponibilité, leurs encouragements, leurs conseils et leur sympathie, ils font de cet espace un cercle familier où il fait bon passer nos heures, qu'ils en soit chaudement remerciés.

Guillaume Makhlouf m'a apporté une aide inestimable pour la composition d'une carte créée à l'aide d'un Système d'Information Géographique – que je n'ai finalement pas utilisée par manque de temps (je m'en excuse). En dépit de l'austérité de cette pratique, sa gentillesse incomparable, son humour pince-sans-rire l'accompagnaient en toute chose, qu'il en soit remercié.

Un très grand merci à Pierre sans qui je n'aurais pu passer plusieurs semaines à Paris ce qui, outre le manque de travail au département des manuscrits, aurait entraîné une carence aiguë de bons moments (à Caroyé : caduçé georgis bièrra ! yéné konjo computeryé bêka n'dé !).

Pour leur aide précieuse lorsque j'essayais de retracer les habitats de Noël Vallant à Paris, je remercie pieusement le Père Launay qui, un dimanche soir à la Basilique du Sacré-Cœur, pensait recevoir une confession, et subit un interrogatoire ; l'abbé Ploix, directeur des Archives historiques de l'archevêché de Paris pour sa gentillesse ; la sœur bénédictine qui n'a pas voulu me donner son nom et me demanda de ne citer que son ordre. Je remercie enfin l'association Art, Culture et Foi de Paris.

Merci aussi à Marie-Laure Prévost, conservatrice au département des manuscrits de la BnF pour son amabilité – valeur prisée à la Bibliothèque nationale de France, comme chacun sait – et son aide précieuse.

*Last but not least*, merci enfin à mes parents pour leur soutien indéfectible.

# AVANT-PROPOS

À l'heure ou la question de l'identité nationale a conduit à l'organisation d'un « débat » porté par l'exécutif, à visée électoraliste et ayant suscité le déversement d'une haine irrationnelle, passionnelle et décomplexée, il semblait pertinent de s'interroger sur l'identité, ce qui contribue à la bâtir et s'en fait le canal au XVII^e siècle. Car outre la place que l'action gouvernementale a laissée au réveil – réveil dans le champ médiatique tout au moins – des instincts de rejet, les plus souvent tus, pour n'être pas inconscients, il me semble que ses orchestres n'ont pas placé le questionnement là où il aurait pu, peut-être du, se trouver. Il s'est nourri de la différence, une partie des Français a renoué vivement avec une conception de l'identité nationale fondée sur la diabolisation de l'autre, l'exogène, pour les plus politiquement corrects[1]. Ce sont donc des caractères précis, stigmatisant le jeune que l'on voudrait voir « porter la casquette à l'endroit »[2], qui furent utilisés. Or, « L'homme n'est ni esclave de sa race, de sa religion, de sa langue, ni du cours des fleuves, ni de la direction des chaînes de montagnes »[3]. Il n'y a d'identité nationale que celle qui puisse recouvrir l'ensemble de la nation, peu ou prou. La nation étant mouvante, il n'y a d'identité nationale peut-être que celle de la France, que Fernand Braudel chercha à saisir en son temps[4].

Devant l'immatérialité et la mutation perpétuelles d'un principe insaisissable, il n'y avait que l'image plus stable de l'individu, du temps court et à hauteur d'homme, qui me paraissait possible à atteindre. J'ai voulu dépeindre un être

---

[1] Jenö SZÜCS, « Sur le concept de nation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 64, 1986 ; Emile POULAT, « Colette Beaune : Naissance de la Nation France », *Archives des sciences sociales des religions*, 63, 1987, p. 225.

[2] «On ne fait pas le procès d'un jeune musulman. Sa situation, moi je la respecte. Ce que je veux, c'est qu'il se sente Français lorsqu'il est Français. Ce que je veux, c'est qu'il aime la France quand il vit dans ce pays, c'est qu'il trouve un travail, et qu'il ne parle pas le verlan. C'est qu'il ne mette pas sa casquette à l'envers», Nadine MORANO, allocution lors d'un débat sur l'identité nationale à Charmes (Vosges) le 14 décembre 2009, en réponse à une question sur la compatibilité entre islam et République.

[3] Ernest RENAN, conférence à la Sorbonne, 11 mars 1882.

[4] Fernand BRAUDEL, *L'identité de la France*, Paris, Arthaud, 3 volumes, 1986.

humain, sans le juger, avec patience, en apprenant à le connaître et je l'espère, le comprendre ; et par-là, l'aimer peut-être.

# SOMMAIRE


INTRODUCTION ..... 15

**PREMIERE PARTIE ..... 33**

**LES FORMES, LES SIGNES ET LES SENS ..... 33**

CHAPITRE 1 – DES TEXTES, DES EMPLOIS : MATERIALITES ET CONTENUS ..... 35

*Du petit in-folio de bonne facture au carnet de papier commun, le livre – objet ..... 35*

*Les nombres, les temps et les matières ..... 45*

CHAPITRE 2 – UNE MAISON, UN LIVRE, UN FILS ? POURQUOI PRENDRE LA PLUME. ..... 59

*« La rage d'écrire », les écrits du for privé et la culture de l'écrit ..... 59*

*La rupture de la continuite de la vie ou la genèse de l'écrit du for privé ..... 69*

*À la quête de l'identité, « des accès de puérile vanité » ? ..... 74*

**DEUXIEME PARTIE ..... 79**

**DES MOTS ET DES HOMMES ..... 79**

L'EXISTENCE SOCIALE DANS LES ECRITS DE NOËL VALLANT ..... **79**

CHAPITRE 3. FORTUNE ET ENTOURAGE OU LES INFLEXIONS DE L'EXISTENCE ..... 85

*Chronique d'une ascension sociale réussie ..... 85*

*L'environnement relationnel, terreau d'un accomplissement personnel ..... 110*

CHAPITRE 4. LES EGO-DOCUMENTS, MIROIR DEFORMANT DE L'EXISTENCE SOCIALE. ..... 127

*Cercles de pratique et mondanités ..... 128*

*La maison : le premier cercle invisible ..... 135*

*Le cap d'ostal et le prosélyte : des liens familiaux fondés sur l'argent et la piété en partage ..... 143*

*Amitié et sentiments amoureux, au plus près du secret d'un cœur ? ..... 154*

**TROISIEME PARTIE ..... 173**

**LA COMPTABILITE DE L'HONNEUR ..... 173**

L'ENVIRONNEMENT MATERIEL DE NOËL VALLANT DANS SES ECRITS ..... **173**

CHAPITRE 5. LUXE ET CONFORT, LA MATERIALISATION D'UN STATUT ORIGINAL. ..... 175

*Une histoire de choses banales ..... 175*

*Luxe et exotisme, un mimétisme social. ..... 184*

*« La vêture et le pouvoir », la place cruciale des textiles ..... 196*

CHAPITRE 6. LA BIBLIOTHEQUE DE L'HONNETE HOMME ..... 211

*« Un meuble propre à mettre volumes de livres », écrits et habitat ..... 212*

*Janséniste, médecin, honnête homme : les livres comme identité ..... 226*

CONCLUSION ..... 251

# INTRODUCTION

*Me scripto ergo sum.* Ainsi pourrait-on qualifier l'œuvre de Noël Vallant (1632-1685), médecin d'origine vivaroise ayant connu à Paris une ascension sociale hors norme. Médecin formé à l'école de Montpellier, végétant dans une « *chambre garnye* » de Paris jusqu'à son entrée au service de Madeleine de Souvré en décembre 1658, il finit sa vie au service des duchesses de Guise, avec le titre de conseiller du Roi en ses conseils. Par un livre – journal, seul ayant survécu d'une longue collection d'écrits, compagne d'une vie entière, il écrivit inlassablement son statut et son identité en une large entreprise d'affirmation de soi, appuyée sur les écrits de son fort privé, destinés à lui-même sans doute, à l'autre aussi peut-être.

« Depuis quelques décennies, *les écrits du for privé* connaissent un grand regain d'intérêt » écrivait Daniel Roche dans la préface d'un ouvrage de René Favier[5]. Il évoquait laconiquement le renouveau d'un type de source extrêmement riche qui, bien qu'il fût délaissé jusqu'aux années 1980, connaît depuis un engouement non démenti. Le livre de raison, après un demi-siècle de désintérêt relatif des historiens, est donc depuis quelques années un des axes de recherches au cœur de leurs préoccupations. Les définir avec précision est cependant toujours une gageure[6]. Une première définition, issue des travaux du Comité des travaux historiques et scientifiques, proposait de rassembler sous cette appellation les « anciens livres de raison et de comptes, journaux de familles ». La formule *écrits du for privé* fut avancée par Madeleine Foisil dans sa contribution à l'histoire de la vie privée dirigée par Georges Duby et Philippe Ariès, elle proposa la première de reprendre la notice heuristique du

---

[5] René FAVIER, *Pierre-Philippe Candy. Orgueil et narcissisme. Journal d'un notaire dauphinois au XVIII^e siècle*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2006

[6] Jean BOUTIER, « Sources, objets, outils. Quelques remarques pour éviter de conclure » dans Pierre-Yves BEAUREPAIRE et Dominique TAURISSON (eds.), *Les ego-documents à l'heure de l'électronique. Nouvelles approches des espaces et réseaux relationnels*, Montpellier, publications de l'Université Paul-Valéry-Montpellier-III, 2003, p. 535.

dictionnaire de Furetière qui allait rester longtemps une référence[7], « *Livre de raison est un livre dans lequel un bon mesnager, ou un marchand escrit tout ce qu'il reçoit & despense, pour se rendre compte & raison à luy-même de toute ses affaires* »[8]. Une définition qui à l'avantage de recouvrir une des acceptions contemporaines du genre, le compte, mais qui souffre de sa trop grande précision. Jacob Presser, à l'inverse, a quant à lui proposé le terme d'ego-document, appellation très large – trop pour certains historiens – qui n'avait pas la connotation sociologique des écrits du for privé pris comme vecteur et facteur de construction de l'identité du scripteur par lui-même. Pour Sylvie Mouysset, les écrits du for privé doivent êtres très largement compris comme « l'ensemble des recours à l'écrit qu'imposent à la fois notre vie privée et notre existence sociale »[9]. C'est donc un besoin qui pousse le scripteur à prendre la plume, ce qui rend nécessaire l'étude fine du moment de l'entrée en écriture, du contenu, de la matérialité aussi. Ainsi, pour le présent travail retiendront-nous le plus souvent[10] l'appellation de Madeleine Foisil et du Groupe de Recherche « for privé », associé à la définition qu'en fait Sylvie Mouysset.

Les premiers historiens et amateurs éclairés à s'intéresser à ce que l'on appelle aujourd'hui les écrits du for privé furent les membres des sociétés savantes du XIX^e^ siècle, « l'âge d'or des pionniers »[11]. C'est en particulier dans les années 1860-1880 avec Charles de Ribbes que se structurèrent les bases théoriques de ce mouvement. Les écrits du for privé furent définis très tôt par le Comité des travaux historiques et scientifiques, qui mit ces documents au programme du Congrès annuel de 1885, comme, on l'a vu, les « anciens livres de raison et de comptes, journaux de familles » – qui resteront au programme

---

[7] Sylvie MOUYSSET, *Papiers de famille. Introduction à l'étude des livres de raison. France (XV^e^ – XIX^e^ siècle)*, Presses universitaires de Renne, 2007, p. 23.

[8] Antoine FURETIERE, *Dictionnaire universel…* [en ligne], « Livre », disponible sur : http://www.gallica.fr/, consulté le 25/04/2009.

[9] C'est la définition anthropologique que donne J.-P. ALBERT des écrits domestiques (ou ordinaires), « écritures domestiques » dans Daniel FABRE, *Ecritures ordinaires*, Paris, POL, 1993, p. 37 cité par Sylvie MOUYSSET, *Papiers de famille, op. cit.*, p. 15.

[10] « Ego-document » sera aussi utilisé par convenance et souci d'éviter trop de redondances, « écrits ordinaires » à même effet.

[11] De 1885 à 1914 pour Sylvie MOUYSSET, *Papiers de famille, op. cit.* p. 52.

jusqu'en 1892. Fondé en 1834 par François Guizot, alors ministre de l'Instruction publique, le Comité prévoyait à la fois l'édition de documents inédits – Arrêté du 18 juillet 1834 – et la liaison entre les Sociétés savantes et le Ministère – Circulaire du 23 juillet 1834. Jules Ferry réorganisa le Comité et lui donna un prestige et des crédits sans précédent entre 1881 et 1883. C'est donc un CTHS particulièrement dynamique qui s'intéresse alors aux livres de raison. En effet, dès 1889, le « bouillant Tamizey de Larroque »[12] tente un inventaire des livres de raison imprimés et fournit une première liste de 78 livres de raison inédits. Cinq ans plus tard, il récidive en signalant 545 livres de raison, édités ou non.

Ce type de source fut d'abord une redécouverte des historiens de l'école méthodique sous la IIIe République, on y trouve sans surprise des présupposés idéologiques liés à une histoire qui se veut édifiante. Pour Arthur de Boislisle (1835-1908)[13] « leur objet primitif était, avant tout, de conserver les comptes d'administration du bien patrimonial et de les transmettre comme documents instructifs de génération en génération »[14].

Par la quantité de documents disponibles et l'intérêt des amateurs éclairés, le sud de la France s'illustra particulièrement à cette période[15]. Mais pour Sylvie Mouysset, si les érudits du sud-ouest ont recherché les manuscrits privés et publics avec passion, l'intérêt que cette tendance suscite aujourd'hui ne doit pas faire oublier l'angle politique qui y présidait. La quête, la description et

---

[12] Comme se plaît à l'appeler Nicole LEMAITRE, « Les livres de raison en France (fin XIIIe – XIXe siècles) » [en ligne], disponible sur http://www.testoesenso.it,, p. 2, consulté le 12/10/2009.

[13] (1835 – 1908), membre résidant CTHS, secrétaire puis président de la Société de l'histoire de France, membre du comité scientifique de la Société de l'école des chartes, membre résidant de l'Académie des inscriptions et belles lettres (1884 – 1908). Notice biographique du CTHS [en ligne], URL : http://cths.fr/an/prosopo.php?id=109, consulté le 28/02/2010.

[14] Arthur DE BOISLISLE, « Communication sur des fragments de livres de raison », *Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1886, p. 209-227, cité par Nicole Lemaître, *art. cit.*

[15] Les régions du sud sont d'ailleurs toujours, pour l'instant – en absence d'un inventaire exhaustif en cours – les régions les mieux pourvues en ce type d'écrits. Nicole LEMAITRE, « Les livres de raison en France (fin XIIIe – XIXe siècles) », *art. cit.*, p. 10.

l'analyse des nombreux livres de famille en Limousin tenaient en effet à un projet politique : défendre la famille patriarcale pour établir la stabilité sociale. Le très érudit chef du parti royaliste Louis Guibert, disciple de Frédéric Le Play[16], voyait dans l'imitation des mœurs anciennes le salut de la France ; il l'écrivait dans sa préface au *Nouveau recueil des registres domestiques*[17] le livre de raison y était pour lui le reflet de la famille d'autrefois, « Un groupe harmonieux et robuste, réglé par l'autorité du chef et sanctifié par la religion »[18]. C'est un véritable projet de société qui présidait à cette quête des écrits du for privé : rétablir l'ordre et la solidité familiales[19]. Sortir les livres de raison de l'ombre, c'était révéler la splendeur, imbibée dans la fibre du papier vergé, de la vie familiale ancienne où chacun était à sa place.

C'est bien dans cette perspective que l'écrit du for privé devint une « source féconde de renseignements sur la vie intime de nos pères » à restaurer d'urgence. Le provençal Charles de Ribbe, très proche de Le Play, dont il étudiera puis éditera la correspondance, sert de modèle aux travaux du CTHS avec ses deux volumes, parus en 1878, *La vie domestique, ses modèles et ses règles d'après des documents originaux* et *Les livres de raison et leur rétablissement dans la coutume des familles comme moyen de réforme.* Ces débats sociologiques ont poussé à la découverte de manuscrits et les travaux.

Mais ce travail d'inventaire, « fort rapide et efficace »[20], présentait quelques défauts. Pour Nicole Lemaître, afin de respecter la vie privée, les indications des possesseurs étaient omises la plupart du temps et surtout, les renseignements sur la matérialité, l'état de conservation du manuscrit ainsi que sa datation restaient le plus souvent lacunaires, ce qui oblige – au grand bonheur de la

---

16 Nicole LEMAITRE, « Les livres de raison en France (fin XIII^e^ – XIX^e^ siècles) », *art. cit.*, p. 6.

17 *Ibidem*, p. 6.

18 *Ibid.*, p. 6.

19 Jean TRICARD, « Qu'est-ce qu'un livre de raison limousin du XV^e^ siècle ? » dans *Renaissance d'un « Pauvre Pays ». Etudes sur le Limousin du XIV^e^ au XVII^e^ siècle*, Tours, Publications de l'Université de Tours, 1998, p. 171. Article paru d'abord dans le *Journal des Savants*, juillet-décembre 1988, p. 271-275.

20 Sylvie MOUYSSET recense cinquante-quatre ouvrages « dans le sillage de Frédéric Le Play », *Papiers de famille, op. cit.*, p. 326-328 (bibliographie raisonnée).

plupart des chercheurs – de consulter l'original. Mais Tamizey de Larroque imposa néanmoins la définition qui allait désormais prévaloir en France : « J'ai cru devoir exclure de la liste des imprimés ou manuscrits qui n'ont pas le caractère propre des livres de raison, ceux par exemple qui se rapprochent du journal, de l'autobiographie, des mémoires et chroniques, des récits de voyage… en résumé, je m'occuperai à peu près exclusivement des recueils qui contiennent des recettes et dépenses, des récits domestiques et locaux, ce que l'on peut appeler vieux comptes et vieilles histoires »[21]. Cette « définition documentaire »[22] des livres de raison comme « comptes » et « histoires », formant une mémoire familiale, fut ainsi fixée jusqu'à nos jours. Les correspondants du Comité repéraient les manuscrits, mais n'en faisaient le plus souvent que des éditions partielles[23]. L'édition de morceaux choisis allait primer sur l'édition intégrale pour longtemps. Ce premier repérage était essentiel cependant : 27 des 56 références de Robert Mandrou dataient des années 1885-1892[24].

Autre limite aux travaux de ce courant, ce fut surtout un fait des érudits locaux, les universitaires passant largement à côté de ce mouvement. Pour Sylvie Mouysset, « les premiers aspirent au retour à une société ancienne qui s'appuie sur la famille, sur l'Eglise et sur la tradition. L'esprit républicain voire jacobin qui souffle sur les seconds ne peut adhérer au militantisme volontiers réactionnaire, au sens étymologique du terme, qui anime le travail d'édition des Le Playsiens »[25].

Le jalon initiateur du renouveau contemporain et d'inspiration universitaire fut sans conteste Robert Mandrou qui, en 1961, publia son *Introduction à la France moderne, essais de psychologie historique*. Cet ouvrage comportait un inventaire des écrits du for privé en France à l'appui de son analyse. Mais même si cet

---

[21] Philippe TAMIZEY DE LARROQUE, cité par Nicole LEMAITRE, « Les livres de raison en France (fin XIII^e – XIX^e siècles) », *art. cit.*, p. 2.
[22] *Ibidem*, p. 2.
[23] *Ibid.*, p. 2.
[24] *Ibid.*, p. 3.
[25] Sylvie MOUYSSET, *Papiers de famille*, *op. cit.*, p. 61.

ouvrage reste célèbre, relativement peu de jeunes chercheurs lui emboîtèrent le pas et le mouvement s'essouffla vite. À l'exception notable néanmoins de Philippe Joutard qui édita trois documents en 1963[26].

Le tournant décisif serait plutôt à situer dans les années 1980, avec l'essor des éditions de textes. L'édition du journal du Sieur de Gouberville d'abord, par Madeleine Foisil en 1981, fit date, comme celui de Jacques-Louis Ménétra par Daniel Roche en 1982. Ces essais d'exploitations sont à lier à l'évolution générale de la recherche historique. Au premier chef le tournant de l'histoire des mentalités, la « captation » de nouveaux objets issus de « fronts ouverts par d'autres »[27]. Généralement, l'étude des écrits du for privé s'insère en partie dans un retour à « l'étude des outillages mentaux que la domination de l'histoire des sociétés avait quelque peu reléguée au second plan »[28]. C'est bien dans ce courant que s'intégrait Robert Mandrou lorsqu'il publia un premier inventaire des livres de raison français. L'histoire du for privé est héritière des tentatives pour « déchiffrer autrement les sociétés », en ce qu'elle cherche les « [pratiques] » et les « [structures] […] [produites] par les représentations, contradictoires et affrontées, par lesquelles les individus et les groupes donnent sens au monde qui est le leur »[29].

En 1986, la contribution de Madeleine Foisil à l'histoire de la vie privée dirigée par Gorges Duby et Philippe Ariès mit en valeur le genre qu'elle nommera pour la première fois « écrits du for privé ». Mais ce mouvement, à son tour, ne trouva pas d'ancrage et de continuité, restant l'œuvre personnelle de quelques historiens.

Les *écrits du for privé* jouissent aujourd'hui d'un regain d'intérêt qui se manifesta d'abord par la création, le 1er janvier 2003, d'un groupe de recherche

---

[26] Philippe JOUTARD, *Journal d'un bourgeois de Paris sous François Ier*, Paris, Union générale d'Editions, coll. « 10/18 », 1963 ; *Agricol Perdiguier : Mémoires d'un compagnon*, Paris, Union générale d'Editions, « coll. 10/18 », 1963 ; *Journaux Camisards, 1700-1715*, Paris, Union générale d'Editions, « coll. 10/18 », 1963.

[27] Roger CHARTIER, « Le monde comme représentation », *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*., 6, 1989, p. 1506.

[28] *Ibidem*, p. 1506.

[29] *Ibid.*, p. 1507.

par l'Université Paris-IV, recevant l'aide du Centre national pour la recherche scientifique par la création du Groupe de Recherche n° 2649, intitulé « Les écrits du for privé en France de la fin du Moyen Age à 1914 » (GdR « for privé »). Il reçut également le soutien de la Direction des Archives de France, de la Bibliothèque nationale de France, du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques ainsi que de l'école nationale des Chartes[30]. Dirigé par Jean-Pierre Bardet et François-Joseph Ruggiu, le Groupe de Recherche rassemblait à l'origine une quarantaine de chercheurs disséminés dans toute la France. Le but initial était de recenser le plus exhaustivement possible ce type de source tant aux archives nationales et à la Bibliothèque nationale de France que dans les dépôts départementaux et communaux, les bibliothèques municipales ou encore les fonds des sociétés savantes. La base de donnée ainsi constituée devrait permettre d'envisager des études quantitatives et de faciliter toutes les démarches comparatives ou diachroniques. Une première base de donnée fut établie, base de repérage hébergée par la Direction des archives de France inventoriant sommairement les sources conservées aux archives départementales. Après la réactivation du Groupe de Recherche en 2007, introduisant l'Agence Nationale de la Recherche comme partenaire, une base de donnée[31] fondée sur une fiche analytique très détaillée propre à inventorier les manuscrits de tous les fonds publics et de toutes les institutions a vu le jour. Encore en construction, elle sollicite des chercheurs de chaque région impliquée, pour faire avancer l'entreprise par leur coordination scientifique[32].

À l'occasion de sa refondation, le GdR « for privé » a également « pris pleinement conscience de la dimension européenne de sa recherche »[33]. En effet,

---

[30] Présentation du Groupe de Recherche, [en ligne], http://www.ecritsduforprive.fr, consulté le 10/02/2010.

[31] [en ligne], http://inventaire.ecritsduforprive.fr, consulté le 25/02/2010.

[32] Jean-Pierre BARDET, professeur émérite (université Paris-Sorbonne), Scarlett BEAUVALET, professeur (Université de Picardie Jules Verne), Michel CASSAN, professeur (Université de Limoges), René FAVIER, professeur (Université Pierre-Mendès-France – Grenoble 2), Sylvie MOUYSSET, professeur (Université Toulouse II-Le Mirail), Philippe MARTIN, professeur (Université Nancy 2).

[33] Présentation du Groupe de Recherche, voir *supra* note 30.

le travail de recensement a déjà été effectué en Italie[34] et le Royaume-Uni procède au même type de recherche[35]. Le courant italien diffère quelque peu dans la définition qu'il donne à ce type d'écrit, les historiens transalpins parlants de *libri di famiglia*, livres de familles. C'est une définition qui rend à la fois le genre plus simple à aborder parce que mieux circonscrit, mais par là même, laisse une quantité non négligeable d'écrits sur le bord de la route[36]. D'autant qu'il faut toujours chercher à replacer le livre de raison dans son environnement, l'entrée en écriture n'apparaît jamais *ex nihilo* mais s'insère dans une culture de l'écrit et une profusion de papiers de famille. C'est ce qu'a montré Anne Béroujon dans sa thèse sur Lyon au XVII[e] siècle[37].

Particulièrement dynamique, le GdR « for privé » a organisé, depuis sa création, des grands colloques dont les actes ont été publiés ainsi que des ouvrages collectifs, qui constituent une base essentielle pour l'étude des écrits du for privé. Le premier ouvrage annonçait le renouveau par son titre même, *Au plus près du secret des coeurs* ? *Nouvelles lectures historiques des écrits du for privé*[38], et déclinait les linéaments d'une histoire en devenir. Le colloque de Limoges insista quant à lui sur la matérialité de la source et confirmait un cycle d'édition de sources qui ne se dément pas[39], *Les écrits du for privé. Objets matériels, objets*

---

[34] L'équipe de Raul Mordenti a mis en place la *Biblioteca informatizzata dei libri di famiglia*, [en ligne], http://www.bilf.uniroma2.it/exist/bilf/, consulté le 25/02/2010.

[35] Sylvie MOUYSSET, *Papiers de famille, op. cit.*, voir à ce propos la bibliographie, rubrique « ouvrages et sites ressources » qui dresse une liste des sites Internet consacrés aux écrits du for privé d'universités européennes telles que Rotterdam (équipe de Rudolf Dekker), Bâle, Alcala de Henares, Gérone.

[36] Claude CAZALE BERARD et Christiane KLAPISCH-ZUBER, « Mémoire de soi et des autres dans les livres de famille italiens », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2004/4, 59e année, p. 805 – 826.

[37] Anne BEROUJON, *L'écrit dans la ville. Espaces, échanges et identités à Lyon au XVII[e] siècle*, Thèse de doctorat présentée à l'Université Lumières-Lyon 2, version dactylographiée, 622 p. La version publiée a paru depuis peu aux presses universitaires de Grenoble, *Les écrits à Lyon au XVII[e] siècle. Espaces, échanges, identités*, coll. La Pierre et l'écrit, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2009, 493 p.

[38] Jean-Pierre BARDET et François – Joseph RUGGIU (dir.), *Au plus près du secret des coeurs ? Nouvelles lectures historiques des écrits du for privé*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2005, 262 p.

[39] Pour prendre des exemples d'éditions intégrales, présentées et annotées : René FAVIER, *op. cit*, ; Caroline LE MAO, *Chronique du Bordelais au crépuscule du Grand Siècle. Le mémorial de Savignac*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, coll. « Mémoires

*édités*[40]. Le colloque des 6, 7 et 8 décembre 2006, publié en 2010, fit un premier bilan du travail accompli et prit acte de l'enthousiasme toujours vif de voir se constituer un recensement le plus complet possible. Le colloque de Conques de septembre 2008 aborda les questions de l'individu et des liens sociaux, la publication des actes, coordonnée par Sylvie Mouysset, est en préparation. De nombreuses manifestations et plusieurs ouvrages complètent le large éventail des possibles, tels que lors du 12ème festival des Rendez-vous de l'histoire de Blois en 2009[41] ou l'opus de Pierre-Yves Beaurepaire et Dominique Taurisson sur les réseaux sociaux abordés grâce aux bases de données relationnelles et les Systèmes d'Information Géographique[42]. Si l'enjeu à moyen terme semble bel et bien être la complétude de la base de données du GdR « for privé »[43], l'hybridité et le caractère unique de chaque source, par nature, autorisent des analyses approfondies sur des cas particuliers.

L'exploitation de ce type de source polymorphe se décline aujourd'hui en de multiples champs. Ce sont des sources essentielles pour l'histoire de la vie privée, de la famille, pour l'histoire de la culture matérielle, des réseaux de sociabilité, de l'économie domestique, de l'identité, de l'histoire religieuse. Des sources qui sont autant de réservoirs pour une histoire sociale et culturelle. Ces intérêts nouveaux, dans le droit-fil de l'école des annales, appellent à la pluridisciplinarité. Ils empruntent beaucoup à l'ethnologie, à la sociologie, à la littérature également. Car cette dernière discipline a bien défini le genre de l'autobiographie ce qui permet d'y puiser des points de comparaison ou au contraire, de s'en départir. C'est le cas en particulier de Sylvie Mouysset qui,

---

vives », 2004. Un répertoire étendu d'ouvrages a été fait par Sylvie MOUYSSET, dans la rubrique « Quelques éditions récentes de livres de raison, en version intégrale et annotée », *Papiers de famille, op. cit.*

[40] Jean-Pierre BARDET, Michel CASSAN et François-Joseph RUGGIU (eds.), *Les écrits du for privé. Objets matériels, objets édités*, actes du colloque de Limoges, 17 et 18 novembre 2005, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 2007, 347 p.

[41] « Mot à maux, le corps dans les écrits du for privé, XVe – XIXe siècle », 8 octobre 2009.

[42] Pierre-Yves BEAUREPAIRE et Dominique TAURISSON (eds.), *Les ego-documents à l'heure de l'électronique. Nouvelles approches des espaces et réseaux relationnels*, Montpellier, publications de l'Université Paul-Valéry-Montpellier-III, 2003, 552 p.

[43] Même si l'ANR triennale est arrivée à terme en 2010 elle est en passe d'être réactivé, je remercie Anne BEROUJON et René FAVIER pour cette indication.

pour son ouvrage majeur, première synthèse sur le sujet[44], se réfère dans sa démarche aux travaux de Daniel Fabre[45], Roger Chartier ou Philippe Lejeune, pour ne citer qu'une infime partie de la bibliographie qu'elle propose. Les problématiques suivent les nouvelles approches, comme la très en vogue *gender history*[46].

C'est dans cet environnement extrêmement stimulant qu'une prospection heureuse a conduit à la découverte de documents inédits.
« Les archives municipales de Bourg-Saint-Andéol passent pour être les plus riches de l'Ardèche et peut-être pas seulement de ce département » écrivait récemment Marie-Solange Serre, archiviste municipale[47] de Bourg-Saint-Andéol. En effet, ce dépôt, outre sa richesse générale, recèle en particulier un corpus de sources extrêmement riche, le fonds Noël Vallant, issu de la donation de ce médecin d'origine bourgésanne à sa ville. Il regroupe un inventaire après décès de ses biens, un fragment de la correspondance qui fit suite à son trépas et des pièces très diverses regardant sa succession ; les magnifiques diplômes de

---

[44] Christine NOUGARET, compte-rendu de lecture, « Sylvie MOUYSSET, Papiers de familles. Introduction à l'étude des livres de raison (France, XVe-XIXe siècle) », *Revue de démographie historique*, 116, 2008/2, p. 283-284.
[45] Sylvie MOUYSSET, *Papiers de famille, op. cit.*, l'historienne cite en particulier Daniel FABRE (Dir.), *Par écrit, ethnologie des écritures quotidiennes*, Paris, MSH, 1997. Pour un aperçu général, voir la bibliographie raisonnée de l'ouvrage de Sylvie Mouysset, p. 315-339.
[46] C'est le cas, entre autre, de Sylvie MOUYSSET, « Male or female? Gender and the Family Record in Early Modern France », 33ème colloque annuel de la *Western Society for French History*, Colorado Springs (USA), 27-30 octobre 2005, [en ligne], *Proceedings of the WSFH*, disponible sur : http://quod.lib.umich.edu/w/wsfh/. C'est aussi, même si son étude de ne s'y limite pas, à rebours de la tendance à l'étude du genre féminin, celui d'Elisabeth ARNOUL, *Le veuvage masculin à travers les écrits du for privé (XVIe-XVIIIe siècle)*, mémoire de DEA sous la direction de Jean-Pierre Bardet, Université Paris IV, juin 2003, 279 p. [volume annexe : Répertoire de publications de livres de raison et de journaux de l'époque moderne, 159 p.] et « La vie sans elle. Veuvage et solitude des hommes dans la France moderne », Elisabeth Arnoul, Jean-Pierre Bardet, François-Joseph Ruggiu (eds.),*Les écrits du for privé en Europe du Moyen Âge à l'époque contemporaine. Enquêtes, Analyses, Publications*, Presses Universitaires de Bordeaux, 2010, p. 207 -225.
[47] Marie-Solange SERRE, « Les archives communales de Bourg-Saint-Andéol », *in Cahier de Mémoire d'Ardèche et Temps Présent*, n° 98, 2008, p. 19..

docteur en médecine qui lui furent délivrés par l'université de Montpellier ainsi que – et c'est l'objet de ce travail – un livre-journal[48].

Noël Vallant, né au début du mois d'août 1632[49], cadet d'une famille de notables locaux[50] d'au moins cinq enfants[51], « monté » à Paris après ses études de médecine, parvint à s'élever au rang de médecin reconnu[52] de la haute société parisienne et à s'intégrer dans un cercle aristocratique puissant, teinté de jansénisme. Le levier de cette ascension fut principalement Madeleine de Souvré, marquise de Sablé. Car aussi vrai qu'« être médecin, au XVII^e siècle, comme aujourd'hui d'ailleurs, demandait beaucoup d'écus, beaucoup de temps, et le diplôme ne vous conférait qu'un titre, une robe et un bonnet, mais de clientèle point »[53], c'est peut-être à la chance que dû ce provincial – venu au surplus d'une école rivale – sa rencontre avec celle dont l'abbé Bourdelot avait pu dire : « une louange de [sa] bouche establit une personne dans le monde, et l'on ne doute plus d'un mérite quand [elle l'a] approuvé [...] »[54].

---

48 Selon la terminologie employée par le marquis de Joannis archiviste aux Archives Nationales qui rédigea un inventaire en 1890 et dont les cotes des documents sont toujours issues. Marie-Solange SERRE, *art. cit.*, p. 23.

49 Acte de baptême daté du 2 août 1632, Archives Communales de Bourg-Saint-Andéol (désormais AC BSA), GG 7 (non folioté). Il décède le 11 juillet 1685 au Palais du Luxembourg à Paris, AC BSA, GG 73, 11 juillet 1685, inventaire après décès de Noël Vallant, f. 1r.

50 On trouve des Vallant aux fonctions civiles du Bourg-Saint-Andéol selon Louis LORION, « Un médecin parisien d'origine vivaroise : le docteur Noël Vallant (1632-1685), *Revue du Vivarais*, XXXVIII, 1931 pour la première partie, puis suites II à IX dans les tomes suivants dont les références exactes n'ont pas été trouvées. Une copie de ces articles est disponible aux AC BSA.

51 Voir en annexe le tableau de descendance de la famille Vallant.

52 À la fin de sa vie, il est médecin de la maison de Guise. Il est, au moins à une occasion, appelé par Monsieur, frère du roi, en consultation. Voir en annexe la chronologie sommaire.

53 André CRUSSAIRE, *Un médecin au XVII^e siècle, le docteur Vallant ; une malade imaginaire, madame de Sablé* [en ligne], Paris, Vigot frères et Lille, E. Dufrénoy, 1910, p. 17, exemplaire de l'Université de Toronto, disponible sur : http://books.google.fr/, consulté le 01/10/2009.

54 Lettre à Mme de Sablé citée par André CRUSSAIRE, *op. cit*, p. 30.

Le carton[55] qui renferme ce livre-journal contient en réalité deux documents très différents par leur matérialité et par l'utilisation qui en a vraisemblablement été faite par le scripteur. Ils sont inventoriés sous le nom de livre – journal et la pochette qui les contient tous deux porte la mention « comptes de Noël Vallant ». La preuve du caractère hautement hybride de la plupart des *ego-documents*, classés généralement en types plus ou moins stricts ne semble plus à faire[56]. « Livres de raison, […] livres de famille, […] diaires, […] mémoires, […] autobiographies, […] journaux de toute nature (personnel ou « intime », de voyage, de campagne, de prison…) et, d'une manière générale, tous les textes produits hors institution et témoignant d'une prise de parole personnelle d'un individu, sur lui-même, les siens, sa communauté »[57], chacun montre son intérêt particulier et ses potentialités propres. Ainsi, par commodité, les deux document seront appelés *Livre de Noël Vallant* (1678-1683) et *Carnet de Noël Vallant* (1662-1673)[58]. Mais Noël Vallant, si ses comptes sont restés inédits à ce jour, à l'exception cependant d'un amateur éclairé qui les mentionnait à demi mots dans les années 1930[59], fut prolifique. Le département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France conserve les *Portefeuilles du docteur Vallant*[60], vaste recueil de papiers compilés par le médecin et archivés dans leur forme actuelle au XIX^e^ siècle semble-t-il, et dont un répertoire fut dressé dans les

---

[55] AC BSA, GG 75.

[56] Nicole LEMAITRE, « Les livres de raison en France (fin XIII^e^ – XIX^e^ siècles) », *art. cit.*, p. 4 ; Sylvie MOUYSSET, *Papiers de famille, op. cit.* p. 24.

[57] Sylvie MOUYSSET, *Papiers de famille*, *op. cit.* p. 24.

[58] Avec l'aimable approbation de Marie-Solange SERRE, archiviste municipale.

[59] Louis LORION, « Un médecin parisien d'origine vivaroise : le docteur Noël Vallant (1632- 1685) », *Revue du Vivarais*, XXXVIII, 1931 pour la première partie, puis suites II à IX dans les numéros suivants dont les références exactes n'ont pas été trouvées, une copie de ces articles est disponible aux Archives communales de Bourg-Saint-Andéol, l'original aux Archives Départementales de l'Ardèche. Le docteur Lorion ne mentionne jamais directement la source, il parle en effet – et à une seule occurrence – d'une « pièce du Bourg-Saint-Andéol », Louis Lorion, *op. cit.*, suite III, p. 79.

[60] BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17044 à 17058 et numérotés de I à XV. Ces papiers furent légués à l'Abbaye de Saint-Germain-des-Près – que Noël Vallant fréquentait, ayant été lié avec dom Luc d'Achery – et passèrent à la Bibliothèque Nationale à la Révolution. Le département des Manuscrits dispose en outre, dans le fond des manuscrits latins, douze volumes, de 14051 à 14063, qui présentent néanmoins bon nombre de copies des feuillets des *Portefeuilles*. Louis LORION, *op. cit.*, première partie, p. 274.

années 1930[61]. Ils étaient déjà considérés en 1932 comme « un champ d'étude extrêmement vaste, mais déjà considérablement explorés[…] »[62]. Cette collection de lettres, recettes de cuisine et de médecine, fragments de comptes, poèmes, pensés, anecdotes, etc. forment en effet des miscellanées bien connues des historiens comme des littéraires, des philosophes, des médecins et, à l'occasion, des musicologues[63]. Les premiers les ont utilisés comme sources à l'histoire de la médecine[64], du jansénisme, à une histoire de la sociabilité des salons, au XIX[e] siècle[65] et plus récemment ; Benedetta Craveri, parlant de la marquise de Sablé, écrivait qu'« en allant habiter à Port-Royal la marquise avait voulu près d'elle un médecin particulier, le docteur Vallant, qui, s'il ne la sauva pas de la mort, la sauva du moins de l'oubli en conservant la trace vivante de ses occupations, lettres, sujets de discussion, jeux littéraires, vers »[66] . Les philosophes travaillant sur Blaise Pascal y ont trouvé une mine d'information, le médecin ayant rédigé un mémoire sur sa dernière maladie et ayant correspondu avec Jacqueline Pascal et Mademoiselle Périer. Les littéraires ont

---

[61] La date d'édition des trois volumes de l'inventaire du fonds en témoigne. Cet inventaire n'a pas été publié et reste conservé au département sous les cotes NAF 12421 à 1423, datés de 1934. Voir les sources manuscrites.

[62] Louis LORION, *op. cit.*, première partie, p. 273.

[63] Patricia M. RANUM, *Portraits around Marc-Antoine Charpentier*, Baltimore, 2004, 640 p. Noël Vallant y est évoqué en tant qu'ayant recueilli des compositions qui seraient restées perdues sans ses *Portefeuilles*.

[64] Récemment, Stanis PEREZ, « Le toucher des écrouelles : médecine, thaumaturgie et corps du roi au Grand Siècle », *Revue d'Histoire moderne et Contemporaine*, 53-2, avril – juin 2006, p. 93 – 111. Plus anciennement, les thèses pour le doctorat en médecine de Gabriel LEGUE, *Médecins et empoisonneurs au XVII[e] siècle* [en ligne], Charpentier et Fasquelle, 1895, 280 p., disponible sur : http://books.google.fr/, consulté le 05/10/2009 ; Paul-Emile LE MAGUET, *Le monde médical parisien sous le grand roi, suivi du Portefeuille de Vallant, médecin de S.A.R. Mme de Guise et de Mme la Marquise de Sablé* [en ligne], Mâcon, Protas frères, 1899, 560 p., exemplaire de la Bibliothèque interuniversitaire de médecine et d'odontologie de Paris, disponible sur : http://books.google.fr/, consulté le 04/10/2009 et André CRUSSAIRE, *op. cit.*

[65] Pour ne citer que quelques exemple, Victor COUSIN, *Madame de Sablé* [en ligne], Paris, Librairie académique didier et Cie, 1865, disponible sur : http://books.google.fr/, consulté le 11/10/2009 ; IDEM, *Madame de Longueville* [en ligne], Paris, Didier libraire-éditeur, 1855, 542 p., disponible sur : http://books.google.fr/, consulté le 11/10/2009 ; Edouard DE BARTHELEMY, *Les amis de Madame de Sablé* [en ligne], Paris, E. Dentu, 1865, 408 p., disponible sur : http://books.google.fr/, consulté le 11/10/2010. Les ouvrages évoquant Noël Vallant sont nombreux, 87 résultats pour la requête « Noël Vallant » sur http://books.google.fr/.

[66] Benedetta CRAVERI, *L'âge de la conversation*, Paris, Gallimard, 2002, p. 131.

bénéficié de son travail auprès de Madeleine de Souvré, Noël Vallant fréquenta en effet les salons de la marquise de Sablé, de madame de Lafayette, il prit également en note certaines des maximes de La Rochefoucault. Cet inventaire pourrait être complété longuement, mais notre parti prit est précisément d'éclairer l'homme qui permit des avancées dans ces différents domaines. Il fut en effet bien mal payé pour son aide, en particulier par les auteurs du XIX^e^ siècle ayant utilisé ses *Portefeuilles* pour servir à leurs thèses de médecine sans lui donner la place qu'il aurait pu occuper, le faisant même naître à Lyon pour certains[67]. C'est d'un oublié de l'histoire que nous cherchons à pénétrer le cœur. Il ne s'agit pas néanmoins de se vouloir œuvrer à la réhabilitation d'un personnage qui nous a porté dès lors que nous avons plongé dans son livre de raison, mais de faire un travail permis par la découverte de cette source. Les *Portefeuilles* en revanche, parce qu'ils n'ont pu êtres dépouillés dans leur totalité, ne viendront ici qu'apporter un éclairage particulier au fil de l'analyse.

Le dépouillage des autres cotes du fonds a permis en outre de mettre à jour un document noyé dans les papiers divers, que le scripteur intitula « *memoire de mes meubles* » suivi de « *extraict de deux livres que javois et que jay brulè le 18 avril 1679* »[68]. C'est en effet sur un même cahier de papier non couvert que ces deux rubriques très différentes furent entamées, séparées par un grand nombre de folios laissés vierges[69]. Ces deux documents, parce qu'ils relèvent également des écrits du for privé, complètent le corpus des écrits du for privé de Noël Vallant. L' « *extraict* » est particulièrement intéressant car il présente un caractère autobiographique, il a en effet été commencé après 1678, alors même que le *Livre* était entamé.

[67] C'est le cas de LE MAGUET, [1899, *op. cit.*] et André CRUSSAIRE, [1909, *op. cit.*], s'inspirant certainement de l'indication fautive de Gabriel LEGUE en 1895, *op. cit.*

[68] Le cahier se trouve dans le carton coté GG 73 bis, il a une foliotation interne que nous utiliserons dans nos références.

[69] 17 pages, des folios 7v à 14r, voir la transcription dans le second volume.

À plus d'un titre Noël Vallant est un scripteur singulier, il ne s'accorde pas aux cadres généraux que plusieurs auteurs ont mis en valeur[70]. En effet, le scripteur n'est ici ni un père de famille, il reste célibataire jusqu'à sa mort ; ni un chef de maison à proprement parler, il est domestique lui-même, mais gère une forme de maison dans la maison de ses maîtresses. Il n'est pas un notaire, un officier moyen ou supérieur[71] et n'a pas le souci de transmettre à une lignée un état de ses affaires, et une tradition de gestion de celles-ci. Noël Vallant apparaît ainsi entièrement tourné vers lui, et ceci, il faudra le montrer, même lorsqu'il évoque l'autre.

Aussi le livre de raison est-il pris ici comme vecteur privilégié de l'identité, en ce sens où « l'acte d'écrire permet, peut-être plus que tout autre, l'affirmation de soi »[72]. L'écrit ordinaire semble être pour Noël Vallant la traduction graphique d'une volonté d'affirmation d'un destin extraordinaire. Car il est évident que les comptes – l'essentiel de nos sources – sont partiels, et à n'en point douter, partiaux. On y repère des lacunes manifestes, dans le champ de l'existence matérielle en particulier et surtout concernant les biens périssables, la provision de bouche. Ces manques sont dus en partie aux défauts de la mémoire, à la perte d'écritures intermédiaires – les mémoires des marchands pour règlement de comptes pour ne citer qu'un exemple des documents que l'on peut trouver dans les cartons où sont assemblées des feuilles éparses[73] –, mais avant tout peut-être une sélection active du scripteur[74]. Sans être néanmoins une stratégie assumée ni même consciente, « les choix de

---

[70] Comme nous l'avons précisé le programme de recherche GdR n° 2649 n'est pas achevé, mais Nicole LEMAITRE [*Les livres de raison en* France, art. *cit.*, p. 10], ainsi que Sylvie MOUYSSET [*Papiers de famille, op. cit.*, p. 105-113] ont d'ors et déjà mis en avant des caractéristiques générales pour les cadres qu'elles s'étaient fixés, et qui peuvent ,peut-être, êtres transposés et élargis sans révéler une marge d'erreur trop élevée.

[71] Respectivement 24, 24 et 34 auteurs sur 145 mentions de condition sociale recensées par Nicole LEMAITRE, *Les livres de raison en* France, *art. cit.*, p. 10.

[72] Anne BEROUJON, *op. cit.*, p. 409 ; voir aussi Jean TRICARD, « Qu'est-ce qu'un livre de raison Limousin du XVe siècle ? », *art. cit.*, p. 178.

[73] Par exemple, une « *quittance du vitrier pour les chassis que monsieur a fait faire a Luxembourg dans sa chambre qui regarde le jardin Janvier 1683* », A.C. B.S.A., GG 74 (non folioté).

[74] Pour Sylvie MOUYSSET, les scripteurs opèrent « un tri soigneux parmi les évènements à conserver selon ses propres critères », *Papiers de familles, op. cit.*, p. 185.

l'auteur sont évidents et jamais innocents »[75]. Si sélection il y a, l'on est en droit de chercher la vision particulière, le but qui préside à ces choix.
Le livre de raison, l'écrit de soi, est ainsi un réceptacle privilégié de la construction de l'identité, une identité qui passe aussi par le statut social, et l'identité singulière que le scripteur cherche à inscrire dans le marbre. Aussi tenterons-nous de trouver dans les écrits de Noël Vallant ce qui est susceptible de constituer cette affirmation identitaire et statutaire, et tenter de montrer ainsi que si l'utilité comptable et le hasard ne peuvent pas être écartés, la valeur d'affirmation identitaire de l'écrit, pour Noël Vallant, est un cadre de lecture propre à nous faire comprendre son œuvre de scripteur inlassable.

Cette recherche passera dans un premier temps par la description matérielle du livre-journal, de son contenu et l'analyse du moment où il entre en écriture, en essayant, autant que possible, à ne pas faire l'inventaire des caractéristiques sans chercher à les lier à notre angle d'attaque, car « […] les divers éléments d'un livre de raison, leur ordre de présentation, les liens qui existent entre eux traduisent la hiérarchie des préoccupations de l'auteur »[76]. Il s'agira aussi de tenter de cerner les motifs et les formes de l'écriture ordinaire.

Dans un chapitre plus narratif, il faudra tenter de reconstituer une ascension sociale réussie, avant d'en mettre en valeur les tenants, pivots de sa réussite ; et les aboutissants, une insertion peu commune au sein d'un réseau de sociabilité riche, savant et puissant. C'est par le truchement des écrits de son for privé que les réseaux auxquels appartient Noël Vallant seront abordés, afin de voir de quelle manière l'écriture ordinaire peut être un miroir déformant de l'existence sociale, en particulier lorsqu'il est question de l'intime.

C'est enfin l'environnement matériel de Noël Vallant, décrit par lui-même, qui fera l'objet de la dernière partie. La culture matérielle que ses écrits permettent

---

[75] Jean TRICARD, « La mémoire des Benoist : Livre de raison et mémoire familiale au XV^e siècle » dans Jean TRICARD, *Renaissance d'un « Pauvre Pays », op ; cit.*, p. 245.
[76] Dominique MARGNAT, *Le livre de raison d'Olivier de Serres*, coll. La Pierre et l'Ecrit, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2004, p. 6.

d'appréhender apparaît à ce titre tout à fait hors norme pour un homme de sa condition et révèle des pans entiers de vie quotidienne passés sous silence, le médecin ne parle jamais du pain qu'il mange, mais de la vaisselle d'or et d'ivoire qu'il reçoit en cadeau, des meubles de goût ou des nombreux livres qu'il achète. Nous avons choisi en ce qui concerne les biens matériels cités par le médecin, de tenter de les qualifier pour eux-mêmes – l'achat et l'embellissement d'un lit par exemple, mis en perspective avec ce que l'on sait de ce type d'ameublement chez d'autres médecins et plus largement, des hommes du temps – tout en mettant en valeur la raison supposée pour laquelle il les décrivit en préférence à d'autres.

Disposant de sources qui nous paraîssent très riches, nous avons restitué l'intégralité des textes formant les écrits du for privé de Noël Vallant[77] dans un second volume, sous une forme que l'on espère à la fois préservative des intentions du scripteur et utile autant que possible, car « […] le travail d'éditeur, c'est d'abord de rendre le texte lisible et utilisable par d'autres, de le standardiser, pas de l'exhumer dans sa seule forme primitive sous prétexte de le respecter (autant aller voir l'original) »[78].

[77] *Carnet de Noël Vallant*, *Livre de Noël Vallant*, « *Mémoire de mes meubles* » suivi d'un « *extraict de deux livres que javois et que jay brulè* ». Respectivement cotés GG 75 pour le livre-journal et GG 73 bis pour les seconds, tous conservés aux Archives communales de Bourg-Saint-Andéol (07).

[78] Nicole LEMAITRE, « Editer les livres de raison aujourd'hui » dans Jean-Pierre BARDET, Michel CASSAN et François-Joseph RUGGIU (dir.), *Les écrits du for privé. Objets matériels, objets édités*, *op. cit.*, p. 325.

# PREMIERE PARTIE

# LES FORMES, LES SIGNES ET LES SENS

*« Le ciseau du sculpteur libère la jeune fille, l'athlète ou le cheval du bloc de marbre. De même les signes sont tous prisonniers de l'encre et de l'encrier. Le calame les en libère et les lâche sur la page. La calligraphie est libération. »*

Michel TOURNIER, *La goutte d'or*

# CHAPITRE 1 – DES TEXTES, DES EMPLOIS : MATERIALITES ET CONTENUS

Les trois réceptacles de l'écriture privée, qui constituent nos sources essentielles, sont sensiblement différents tant par leur forme que par leurs usages. Pour Nicole Lemaître, il est essentiel de se départir d'une acception globale des « écrits du for privé » car le concept embrasse une grande « variété [de] supports, dont l'analyse n'est pas indifférente à la production de l'écrit : cahiers, carnets, fiches, notes… [et tous] ne sont pas assimilables en effet, car les supports induisent une variété encore plus complexe de la fonction des textes, et surtout parce qu'ils brouillent les échelles et les chronologies »[79]. L'étude de la matérialité du support ne semble pas devoir se limiter à la description formelle du document, encore faut-il tenter d'éclairer la volonté qui préside aux choix du scripteur, car « […] l'écriture est affaire de choix. Tout commence par celui du support […] »[80].

## DU PETIT IN-FOLIO DE BONNE FACTURE AU CARNET DE PAPIER COMMUN, LE LIVRE – OBJET

### LE LIVRE DE NOËL VALLANT, SUPPORT PERENNE DE LA MEMOIRE

*Le Livre de Noël Vallant* (1678-1683) est un petit in-folio d'environ 35 par 22 cm relié en plein parchemin, avec un rabat[81] et des liens de cuir – qui, c'est une des émotions du travail en archives décrites par Arlette Farge[82], sont encore souples et doux au toucher comme si les ans avaient glissé sur eux – pour servir de fermeture. Sur les plats sont des restes de sceaux rompus, ceux de la maison de

[79] Nicole LEMAITRE, « Editer les livres de raison aujourd'hui », *art. cit.*, p. 323.
[80] Sylvie MOUYSSET, *Papiers de famille, op. cit,* p. 105.
[81] Voir fig. 106 en annexe.
[82] Arlette FARGE, *Le goût de l'archive*, Paris, Seuil, 1997, 152 pages.

Guise[83], ainsi qu'un visa du notaire ayant inventorié les biens du défunt[84]. Ces éléments témoignent de la portée légale que le droit reconnaissait aux écrits du for privé, un des caractères de ce type de source[85] et que le scripteur devait lui porter.

Cette valeur probatoire du livre de raison de Noël Vallant est étayée par la modalité de son versement aux archives, où il est conservé depuis la mort du scripteur. En effet, c'est comme pièce propre à établir le patrimoine du médecin, qui fit légataire universel[86] les pauvres de son bourg de naissance, qu'il fut rapatrié de Paris[87] et classé, au XIX$^{e}$ siècle, sous la cote GG 75. L'inventaire de l'archiviste ne respectait pas, semble-t-il, le fonds originel qui, selon toute vraisemblance était plus étendu et correspond aujourd'hui à quatre cartons. Car ce corpus fut sans doute constitué par le légataire universel, « *les consulz et curés du bourg* », pour son utilité comptable, comme « *memoire* »[88] du patrimoine de

---

[83] Voir fig. 107 en annexe. Les sceaux de Madame de Guise furent en effet utilisés, apposés sur les meubles pour sécuriser les biens lors de l'inventaire préliminaire « *de tous ce qui paroist en évidence* » pour « *la conservation des droictz de qui il appartiendras* », avant l'inventaire exhaustif des biens. AC BSA, GG 73, 11 juillet 1685, inventaire après décès de Noël Vallant, f. 3v.

[84] Voir fig. 104 en annexe.

[85] Sylvie MOUYSSET, *Papiers de famille, op. cit.*, p. 27. Roger CHARTIER semble aller dans ce sens, il reconnaît que si l'écriture ordinaire n'est pas réductible aux canons du genre, elle implique « l'emploi de modèles, de codes et de formes inculqués […] », *Culture écrite et société. L'ordre des livres (XIV$^{e}$ – XVIII$^{e}$ siècle)*, Paris, Albin Michel, 1996, p. 13.

[86] Après une liste de legs particuliers, Noël Vallant écrit : « Quant au surplus de tous mes biens de quelle nature qu'ils puissent être et qui m'appartiendront le jour de mon décès, mon présent testament étant exécuté, je les donne à MM. Les Prieurs, Curés et Consuls de la ville de Bourg-Saint-Andéol, ma patrie […] ». Transcription de Louis Lorion, *op. cit.*, suite X, p. 95.

[87] En effet, Noël Vallant avait fait légataire particulier l'Abbaye de Saint-Germain-des-Près à laquelle il légua ses livres et papiers, c'est à l'abbaye qu'échurent les actuels *Portefeuilles du docteur Vallant* conservés au département des manuscrits français de la Bibliothèque nationale de France. Les écrits privés, à portée légale, furent en revanche confiés à l'exécuteur testamentaire à l'issue de l'inventaire, voir chapitre 6.

[88] Comme « […] un escrit sommaire qu'on donne à quelqu'un pour le faire souvenir de quelque chose. Voilà le *memoire* de la despence […]. Troisième sens retenu par Antoine FURETIERE, *Dictionnaire…*, *op. cit.*, « Mémoire ». Le carton coté GG 73 bis contient plusieurs feuillets de ce type : *mémoires tirées du livre de Raison de feu Monsieur Vallan et du compte du ſr moilleron executeur testamentaire* (non folioté), *Memoire des contracts, tiltres et autres papiers concernans la succession de feu m$^{r}$ Vallant, desquels monsieur de Serre a laiſſé des copies collationnées au ſr Colin* (non folioté), pour ne citer que ceux clairement intitulés comme mémoires.

Noël Vallant, à accepter ou non. Un objectif patent dans la procuration donnée à Jean de Serre par le conseil de ville du 6 août 1685 :

> […] il fut conclud […] que mr me Jean Deserre juge general des terres de monseigneur l'évesque de Viviers qui est intelligent aux affaires, capable & suffizant pour repondre des effectz qu'il receuvra dud heritage sera prié par mess^rs^ les consulz de la part de l'assemblée d'accepter la deputation & se transporter au plus tost en lad ville de Paris pour recevoir & retirer […].
> mesme de faire proceder a linven^re^ des biens & effectz d'iceluy s'il n'y a desja esté pourvueu, et que led sr deserre juge sera prié d'avancer les fraix du voyage & autres a faire pour le recouvrement des effectz dud heritage, desquelles advances il en sera remboursé suivant son Roolle [*sic*][89]

Les papiers arrivèrent finalement en Ardèche plusieurs mois après l'arrivée de Jean de Serre à Paris, le 24 août 1685[90], ils figurent en effet dans les comptes qu'il fit établir pour se faire rembourser les frais du voyage :

> Plus il met en dépense trente six livres dix sept sols pour l'Ambalage de Pzris à Lyon et de Lyon en cette ville tanat de la bale desd livres que de la male ou estoient les tiltres et papiers de lhoirie[91]

Or les comptes sont validés « *en la maison claustralle du priouré de la ville du bourg St andéol le vingt quatriesme du mois davril mil six cents quatre vingt sept* », « *accordés* » parce qu'y sont joint tous les « *tiltres, grosses actes et papiers de l'hoirie* »[92], demandés à François Moilleron, qui les avait en charge jusque là, le « *onziesme aoust dernier mil six cent quatre ving six* »[93].

Ainsi les cotes GG 73 et GG 73 bis furent constituées et inventoriées sous l'intitulé « succession Noël Vallant »[94]. Les pièces classées sous ces cotes sont respectivement l'inventaire après décès établi à Paris, au petit Luxembourg, le 11 juillet 1685 « *et jours suivants* »[95] ; et des feuilles volantes concernant la

---

[89] AC BSA, GG 73 Bis, *Extraict des registres des deliberations prises dans la maison consulaire de la ville du bourg st andeol, l'an mil six cens quatre vingtz cinq & le lundi sixiéme jour du mois d'aoust* (non folioté).
[90] AC BSA, GG 73 bis, *Comptes de recette et depense de Mr Me Jean Deserre, Conseigneur de St Marcel St Montan et Cousignac Juge Gnal des terres de l'evesche de Vivier*, f. 1r.
[91] *Ibidem*, f. 15v.
[92] *Ibid.*, f. 20v.
[93] *Ibid.*, f. 20r.
[94] AC BSA, inventaire de Labrély, disponible en salle de lecture.
[95] AC BSA, 11 juillet 1685, inventaire après décès de Noël Vallant, premier plat.

succession. Essentiellement la correspondance entre l'éxécuteur testamentaire de Noël Vallant, « *Monsieur Moilleron, procureur au parlement de paris* » et « *ami* »[96] du défunt.
Le livre – journal ainsi que ces documents devaient être « *serrés* » d'un même tenant dans les archives de l'hôpital des pauvres de Bourg-Saint-Andéol. Le « fonds Noël Vallant » appartient en effet plus largement au fonds des donateurs et bienfaiteurs de l'hôpital.

Mais à présent que le document est situé, sortons-le de sa pochette de papier neutre pour en découvrir la forme, des aspérités de la peau de parchemin aux diaphanes filigranes « au trait ».
Le *Livre de Noël Vallant* fut un véritable investissement[97] sur le futur pour son srcipteur, son format et la qualité de sa reliure en font un réceptacle de l'écrit pérenne. Noël Vallant l'acquit par l'intermédiaire de son homme d'affaire, il date son achat du 7 février 1678 : « *mr Rivet ma envoyé un grand livre de compte / couvert dune peau verte et celuy cy couvert de parch.* »[98]. Le très bon état[99] de cette pièce vieille de plus de trois cents ans suggère une utilisation peu régulière et de rares déplacements. Cette préservation, outre sa bonne conservation depuis son versement aux archives, résulte à n'en point douter d'un choix conscient du scripteur. Parmi une multitude de formats et de supports possibles, il choisit en effet d'écrire sur un livre dont la solidité de la reliure, la taille ainsi que la peau de couverture indique une volonté de voir le livre éprouver le temps.

La qualité du papier est une autre donnée déterminante dans la capacité potentielle de conservation du document au moment de son achat. Il s'agit d'un

[96] AC BSA, GG 73, 11 juillet 1685, inventaire après décès de Noël Vallant, f. 1r.
[97] Il n'est pas bricolé à domicile mais acheté par l'intermédiaire d'un homme d'affaire comme Noël Vallant l'écrit, ou alors simplement confié à lui pour sa reliure et sa couverture, le papier étant fournit par le scripteur.
[98] AC BSA GG75, *Livre de Noël Vallant*, f. 2.
[99] Les coutures sont intactes, les feuillets demeurant à l'abrit de la dispersion ; la couverture est encore bien solidaire des cahiers et nullement déchirée. Aucun manque de folio n'est à signaler.

papier vergé portant trois filigranes différents. Les cahiers semblent composites, issus de divers papiers.

Un filigrane est de la forme « trois annelets » ou « écu aux trois O »[100].

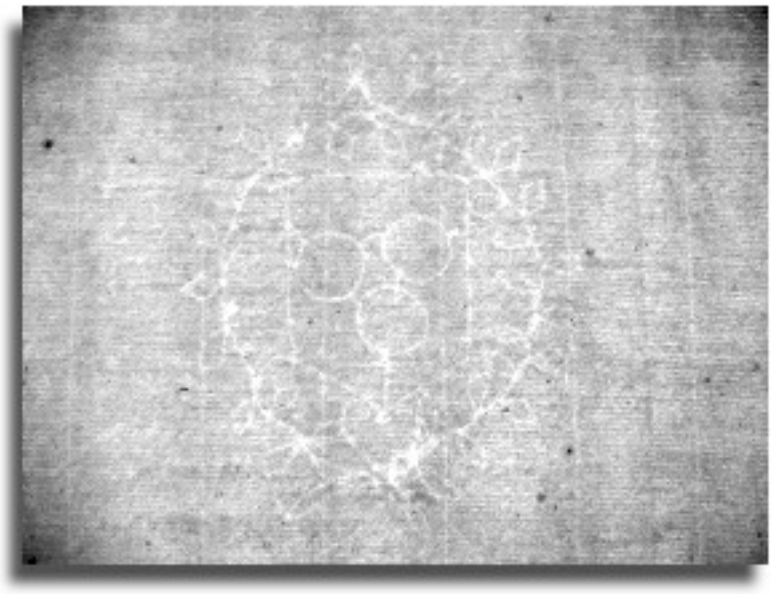

**Figure 1 - Filigrane aux trois annelets, Livre de Noël Vallant**

Ce sont ici trois besants, ce filigrane semble être d'abord un type auvergnat en circulation dès 1647. Le marchand-papetier Pierre Ferlier de Paris obtint en 1653 des lettres de privilèges pour la figure aux trois annelets. Il produisait cependant aussi un papier à l'aide de la même marque que celle qui est utilisée ici, aux trois besants. C'est en effet un filigrane identique à l'exception de la contremarque « PF » – Pierre Ferlier – qui est présenté dans l'ouvrage de Raymond Gaudriault. Ainsi ce folio montre un filigrane qui vient peut-être d'Auvergne, puisque l'on sait que le privilège de Ferrier fut bafoué à de nombreuses reprises, et en particulier par les papetiers de Thiers[101]. En outre, le modèle exact présenté par Raymond Gaudriault est la reproduction d'un

[100] « Cette marque se présente sous la forme de trois annelets (trait double) ou trois besants (trait simple) posés deux et un, ou un et deux, sur un écu . […] L'écu est de type français, entouré de branches de laurier liées par un ruban noué sous l'écu. Les annelets sont reliés les uns aux autres et/ou au bords de l'écu. Parfois, un cœur est placé sous l'écu qui, exceptionnellement, peut manquer ». Raymond GAUDRIAULT, *Filigranes et autres caractéristiques des papiers fabriqués en France aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, CNRS|J. Telford, 1995, p. 158.

[101] *Ibidem*, p. 158.

filigrane relevé par Delaunay qui écrivait « Pareil écu se rencontre au XVII^e siècle sur des papiers auvergnats »[102]. Ce filigrane fut en effet relevé sur les fragments du manuscrit des *Pensées* de Pascal, mort en 1662, ce qui ne permet pas d'attester de la provenance commune, même si Noël Vallant assista à sa dernière maladie.

Le deuxième filigrane semble assez commun est les informations manquent à son sujet.

**Figure 2 - Filigrane à trois serpes, Livre de Noël Vallant**

Ce filigrane est décris par Raymond Gaudriault comme un « ovale entouré de branchages, trois serpes ( ? ). Sous la marque, une contremarque : PC/L dans un cartouche ». La feuille est utilisée en 1660 et 1661[103]. Il est présenté figure 228, planche 32 (annexes non paginées). La date de circulation relevée peut montrer que le papier est resté longtemps non utilisé dans des réserves, ou que la datation de Raymond Gaudriault est incomplète. Mais ce filigrane, s'il atteste la

[102] DELAUNAY, p. 205, cite par Raymond GAUDRIAULT, *op. cit.*, p. 158.
[103] Raymond GAUDRIAULT, *op. cit.*, p. 98.

diversité des provenances des papiers utilisés pour former le livre, n'indique pas sa qualité. En revanche le troisième filigrane est bien plus parlant.

**Figure 3 - Filigrane aux armes de Colbert, Livre de Noël Vallant**

Ce filigrane est aux armes de Colbert. Un type de marque qui apparaît en 1668 et qui allait largement survivre à la mort du contrôleur général des finances. Ce filigrane montre que l'arme fut utilisée quelques années avant sa circulation en très grand nombre. En effet, pour Raymond Gaudriault, la plupart des filigranes issus des armes de Colbert observées à ce jour sont postérieures à 1683[104]. Or, ce livre est noté comme reçu en 1678, d'autant que le papier a pu, comme parfois, séjourner quelque temps chez Rivet avant d'être vendu au scripteur, ou chez Noël Vallant avant qu'il l'envoi pour être relié[105]. Ce filigrane semble être identique – à peu de choses près, ce qui peut s'expliquer par la

[104] *Ibidem*, p. 84.

[105] Raymond GAUDRIAULT décrit la quasi-impossibilité de lier automatiquement date d'utilisation par les producteurs et date d'utilisation des papiers, en effet, après avoir été expédiée (ce qui en soit peux représenter une fourchette de temps non négligeable) « [la feuille] a pu ensuite être stockée chez le marchand ou l'utilisateur pendant une période plus ou moins longue », *Ibidem*, p. 28.

durée de vie moyenne des marques en laiton : 800 mains, ou un an[106], ou la rupture, réparée d'une marque ce qui modifie subtilement l'aspect du filigrane – au modèle relevé par Heawood et reproduit par Raymond Gaudriault[107], celui-ci étant daté de 1689. Ainsi il semble que Noël Vallant ait bénéficié de sa proximité avec la haute noblesse pour s'insérer dans une filière du papier de haute qualité et à la pointe des évolutions. Car c'est ce papier que Marc-Antoine Charpentier, musicien auprès des duchesses de Guise, utilisa pour quelques-unes de ses œuvres[108]. Noël Vallant, on le verra plus en détail, était proche de Philippe Goibault Du Bois[109], maître de Chapelle de Madame de Guise, et il connut le musicien. Ainsi c'est peut-être Noël Vallant qui fournit le papier à Rivet pour faire relier et couvrir les cahiers. Mais en l'état, l'historiographie sur l'histoire du livre et des papiers à l'époque moderne ne permet pas de savoir si les papiers aux armes du surintendant étaient réservés à ses fidèles et commis, ou s'ils étaient disponibles auprès des papetiers parisiens[110]. Toujours est-il que le papier utilisé est de grande qualité et témoigne d'une volontée de voir le livre éprouver le temps.

Noël Vallant eut donc par ses choix une volonté d'inscrire ses écrits dans la durée. Les autres supports ne témoignent pas du même soin, mais leur matérialité est peut-être avant tout liée à leur différente destination première.

## UN CARNET DE MOINS BONNE FACTURE, UN CAHIER PERISSABLE

*Le Carnet de Noël Vallant*, couvrant environ la période comprise entre 1661 et 1673[111], est un petit in-16 de 152 par 110 mm, fait de cahiers de papier

---

106 *Ibid.*, p. 14.

107 *Ibid.*, figure 74, planche 13 (annexes non paginées).

108 Patricia M. RANUM, « Jean-Baptiste Colbert, un protecteur de Marc-Antoine Charpentier ? » dans Catherine CESSAC (ed.), *Marc-Antoine Charpentier : un musicien retrouvé*, Centre de Musique Baroque de Versailles, Madraga, 2005, p. 117-118.

109 Voir l'index des noms de personnes, Noël Vallant s'associa à Du Bois pour éditer les *Lettres* de Saint-Augustin, voir chapitre 7.

110 Patricia M. RANUM, *art. cit.*, p. 119.

111 La première entrée millésimée est datée de juin 1661, 1673 étant la date la plus avancée des notices comportant un millésime, cependant un nombre important de

commun cousus et couverts de morceaux de parchemin qui sont sans doute issus de la réutilisation de documents considérés comme obsolètes, une forme assez courante pour ce type de source[112]. Un détail témoigne cependant d'une certaine élaboration, il s'agit d'un rabat qui semble destiné à fermer le carnet.

Sur le premier plat, quelques lignes situées en haut à gauche ont été biffées, nous privant peut-être d'une déclaration d'intention quant au contenu du cahier ce qui serait alors inédit dans nos sources ; le scripteur n'étant pas novice en écriture de soi, s'il écrivit la destination de son œuvre, ce fut certainement dans son premier livre.

Le deuxième plat révèle, pour sa part, entre les écritures des parchemins utilisés, une mention de la main de Noël Vallant[113] : « *ce livre couste 3S* ». On voit là que lorsque dans l'année 1661 ou 1662, à Paris[114], il achète son support – soit le carnet fait et vendu par un libraire – bouquiniste, soit la main de feuilles à coudre[115] – il est déjà dans l'esprit qui anime le travail de tout scripteur de livre de raison, « […] se rendre compte & raison à luy-même de toutes ses affaires […] »[116].

La taille du *Carnet*, beaucoup plus réduite que le *Livre*, en faisait un objet plus aisément transportable, propre à accompagner Noël Vallant par les rues et les échoppes, accessible à la première occasion, dans la poche de son manteau long doublé de serge. Ainsi, au lieu de n'être qu'une pièce de peu de valeur pour le scripteur, elle est au contraire le support qui jette un pont entre sa pratique scripturaire en cabinet, et celle de l'instantané, tissant de cette manière un fil continu de l'écriture.

---

notices n'en comportent pas, 16 sur 38 soit 42 %, parmi lesquelles certaines sont peut-être postérieures. Voir en annexe **n°** la structure du *Carnet de Noël Vallant*.

[112] Sylvie MOUYSSET, *Papiers de famille*, *op. cit.*, p. 200 et 241-242.

[113] Toutes les transcriptions, et leurs limites, sont de mon fait

[114] Si l'on admet que l'auteur commence à écrire peu de temps après l'achat, la première entrée étant datée d'octobre 1662, l'entrée au millésime le plus ancien étant daté de 1661. *Carnet de Noël Vallant*, A.C. B.S.A., GG 75, f. 1.

[115] Plus probablement la main de papier, dans le cas de ce petit format, étant donné que l'on trouve parmi les biens du scipteur « *un mestier a relier des cahiers de bois de chesne* ». AC BSA, GG 73, 11 juillet 1685, inventaire après décès de Noël Vallant, f. 9v.

[116] Antoine FURETIERE, *Dictionnaire Universel...*, « Livre », *op. cit.*

Le cas du « *memoire* » et de l'« *extraict* » est en revanche un peu problématique. Le sens que nous avons donné au choix du support ne trouve pas d'écho indiscutable dans ce document. C'est en effet un livre fait de cahiers de papier reliés, la couture n'a vraisemblablement pas été bâclée[117], mais aucune couverture ne vient tenir, renforcer et protéger l'ensemble. Est-ce ressorti au contenu ? Sans avancer une explication mono causale, le retour prosaïque à la loi semble ici nécessaire pour interpréter ce détail qui n'en est pas un. Il semble en effet que le désir de conservation s'il ne peut pas être dégagé d'une volonté de pérennité de l'écriture de soi, réponde aussi, et peut-être surtout pour le scripteur, en conscience, à une nécessité juridique. En effet, le *Livre de Noël Vallant* est la seule pièce de notre corpus qui puisse être considérée comme livre de raison dans sa valeur probatoire stricte. Il comporte les signatures du scripteur et de son domestique lorsqu'il note ses quittances de gages, et pour chacune, les noms des deux parties et la date[118]. C'est aussi celui qui semble comporter le moins de narrativité[119]. Ce n'est pas le cas des autres documents qui ne répondent pas toujours à ces critères, et ne sont donc peut-être pas considérés comme tels par le scripteur, même s'ils allaient êtres catalogués par le greffier lors de son inventaire après décès[120]. Le *Carnet*, était certainement protégé en vertu de son utilisation hors du logis, aussi le *memoire* suivi de l'*extraict* sont-ils laissés sans couverture. Mais, comme il s'agira d'essayer de le montrer, ce n'est pas le seul caractère de validité judiciaire ou non qui conditionne le propos du scripteur, tant s'en faut.

---

[117] Les cahiers se tiennent encore bien et l'attention portée au registre page par page n'a révélé aucun manque apparent.

[118] La signature était le déterminant essentiel de l'authenticité des actes. Roger CHARTIER, Marie-Madeleine COMPERE et Dominique JULIA, *L'éducation en France du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle*, Paris, SEDES, 1976, p. 89.

[119] On pourrait peut-être envisager à ce titre de compter toutes les lignes qui ne comportent pas de nombres, ou dont les informations outrepassent les informations essentielles au compte, et en calculer la part.

[120] Voir le chapitre 6.

# LES NOMBRES, LES TEMPS ET LES MATIERES

## L'ESTHETIQUE DES COMPTES DE NOËL VALLANT

« *La calligraphie est l'algèbre de l'âme tracée par l'organe le plus spiritualisé du corps, sa main droite. Elle est la célébration de l'invisible par le visible* ». Par ces mots, Michel Tournier[121] accordait à la graphie une valeur transcendant largement ses qualités formelles. Sans chercher à aller aussi loin que le romancier, il semble important de dégager les caractéristiques générales de l'écriture de Noël Vallant car elles ne semblent pas quantité négligeable.

### L'orthographe, « *algèbre de l'âme* » ?

L'orthographe de Noël Vallant se montre, sans surprise[122], souvent différente des canons préconisés par l'Académie française, comme le relève Marjorie Dennequin à propos de Madeleine de Franc[123].

Des lettres sont doublées : « taffetas », « estoffes », « deffunte », « affin », « proffession », « saffran »,

Les lettres non prononcées sont parfois écrites : le « c » antérieur au « t », par exemple dans « faict », « huict », « contract », « saincts », « suict », « laict », « huictante », « lict », « droicts », « respects » « depoct », « portraict », « parfaict », « defunct », « extraict ». On trouve la forme « huit » pour deux occurrences seulement, ce qui est faible d'autant que la transcription peut être

---

121 Michel TOURNIER, *La goutte d'or*, Paris, Gallimard.

122 C'est le cas de beaucoup de scripteurs ; Madeleine de Franc, noble dévote du Dauphiné y est tout aussi approximative dans son journal de dévotion (1687 – 1691), qui « adopte en les transposant les règles de l'oralité à l'écriture », Marjorie DENNEQUIN, *Journal de dévotion de Madeleine de Franc (1687 – 1691). Cheminements spirituels d'une noble grenobloise au XVII^e siècle*, mémoire de Master 1 sous la direction de Clarisse Coulomb, Université Pierre Mendès France – Grenoble 2, p. 124. C'est le cas également d'Olivier de Serre dans son livre de raison, Dominique MARGNAT, *op. cit.*

123 « Si la principale fonction de l'Académie française est de "de travailler, avec tout le soin et toute la diligence possible, à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences", l'orthographe n'en demeure pas moins sujette à quelques fantaisies. », Marjorie DENNEQUIN, *op. cit.*, p. 124.

fautive. Le « c » placé devant le « t » semble même pour le scripteur la forme la plus « naturelle » et automatique, à l'occasion d'une erreur qu'il corrige ensuite en ajoutant un « e » dans l'interligne : « *la quittanc~~t~~e de mr chenu* »[124]. Mais faire l'inventaire des manières d'écrire apprend peu de chose sur le scripteur, ainsi que l'analyse de l'emploi des majuscules le révèle.

### Majuscules, minuscules : manières d'écrire indifférentes

Les majuscules ne sont pas respectées systématiquement, loin s'en faut. Nous avons tenté de déceler la présence, ou non, de facteurs pouvant expliquer l'emploi ou pas de la majuscule pour les noms propres.

La première lettre des noms propres n'en comporte souvent pas. Ainsi monsieur Rivet, l'homme d'affaire de Noël Vallant, dont le nom a le nombre d'occurrence le plus élevé dans le livre de raison[125], est écrit « *rivet* » ou « *Rivet* », avec une nette inclination à écrire la forme majuscule[126].

Le nom de Madeleine de Souvré, marquise de Sablé, est noté « *sable* », « *sablé* » ou « *sablè* » ; celui d'Anne-Geneviève de Bourbon-Condé, duchesse de Longueville « longueville » ; ou encore « guise » pour Madame ou Mademoiselle. Ces trois exemples[127] se réfèrent à ses grandes maîtresses successives, car on pourrait imaginer une plus ou moins grande application dans son écriture, selon un degré subjectif – ou même objectif parfois, d'une certaine manière[128] – de respect ou d'attachement. Il est assez clair que cette hypothèse peut être rejetée en ce qui concerne Noël Vallant. En effet, un des noms couchés sur le papier avec le moins d'apprêts[129] est celui de Madeleine de

---

124 AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant,* février 1682, f. 20v.

125 183 soit 18,20 % des occurrences totales, voir index des noms propres en annexe.

126 173 « Rivet » contre 10 « rivet », voir l'index des noms de personne en annexe.

127 Pour une vue plus exhaustive des noms, vous pouvez vous référer à l'index des noms propres.

128 Les qualités associées aux noms peuvent êtres considérés comme marque d'un respect objectif car conditionné par une approche des hiérarchies sociales, partagées et, peut-être exacerbées chez Noël Vallant. Il écrivit « un gros paysan plein de sueur » parlant d'un patient au temps de son apprentissage (voir chapitre 6), qui s'oppose avec force aux « son altesse royalle » qu'il donne souvent à Mademoiselle de Guise.

129 « mad de sablè », AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 2r et f. 14r ; *Carnet de Noël Vallant*, f. 48v. Voir index des noms de personnes en annexe.

Souvré, pourtant une femme au cœur de sa vie. Mais peut-être est-ce encore une vision, recomposée par un contemporain, d'un attachement supposé qui ne trouve aucune preuve. Cependant, la réalité d'une forme d'attachement est bien plus étayée lorsqu'il s'agit de Françoise-Renée de Lorraine, abbesse de Montmartre. Elle est simplement appelée « *madame de montmartre* »[130] ou même « *mad de montmartre* »[131] sans autre forme de qualité. C'est pourtant elle qui fait l'objet d'une des seules manifestations directes d'*ego* dans le livre de raison de Noël Vallant. En décembre 1682, le médecin notait, « *je nay rien escrit dans ce mois a cause du trouble que la mort de mad de montmartre arivee le le* [sic] 4· *ma causè* »[132]. C'est pour elle que l'intime se fait jour chez le scripteur et que l'on entrevoit, avec émotion, le secret de son cœur. Si ce n'est pour elle que le scripteur donne une majuscule, alors la majuscule n'a pas de valeur pour Noël Vallant.

### Les signes et l'ordre des comptes

Les signes employés par le scripteur dans la tenue de ses comptes sont très classiques[133]. Les unités de compte sont collées au système duodécimal : livres, sous et deniers. La livre tournois est stylisée en l'abréviation « *lt* » écrite hâtivement et donc biffée par la barre du « t ». Le sol est écrit comme une sorte de bêta grec, « β », quant au denier il est signalé par un « d »[134]. Cependant, si la monnaie de compte est la seule utilisée dans le compte à proprement parler, pris ici comme le rappel, centré à droite, de la somme évoquée dans la notice le

---

130 AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 6v et 8v pour ne prendre que deux occurrences de cette forme.

131 AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 9v et f. 13r, pour ne prendre que deux occurrences de cette forme.

132 AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 24.

133 Pour prendre des exemples de comptes de la même période, on peut citer Olivier de Serre [Dominique MARGNAT, p. 22-23] ou Madeleine de Franc [Marjorie Dennequin, *op. cit.*, p. 123-124.]. Ces styles sont partagés et témoignent de l'appropriation partagée des modèles, ils dépassent en outre le cadre chronologique des comptes du docteur Vallant, Pierre-Philippe Candy utilise peu ou prou les mêmes signes [René FAVIER, *op. cit.* p. 25]

134 Voir fig. 2, 3 et 4 en annexe.

précédant[135] ; les monnaies réelles sont parfois évoquées dans la notice. Ainsi, l'écu[136], la pistole[137], le louis d'or[138] y figurent en formant des lignes de compte telles que celle du 27 janvier 1678 :

> 14 louis dor et un escu blanc que javois receu pour les visites
> des malades de lhotel de Conquereille pendant lannee 1677 ——————— 157· –[139]

Aussi se fait jour une fracture, *a priori* non manifeste dans le compte ; la notice est plus ancrée dans le réel, elle est la transcription du vécu de Noël Vallant lorsqu'il touche du doigt le métal froid des pièces. La traduction en compte, ramenée en livres, en est le mémoire asséché[140] par la raison.

### L'ordre du temps, unité mensuelle et intertextualité

La forme des comptes est comparable, on l'a vu, à celle employée par d'autres scripteurs. Mais si les modalités de la tenue des comptes empruntent beaucoup aux recommandations des premiers « théoriciens » des livres marchands[141], chaque scripteur a cependant sa manière propre de se « rendre raison […] de toutes ses affaires », et ces particularités peuvent faire l'objet d'une analyse et peut-être révéler des attitudes du scripteur face à son support et des destinations de ses écrits ordinaires.

À ce titre, il ne semble pas superflu de rappeler ici que lorsque Noël Vallant entama son *Livre*, il n'en était pas au premier coup d'essai. À l'instar d'Olivier de Serres, le *Livre* étudié ici et un « maillon », une « tranche de vie »,[142] dans une

---

[135] Avec la réccurence du « *cy* » qui le signale.
[136] AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 2r , 6r, 88v, etc.
[137] *Ibidem*, f. 8r, 8v, 9r, etc.
[138] *Ibid.*, f. 2r, 3v, 4v, etc.
[139] *Ibid.*, f. 2r.
[140] René FAVIER parle de la « sécheresse comptable », *op. cit.*, p 25.
[141] Sylvie MOUYSSET, *Papiers de famille, op. cit.*, p. 31-39. Il faudra revenir sur ce point dans le second chapitre.
[142] En effet, le livre de raison d'Olivier de Serre n'était qu'un opus parmi l'œuvre d'écriture d'une vie entière, Dominique MARGNAT, *op. cit.*, p. 7 ; plus généralement, les livres encore conservés « ne sont que des restes d'un ensemble documentaire plus

série tenue de longue haleine. Sa pratique s'était ainsi certainement enrichie de l'expérience[143], il était parvenu à un modèle d'organisation le satisfaisant. Aussi faut-il, partant d'une structure propre à lui convenir, tenter de deviner ici la périodicité qu'elle révèle en creux.

Le temps s'égrène en jours, mois et années et la forme des entrées procède d'un schéma classique[144] : entrées laconiques et répétitives, temps court. Les jours comme unité discursive sont artificiellements créés par une division au sein de notices – comprises comme le texte issu d'une même séance d'écriture – embrassant une période relativement large. Car il ne s'agit pas là d'écriture au jour le jour mais d'écriture d'un quotidien recomposé, sans toutefois revêtir la portée rétrospective d'un écrit à caractère autobiographique[145]. En effet, le scripteur dit avoir acheté le livre dans lequel il écrit au deuxième folio, il écrit manifestement plusieurs jours après les faits qu'il relate. Plus précisément, au vu de l'unité dans sa graphie au cours d'un même mois de compte, il semble qu'il écrive mensuellement. Plusieurs éléments sont de nature à le montrer. Dès décembre 1681, Noël Vallant commence à faire l'état de ses finances mois par mois, renforçant ce découpage. Il calcule ainsi le crédit dont il dispose à la fin de février 1681 :

59
receu dans ce mois de fevrier 8~~25~~ 20 ~~scavoir~~ sans compter
la somme de 7191·26 que jay laissee ches mr marion specifie
cy dessus les 825# viennent des 500# de lhotel de guise de
209 de mad de pequigny, de 66 de mad chauvin pour 59
visites et le reste dautres visites & carmelites & depence en 2
paires souliers ou autres choses 34# 9s cette somme ostee

vaste », Jean TRICARD, « Qu'est-ce qu'un livre de raison Limousin du XVe siècle ? », *art. cit.*, p. 179.

143 De la même manière que Madeleine de Franc lorsqu'elle commence son journal de dévotion à la fin de sa vie. Marjorie DENNEQUIN, *op. cit.*, p. 127.

144 Sylvie MOUYSSET, *Papiers de famille, op. cit.*, p 15.

145 « autobiographie comme un récit rétrospectif global dont l'émergence d'une personnalité est le sujet essentiel », Philippe LEJEUNE cité par Nicolas LYON-CAEN, « Une famille sans raison ? La difficile écriture de la mémoire familiale des Homassel (vers 1660-vers 1760) » dans Jean-Pierre BARDET, Michel CASSAN et François-Joseph RUGGIU (eds.), *op. cit.*, p. 209-220, p. 210.

de celle de 859# 10s cy dessus reste a celle de 825· 11 laquelle
jointe a celle de 1191 faict celle de 2016· 2 dont il a
pleu a dieu daugmenter mon fonds dans ce mois icy – [146]

Le scripteur évoque en outre son mode d'écriture indirectement, et c'est encore le mois qui apparaît comme unité à cette occasion. Ainsi écrit-il en décembre 1682, « *je nay rien escrit dans ce mois* »[147]. C'est donc régulièrement, mais de loin en loin, qu'il écrit, récapitulant et sélectionnant[148] les entrées importantes à ses yeux. La question se pose alors d'une sélection « active » ou « passive » des informations : écrit-il de mémoire avec les lacunes qu'elle comporte nécessairement, ou recopie-t-il des feuilles volantes rédigées, elles, au jour le jour ? La réponse quant à des supports intermédiaires se laisse percevoir assez aisément, les documents étudiés n'étant pas les seuls papiers laissés par le médecin.

En effet, dans le champ des écrits ordinaires, les comptes et mémoires – entendus au sens de listes de biens – sont peut-être les plus propices à l'intertextualité. En ce qu'ils ont une portée mémorielle et probatoire, ils sont d'une certaine manière la mise au propre des comptes griffonnés probablement au jour le jour[149]. Ainsi les comptes sont-ils parfois revus et complétés à partir d'autres textes. Cette pratique de retour sur l'écrit initial se devine directement, ainsi que la présence d'écrits intermédiaires. Le *Livre de Noël Vallant* comporte en effet de nombreux ajouts et rectificatifs, c'est le cas par exemple pour un remède reçu le 13 novembre 1678, qui est noté « *payé* » un jour indéterminé :

Le mesme jour mr josson a encore preparè le mesme remede
pour mad dhermenuilers qui couste 22£ deu a luy ——————— *payè* ———— 22£[150]

[146] AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 16v.
[147] AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 24.
[148] L'absence de certaines dépenses sont manifestes, celles concernant les denrées périssables courantes sont par exemple absentes à peu de chose près.
[149] « Sur les pages blanches du livre, il s'agit de mettre au propre des notes laissées au brouillon en l'attente de leur intégration au livre », Sylvie MOUYSSET, *Papiers de famille, op. cit.*, p. 195.
[150] AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 5v.

Cette mention fut certainement ajoutée après réception du mémoire de l'apothicaire et acquittement de la dette. Nous n'avons pu trouver trace de ce billet ou de la quittance, mais un autre passage du *Livre* indique l'achat de châssis, le 13 octobre 1682, « *Pour des chassis de 21 pied de haut sur cinq pieds 4 pou de large avec 48 pitons 40£* »[151]. Or, un document annexe, de la main de Toussaint Colin présente la quittance du vitrier : « *quittance du vitrier pour les chassis que monsieur a fait faire a Luxembourg dans sa chambre qui regarde le jardin Janvier 1683* »[152]. Sans prouver la concordance puisqu'il n'y a apparemment pas eu de correction portée au *Livre*, peut-être parce que le paiement fut fait avant de recevoir la quittance, ces deux pièces confrontées vont dans le sens d'un système comptable et commercial bien structuré et tourné vers l'écrit probatoire. Noël Vallant commandait une marchandise, payait à réception de cette marchandise ou à réception du « *memoire* », recevait une quittance qui justifiait l'accomplissement de la transaction par le retour à l'écrit. Ce fonctionnement complexe apparaît également à l'occasion de mouvements de fonds tels que celui du 17 août 1682 :

> Le 17 donne a mr de buty un billet sur mr Rivet
> Pour recevoir les 450 que mr Ri a receus sur la
> *Ostè 1£ 10 pr la quitt*
> Procuration de mr du Troulias cy ——— 448· 10[153]

Cette complexité est rendue possible par le foisonnement de l'écrit, les comptes sont aussi une compilation des écrits des autres. Ainsi Noël Vallant a du mal à retrouver une date parce que son homme d'affaire Jacques Rivet ne l'a pas noté dans le mémoire qu'il lui a très certainement fait parvenir :

> *na* *marque*
> en juin mr Rivet ~~na~~ point le jour il a receu pour
> moy de mr herault pour la premiere demy annee de la
> rente que jay sur la maison de ville de paris ——— 487 – [154]

[151] AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 23v.
[152] AC BSA, GG 73 bis (non folioté).
[153] AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 22v.
[154] *Ibidem*, f. 18r.

Les supports intermédiaires ne sont pas seulement, ni même principalement peut-être de la main de Noël Vallant, rien ne permet en l'état de tenter une manière de quantification de l'intertextualité à base d'écrits du scripteur par rapport à celle à base d'écrits externes. Mais cet apport de l'autre dans l'écrit du for privé du scripteur n'en changerait sûrement pas la portée individuelle, en ce sens où la sélection des objets de l'écriture s'opère tout de même, malgré le fait qu'elle agisse sur une forme de présélection ; et que la manière de les consigner n'en dépend pas nécessairement. Il ne concernerait, en outre, que les transactions et interactions consignées nécessitant un ou des intermédiaires.
Ainsi, ce livre de raison présente presque uniquement des comptes, la part de narration y est réduite au plus simple appareil. Mais, loin de la rendre inintéressante, cette quasi-exclusivité de la « sécheresse comptable »[155] font des passages d'écriture des moments exceptionnels de poussée de l'intime ou de l'ego. Mais ce n'est pas non plus notre propos de ne s'attacher qu'à ces passages clairsemés, qui sont évidemment plus exaltants à première lecture, mais ne doivent pas oblitérer l'intérêt particulier et la signification du compte lui-même. Car sa structure peut apprendre beaucoup sur l'attitude du scripteur devant son support, devant la mémoire impérissable de sa vie donc.

### Le crépuscule d'une vie

De la même manière que l'expérience du scripteur en matière d'organisation des comptes laissait percevoir sa perception du temps, une modification majeure dans leur tenue, intervenant dans les dernières années de sa vie semble pouvoir être considérée comme signifiante. En effet, on l'a dit, au mois de décembre 1680, le scripteur commence à dresser un récapitulatif sommaire de ses dépenses et recettes mensuelles :

> Dans ce mois de decembre jay receu pour visites en comptant les 300
> Cy dessus 415· 17· scavoir de m. amelin 14· des carmelites 20· mlle de
> Montales 18 mad de freoville 33· et dautres 30£ – somme toute
> 413·17·
> dans le mesme mois jay debourcè 85£ 12 6·

[155] Expression empruntée à René FAVIER, *op. cit.*, p. 25.

Scavoir pour un comptoir bois de charme 34£ 18· 6·
Le reste pour la depense & . ——————————— 85 12-6 –
Reste 330. 5 6[156]

Si cette pratique était habituelle pour le scripteur, il aurait certainement commencé ces bilans dès les premiers mois du *Livre*, cette forme semble une nouveauté dans sa manière de compter. D'autant que la forme est inégale. Il écrit « *reste* […] *dont mon fonds est augmenté dans ce mois* »[157], ou encore « *reste de bon* […] »[158]. Après quelques mois sans faire de bilan, une addition claire, bien séparée du reste du texte fait son apparition :

receu 1274£ 10·
Despence 84· 10
Reste 1180·[159]

On voit que les comptes vont vers plus en plus de clarté, de synthèse. La forme des bilans connaît une dernière évolution lorsqu'en novembre 1681 le médecin commence à calculer un bilan annuel de ses affaires :

pendant lannee 1681 jay receu ou des arrerages qui
me sont deus par contracts ou des pensions ou des
visites 8381· 8s […] – jay despencè 1383· 1· –
reste de bon cette annee 6998·7[160].

Le dernier bilan concerne l'année 1682 puisque le *Livre* s'achève en janvier 1683 :

†
Dans tout le courant de ceste annee 1682 jay
Receu huict mille sept cens quarante livres –
Quatre sols 8740· 4s – jay debourcè deux
Mille sept cens quatorze livres dix sols un den·
- reste de bon 6025· 3· 11d ———[161]

156 AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 15v.
157 *Ibidem*, avril 1681, f. 17v.
158 *Ibid.*, f. 16v.
159 *Ibid.*, f. 18v.
160 *Ibid.*, f. 19v.
161 *Ibid.*, f. 24v.

Hasard ou non, le scripteur se met sous protection divine par la croix en en-tête. Dans les bilans mensuels il écrivait « *dont il a pleu a Dieu daugmenter mon fonds* »[162]. Cette mise en ordre est peut-être liée à la conscience qu'avait le scripteur d'être en fin de vie. En effet, il souffrit en 1683 d'une grave maladie et rédigea son testament à cette occasion[163]. Comme médecin, il devait reconnaître les signes avant-coureurs, un billet des *Portefeuilles*, malheureusement non daté, montre un des déboires de santé du scripteur, « […] *je ny ay pas estè depuis a cause dune grande fluxion sur loeil droict qui ma obligè a garder la chambre* […] »[164].
En effet, le *Livre* montre une tendance à la réduction – en dépit d'une forte variabilité – de la taille des notices qui dénote peut-être une forme de lassitude[165].

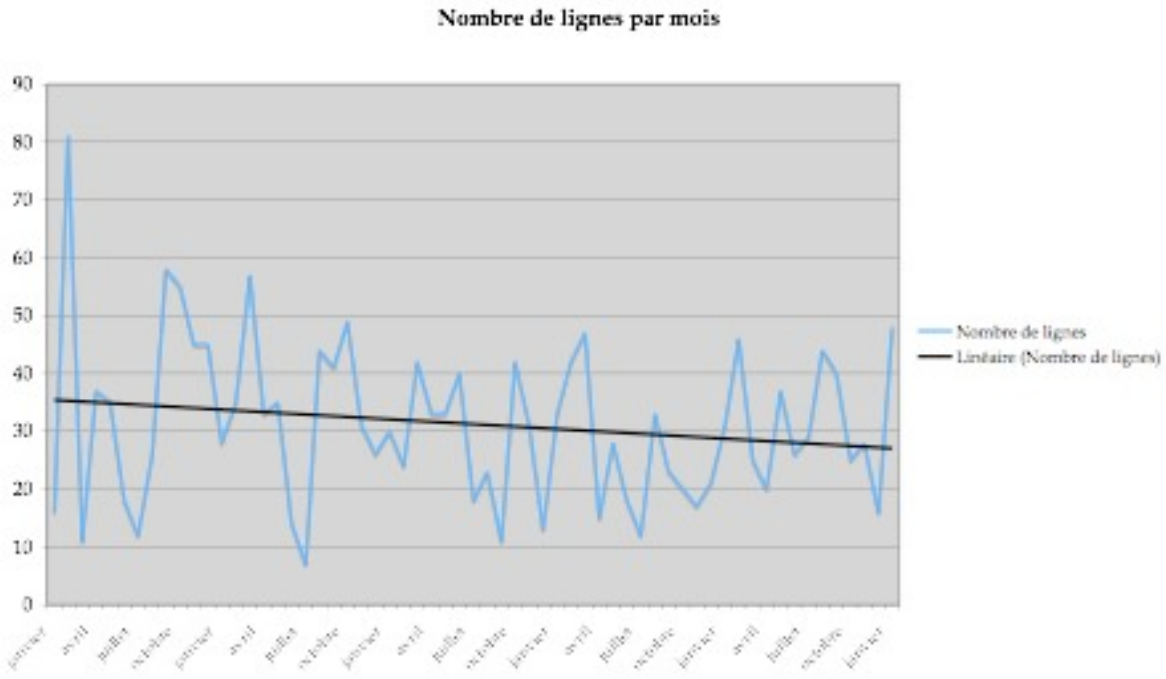


**Figure 4 - Evolution du nombre de lignes mensuelles dans le Livre de Noël Vallant**

[162] *Ibid.*, f. 16v.
[163] Voir chronologie sommaire en annexe.
[164] BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17055, f. 516r.
[165] D'environ 35 lignes par mois en 1678, elles ne font plus qu'environ 26 lignes en 1683, voir figure 4.

Au début des années 1680, Noël Vallant, arrive au terme de sa vie. Il n'est pas étonnant à ce titre de trouver dans son *Livre* ce que nous avons interprété comme le signe fort d'une volonté de se retourner sur sa vie, d'en faire proprement le compte. C'est dans ces années là qu'il rédige son *extraict de deux livres que javois et que jay brulè* qui est plus proche du mémoire en ce sens où le scripteur y utilise volontiers le passé et des formules telles que « *dans ces temps* »[166], « *dans ce temps la* »[167] « *autrefois* »[168]. La portée rétrospective de cet écrit privé est réelle et le place en position singulière vis-à-vis des autres pièces du corpus. Mais l'entrée en écriture de ce document procède peut-être du même schéma que la manière de faire les comptes dans le *Livre* : une mise en ordre dans ses affaires, dans ses souvenirs, dans sa vie.

Ces quelques additions et soustractions, ces tranches de vie reportées sur un carnet de papier avant d'en brûler le support d'origine marquent d'une certaine manière la fin de la vie vécue. Noël Vallant, par ce regard rétrospectif porté sur sa propre vie, signale son entrée dans le crépuscule de l'âge, et le dernier versant de son existence. Dans l'*Extraict*, il se fait revivre à lui-même ses souvenirs, couchés sur le papier comme autant de « madeleines de Proust » qui suscitent peut-être la réminiscence des grandes heures de son existence. N'est-ce pas une manière d'échapper au vertige de la fin ?[169] Comme l'écrivit La Rochefoucault, coutumier du salon de la marquise de Sablé, Noël Vallant montre dans le for privé, qu'en fin de vie, « [le] soleil ni la mort ne se peuvent regarder fixement »[170].

---

166 AC BSA, GG 73 bis, *Extraict*, f. 14r.

167 *Ibidem*, f. 15r.

168 « *la mere abbesse de port royal autrefois apelee la sr dorothee* », *Ibid.*, f. 14v.

169 C'était aussi le cas de Madeleine de Franc, « Le journal lui permet ainsi par la relecture, de méditer ses remarques. C'est encore un soutiens indéfectible, humain dans les angoisses vécues à l'approche de la mort », Marjorie DENNEQUIN, *op. cit.*, p. 163 et 168.

170 LA ROCHEFOUCAULD, *Reflexions, sentences et maximes morales*, G. Duplessis (ed.), Paris, P. Jannet, 1853, p. 18, [en ligne], exemplaire de la New York Public Research Library, disponible sur : http://books.google.fr/, consulté le 27/02/2010.

C'est essentiellement, on l'a vu, de comptes dont il s'agit. La plupart des entrées sont effectivement renseignées en valeur d'argent, qu'il soit prêté ou dépensé, reçu en paiement ou emprunté. Le scripteur défini ainsi l'un de ses supports dans l'objet même où il rédige : « *mr Rivet ma envoyé un grand livre de compte / couvert dune peau verte et celuy cy couvert de parch.* »[171].

### Le Carnet de Noël Vallant, des miscellanées mal ordonnées

En matière d'organisation, les documents diffèrent sensiblement. Le *Carnet de Noël Vallant* est essentiellement thématique, il rassemble des rubriques diverses dont le scripteur fournit, pour certaines, un intitulé, tel que « *masson* [sic] », « *serrurier* » ou « *vitrié* [sic]». L'organisation du *Carnet* se montre peu stricte, le souci thématique se heurtant sans cesse au déroulement du temps[172]. Il apparaît jouer un rôle de support temporaire – au moins en partie – un carnet « de poche », comme en l'a vu, qui devait accompagner l'auteur tel un *vade mecum* disponible à tout moment. On y trouve en effet des entrées, en sus des comptes à proprement parler, sur les prix du moment, les bons coins où acheter ou des astuces diverses à se rappeler. Ainsi Noël Vallant écrit-il le 28 novembre 1662 :

> le fil dargent couste cent sols
> lonce rue briboucher ches un
> flamand[173]

ou encore

> pour connoistre
> le vray chamois il faut –
> ramarquer que la peau en allant
> vers le ventre va en espaisissant
> et que vers le dos elle est plus delice
> au contraire de la peau de bouc
> qui est plus espaise [sic] vers le dos

[171] AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 2.
[172] Voir en annexe la structure du *Carnet de Noël Vallant*.
[173] AC BSA, GG 75, *Carnet de Noël Vallant*, f. 3v.

> il faut deux peaux de chamois
> pour faire un calçon, on vend
> chaque peau 6£ quelques fois 7£
> dautrefois 5£ les années font cela
> dans la rue st martin a la baniere
> de france[174]

Ce qui marque sa différence d'avec le *Livre*, c'est aussi la quantité de notices liées à sa fonction auprès de Madeleine de Souvré. On y trouve en particulier les achats qu'il fait au nom de sa maîtresse pour son petit-fils, le « petit du boisdauphin »[175], et les travaux effectués dans sa demeure. Si l'on devait établir une manière d'échelle de la présence du moi dans les écrits du for privé, ce carnet se situerait à n'en point douter sous le *Livre de Noël Vallant*. Cependant, il s'agirait dans ce cas d'un « moi direct » – que l'on pourrait définir par l'utilisation du « je », dans une notice concernant le « je » – . Car s'il achète pour l'autre, il n'en est pas moins lui, achetant, et la présence de ce « moi indirect » n'est peut-être pas moins intéressante ni moins signifiante. Il n'est alors au service de la marquise de Sablé que depuis quelques années, et c'est une façon pour lui de se montrer la confiance qu'on lui confère et la fonction de choix qu'on lui a attribuée. Si cette valorisation de sa position est ici indirecte, elle apparaît plus clairement dès les premières lignes de son *extraict de deux livres que javois et que jay brulè*, où il note :

> je suis entre ches mad la marquise vers les festes de noel 1658
> en mars 1659 jay commence a escrire ches madame
> la marquise pour le payement de ses domestiques[176]

Cette courte phrase est marquée par une ellipse temporelle qui oblitère environ trois mois de son existence. Le rapprochement ainsi fait montre d'un palier saisissant dans son *cursus honorum* auprès de la marquise. Or, l'honneur comprit comme statut n'est pas simplement abordé par la fortune, mais aussi

[174] *Ibidem*, f. 12.
[175] AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 2r, 3r, 7r, 11v et 13r, voir index des noms de personnes en annexe.
[176] AC BSA, GG 73 bis, *Extraict*, f. 17v.

par la charge. Car « la véritable hiérarchie sociale de l'Ancienne France ne traduit ni une société de classes, ni une société d'ordres. Elle découle de quatre grands critères qui sont, en ordre dégressif : la dignité, le pouvoir, la fortune et la considération »[177]. Ainsi, dans le tarif de la première capitation établie par la déclaration du 18 janvier 1695, on trouve dans la première classe, à la suite des princes du sang, des roturiers dont l'office était propre, pensait-on, à leur permettre de s'acquitter des 2 000 livres requises pour financer la Guerre de la ligue d'Augsbourg. Ainsi, même si la finalité de ce classement était bien une évaluation de la richesse, elle était en partie fondée sur la donnée subjective de la fonction. Aussi la mise en valeur par Noël Vallant de la sienne n'est pas quantité négligeable dans sa « comptabilité de l'honneur ».

### Le Livre de Noël Vallant, ordre et expérience

Le *Livre de Noël Vallant* est en revanche principalement chronologique à l'exception de deux entrées annexe – au moins par la place qu'elles occupent graphiquement – placées en fin de volume, qu'il intitule[178] « *contracts* » et « *servantes* ». Cependant le scripteur, s'il a acquit une expérience qui lui permet une forme répétitive et régulière n'est pas à l'abri, à l'occasion, d'une erreur d'estimation. Ainsi trouve-t-on en plein juillet 1681, les mots « *aoust 1681* »[179] biffés, centrés et sans lien apparent avec le texte qui l'encadre. Le médecin avait certainement voulut s'avancer et noter par avance le titre de son nouveau mois, avant de se raviser. Mais le *Livre* est somme toute régulier et bien organisé, ce qui fait pencher d'autant la balance en faveur d'une longue expérience de l'écriture ordinaire, de l'écriture généralement.

---

[177] François BLUCHE et Jean-François SORNON, *La véritable hiérarchie sociale de l'ancienne France : le tarif de la première capitation (1695)*, Genève, Droz, 1983.
[178] Pour au moins l'une d'entre elles car les premières lignes de la section traitant du va et vient des domestiques semblent être apocryphe. Voir fig. 109 en annexe.
[179] AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 18r.

# CHAPITRE 2 – UNE MAISON, UN LIVRE, UN FILS ? POURQUOI PRENDRE LA PLUME.

Noël Vallant avait une expérience de l'écrit non seulement acquise de longue date, mais de toute évidence foisonnante. En effet, comme la plupart des livres de raison au sein des écrits du for privé, les comptes de Noël Vallant ne sont pas les seuls papiers du scripteur. Les livres de raisons n'apparaissent pas dans les foyers *ex nihilo*, mais s'inscrivent dans une culture de l'écrit prégnante dans certains milieux et qui se développe à partir du XVIe siècle[180]. Sylvie Mouysset relève que l'écrasante majorité des scripteurs sont par ailleurs des hommes « rompus au travail d'écriture(s) »[181], gens de justice, marchands, praticiens ou clercs. De même, Anne Béroujon a montré qu'à Lyon au XVIIe siècle, « les papiers font partie de l'environnement quotidien des individus »[182]. Ainsi cadre général et singularité du scripteur semblent s'emboîter, l'un nourrissant l'autre.

## « LA RAGE D'ECRIRE », LES ECRITS DU FOR PRIVE ET LA CULTURE DE L'ECRIT

### UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE A L'ECRITURE DE SOI

[180] François-Joseph RUGGIU, « Les écrits du for privé : formes ; signes ; sens » dans Jean-Pierre BARDET, Michel CASSAN et François-Joseph RUGGIU (ed.), *op cit.*, p. 11.

[181] Il est difficile de mettre un livre isolé en perspective avec le contexte général car le programme de recherche initié par le GdR « for privé » est encore en cours, cependant Sylvie Mouysset a montré cette dominance d'après l'étude d'un corpus de 200 textes. Sylvie MOUYSSET, *Papiers de famille, op. cit.*, p. 63.

[182] A partir d'un corpus de 605 inventaires après décès, elle a montré qu'au long du XVIIe siècle, seul 4 à 6 % des foyers étaient « sans-papiers ». Anne BEROUJON, *L'écrit dans la ville Espaces, échanges et identités à Lyon au XVIIe siècle*, Thèse de doctorat présentée à l'Université Lumières-Lyon 2, version dactylographiée, 622 pages, p. 165-168. Je remercie Madame Béroujon pour m'avoir communiqué le texte de sa thèse lorsqu'elle n'avait pas encore paru.

En effet, le médecin possédait, au moins, un autre livre de compte acquis en même temps que son *Livre*[183] et plusieurs autres, simultanément ou au fil de sa vie. Il dit en effet en avoir brûlé deux le 18 avril 1679 en incipit de son « *extraict* » et son inventaire après décès montre une longue liste de cahiers parmis lesquels des registres dont nous n'avons pas pu retrouver trace :

> […] Item un livre contenant plusieurs feuilletz de papier reliez et couverts de parchemain dont la moindre partie sont escritz commançant sur le premier feuillet escrit par le mot serviette de laquelle premiere page est razee
> Item un petit livre contenant plusieurs feuillets en papier, dont la plus grande partie sont en blanc et la moindre partie escrite aussy reliez et couvertz de parchemin, sur laquelle couverture sont escrits ces motz, memoire que jay a madame, juin mil six cent soixante deux, le premier desditz feuilletz escrioptz commançant par ces mots, memoire des quittances et de l'autre costé dudit livre il y a aussy de l'escriture datée des années mil six cen soixte cinq & mil six cent soixante six inventorié sur ledit premier juillet et sur ladite couverture 20 […][184]

Mais les comptes ne sont qu'une partie de sa production. Sa pratique de médecin le conduisit à tenir d'autres registres et feuilles volantes. On a trouvé trace de plusieurs cahiers regroupés aujourd'hui parmi les *Portefeuilles du docteur Vallant* conservés au département des manuscrits. Ainsi, par exemple, on trouve dans un des volumes des feuillets qui se suivent[185], paginés par le scripteur et qui portent des marques de reliure, les pliures des feuilles étant percées de plusieurs trous. Ils devaient constituer un carnet d'environ 16 cm par 12 et recèlent des informations proprement médicales dont le scripteur a tenté une organisation chronologique distribuée par patient. Ces feuillets forment une manière de « carnet de santé » de la marquise de Sablé et de madame de la Houssaye, entre autres personnages.

### Le tropisme occitan

Le goût pour l'écrit de Noël Vallant est peut-être à lier à un cadre très général. Le sud de la France était un pays de droit écrit, on y trouve une bonne

---

[183] « le mesme jour mr Rivet ma envoyé un grand livre de compte couvert dune peau verte et celuy cy couvert de parch· », AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 2r..
[184] AC BSA, GG 73, 11 juillet 1685, inventaire après décès de Noël Vallant, f. 144.
[185] BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17047, f. 8 – 17.

part des producteurs de livres de raison[186]. C'est aussi le résultat auquel est arrivé Nicole Lemaître dans un premier bilan de « pesée » des écrits du for privé en 2006[187]. Sur les 353 manuscrits recensés dans les bibliothèques publiques, 259 sont issus du Sud-Est[188]. En dépit du faible taux d'alphabétisation, cette plus forte concentration est s'explique par une des destinations de l'écrit privé, car « en pays de droit écrit, le livre de famille sert longtemps de preuve en justice »[189].

La valeur probatoire de l'écrit est une caractéristique fondamentale de l'écriture privée car elle a, à n'en point douter, des conséquences sur le contenu. Ainsi, cherchant à qualifier la représentation du temps de Noël Vallant, la perspective de faire un inventaire exhaustif des unités employées dans ses écrits, qui renseignerait sur cette perception plus largement qu'au sein de l'écrit, nous est apparue caduque en ce que les mentions de temps lui servaient sûrement, principalement, de repères demandés par la norme. Le temps semble distordu par ce souci normatif, et surtout en lien avec la confiance subjective du scripteur envers ses partenaires d'échange. Ainsi les notices concernant Monsieur Rivet, son homme d'affaire privilégié sont généralement renseignées en mois voire en jour[190]. Mais lorsque Noël Vallant a affaire à un intermédiaire, fut-il le fils de Rivet, il détaille bien plus précisément son dépôt. Ainsi en 1680 :

> le mesme jour 23me jan 1680 jay portè moymesme de
> cet argent ches mr Rivet trente deux louis dor que jay donè
> a mons. Son fils cestoit un mardy sur les onze h. Du matin ———— 352[191]

[186] Sylvie MOUYSSET, « Livre de raison et construction des réseaux sociaux : l'exemple du Sud-Ouest de la France à l'époque moderne » dans BEAUREPAIRE Pierre-Yves et TAURISSON Dominique (Ed.), *Les ego-documents à l'heure de l'électronique. Nouvelles approches des espaces et réseaux relationnels*, Montpellier, publications de l'Université Paul-Valéry-Montpellier-III, 2003, p. 262.

[187] Nicole LEMAITRE, « Les livres de raison en France (fin XIIIe – XIXe siècles) », *art. cit.*, p. 4-7.

[188] *Ibidem,* p. 5.

[189] *Ibid.*, p. 5.

[190] Pour une vue exhaustive, voir l'index des noms de personnes en annexe.

[191] AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 12r.

C'est là une donnée qu'il ne faut jamais perdre de vue, le livre de raison est avant tout un livre de compte utilitaire. Un mode d'écriture lié au cadre général sûrement, à l'héritage familial peut-être.

### L'écriture, bien patrimonial ?

Les papiers sont donc nombreux dans les grandes villes du royaume au XVII[e] siècle – on assiste pour la ville de Lyon à une tendance séculaire à la massification[192] – et sont d'ailleurs souvent rassemblés dans une pièce de plus en plus spécialisée[193]. Ces documents qui possèdent pour beaucoup une valeur probatoire[194], pouvant êtres produits lors de procès, sont appelés génériquement « archives » et apparaissent, surtout pour la noblesse, comme le « trésors des familles ».[195] C'est l'esprit des quittances rassemblées à la fin du livre, rédigées et signées par Toussaint Colin, au service de Noël Vallant depuis le 17 novembre 1678[196]. L'environnement familial n'est pas à négliger dans la formation d'un appétit pour l'écriture.

Noël Vallant était fils de marchand, c'est le milieu qui produisait le plus de livres de comptes, à Lyon, à la même période[197]. De la même manière, sur les 200 livres étudiés par Sylvie Mouysset, 25 % furent produits par des marchands, plaçant ce corps social en tête des scripteurs[198]. Plus largement, c'est aussi peut-être par le truchement de ce milieu que s'en est d'abord diffusé la pratique. Les manuels relatifs à la bonne tenue des comptes vinrent d'abord

---

192 Anne BEROUJON, *op. cit.*, p. 169

193 « La tendance majoritaire au regroupement peut encore être précisée : les papiers et les livres, en tout ou en partie, sont la plupart du temps rangés ensembles ». Sur l'ensemble du XVII[e] siècle, 58 % des inventaires après décès indiquent une pièce unique de conservation. *Ibidem*, p. 387.

194 *Ibid.*, p. 192-203.

195 Clarisse COULOMB, « la publicité des archives de la noblesse sous l'ancien régime : l'exemple du Dauphiné, XVII[e]-XVIII[e] siècle », p. 89-101, *in* René FAVIER (textes réunis par), *Archives familiales et noblesse provinciale*, *Hommage à Yves Soulingeas*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2006, p. 89.

196 AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 5v.

197 Anne BEROUJON, *op. cit.*, p. 414.

198 Sylvie MOUYSSET, *Papiers de famille, op. cit.*, p. 107.

d'Italie, au XIVe siècle[199]. Le premier du genre en langue française fut édité en 1567. Écrit par Pierre Savonne, il s'intitulait *Instruction et manière de tenir livre de raison ou de compte par parties doubles* et préconisait déjà la tenue, en parallèle, de trois registres différents. L'habitude de tenir sa vie en ordre, tacite, est normalisée pour le monde marchand en 1673 par l'ordonnance de Colbert sur le « commerce des marchands et négociants tant en gros qu'en détail », et en particulier le titre III sur l'usage des livres de commerce. Pour Sylvie Mouysset, livres de raison et traités de comptabilité, destinés aux marchands, ne doivent pas être dissociés *a priori*. Non seulement la diffusion de l'imprimé et de ces manuels suscitait peut-être la pratique de l'écrit ordinaire, mais elle permet d'envisager la recherche d'éventuelles concordences entre conseils des « théoriciens » de la tenue des comptes, et manières effectives de tenir les livres de raison[200].

C'est donc peut-être dans son éducation première que le scripteur trouve la source de son goût d'écrire, qui doit cependant être relativisé. Car pour montrer l'influence nécessaire du milieu marchand, seule une étude de l'ascendance des scripteurs, autres que marchands, et à large échelle, pourrait tendre à attester du lien entre héritage culturel et tenues de comptes, qui ont aussi des motifs très personnels et variés. En effet, la personnalité du médecin joua certainement un rôle dans son assiduité à la pratique de l'écriture. Noël Vallant semble avoir cherché lui-même à la diffuser auprès de ses proches. C'est tout au moins le cas en ce qui concerne son neveu Simon. « L'importance du patrimoine et notamment la possession d'un domaine, le degré d'instruction, la volonté de transmettre, le désir de ne rien oublier, peut-être de se raconter, semblent expliquer leur écriture pour le clergé, la noblesse, la robe »[201]. C'est peut-être aussi le cas de bourgeoisie de talent.

---

[199] Notamment le livre de Luca Pacioli (né en 1450 en Toscane), voué à « servir dans tout ce qui a trait aux comptes, aux écritures et à la tenue des livres ». Sylvie MOUYSSET, *Papiers de famille, op. cit.*, p. 32.

[200] Sylvie MOUYSSET, *Papiers de famille*, *op. cit.*, p. 31-39.

[201] *Ibidem*, p. 415.

### L'écriture en legs

La volonté de transmettre est prégnante chez Noël Vallant. Comme il faudra le voir plus en détail dans la seconde partie, après la mort de son frère Simon, Noël Vallant prend en charge ses neveux et nièces. Il paye en particulier une somme importante, en sus du financement de l'apprentissage de son neveu chez un maître épicier : « *pour un maistre escrivain pour luy aprendre a escrire pendant 7 mois et deux quil luy a desja montrè 18·* »[202]. C'est donc en plus d'un investissement voué à lui offrir les moyens d'exercer un métier rémunérateur que le scripteur cherche à lui faire s'approprier la maîtrise de l'écriture. Cette importance de la culture comme investissement était très sensible dans une lettre qu'adressa Pierre Haguenot – maître de Noël Vallant lorsqu'il se formait à la médecine – à son protégé alors qu'il végétait encore peut après son arrivée à Paris :

> Donnez-vous du courage quoi qu'il arrive, si monsieur votre père ne vous laisse pas beaucoup de bien, par les soins qu'il a pris de votre éducation il vous a procuré un talent qui vous en fera acquérir beaucoup […][203]

Faire appel à un maître écrivain dénote la volonté de perpétuer la connaissance d'un code qui outrepasse peut-être l'écriture ordinaire et sommaire demandée pour la tenue des livres marchands. L'« éducation négociante » en dépit d'une forme de science des comptesn restait en effet largement pratique et acquise à force d'observations[204].

Ainsi la maîtrise de l'écriture, comme patrimoine culturel que le médecin possède et cherche à transmettre à sa descendance indirecte, est ressortie et à la culture de l'écrit qui gagne les centres urbains au XVII^e^ siècle, et à sa singularité.

---

[202] AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 9v.

[203] Lettre de Pierre Haguenot adressée de Montpellier à Noël Vallant le 29 octobre 1658, citée par Louis LORION, *op. cit.*, première partie, p. 294.

[204] « La formation s'acquiert sur le tas, beaucoup plus que par voie livresque même si la lecture des manuels et dictionnaires de commerce s'est considérablement élargie. C'est *de visu* qu'on apprend […] Le savoir négiciant est un savoir d'observation, d'expertise, de compétences acquises dans le contact large […]. Daniel ROCHE, *La France des Lumières*, Paris, Fayard, 1993, p. 146-147.

La « tendance séculaire à la massification » est pour lui le terreau d'une « rage d'écrire » qui outrepasse sa condition.

## LES INTERETS D'UN HONNETE HOMME

Noël Vallant possédait bien d'autres supports au quotidien, pour ses « recettes » de docteur, ses consultations, des notes sur des remèdes proposés par nombre d'apothicaires et de charlatans. Ainsi tient-il dès le début de ses études en médecine des cahiers divers tels que plusieurs « *lb de crato* », *liber de crato*, ses « livre de médecin », recueillant des annotations diverses, qui figurent aujourd'hui décousus et collés feuillet à feuillet, dans un des registres de ses *Portefeuilles*[205].

Mais son activité scripturaire n'est pas réductible aux comptes ou aux consultations et ordonnances. À ce titre les *Portefeuilles du docteur Vallant* sont une source cruciale par leur ampleur et la diversité des documents rassemblés. Dans les deux volumes  entièrement dépouillés et les deux tiers d'un troisième[206], la correspondance, nombreuse, et les écritures liées à la pratique de la médecine côtoient des papiers très divers. Les *Portefeuilles* sont d'ailleurs décrits dans l'inventaire général des manuscrits français comme « Portefeuilles du docteur Vallant, médecin et secrétaire de madame de Sablé, puis de mademoiselle de Guise, mélange d'histoire, de littérature et de médecine ». La médecine y est reléguée au troisième rang. La définition en est un peu abusive car c'est, en tout cas en ce qui concerne ce qui a pu être vu, les correspondances qui dominent et souvent sur des sujets médicaux. Mais cette compilation forme des véritables miscellanées, on y trouve par exemple un quatrain sibyllin intitulé « *centurie premiere dernier quatrain. Predictions* » ; une méthode « *pour*

[205] Un feuillet porte la mention « *second cayer / suiste du 1mer lb de crato* » avec comme en-tête « *de succino* », (de la réponse ?) BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17047, f. 46r. Au bas d'un feuillet suivant est écrit « *finis lb v. crat.* », *Ibidem*, f. 52r. Ces deux éléments ainsi qu'une pagination antérieure à la foliotation à l'encre rouge de l'archiviste ayant constitué le registre, peut-être de la main de Noël Vallant, indiquent un nombre important – au moins « *v* », cinq – de cahiers. L'en-tête suggère à son tour une organisation thématique.

[206] BnF, respectivement ms. fr. 17047, 17055 et 17056, soit environ 1500 folios.

*teindre le bois en Ebene* »[207], qui n'est vraisemblablement pas de la main du médecin, mais que sa place au sein de la sélection du scripteur permet d'y voir un de ses sujets d'intérêt.

C'est aussi, comme le relève l'inventaire, les belles-lettres qui sont représentées. Noël Vallant a ainsi certainement recopié une épitaphe de Molière, personnages qui ne devait pas lui inspirer beaucoup de sympathie depuis ses attaques au monde médical à partir de 1665[208] :

> cy gist dessous ce monument
> le corps de l'illustre moliere
> qui de malade imaginaire
> le devint véritablement
> et comme la fin de la vie
> se rapporte au commencement ;
> ce pauvre acteur en ce moment
> pour achever la comedie
> voulut faire son testament
> et finit par la tragedie[209]

C'est aussi la maîtrise des langues qui en font un personnage hors norme. Les médecins étaient avant tout des littéraires, ayant reçu une formation classique[210], il n'est donc pas étonnant de trouver des extraits, limités à quelques phrases, en latin. Cette langue est au surplus un latin de la trivialité, lié à la médecine, qui s'insère dans un texte largement écrit en langue française. Ainsi trouves-t-on une recette « *pro testium inflammatione* »[211] ou un extrait dont le passage d'une langue à l'autre est saisissant :

> Le roy henry 2 come je pensè qui ne
> Pouvoit avoir denfans a cause que
> *Vagina uteri distorta eras in regina*
> Il luy conseilla de connoistre sa femme

---

[207] BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17055, f. 102.

[208] « à deux reprise cette année-là la corporation des médecins allait servir de cible à Molière », en effet, le 15 février était donnée la première représentation de *Dom Juan* ; et le 14 ou le 15 septembre à Versailles, devant le roi, la première représentation de l'*Amour médecin*. Françoise LEHOUX, *Le cadre de vie des médecins parisiens aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles*, Paris, Editions A. & J. Picard, 1976, p. 3.

[209] BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17056, f. 195r.

[210] Pierre CHAUNU, avant-propos de Françoise LEHOUX, *Le cadre de vie des médecins parisiens aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles*, Paris, Editions A. & J. Picard, 1976, p. X.

[211] BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17055, f. 100r.

*Menstruis fluentib* et cela reussit le
Roy luy fit donner dix mille livres a tous
Les enfans quil eut[212]

Ce qui place le scripteur dans une frange plus réduite des hommes et femmes de son temps est l'intérêt porté à une langue vernaculaire non française, l'Espagnol. C'est avant tout dans sa bibliothèque que cette langue est à trouver. Des nombreux ouvrages qu'il acquière au lendemain de la mort de Madeleine de Souvré, certains sont dans cette langue. Ainsi l'« *universal Explication de los mysterios de nostra sta fé 2 vol.* »[213] ou l' « *Epistolario Spiritual para personas de differentes estados par jean de (st) maria* »[214]. Cependant, rien ne permet encore de dire que ces achats ne sont pas uniquement voués à posséder les livres comme objet d'ostentation. Là encore, c'est dans les *Portefeuilles* qu'il faut chercher un recoupement.

Car c'est sans doute un intérêt pour la situation politique du royaume qui porte Noël Vallant à s'instruire en cette langue[215]. L'Espagnol est ainsi présent dans les *Portefeuilles*, au moins une fois, à l'occasion d'une note sur la politique du roi envers les grands, et fait l'objet d'une anecdote caustique, « […] *un grand despagne sur ce mot de grand dit un bon mot il dit il est grand a la maniere dune fosse, que va cresciendo quantas mas tierras le quietant, qui devient plus grand plus on luy oste de terre a cause des villes et provinces quil a perdu* »[216].

Cette ouverture au monde, cette culture non proprement utilitaire en fait un personnage à l'interface entre bourgeoisie de talent et noblesse de salons. Il ne possède pas seulement la culture essentielle à sa pratique, et donc à sa vie purement matérielle, mais étend son regard au superflu, à la nourriture

---

[212] Cette note est de la main de Noël Vallant et regroupe des anecdotes diverses issues d'une conversation avec un confrère médecin, « *mr fontaine ma dit en sept 1680 quil* […] », BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17047, f. 9r – 10v.

[213] AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 2r.

[214] *Ibidem*, f. 2r.

[215] Il s'agit bien d'apprendre la langue pour elle-même, pas seulement d'avoir des livres non traduis en français ou latin car Noël Vallant achète en 1675 « *epictete et focilide en espagnol* ». Il pouvait trouver ces auteurs en latin ou en français et précise bien « *en espagnol* », ce qui marque dans son *Extraict* l'originalité de sa lecture. AC BSA, GG 73 bis, *Extraict*, f. 18r.

[216] BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17056, f. 22.

spirituelle. C'est ici un vecteur de différentiation sociale essentiel, ainsi qu'est la mode au vêtement[217].

Une anecdote qui met aussi en valeur que la politique, comme les autres évènements extérieurs à la vie quotidienne ou intime du scripteur sont des quasi absents des écrits de son for privé qui composent notre corpus. Les aléas du temps n'apparaissent en effet que dans l'*Extraict*, et à une seule occasion, « *le samedy 7me juillet 1668 on na point portè le pain de mad la marquise a cause dun bruit de peste qui a couru* »[218]. Le champ des thèmes relatés dans les livres de raison n'est pas toujours aussi réduit, car souvant, « le père de famille inscrit les menus et hauts faits de l'existence des siens, de la naissance de ses enfants aux prix du blé, de la guerre qui gronde au passage d'une comète »[219]. Noël Vallant apparaît à ce titre entièrement tourné vers lui. Il écrivait beaucoup et, ce fesant, il se racontait beaucoup.

Paul-Émile Le Maguet, biographe du médecin en son temps, qualifia ce goût pour l'écrit de « rage d'écrire »[220] et lui prêta même « la monomanie de prendre des notes, consignant avec soin "les pensées qui passent comme des éclairs et que l'on ne retrouve plus si on n'a soin de les escrire" »[221].

En effet, les documents conservés aux Archives communales de Bourg-Saint-Andéol, qui ne sont que les papiers liés à la succession de Noël Vallant, constituent déjà un fonds étendu pour un seul individu[222]. Mais là où cette « rage d'écrire » prend corps, c'est au sein des *Portefeuilles*. Louis Lorion parlait d'une « prodigieuse collection d'écrits de toutes sortes, réunie par notre

---

[217] Daniel ROCHE, *La culture des apparences. Une histoire du vêtement XVIIe – XVIIIe siècle*, Paris, Fayard, 1989, p. 44.

[218] AC BSA, GG 73 bis, *Extraict*, f. 14r.

[219] Sylvie MOUYSSET, *Papiers de famille, op. cit.*, p. 15.

[220] « Car il a la rage d'écrire tout ce qui lui arrive […]. Paul-Emile LE MAGUET, *op. cit.*, p. 458.

[221] *Ibidem*, p. 443.

[222] Françoise LEHOUX, qui fit une étude sur plus de soixante-dix médecins parisiens dû, dans une grande majorité des cas, se contenter d'un inventaire après décès, parfois augmenté d'actes notariés. Françoise LEHOUX, *Le cadre de vie des médecins parisiens aux XVIe et XVIIe siècles*, Paris, Editions A. & J. Picard, 1976, 611 p.

compatriote depuis le début de ses études médicales jusqu'à sa mort […] »[223]. Ce sont en effet quinze registres d'environ 500 feuillets chacun, pour ce qui demeure de ses papiers de famille. On y trouve des papiers antérieurs à son arrivée à Paris, mais pour autant que nous ayons dépouillé, nul papier était antérieur au début de ses études. Pour faire un calcul trivial, en forme d'une estimation grossière, Noël Vallant aurait rédigé, fait rédiger ou amassé 7, 500 feuillets entre 1650 et 1685, soit près de 430 pages par an. Ainsi, prenant une fourchette basse, on peut estimer sans trop de risque que dans une société au taux d'alphabétisation très réduit, le médecin ne passait pas un jour sans être au contact de l'écriture. Son contact avec l'écrit, compris comme « un contenu et une forme, un message indissociable de son inscription matérielle, qui le connote symboliquement et produit des effets de sens »[224] restera non quantifiable, quoique nécessairement plus prégnant encore. Une chose semble certaine cependant, Noël Vallant baignait dans les signes, et en produisait la plupart. Des écrits divers mais autant de « lieux où se dire »[225].
Il convient donc à présent de s'interroger sur le(s) motif(s) d'une telle pratique, particulièrement astreignante[226].

## LA RUPTURE DE LA CONTINUITE DE LA VIE OU LA GENESE DE L'ECRIT DU FOR PRIVE

« […] l'historien sait [que] le plus souvent que la création d'un texte familial ou même individuel n'est jamais fortuite »[227]. Il convient ici de prendre à notre compte cette affirmation et chercher à comprendre les motifs de l'entreprise. À ce titre, et pour changer la focale de l'observation l'étude très précise du moment de la prise de plume est souvent révélatrice.

---

223 Louis LORION, *op. cit.*, première partie, p. 274.
224 Anne BEROUJON, *op. cit.*, p. 13.
225 *Ibidem*, p. 386.
226 « L'art de bien écrire consiste à savoir choisir sa plume mais aussi à discipliner son corps et se résoudre à ce geste douloureux qui donne tout son sens à l'expression "être rompu aux écritures" ». Sylvie MOUYSSET, *Papiers de famille*, *op. cit.*, p. 134-135
227 Nicole LEMAITRE, « Editer les livres de raison aujourd'hui », *art. cit.*, p. 324.

Les historiens relèvent généralement « une correspondance entre l'entrée en écriture et un événement – rupture […] »[228]. En ce qui concerne le *Livre de Noël Vallant*, la première entrée est datée du 17 janvier 1678. Madeleine de Souvré, marquise de Sablé passa de vie à trépas le 16 janvier 1678. Sans trop prendre de risque, on ne peut qu'incliner à y voir un lien de causalité. Le médecin vivarois « entre en écriture », commence un nouveau compte – et brûles les anciens par la suite[229] – , au lendemain de la mort de sa protectrice. Quel sens donner à ce fait original ?

Car l'événement qui marque une rupture est très souvent « la mort du père ou de l'époux »[230] selon que le livre est un texte d'homme – genre surreprésenté, généralement à hauteur de 80 à 90 %[231] – ou d'une femme. Les aînés en particulier héritaient de la place de chef de famille et par là même, de la responsabilité de pérenniser la lignée et de conserver la mémoire familiale. Noël Vallant apparaît comme singulier face à ces tendances. En 1678, il était en effet déjà bien établi professionnellement[232], son père était décédé depuis vingt ans déjà et il ne se maria jamais. Sur le sens de ses écrits, il ne dit rien ; pour autant, deux interprétations sont à risquer.

## ÉCRIRE POUR RETROUVER UNE STABILITE

Lorsque Madeleine de Souvré meurt, Noël Vallant a passé dix-neuf ans à son service, l'ayant suivie dans ses déménagements fréquents[233]. Il possède des

---

[228] Anne BEROUJON, *op. cit.*, p. 409.

[229] Noël Vallant déclare avoir brûlé deux de ses livres le 18 avril 1679 soit quinze mois après la première entrée du *Livre*, peut-être le temps de rassembler ses extraits. AC BSA, GG 73 bis, *Extraict*, f. 14r.

[230] *Ibidem*, p. 409.

[231] Anne BEROUJON montre que pour la ville de Lyon au XVII^e^ siècle, 79,4 % des livres sont possédés par des hommes, *op. cit*. p. 539.

[232] Il était depuis février 1675 médecin ordinaire de la maison de Guise, situation considérée comme point culminant de sa carrière par certains de ses biographes des XIX^e^ et XX^e^ siècles. Le Dr Lorion parlait à ce titre de « la troisième étape et le couronnement de sa carrière médicale ». Louis LORION, *op. cit.*, suite IV, p. 120.

[233] À l'hôtel de Souvré rue des Petits-Champs chez le frère de Madame de Sablé jusqu'à la mort du Commandeur en 1670, puis Port-Royal dans un corps de logis indépendant

appartements chez elle, partage certains de ses repas, il fréquente aussi son salon et rencontre par son entregent des personnages marquants tels que La Rochefoucault, Blaise Pascal ou Madame de Lafayette. Il s'est intégré dans le réseau de sociabilité de sa maîtresse[234] et pu peut-être par ce biais se créer l'illusion d'une maison[235] qu'il ne possédait pas.

C'est dans le *Carnet de Noël Vallant* que l'on trouve des éléments sur cette période de sa vie. L'étude de ce texte révèle, comme nous l'avons évoqué plus haut, qu'il ne procède pas seulement – loin s'en faut – de la vie du scripteur. Le médecin évoque souvent son rôle auprès de la famille de Sablé, qui outrepasse largement celui de soignant. Ainsi fait-il les commissions de sa maîtresse ou de sa belle-fille, Madame de Bois-Dauphin[236] :

> pour mr de bois dauph.
> le 9me mars 1663
> ches brulé rue au fer de
> bourracan violet largeur
> de demy aulne et un 16e
> a 50S laune, deux aulnes
> et demies pour un justacor [*sic*]
> six livres 5S ——————————— 6£ 5S[237]

Est-ce là une occupation clairement jointe à celles de médecin ou se prend-il d'amitié avec la veuve Bois-Dauphin et surtout son fils pour qui il achète régulièrement des vêtements et des étoffes ? Il est difficile de conclure à partir de cette seule source. Mais dans ce carnet essentiellement fonctionnel, comportant des notices concises par nature, deux détails inutiles aux comptes à

---

mais inclut dans l'enceinte de la retraite janséniste. Louis LORION, *op. cit*, Suite IV, p. 124-125.

234 Il conviendra de revenir avec d'avantage de précision sur ce point dans la seconde partie.

235 Entendue au sens large retenu par Antoine FURETIERE en sixième, « […] le mesnage, les personnes qui composent une famille, qui habitent une *maison* […]. Cela restera cela dit un substitut car l'auteur note plus loin « on dit aussi qu'un homme tient *maison*, quand il tient mesnage, quand il a des valets, lors qu'il n'est ni en pention, ni en auberge. ». Antoine FURETIERE, *op. cit.*, « Maison ».

236 Veuve d'Urbain de Laval, Marquis de Bois-Dauphin, troisième fils de Madame de Sablé, elle était retirée à l'Abbaye-aux-Bois depuis la mort de son époux en 1669.

237 AC BSA, GG 75, *Carnet de Noël Vallant*, f. 4v.

proprement parler concernant le petit-fils de madame de Sablé pourraient êtres interprétés comme des marques d'attachement :

> pour le petit mr du
> bois dauphin age de 15 ans
> pour un habit manteau et
> justacor 4 aulnes drap dolande
> de 5 quar de large a 17#
> laune.[238]

Madame de Bois-Dauphin était à cette date retirée à l'Abbaye-aux-Bois après la mort de son époux Urbain de Laval, troisième enfant de Madeleine de Souvré. Le jeune médecin quant à lui, à 30 ans, n'avait pas d'enfant ni de femme. Il faut prendre garde à ne pas surinterpréter là où il n'y a qu'un passage anecdotique, mais l'adjectif employé et la précision de l'âge du garçon – qui tranchent avec la « sécheresse comptable »[239] – semble signifier un rapport particulier.
L'entrée en écriture de Noël Vallant en 1678 n'est donc pas seulement motivée par l'intérêt fonctionnel d'un livre de compte. La perte d'un repère essentiel de sa vie, la femme qui l'a introduite à une clientèle de haut rang et toujours soutenu dans son ascension sociale nécessitait peut-être de trouver un autre point de stabilité en l'écrit, trace qui survit au temps, lorsque son support est choisi pour traverser les ans.

## ÉCRIRE POUR S'AFFRANCHIR

Outre le passage de témoin au sein de la « dyade père-fils »[240] ; l'entrée dans la vie professionnelle, la prise d'indépendance par le mariage ou le veuvage présidait à la décision d'écrire pour certains scripteurs[241].

---

238 Octobre 1662, *Ibidem*, f. 2.
239 René FAVIER, *op. cit.*, p. 25.
240 Terme emprunté à Sylvie Mouysset, c'est là le cœur du premier cercle constitué, autour du scripteur, de la famille, comme il faudra le voir dans la seconde partie. Sylvie MOUYSSET, *Papiers de famille*, *op. cit.*, p. 178 et 201.
241 Sylvie MOUYSSET, *Papiers de famille*, *op. cit.*, p. 113-120.

L'entame ou la continuation d'un livre après la mort du conjoint est essentiellement un fait féminin. Les veuves, dans la plupart des cas où elles possèdent un livre[242], poursuivent la tenue de celui du défunt, prennent en charge le patrimoine et deviennent ainsi passeuses de mémoire entre l'époux décédé et le fils encore trop jeune. La démarche est aussi plus prosaïquement motivée par la nécessité de reprendre les affaires ou la gestion du domaine et de se justifier de cette gestion auprès des enfants par anticipation[243]. Lié à l'écriture des femmes, un autre phénomène intéresse tout particulièrement notre propos. La tenue de livres de raison par les veuves ne semble pas uniquement guidée par les objets précédemment cités mais aussi par un désir d'affranchissement de la tutelle qui pesait sur elles et de l'affirmation de leur individualité. En ce sens, des indices – certes ténus – contribuent à laisser penser que le but de la prise d'écriture de Noël Vallant se rapproche aussi de ces motifs.

Au lendemain de la mort de sa patronne, il ne s'épanche pas du tout sur cette perte. À l'inverse, lorsqu'une autre de ses protectrices, Madame de Montmartre, décède, il écrit un passage qui sanctionne une émotion apparente, fait d'autant plus marquant qu'il est rare dans ce type de source :

> je nay rien escrit dans ce mois a cause du trouble
> que la mort de mad de montmartre arivee le
> le 4· ma causè.[244]

Est-ce à dire qu'il n'est pas touché par le trépas de Madame de Sablé ? Rien n'est moins sûr d'autant que l'écriture des sentiments passe souvent par des chemins de traverses[245]. La déclaration portant sur Madame de Montmartre peut ne pas révéler autre chose qu'une poussée exceptionnelle d'intime dans l'austérité de son compte, à un moment et un état d'esprit donné. Mais force est de constater qu'au moment où il trace ses premières lignes sur la page vierge d'un nouveau livre, il est tout entier tourné vers lui.

---

[242] Les veuves sont à Lyon au XVII^e siècle « les plus possessionnées des femmes » (60,7 % des papiers de famille) et possèdent, pour 64 % d'entre elles au moins un document relatif au conjoint. Anne BEROUJON, *op. cit.*, p. 188-190.

[243] Anne BEROUJON, *op. cit.*, p. 411.

[244] Décembre 1682. AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 24.

[245] Voir à ce titre le chapitre 4 au sujet de l'amitié et du sentiment amoureux.

C'est à ce titre qu'il se rapproche de la situation des veuves étudiées par Anne Béroujon. À la charnière entre la sécurité d'une protection de poids et l'affirmation du singulier, « la disparition de la puissance tutélaire permet une émancipation dont l'écriture, donnant l'illusion de la maîtrise des aléas de l'existence, peut donner la clé »[246].

## À LA QUETE DE L'IDENTITE, « DES ACCES DE PUERILE VANITE » ?

### LES MANIFESTATIONS DIRECTES D'*EGO*

L'entrée en écriture « part toujours d'une souffrance identitaire dite ou non dite et engage des stratégies de valorisation de soi et/ou de réforme […] »[247]. En effet, si l'objet, un livre de compte, est fonctionnel avant tout « l'expression du "moi" n'est réductible ni à la forme du livre ni au genre du récit »[248]. Le *Livre de Noël Vallant* illustre bien l'hybridité du genre des écrits du for privé, on y trouve parmi les comptes des passages qui apparaissent comme des manifestations directes de l'*ego*. C'est sur sa réussite professionnelle que portent les notes mais cette distinction ne fait sûrement pas sens pour le médecin et ses contemporains car la fonction, la charge, c'est aussi l'honneur[249], et parfois la dignité. Ainsi, pensant être pris sous peu au service de la grande duchesse de Toscane, le scripteur note-t-il le 25 septembre 1679 :

> Le 25 madame la grande duchesse de toscane ma dit quelle me prenoit pour son medecin […][250]

246 Anne BEROUJON, *op. cit.* p. 412.
247 Nicole LEMAITRE, « Editer les livres de raison aujourd'hui », *art. cit.*, p. 324.
248 Anne BEROUJON, *op. cit.*, p. 429.
249 La notion est particulièrement composite. François BLUCHE et Jean-François SORNON, *La véritable hiérarchie sociale de l'ancienne France : le tarif de la première capitation (1695)*, Genève, Droz, 1983 ; Antoine FURETIERE, *op. cit.*, « Honneur ».
250 AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 10.

Ce passage montre, ramassé, toute l'exaltation que devait ressentir Noël Vallant en cet instant. Il pensait devenir premier médecin à demeure de la grande duchesse, ce qui, outre l'intérêt pécuniaire, devait susciter en lui un grand contentement, et se plaît à le noter avec application car il n'utilise pas la forme abrégée « *mad* » dont il use et abuse d'ordinaire[251].

Les quatre lignes qui suivent cet extrait renforcent cette image d'un homme réjoui et excité que nous lui prêtons, fébrile à noter une réussite par avance. Le rapprochement qu'il y fait est saisissant :

> […] et a madame de montmartre
> quelle mestimoit que mon esprit luy plaisoit fort et quelle avoit
> une entière confiance en moy. mr peletier qui estoit son medecin
> depuis 16 ou 17 ans est mort le 22me sept 1679[252]

Ainsi Noël Vallant, par l'écrit, capitalise sur une parole donnée – peut-être à la légère – et sur la chance probable de bénéficier de la mort de son confrère. A cette occasion le livre de raison perd toute portée mémorielle et devient le support de l'emballement devant une perspective de carrière financièrement intéressante et statutairement très valorisante.

Finalement, les difficultés financières de la grande duchesse l'empêchent certainement de prendre le médecin vivarois à son service[253], il écrit cependant à cette occasion une note haute en couleur :

> Le sixe mr dela martiniere ma dit que mad la grande
> Duchesse de Toscane lavoit chargè de me dire quelle estoit
> Fort contente et fort satisfaite de moy mais quelle ne croioit [sic]
> Pas quelle eut besoin a lavenir davoir un medecin qui fut
> A elle· quelle avoit une entiere confiance en moy et que
> Si elle tomboit malade quelle nen verroit point dautre
> Jay respondu quelle me fesoit beaucoup dhonneur et jelay
> Supplie de lassurer de mes tres humbles respects.
>
> Le 15 il ma confirmè la mesme chose en me donnant cinquente

---

[251] Sur le *Carnet* et les dix premier feuillets du *Livre*, cinquante « *mad* » pour neuf « *madame* ».

[252] AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 10.

[253] Il s'agit de Marguerite-Louise d'Orléans, sœur aînée, du même lit, de Madame de Guise. Lorsqu'elle rentre en France en 1675 et se retire au couvent de Montmartre sur ordre du roi, son époux Cosme III de Médicis lui refuse son soutien monétaire. Louis LORION, *op. cit.*, suite V, p. 179-180.

Livres pour les 2 mois derniers de janvier et de fevrier et ma faict
Mettre dans la quittance que jay eu lhonneur dela servir il
Ma dit que tout le monde ches elle generalement en avoit de la
Peine et quil ny en avoit aucun qui ne luy en eut dit quelque chose
Quelle ne scavoit que respondre et quelle en paraissoit plus embarassee
Que moy quaureste il croioit [sic] que cela se remetroit cy ——————
50 –[254]

Ne touche-t-on pas là au secret de son cœur ?[255] Cette déclaration passe par le truchement d'une ligne de compte, qui n'est en fait que le prétexte qui autorise à se valoriser, en faisant d'un échec – comme Noël Vallant devait le percevoir, au moins en partie – un récit flatteur dans son ensemble. Le médecin prend les huit premières lignes pour expliquer que son échec n'en est pas un, ce qui n'est peut-être pas faux au demeurant, mais qui dénote une volonté de l'inscrire, comme pour se le faire croire à lui-même – ou un éventuel lecteur, ce qui irait dans le même sens – en une manière de méthode Coué. Les dernières lignes dressent un tableau magnifique, chacun « *ches elle* » regrette la situation et n'espère qu'après une résolution des difficultés financières de la grande duchesse de Toscane ; pour finir Noël Vallant en reste sur une note d'espoir. Un discours dont on ne pourra sûrement jamais vérifier la réalité, mais dont la présence seule suffit à affirmer notre propos. Le docteur Lorion, qui fit un portrait de son confrère dans les années 1930 lui reprochait ce qu'il appelait des « accès de puérile vanité »[256]. Au-delà du jugement de valeur inutile qui préjugeait du comportement attendu d'un personnage idéalisé, il s'agit « des traces de son existence, construisant son identité individuelle[257] » pour lui-même d'abord, pour les autres certainement[258]. Anne Béroujon, dans sa thèse sur l'écrit à Lyon au XVII^e^ siècle, demandait « dans quelle mesure comptes et

[254] 6 mars 1681, AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 17.
[255] Expression empruntée à Jean-Pierre BARDET et François-Joseph RUGGIU (eds.), *op. cit.*
[256] Louis LORION, *op. cit.*, Suite VI, p. 224.
[257] Anne BEROUJON, *op. cit.*, p. 409.
[258] L'étude, des « processus au terme desquels [le livre est entré] dans [la collection] » [François-Joseph RUGGIU, *op. cit.* p. 8.] de Bourg-Saint-Andéol révèle un objectif supposé du *Livre de Noël Vallant*, qui sera discuté en conclusion, être lu et reconnu par ses concitoyens vivarois.

part d'intimité se mêlent-ils ? »[259]. Dans le *Livre de Noël Vallant*, les deux s'imbriquent de manière indivisible, le compte étant support et peut-être prétexte à l'émergence des états d'âme et par là, vecteur d'identité. Ces passages précieux n'en restent pourtant pas moins rares et ressortis à un état d'esprit ponctuel, témoignant de la tension entre « retrait et exhibition » dans l'écriture du for privé[260]. Cet emboîtement, visible immédiatement pour les extraits cités, mais peu présent, est en revanche dominant pour les menus faits du quotidien, la culture matérielle fera ainsi l'objet de la troisième partie. Mais avant, il convient de revenir, à la lumière de ces passages éclairants, sur le parcours du médecin et d'aborder son existence sociale telle qu'elle est définie par lui-même dans ses écrits ordinaires.

[259] Anne BEROUJON, *Les écrits dans la ville, op. cit.*, p. 413. Lorsque ce n'est pas spécifié, les références au travail d'Anne Béroujon sont tirées de la version publiée de sa thèse.
[260] Anne BEROUJON, *op. cit.*, p. 386.

# DEUXIEME PARTIE

Du Moustier, *La marquise de Sablé*, Musée du Louvre, Paris

# DES MOTS ET DES HOMMES

## L'EXISTENCE SOCIALE DANS LES ECRITS DE NOËL VALLANT

*«Tu dois devenir l'homme que tu es. Fais ce que toi seul peux faire. Deviens sans cesse celui que tu es, sois le maître et le sculpteur de toi-même.»*

Friedrich Nietzsche

L'écriture était, semble-t-il, un moyen pour Noël Vallant d'ancrer sa vie dans une forme de stabilité. Ainsi, il commence son *Livre de comptes* au lendemain de la mort de madame de Sablé, et l'*Ectraict*, rédigé à la même période difficile de la perte de sa « patronne », d'un repère identitaire. Ainsi, inscrire de manière pérenne la mémoire des hommes et des femmes qui composaient son environnement relationnel permettait de « parer à la fragilité des hommes et groupes [qui le composaient] »[261]. L'étude de l'entourage relationnel d'un individu porte à s'interroger sur ce que Jacques Revel appelle les « conduites, c'est-à-dire des actions, des choix, des négociations, mais aussi des contraintes de l'espace social à des conditions de possibilité définies hors de lui », un environnement qui définis un « espace de négociation, de transaction où se noue le « commerce de société »[262].

À cet effet, plusieurs concepts peuvent être utilisés. La sociabilité relève d'une forme visible et institutionnelle, ou quasiment, des liens interpersonnels, elle est « généralement officielle, coulée dans des structures reconnues, approuvées ou tolérées par les pouvoirs et la même coquille régie par des statuts inchangés, peut accueillir des contenus mouvants »[263]. Le réseau est en revanche, pour Michel Cassan, une forme de sociabilité informelle qui regroupe quelques individus qui « partagent, à l'occasion sur un mode parfois conflictuel, un engouement pour des positions philosophiques, religieuses, économiques proches »[264].

---

[261] Sylvie MOUYSSET, « Livres de raison et construction des réseaux sociaux : l'exemple du Sud-Ouest de la France à l'époque moderne » dans Pierre-Yves BEAUREPAIRE et Dominique TAURISSON, *op. cit.*, p. 261.

[262] Pierre-Yves BEAUREPAIRE, introduction de Pierre-Yves BEAUREPAIRE et Dominique TAURISSON (eds.), *Les ego-documents à l'heure de l'électronique. Nouvelles approches des espaces et réseaux relationnels*, Montpellier, publications de l'Université Paul-Valéry-Montpellier-III, 2003, p. 16.

[263] Miche CASSAN, « L'espace relationnel d'officiers "moyens" dans la Marche au XVII^e^ siècle » dans Pierre-Yves BEAUREPAIRE et Dominique TAURISSON, *op. cit.*, p. 23.

[264] *Ibidem*, p. 23.

Ces interactions, qui tissent des aires de l'existence sociale, que l'on peut schématiser en cercles[265], relèvent généralement de liens prédéfinis par des paramètres ayant trait à la parenté, à la structure commune des ménages – le second cercle, constitué de la « maison » au sens d'Antoine Furetière : l'épouse, les enfants et les domestiques –, ou au monde professionnel – les confrères[266]. Le concept d'entourage, que met en avant Sylvie Mouysset, part en revanche de l'importance relative des individus aux yeux du scripteur, que faute de mieux, l'on peut approcher en évaluant la quantité des échanges, et leur densité[267]. Car le tissu relationnel n'est pas un espace clos, aux limites figées, il faut pour l'aborder privilégier « les dynamiques, les échanges, les flux et les transferts »[268].
En outre, il ne s'agit pas de chercher à circonscrire un réseau dans lequel s'intègrerait Noël Vallant, puisque par définition, il n'a pas d'acte fondateur, il préexiste au moment où l'historien l'aborde et continue à se développer, après la mort du scripteur[269].

Aussi, le traitement des données recelés par le *corpus* passe-t-il par une base de données qui prend comme unité de quantification l'occurrence d'un nom de personne. La part des occurrences d'un nom rapportée au total des échanges relevés présente une manière de « présence textuelle » des individus et des groupes, membres du maillage social. Définis aussi par leur condition sociale, leur lieu de rattachement et la nature de l'échange qui les met en jeu, les individus forment des entrées qui permettent de confronter plusieurs données

---

265 Sylvie MOUYSSET, *Papiers de famille, op. cit.*, Annexe V : essai de typologie de réseau du scripteur, p. 290.
266 Sylvie MOUYSSET, « Livre de raison et construction des réseaux sociaux : l'exemple du Sud-Ouest de la France à l'époque moderne », dans Pierre-Yves BEAUREPAIRE et Dominique TAURISSON, *op. cit.* p. 266.
267 « l'historien soucieux de percer les secrets de la taxinomie du réseau pourra toujours se fier à la densité des nominations, à la qualité du discours, à la régularité des relations entretenues. », *Ibidem*, p. 261.
268 Michel CASSAN, « L'espace relationnel d'officiers "moyens" dans la Marche au XVII^e siècle », *art. cit.*, p. 24.
269 *Ibidem*, p. 25.

signifiantes[270]. Cette démarche offre un outillage utile mais insuffisant, c'est donc toujours vers le texte qu'il s'agira de se tourner en second lieu, pour qualifier plus précisément les liens qui composent l'environnement social de Noël Vallant.

[270] Voir le détail de la démarche pour la constitution de la base de donnée en annexe.

# CHAPITRE 3. FORTUNE ET ENTOURAGE OU LES INFLEXIONS DE L'EXISTENCE

## CHRONIQUE D'UNE ASCENSION SOCIALE REUSSIE

### LES ORIGINES, LA FORMATION, L'ARRIVEE A PARIS (1632-1658)

#### Un héritage marchand de la bourgeoisie vivaroise

Nous sommes grandement redevable, dans cette partie, à l'œuvre de haute érudition de Louis Lorion, qui prit la peine de se plonger dans les registres paroissiaux et les actes notariés des archives municipales afin de reconstituer l'ascendance et la descendance de Noël Vallant. Il parcourut également les *Portefeuilles* pour tenter de reconstituer aussi précisément possible la vie du médecin, ainsi le maillage chronologique qu'il constitua fut d'une grande aide. Plusieurs autres productions viennent compléter cet aperçu biographique assez factuel[271] – mais dont il nous semblait ne pas pouvoir faire l'économie[272] – ainsi que notre corpus et en particulier l'*Extraict* puisqu'il relate d'une manière quasi-autobiographique, mais très lacunaire, la vie du médecin de 1658 à 1678, date à laquelle il brûla les livres de raison supports de sa reconstitution.

Noël Vallant fut baptisé le 2 août 1632 :

[271] Voir en particulier les notes 64 et 65 *supra*.
[272] Pour un cadre chronologique plus synthétique, on peut se reporter à la chronologie sommaire en annexe.

> Le 2 aoust 1632 a este baptizé en l'église paroissiale St Michel du Bourg Noe Valan[273] fisl a Jehan et Isabel Saladine son perin a este Noe Riffard sa meraine a este Marie Beraude [signé] Chappus curé de St Michel[274]

On trouve trace de la famille Vallant à Bourg-Saint-Andéol dès la seconde moitié du XVI[e] siècle, soit aussi loin que la conservation des registres paroissiaux permette d'aller dans l'ascendance de Noël Vallant. Mais elle devait être implantée depuis plus longtemps puisque des membres de la lignée exercent des charges administrative dès cette période. Ainsi, en 1574, un Antoine Vallant était-il l'un des deux consuls du bourg. Des fonctions ecclésiastiques aussi, la paroisse Saint-Polycarpe, une des trois ou quatre paroisses[275] étant tenue par l'abbé Vallant entre 1586 et 1601. Des membres de la famille exercent aussi, plus tard, des fonctions liées à l'Etat royal. Ainsi Barthélémy, probablement l'oncle de Noël Vallant, fut-il collecteur des tailles en 1621.

Le père du scripteur, Jean Vallant, est désigné dans son testament nuncupatif comme « *marchand de la ville du Bourg* »[276]. Pour Louis Lorion, « le négoce [des] petites villes vivaroises était, à cette époque, d'un genre assez composite ; il embrassait d'ordinaire la draperie, la bonneterie, la mercerie, la chaussure ; quelquefois même s'y ajoutaient diverses branches de l'épicerie et de l'alimentation »[277]. Une amplitude de l'activité qui dénote certainement la faible quantité de commerce dans la cité, et qui expliquerait l'aisance financière de la famille. En effet, par son testament, Jean Vallant fit légataires particuliers quatre

---

[273] Le patronyme est orthographié Valan, Vallan, Valens, Valant, Vallant selon les documents. Les membres de la famille l'écrivent généralement comme le dernier cas, Noël Vallant l'écrit toujours de cette manière, ainsi nous avons retenu cette forme.

[274] Acte de baptême de Noël Vallant, AC BSA, GG 7.

[275] Les paroisses Saint-Michel et Saint-Polycarpe furent indépendantes ou fusionnées, leur statut changeant à plusieures reprises au cours de la période moderne. Marie-Solange SERRE, avant-propos à l'édition des Registres paroissiaux copiés, reliés et indexés par la Société des Amateurs de Généalogie de l'Ardèche. 22 volumes regroupant tous les actes de baptêmes, mariages et sépultures couvrant la période de 1600 à 1792.

[276] Louis LORION, *op. cit.*, première partie, p. 280.

[277] *Ibidem*, p. 280.

de ses cinq enfant[278] à hauteur de 2 000 livres de confirmation de la dot faite à Madeleine, 3 000 livres à Claude – marchand établi à Lyon –, 2000 livres à Simon et 2000 à Noël. Le légataire universel fut classiquement l'aîné des garçons, Jérôme. Ainsi, ce sont 9 000 livres en legs particulier dont dispose le père du scripteur, un patrimoine élevé qui fut l'élément contingent à l'instruction du médecin. Une position sociale qui apparaît dans la mort par le truchement du testament de Jean Vallant, mais aussi dans son lieu d'inhumation. Il ne reposait pas dans le cimetière attenant à l'église Saint Michel, vendue et démantelée à la Révolution, mais *ad sanctos*, sous l'autel de Saint Vincent, ainsi que sa descendance restée au bourg après lui[279]. Alors qu'« à la ville mais surtout à la campagne, le cimetière recueille les pauvres »[280], à l'inverse, les plus aisés, les « familles de bonne condition »[281], se disputent les places au plus près des restes des saints, dans l'église conventuelle ou paroissiale.

### La formation : du Bourg à Montpellier

La première formation de Noël Vallant est inconnue. Certains de ses biographes du XIX^e^ siècle lui ont attribué, jugeant des documents dont ils disposaient, une formation classique très faible. Pour eux, son « latin n'avait rien de cicéronien » et « ses lettres sont sans agrément »[282]. À l'inverse, Sainte-Beuve, lui conférait « d'heureuses dispositions, l'esprit ouvert, une grande aptitude au travail »[283]. Quant au docteur Lorion, le plus récent de ses biographes, il semble discuter ses qualités non moins téléologiquement, avec au surplus un air de patriotisme ardéchois, en le décrivant comme « un jeune

---

[278] Dans l'ordre de naissance, Madeleine, Jérôme, Claude, Simon et Noël, à moins que d'autres ne soit pas mentionnés dans son testament, ce qui semble peu probable.
[279] Louis LORION, *op. cit.*, première partie, p. 283.
[280] Michel Vovelle, *Mourir autrefois. Attitudes collectives devant la mort aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, Gallimard|Julliard, 1974, coll. Archives, p. 108.
[281] Philippe Ariès, *L'homme devant la mort*, Paris, Seuil, 1977, coll. Univers Historique, p. 284.
[282] Paul-Emile LE MAGUET et Pierre CLEMENT, cités par Louis LORION, *op. cit.*, première partie, p. 284.
[283] *Ibidem*, p. 285.

homme studieux, réfléchi et appliqué, et ce seront en effet ces qualités qu'il conservera toute sa vie en y joignant, outre un certain savoir-faire, un robuste bon sens, fruit de l'expérience et du terroir vivarois »[284]. Rien ne permet d'incliner vers l'un ou l'autre jugement, ce qui, au demeurant, présente peu d'intérêt. Ce qui est tangible cependant, c'est l'originalité du médecin par rapport aux enfants de sa génération. Il est le seul qui semble poursuivre des études poussées. Ses frères sont marchands et se contentent donc sûrement de l'expérience acquise auprès du père de famille dans la pratique. L'investissement que représente la poursuite de la formation au lycée puis l'université sanctionne peut-être une aptitude décelée chez lui, et favorisée par Jean Vallant comme stratégie vouée à faire évoluer son fils, et par suite, sa lignée[285]. En effet, comme il s'agira de le voir plus en détail ensuite, le devenir de la génération suivante semble avoir été fortement influencé par la position sociale du médecin.

Ainsi, selon Louis Lorion, c'est vers 1650 que le jeune Noël Vallant arrive à Montpellier pour achever ses études classiques auprès des jésuites, dans un établissement jouissant d'une grande réputation dans toute la France méridionale[286]. Fondé au XV^e^ siècle, le collège était tenu par les jésuites depuis 1630 – et le passage de Richelieu à Montpellier[287]. Le collège, dont le coût excluait une bonne part de la jeunesse du royaume, devenait alors

---

[284] *Ibid.*, p. 285.

[285] « Une éducation est d'abord décision parentale qui traduit des motifs complexes où s'entremêlent les possibilités économiques, les fidélités idéologiques, l'image du devenir social souhaité pour l'enfant ». Un devenir social souvent confié à un seul fils dans les familles, faute d'avoir les moyens d'envoyer plusieurs des enfants au collège, ainsi, comme c'est vraisemblablement le cas de Noël Vallant, « l'investissement scolaire se concentre en son entier sur un seul des fils, porteur dès lors de tous les espoirs d'ascention sociale ». Roger CHARTIER, Marie-Madeleine COMPERE et Dominique JULIA, *op. cit.*, p. 175 et 194.

[286] Daniel ROCHE a bien mis en valeur l'importance des voyages dans l'éducation des jeunes hommes pour qui, « […] il faut aller chercher ailleurs ce que les ressources scolaires locales ne peuvent offrir. Dans la plupart des cas c'est pour revenir, dans d'autres, plus rares, c'est une rupture préliminaire pour une carrière ouverte », *Humeurs vagabondes. De la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, Paris, Fayard, 2003, p. 573.

[287] Marie-Madeleine COMPERE et Dominique JULIA, *Les Collèges français, 16^e^-18^e^ siècles. 1, Répertoire France du Midi*, Paris, INRP|CNRS, 1984, p. 460-465.

progressivement l'organe de formation préférentiel de la noblesse[288]. C'est là une éducation peu commune. L'« affinement des compétences » des fils de familles marchandes était en effet fortement marqué par « le rôle associé du milieu familial, du comptoir et du voyage éducatif plus ou moins prolongé ». Ce n'est qu'à la fin du XVII[e] siècle que « la frontière du mépris entre le collège et le commerce se réduit », et là encore, cet apprentissage reste très fermé. L'essentiel des fils de marchands se cantonnant aux apprentissages courts, ciblés pour leur utilité tangible, et parallèles aux enseignements des humanités, traditionnellement prodigués par les jésuites[289]. Noël Vallant ne se limita pas aux « leçons d'une connaissance […] au service de la dynamique du profit ». C'est ainsi le premier jalon qui lui permit de s'extraire de son milieu, un milieu pourtant où « les risques d'évasion [étaient] limités »[290].

Ses humanités finies, il intègre la faculté de médecine de la même ville, au rayonnement européen[291].

À Montpellier, pendant les huit ans de son séjour, de 1650 à 1658, Noël Vallant fut pensionnaire puis disciple et assistant du docteur Pierre Haguenot. Il allait correspondre avec lui régulièrement après son départ pour Paris, ainsi qu'avec Claude Hedoins, également apprenti médecin, ami dont les lettres sont très présentes dans les *Portefeuilles*[292]. Sa formation semble très ramassée, en effet Noël Vallant fut diplômé maître ès arts en 1653, grâce auxquel il accéda à l'inscription au *Registre des Matricules* de l'Université le 5 avril 1653. Dès le 23 juillet 1654 il devint bachelier en médecine. Le 8 janvier 1655 il obtenait sa licence, et le doctorat le 5 mai de la même année[293]. Or, le cycle complet

---

288 Roger CHARTIER, Marie-Madeleine COMPERE et Dominique JULIA, *op. cit.*, p. 179-181 et 190.

289 Daniel ROCHE, *La France des Lumières, op. cit.*, p. 148-149.

290 *Ibidem*, p. 148.

291 Même si c'est là le point de vue d'un ancien élève de la faculté. Astruc, médecin consultant du Roy puis régent de la faculté de Paris, *Memoire pour servir à l'histoire de la Faculté de Médecine*, Montpellier, 1767, édition posthume par Charles Lorry.

292 Voir dans le chapitre 6, l'amitié au prisme des comptes.

293 AC BSA, GG 74, Diplômes de Noël Vallant.

d'enseignement de la médecine était théoriquement de quatre ans[294]. Mais l'écart à la norme ne fut pas une exception du médecin vivarois. Ainsi Théophraste Renaudot avait passé ses examens en neuf mois, de 1605 à 1606, dans la même ville[295]. Le faible écart qui sépare inscription au premier grade et optention du doctorat est du à la spécificité, en cours de normalisation, de la Faculté sur laquelle ne reposait qu'une partie de la formation, « à la fin du siècle, Montpellier fonctionne déjà comme une faculté de fin d'étude, où l'on vient prendre ses grades »[296]. Cette formation tronquée peut s'expliquer par la concurrence de Facultés telles Avignon ou Orange, qui délivraient des doctorats de complaisance moyennant quelques écus, et sur lesquelles il s'agissait de tenter de s'aligner[297].

Une fois le doctorat acquis, tandis que Claude Hedoin rejoignait Lyon où son père était chirurgien, Noël Vallant demeura auprès d'Haguenot. On trouve dans ses *Portefeuilles* des notes de cette époque où il consignait avec plus ou moins de soin les cas cliniques et les ordonnances de son maître. C'est là que Louis Lorion situe la mise en place de son « système de collection qu'il perfectionnera avec [les papiers] de Mme de Sablé »[298]. Pendant environ deux ans, le médecin fut vraisemblablement bien rémunéré, si l'on en croit une lettre de Hedoin à Noël Vallant, datée du 9 juin, mais non millésimé – elle ne peut cependant qu'être de cette période.

> J'ai veu aujourd'hui Monsieur Valant l'aîné avec qui je m'entretins près d'un quart d'heure de toy, il me dit qu'il serait bien aise que tu demeurasse encore un an ches M. Haguenot puisque le profit est si grand s'il est vray ce que M. Bérard m'a dit des médecins de cette ville tu ne saurais mieux faire que d'y demeurer.[299]

---

[294] Dominique JULIA et Jacques REVEL (dir.), *Les Universités européennes du XVI^e au XVIII^e siècle. Histoire sociale des populations étudiantes*, Tome 2 : France, Paris, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, p. 265.

[295] BENNASIS, « Théophraste Renaudot » , *Revue des Alcaloïdes*, mai 1930.

[296] Dominique JULIA et Jacques REVEL, *op. cit.*, p. 266.

[297] Dominique JULIA et Jacques REVEL prennent l'esemple de « Barthélémy Cazes d'Auch ou Antoine Perret d'Annonay [qui ont] passé régulièrement leurs trois années à Montpellier et ne se sont transférés à Avignon que pour y prendre, dans la foulée, la maîtrise ès arts et les trois grades supérieurs en quatre mois », *Ibidem*, p. 268.

[298] Louis LORION, *op. cit.*, première partie, p. 288.

[299] BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17056, f. 200.

Mais dès le 27 août 1657, une lettre est adressée à « *Monsieur Vallant, docteur-médecin, logé chez Madame Dauphin, rue des poirées, devant la fleur de lys d'or* »[300]. Ainsi abandonnait-il une situation qui aux yeux de son ami Claude Hedoin et de son frère Jérôme apparaissait très favorable, cet élan vers la capitale suscite l'interrogation sur les raisons de ce départ, ce en quoi nous n'avons pas pu trouver de réponse tangible.

### Un de ces médecins qui « végétaient »

Car l'installation semble avoir été d'abord difficile. En témoigne une lettre adressée par Pierre Haguenot à Jean ou Jérôme Vallant en octobre 1658, qui semble leur proposer de l'établir à Montpellier s'il y revenait :

> Où il sera chez moi comme chez vous. Je puis sans flatterie porter cette louange, qu'il est un des plus accomplis jeunes hommes, soit pour les mœurs, soit pour la doctrine, que j'aye encore connu. Vous en serez, s'il plaît à Dieu, juges un jour et vous adviserez pour lors que je vous ay escrit la vérité[301]

Cette lettre est aussi peut-être vouée à rassurer un frère aîné qui ne semble pas être bien disposé à aider pécuniairement le médecin en souffrance. André Crussaire notait à ce titre que Jérôme Vallant n'enverrait d'argent à son frère qu'« à moins […] qu'il ne le déduisit sur sa légitime », tout en l'engageant à régler sa « conduite pour le mieux ». La situation semble avoir été en effet critique, suffisamment pour que le docteur Haguenot ajoute le 29 octobre 1658 :

> […] continuez à vivre en homme de bien comme vous avez toujours fait ; au commencement de printemps, venez à Montpellier, je vous offre une maison où rien ne vous menquera, et comme je me trouve dans un estat qui m'oblige à abandonner la foule des malades, je prendrai soin de vous establir le mieux qu'il me sera possible[302]

---

[300] Lettre du docteur Monnier, BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17052, f. 149, cité par Louis LORION, *op. cit.*, première partie, p. 289.
[301] BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17051, f. 263, cité par Louis LORION, *op cit.*, première partie, p. 293.
[302] Lettre de Pierre Haguenot adressée de Montpellier à Noël Vallant, datée du 29 octobre 1658, citée par Louis Lorion, *op. cit.*, première partie, p. 294.

Il l'encourage cependant, peu après, à persévérer, « *Il faut avoir bonne espérance. Il arrive dans un jour ce qu'on a souhaité longtemps… cela se voit tous les jours* »[303]
Ces lettres étaient adressées à Noël Vallant « *chez mad dauphin rue des poirées près le collège de Clermont* »[304]. Ainsi, Noël Vallant vit probablement d'abord dans une chambre garnie[305], à l'image de beaucoup de ses confrères. En effet, « les médecins sans fortune sont beaucoup plus nombreux qu'on pourrait le supposer et ceci aussi bien au XVII^e^ siècle qu'au XV^e^ siècle. Pour la plupart, ce sont des célibataires qui, toute leur vie, ont végété dans un misérable logis, au milieu de leurs livres, sans jamais connaître ce minimum de confort qui est indispensable pour conserver un certain équilibre de l'âme »[306]

## LE TEMPS DE MADAME LA MARQUISE (1658-1678)

### Les débuts d'un médecin provincial chez une marquise

« *je suis entre ches mad la marquise vers les festes de noel 1658* »[307]. Ainsi la prévision du maître de Noël Vallant se concrétisa. Madeleine de Souvré, née en Touraine en 1599, fille du gouverneur de Louis XIII puis maréchal de France devint à douze ans demoiselle d'honneur de Marie de Médicis. Elle épousa à quinze ans, le 9 janvier 1614, Philippe-Emmanuel de Laval de Bois-Dauphin, marquis de Sablé. Veuve à partir de 1640, elle eu quatre enfants, une religieuse,

---

303 BnF, *portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17054, f. 377.
304 En 1662 encore, Claude Hedoins adressa une lettre à cette adresse. On peut y voir un décalage dans sa connaissance de la nouvelle condition du médecin, cela pourrait aussi signifier que Noël Vallant ne possède pas un logement chez Madame de Sablé dès sa prise de fonction. Lettre du 22 mars 1662, BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17047, f. 214.
305 Comme il était courant, « Le séjour à l'hôtel ou en garni représentait […] souvent, pour une fraction importante des nouveaux venus, la première étape de leur apprentissage de la ville ». Sabine JURATIC, « Mobilités et populations hébergées en garni » dans Daniel ROCHE (dir.), *La ville promise. Mobilités et accueil à Paris (fin XVIIe – début XIXe siècle)*, Paris, Fayard, 2000, p. 175.
306 Françoise LEHOUX, *Le cadre de vie des médecins parisiens aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles*, Paris, Editions A. & J. Picard, 1976, p. 136.
307 AC BSA, *Extraict*, f. 14r.

un évêque[308], et deux garçons qui perpétuèrent le lignage, bien que tout deux décédés avant la mort de la marquise[309]. Après avoir fréquenté le salon de l'hôtel de Rambouillet, elle en tint un elle-même Place Royale[310]. C'est vers 1657, un an avant l'arrivée de Noël Vallant à son service qu'elle s'installa au faubourg Saint-Jacques, près de Port-Royal, dans un pavillon contigu au cœur de la chapelle[311]. Une retraite interrompue lors de son installation auprès de son frère, Jacques de Souvré, grand prieur de France à partir de 1667, à l'hôtel de Souvré, rue des Petits-Champs. A cette occasion, l'importance du réseau dans l'évolution de la carrière du médecin s'illustre très bien, car Noël Vallant écrit dans son *Extraict*, « *le 29 may 1667 mr de souvrè grand prieur de France ma faict dire quil me prenoit pour son medecin a la place de mr dacquin qui a estè choisy pour medecin dela reyne a la place de mr guenault* ». La recommandation de sa maîtresse joua certainement un rôle essentiel dans cette nouvelle prise de fonction. Mais ce qui est sensible dans cet extrait, c'est, encore, la charge valorisante qu'il comporte. Le scripteur écrit, de manière laconique, qu'il obtient une fonction de grande responsabilité auprès d'un des grands nobles du royaume. La phrase porte aussi peut-être une espérance pour l'avenir, en ce qu'il mentionne le devenir de celui qui l'a précédé, et qui se voit placé au cœur de la famille royale.

### Une forme de *cursus honorum* ?

Cette période à l'hôtel de la rue des Petits-Champs, qui dura probablement quatre ans, de 1667 à 1670[312], semble marquée par d'autres évolutions positives – aux yeux du scripteur – car il note en marge du même document « *en jan 1669 mad de thorè ma dit quelle me prenoit pour son medecin elle*

---

[308] Marie de Laval, religieuse à Saint-Amand de Rouen et Henri de Laval, doyen de Tours, évêque de Saint-Pol-de-Léon puis de La Rochelle.

[309] Urbain de Laval, marquis de Bois-Dauphin, mort en 1661 et Guy de Laval, chevalier de Bois-Dauphin puis marquis de Laval à la mort de son père, mort au siège de Dunkerque en 1646.

[310] Benedetta CRAVERI, *L'âge de la conversation*, Paris, Fayard, 2002, p. 109-147, nous reviendrons sur la sociabilité des salons dans le chapitre 4.

[311] Louis LORION, *op. cit.*, deuxième partie, p. 24.

[312] D'après les dates des lettres adressées à la marquise de Sablé chez Jacques de Souvré, contenues dans les *Portefeuilles* et recensées par Louis LORION, *op. cit.*, deuxième partie, p. 25.

*donne 20 louis dor par an* »[313]. Les patients qui gagent le médecin sont peut-être les plus importants ; l'échec auprès de Marguerite-Louise d'Orléans, grande duchesse de Toscane fut en effet durement ressenti[314]. Car ils offrent une stabilité de revenus qui permet de conjurer un peu l'instabilité de la vie. C'est un des avantages d'être au service de Madeleine de Souvré. Il s'agira plus loin de tenter d'approcher des réponses possibles à la question que posait déjà Louis Lorion en 1932, « à quelle protection notre jeune médecin du-t-il pareille aubaine ? »[315]. Mais pour s'en tenir ici à une première lecture, on constate que l'évolution des fonctions du médecin auprès de Madeleine de Souvré est très rapide, même si la grande sélection dans les notices rapproche artificiellement les évènements dignes d'êtres portés sur le cahier de papier. Mais reste une évolution vers davantage de responsabilités, qui sanctionne une confiance grandissante.

Ainsi écrit-il à la ligne suivante « *en mars 1659 jay commence a escrire ches madame la marquise pour le payement de ses domestiques* »[316]. Il s'affirme dès lors comme intendant de la maison de Madeleine de Souvré :

> lon donnoit a poirié qui estoit son cocher pour ses habits souliers chapeau 56£ tous les ans et un manteau tous les trois ans de drap de berry[317]

Le scripteur joue ici un rôle qui le situe au niveau de sa patronne, au-dessus des domestiques qu'il devait percevoir comme inférieurs. Il est l'interface entre la maîtresse et le reste de ses clients, et innerve tout un cercle d'obligés, ainsi qu'un billet de la femme d'un domestique de Madeleine de Souvré le laisse percevoir :

> Monsieur
>
> Je vous envoye trois de vos chemises je croy que lon maportera demain les trois autres si vous voulez menvoyer une de vos coifes de nuict je vous en feray faire la quantite que vous me manderez vous verrez par un des mouchoirs de Mr lambert que je vous

313 AC BSA, GG 73 bis, *Extraict*, f. 14v.
314 Voir la première partie, chapitre 2.
315 Louis LORION, *op. cit.*, suite I, p. 22.
316 AC BSA, GG 73 bis, *Extraict*, f. 14r.
317 *Ibidem*, f. 14r.

> envoye si la toille nest point trop grosse car si vous voullez jen prendray de plus fine et sy vous les trouvez de bonne grandeur mandez moy combien vous en voulez je marqueray vostre linge en me mandant quelle lettre vous y voullez mettre apres tout cela monsieur ne croyez pas que ce soit pour vous tout seul que jescrit une si grande lettre cest aussy pour vous suplier de dire a Madame que je suis bien triste destre si lontemps sans avoir lhonneur de la voir et que jay dessein dy aller demain avec Mr lambert quy luy menne le bon scellier ou vendredy toute seulle[318]

Un Mais cette position valorisante, si elle est notée à bon escient, ne semble pas surévaluer le crédit effectif dont le scripteur bénéficia, par la suite, auprès de la marquise. La nature de la source opère cependant une distorsion dans le temps. En effet, la notice qui suit directement celle-ci relate une commission que le médecin date du 12 mai 1662 : « *le 12 may 1662 jay portè mille et une livre a mad de toussy de la part de mad la marquise pour des rentes quelle mavoit dit quelle lui devoit* ». La somme confiée est importante, et dénote une confiance affirmée, mais le fait n'intervient qu'environ trois ans après que le scripteur a commencé à faire office de secrétaire. Ainsi écrit, l'évolution de ses fonctions auprès de madame de Sablé semble fulgurante, bien qu'il lui fallût, en vérité, peut-être gagner la confiance de la marquise de longue haleine.

### Madeleine de Souvré ou « *Madame Hypocondrie* »

Une confiance qui paraît essentielle dans ce qui lie Noël Vallant à la marquise en sa qualité de médecin. Pour Louis Lorion, Noël Vallant « aimait ses malades et savait s'en faire aimer »[319]. Le champ des pratiques médicales mériterait sûrement à lui seul un travail approfondi, aussi nous ne nous y attarderons pas. Mais cette spécificité du scripteur est un paramètre crucial de ses liens interpersonnels, avec madame de Sablé, et beaucoup plus largement comme il s'agira de tenter de le montrer plus loin. Car Madeleine de Souvré fut qualifiée par les médecins du XIX^e^ siècle qui travaillèrent à partir des *Portefeuilles*, repris par le docteur Lorion, de « type accompli de malade

[318] BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17055, f. 163r-164v.
[319] Louis LORION, *op. cit.*, cinquième partie, p. 178.

imaginaire »[320]. Le diagnostic était partagé par Noël Vallant, sur une lettre de Pierre Haguenot datée du 3 juin 1662, le scripteur note en effet « *pour les vapeurs de madame hypocondrie* »[321]. Madame de Sablé semble avoir été extrêmement inquiète de sa santé, et souvent, en quête de panacées. Pour Benedetta Craveri, « elle menait contre la mort une guerre défensive ingénieuse : elle ne s'exposait pas au courants d'air, aux athmosphères insalubres, aux intempéries, aux voyages ; elle évitait soigneusement les personnes malades par peur de la contagion ; elle avait toujours près d'elle une équipe de médecins et une pharmacie très bien fournie »[322]. Ainsi trouve-t-on dans les *Portefeuilles* de nombreuses recettes, des imprimés vantant les mérites de remèdes miracles, des listes de pharmacopée nombreuses. Ainsi une « *Recepte admirable et approuvéé pour guerir de lapoplexie des catherres et de tremblement de teste et des main, et parfaitement bonne contre la pestes* »[323]. L'intérêt du praticien suscitait bien certainement une part de ces nombreuses expérimentations, d'autant qu'il ne s'occupait pas seulement de remèdes propres à soigner uniquement sa maîtresse, comme le montre une recette *pro testium inflammatione* :

> mr des lauriers chirurgien de madame de Longeville adit le 20 juin 1675 que pour les inflammations des testicules il navoit rien trouvè qui approchast ni qui fit si bien ni si promptement pour les resoudres que le beurre de saturne, mais quil le faut faire du saturne tirè minium il met du fort vinaigre sur du minium ladoucit prend de ce vinaigre le mesle avec de lhuille rosat et en faict un beurre ou nutritum sur le champ[324]

Outre ses intérêts variés pour les nouvelles manières de soigner, Noël Vallant prodigait ses soins à bien d'autres patients que Madeleine de Souvré. Il reçoit par exemple plus de six cents livres pour « *soixante et huict visites que Jay rendues a s. al. sme mad la duchesse de longueville pendant Lannee 1678. et pour trois cens onze*

---

[320] Louis LORION, *op. cit.*, deuxième partie, p. 25.

[321] BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17055, f. 121.

[322] Benedetta CRAVERI, *op. cit.*, p. 109. Tallemand DES REAUX rapporte aussi l'inquiétude de la marquise qui disait, « je crains la mort plus que les autres, parce que personne n'a jamais si bien conceû ce que c'est que le néant », MONMERQUE et PAULIN (eds.), *Les Historiettes de Tallemant des Réaux* [en ligne], Paris, Techener, M. DCCC. LXII. (1862), troisième édition, Tome deuxième, p. 393, disponible sur : http://books.google.fr/, consulté le 03/06/2010.

[323] BnF. *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17047, f. 124.

[324] BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17055, f. 100r.

*que jay rendues aux domes tiques malades de lad al pend lad annee* »[325] Mais il apparaît que la marquise ait tout de même guidé bon nombre des recherches de substances ou de recettes nouvelles. Ainsi l'axunge ou la poudre de vipère, très présents dans le *Livre de Noël Vallant*. Le remède était au départ l'objet de discussions scientifiques ainsi qu'on le devine par une note au dos d'une lettre adressée à Noël Vallant, « *m[onsieu]r de lauvergne sur la poudre de vipere* »[326] et dans une note qu'il rédigea sur la « *Methode pour preparer les viperes* »[327]. Le lien de patient à médecin, généralement nœud de confiance et de proximité, prenait donc vraisemblablement une dimension particulière entre Noël Vallant et Madeleine de Souvré. La marquise écrivit en effet à madame de Schomberg :

> « Hélas, mon adorable amie, vous êtes malade […], je vous envoye M. Vallant afin que vous en disposiez comme moi-même pour vous servir comme il me sert dans mes frayeurs qui sont aussi grandes pour vos maux que pour les miens »[328]

Malgré sa situation de domestique, son « talent », dont la marquise ne semble pas pouvoir se passer, nuance le rapport vertical de maître à serviteur. La dépendance financière et statutaire du médecin était peut-être compensée par une forme de nécessité dans laquelle s'est enfermée Madeleine de Souvré par sa fragilité. En effet, en dépit du regard parfois dur envers les médecins qui prend essor à la fin du XVII^e^ siècle[329], Madame de Sablé prise Noël Vallant entre tous. Dans un *factum contre les medecins* qu'elle rédigea, peut-être sous les conseils de Noël Vallant lui-même[330], après avoir reproché vertement aux médecins leurs

---

[325] AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 7r.

[326] BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17055, f. 16v.

[327] BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17055, f. 12.

[328] Citée par Louis LORION, *op. cit.*, deuxième partie, p. 27.

[329] Françoise LEHOUX, *op. cit.*, p. 3, voir note 207 *supra*. En 1687, à la parution des *Caractères* de La Bruyère, la moquerie envers les médecins semble être entrée dans le sens commun, l'auteur met en valeur et la critique, et son hypocrisie : « Il y a déjà longtemps que l'on improuve les médecins, et que l'on s'en sert […] tant que les hommes pourront mourir, et qu'ils aimeront à vivre, le médecin sera raillé et bien payé ». *Les Caractères de La Bruyère ou les mœurs de ce siècle*, Paris, Belin-Leprieur, 1845, p. 309-310.

[330] La confrérie des médecins n'était pas plus qu'aujourd'hui un bloc granitique dénué de dissensions, ainsi qu'un billet tiré des *Portefeuilles*, intitulé par Noël Vallant « *sur la médecine* », le montre. « *on nentend presque plus parler que de feu et de flames dans la medecine et des ceaux deau quil faut verser dans le corp & donner pour lefteindre il doit estre*

saignées, leurs purgatifs et leur vénalité, la marquise fait une digression sur le scripteur :

> Il faut pourtant que je dise que celuy dont je me sert il y a plus de vingt ans [*sic*] est fort homme de bien, très-pieux, très judicieux, capable d'un grand attachement et d'une grande amitié et qu'enfin il est tel que si médecin s'était pu sauver de la contagion du temps, il n'en aurait aucune tache. Mais il est vray quil saigne comme les autres, pour moi il m'espargne un peu davantage parce quil a le jugement si bon quil a bien reconnu que cela mestait extremement contraire[331].

C'est un témoignage saisissant de confiance pour le membre d'une corporation qui soufre d'une défiance de plus en plus affirmée, sanctionnée par les attaques de Molière. Mais pour espérer mieux saisir la relation qui se noue entre Noël Vallant et la marquise, il s'agirait d'une part de prendre en compte la totalité des papiers du médecin, et les croiser par ailleurs avec autant de documents extérieurs à sa subjectivité. Ainsi, pour poursuivre, il faudrait retrouver des pièces ayant échappé à la compilation du scripteur, émises par madame de Sablé d'abord, et par toutes les figures que le médecin croisa, ou avec lesquelles il se lia[332]. Car le médecin, au contact et avec l'appui de sa maîtresse, augmente vite le nombre de ses patients, donc ses revenus et son intégration au sein des cénacles parisiens cultivés, aisés et puissants.

Après que l'abbé du Trouillas lui ait ouvert les portes du réseau janséniste, c'est Madeleine de Souvré qui aller continuer, jusqu'à sa mort, à l'accompagner dans les étapes de la vie, en partie en l'associant à son réseau par les fonctions qu'elle lui confère. En tant que secrétaire, il maîtrise sa correspondance et établie des relations épistolaires en propre avec une partie de

---

~~aaaaa~~ ~~aaaaa~~ *arrive un grand changement dans la nature pour faire que nous soyons si differents de ceux qui nous ont precedès ou en connoissance ou en constitution de santè je vous prie de mescrire ce que vous en penses sans faire voir a personne ce*[*cy*, correction au-dessus de la biffure]~~*que je vous ay envoye*~~ *car je lay faict pour vous tout seul* », BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17047, f. 215r.

331 *Factum contre les medecins*, BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17056, f. 360-366.

332 Par exemple, pour n'en citer que quelques-unes, qui seront évoquées plus loin, il faudrait peut-être plonger dans le fonds Saint-Germain pour tenter de trouver des papiers de dom Luc d'Achery, ou dans les archives de l'Abbaye royale de Montmartre où il pratiqua.

ces interlocuteurs. Car c'est un outil essentiel, que l'individu en ait pleinement conscience ou pas. Michel Cassan donne à ce titre l'exemple d'Erasme qui avait « compris tout le parti à tirer de la maîtrise de sa correspondance pour construire sa position et se doter d'un réseau d'amis, d'alliés ou de simples connaissances »[333]. Un réseau, ainsi intégré grâce à elle et peut-être, étoffé, de manière suffisamment solide pour que les liens survivent à la mort de la marquise. D'autant que ce réseau, dont une partie de l'étendue peut se mesurer au nombre des patients réguliers du médecin, s'est renforcé de son vivant même, en particulier avec l'arrivée de Noël Vallant au service des duchesses de Guise.

## EMULES ET CONSECRATION : LES NONES ET LES « GUISARDES »

### « Une louange de votre bouche establit une personne dans le monde »

Car à la fin de sa vie, d'après ses écrits privés, le socle de son aisance financière et de son crédit – au sens identitaire de sa valeur aux yeux de ses contemporains, qui est, dans nos sources, par nature, abordée au prisme de la subjectivité du scripteur – est constitué par la noblesse. La noblesse constitue plus de 27 % des relations qui y figurent, 8,70 % de ses patients réguliers et la totalité – 3,20 % du total des occurrences – des patients qui le gagent[334]. C'est vraisemblablement grâce à cette première patronne que Noël Vallant fut mis en lien avec les nobles appartenant au réseau personnel de madame de Sablé – dont il est au cœur en tant qu'il gère sa correspondance – qui allait devenir ses propres patients. Ainsi Madeleine de Souvré joue un double rôle ; elle permet

---

[333] Lisa JARDINE, *Erasmus, Man of Letters: The Construction of Charisma in Print*, Princeton, New Jersey, 1993, citée par Michel CASSAN, « L'espace relationnel d'officiers "moyens" dans la Marche au XVII^e siècle » dans Pierre-Yves BEAUREPAIRE et Dominique TAURISSON (Ed.), *Les ego-documents à l'heure de l'électronique. Nouvelles approches des espaces et réseaux relationnels*, Montpellier, publications de l'Université Paul-Valéry-Montpellier-III, 2003, p. 24.

[334] Voir le tableau croisé dynamique des occurrences classées par qualité et classe A d'interaction.

l'intégration de Noël Vallant à son réseau – qui deviendra aussi le sien, de fait – par son entregent et la caution morale[335], et même scientifique[336], qu'elle lui apporte. Pour Louis Lorion, « […] bonne, compatissante et serviable, malgrès ses manies et ses exigeances maladives, [elle] ne lui marchanda jamais ses bienfaits ». Le jugement moral n'est étayé par rien dans son discours, mais la bienveillance de la marquise à l'égard du scripteur semble bien avoir été constante et efficace. Car Noël Vallant ne s'en tint pas à cette illustre malade.

Très tôt, le scripteur eut pour patient Blaise Pascal et sa famille. Il fut en effet un des médecins du valétudinaire, on trouve dans les *Portefeuilles* plusieurs notes ayant trait à sa santé, dont une dissertation sur les « *coliques de m Pascal* »[337]. Il assista à sa dernière maladie, comme d'autres docteurs de son temps – Guénault[338], Eusèbe Renaudot, Brayer, Hommès – jusqu'à sa mort le 16 aôut 1662, dont il fait un compte-rendu qui n'aurait, pour Ernest Jovy, rien à envier aux discours des médecins de Molière[339]. Il allait rester proche des Périer, une lettre à lui adressée en 1670 par Gilberte Perrier, témoigne du crédit que Noël Vallant avait auprès d'elle, et plus largement auprès du monde janséniste :

> Je vois que madame de Marquise de Sablé témoigne de scavoir qui a fait la préface de notre livre [*Les Pensées*] Vous scavez monsieur que je ne dois rien avoir de secret pour elle c'est pourquoy je vous supplie de lui dire que c'est mon fils qui l'a faite. Mais je la supplie très humblement de n'en rien témoigner à personne. Je n'excepte rien et je vous demande la

---

335 « Une louange de votre bouche establit quelqu'un dans le monde, et l'on ne doute plus d'un mérite quand vous l'avez approuvé » écrivait à Madame de Sablé l'abbé Bourdelot. André CRUSSAIRE, *op. cit.*, p. 30.

336 On a vu qu'elle suscite des innovations dans les traitements – c'est le cas de la vipère – et en fait la promotion, ainsi que montré par une lettre de la duchesse d'Aiguillon, adressée à la marquise, le montre, « la plus passionnée de vos servantes envoye savoir de vos nouvelles. Elle vous supplie aussi de lui faire escrire combien vous donnez de poudre de vipère pour guérir les fièvres tierces et en quel temps du frisson ou du chaud vous la faites prendre et dans quelle eau », de Ruel le 16 octobre 1676, BnF, ms. lat. 14053, f. 898.

337 BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17055, f. 313.

338 Médecin que Boileau se plut à évoquer dans ses *Satires* : « Il compterait plutôt combien, en un printemps, / Guénault et l'antimoine ont fait mourir de gens », Satire IV, vers 31-32 dans Nicolas BOILEAU, *Satires, Epîtres, Art poétique*, Paris, Gallimard, 1985.

339 Ernest JOVY, « Pascal mourut-il empoisonné ? », *Le Temps*, 22 juin 1913.

même grâce afin que vous en sachiez la raison je vous diray toute l'histoire. Mr de la Chaise[340] en avait fait une qui était assurément fort belle […][341]

C'est donc madame de Sablé qui participe de cet échange entre la mère du philosophe et le scripteur. Mais le lien survit à la mort de la marquise. En effet, cette proximité manifeste sur le plan des confidences entre jansénistes allait avoir plus tard son pendant davantage prosaïque. Les relations avec les Périer telles que l'on peut les approcher dans les écrits du for privé de Noël Vallant ne se limitaient pas à la mondanité, ils sont l'un des partenaires en affaire de Noël Vallant. Il semble rendre service à monsieur Périer du moins, lorsqu'il fait le compte d'une transaction en novembre 1680, « *le 7 donnè a mr perier mon billet pour recevoir ches mr Rivet neufcens livres* »[342], un prêt qu'il recouvre quelques mois plus tard, en mai 1681, « *le dix receu de mrs periers par mr de reberques les neuf cens livres que je leurs avois prestè le 7 no 1680 ces 900£ ont estè portes le mesme jour ches mr Rivet* »[343]. Ainsi le médecin n'a-t-il pas pris de rente sur le prêt, ce qui témoigne d'une grande solidarité.

### D'une Abbaye à l'autre, Noël Vallant et le premier ordre

Ainsi, entre 1660 et 1670, Noël Vallant avait déjà groupé une assez importante clientèle. Sa vie au service de Madeleine de Souvré le porta à

---

[340] Jean Filleau de la Chaise (Poitier, 1630-1693), auteur d'une des préfaces aux *Pensées*, et son frère Gilles des Billettes étaient proches de Noël Vallant. Le scripteur allait acquérir la charge de conseiller au présidial de Poitier pour le compte de Jean Filleau [« *jay porté la sept mille livres pour ladjudication de la charge de mr de la chaise conseiller au presidial de poitiers – qui a esté sous mon nom* », août 1681, AC BSA, *Livre de Noël Vallant*, GG 75, f. 18v. Le médecin faisait également crédit à Gilles des Billettes, à rente pour certaines sommes, mais pas tout le temps, témoignage d'attachement : « *5me sept 1676 mr des billetes huict cens cinquente sept Livres dix sols point de rente* », AC BSA, *Livre de Noël Vallant*, GG 75, f. 86v.

[341] Lettre Gilberte Périer à Noël Vallant, 1er avril 1670, citée par SAINTE-BEUVE qui la dit tirée des *Portefeuilles* sans en indiquer la côte actuelle [Manuscrits de la Bibliothèque du Roi, Rés. S. Germ., paq. 3, n° 7], *Port-Royal* [en ligne], Tome troisième, Paris, Hachette et Cie, 1878, p. 385-386, exemplaire de la Bibliothèque de l'Université du Connecticut, disponible sur : http://www.archive.org, consulté le 15/04/2010.

[342] AC BSA, *Livre de Noël Vallant*, GG 75, f. 15r.

[343] AC BSA, *Livre de Noël Vallant*, GG 75, f. 17v.

rencontrer Boileau, Antoine Arnault, ou Nicole[344] de qui il reçut des livres[345] et une nourriture spirituelle, mais sa clientèle fut surtout constituée par les communautés religieuses de la capitale, et bon nombre de ses interactions furent nouées avec les membres du premier ordre[346]. C'est par exemple le cas de Gabrielle de Rochechouart de Mortemart. Leur relation semble dater, au moins, de la période où la sœur de madame de Montespan était professe à l'Abbaye-aux-Bois. Le médecin note en effet dans son *Extrait* qu'en « *oct 1670 mad de frontevrault sortant de labbaye aux bois ou elle estoit religieuse sous le nom de mad de mortemarre* [lui a] *donne un cabinet de la chine* »[347]. L'abbesse de la communauté, madame de Pecquigny, était une amie de madame de Sablé, si l'on en croit Louis Lorion[348], aussi est-ce à l'Abbaye-aux-Bois que se retira, en 1661, la belle-fille de la marquise, madame de Bois-Dauphin. Ainsi c'est certainement par Madeleine de Souvré que Noël Vallant accéda à la fonction de médecin de l'Abbaye-aux-Bois, et se lia avec Gabrielle de Rochechouart, nommée en 1670 abbesse de l'abbaye royale de Fontevrault, proche du jansénisme[349], cultivée[350] et bien en cour, avec qui il allait entretenir une correspondance jusqu'à sa mort.

Noël Vallant soigna les religieuses pour la première fois en 1666 :

---

344 Entretiens sur les *Provinciales* de Pascal avec Nicolas Boileau chez Antoine Arnaud le 4 avril 1674, relaté dans les *Portefeuilles*, cité par Louis LORION, *op. cit.*, troisième partie, p. 68.

345 « *juin 1675 mr nicole ma donnè pharmacopia vechin et les œuvres de parè en latin* », AC BSA, *Extraict*, GG 73 bis, f. 17v.

346 Plus de 12 % des occurrences de noms de personnes, voir le tableau présentant les occurrences classées par qualité, en annexe.

347 AC BSA, *Extraict*, GG 73 bis, f. 15r.

348 Louis LORION, *op. cit.*, troisième partie, p. 74.

349 Elle écrit à Noël Vallant, le 2 février 1673, « je ne scais que d'hier les honnestetés que M. Arnault a voulu me faire. Prenez la peine de lui dire ma que ma vanité serait agréablement flattée s'il était vrai que j'eusse quelque part à son estime » et le 13 mai de la même année, au sujet des *Constitutions de Port-Royal*, « Je les ai lues depuis peu et je trouve que toutes les religieuses n'en devraient pas avoir d'autres », lettres citée par Louis LORION, *op. cit.*, troisième partie, p. 76.

350 Saint-Simon jugeait qu'« [elle avait] beaucoup plus d'esprit [que ses soeurs] elle était peut-être aussi la plus belle […] elle possédait les langues savantes, savait la théologie des Pères, était versée dans l'Ecriture, excellait en tout genre d'écrire et parlait à enlever quand elle traitait quelque matière […] Elle avait un don particulier pour le gouvernement et pour se faire adorer de son ordre […] elle conserva toujours une extrême décence personnelle dans ces lieux et ces parties [la Cour] où son habit en avait si peu ».

> le 26me may 1666 la [ ] de labbaye aux bois mest venu querir la premiere fois pour voir les malades, mad labesse ma faict donner le 1mer sept 1666 une bource avec quinze louis dor et dire que le temps que javois servi la maison estoit comme une demy annee que mon annee comenceroit donc en avant au 1mer septembre 1666[351]

Cette charge, comme les autres, lui procurait revenus et rentes puisque de patientes, les « *dames de labbaye* » devinrent partenaires d'affaire. Les revenus fixes étaient relativement faibles, trois cents livres par ans, pour soigner les religieuses à proprement parler, comme le scripteur le relève, « *le mesme jour receu de labbaye aux bois pour une annee de mes appointemens escheue le 1mer sept 1678 300£* »[352]. Des visites supplémentaires aux simples pensionnaires sont réglées en sus de ce traitement le cas échéant[353]. Mais, ces sommes ne sont que la part « contractuelle » des avantages que le scripteur avait à être proche de « l'illustre maison »[354]. Noël Vallant plaça en effet de fortes sommes sur l'abbaye. Ainsi écrit-il en janvier 1678, « *le 25me dud led mr Rivet a recu de labbaye aux bois[355] porte ches luy 4800£ qui est mon entier payement dela somme de 26000£ et arresages qui mestoient deus jusquesau 17me jan 1678 par les dames de labbaye aux bois ausquelles jay donnè quittance* »[356]. Ce n'est pas le seul prêt à rente qu'il ait accordé à l'institution, et la collaboration entre les deux parties se poursuit après la mort de Madeleine de Souvré. Il reçoit en effet 150 livres de rentes pour un capital de 3000 livres prêté le 24 septembre 1679[357], et rend compte en septembre 1682 de la perception de sa rente sur un prêt de 8000 livres passé le 9 mai 1681[358] :

> le 26me de mad de labbaye aux bois pour arrerages escheus le 24me sept 150£ colin les a, oublie avoir receu de mad de labbaye aux bois ~~pour~~ 400£ pour une annee darrerages echeue le 9 may der 400 –[359]

---

[351] AC BSA, *Extraict*, GG 73 bis, f. 14r.
[352] AC BSA, *Livre de Noël Vallant*, GG 75, f. 4v.
[353] Ainsi en juin 1679, « *Le 20me de labbaye aux bois pour visites aux pensionaires 17 – 2* », AC BSA, *Livre de Noël Vallant*, GG 75, f. 9r.
[354] Louis LORION, *op. cit.*, troisème partie, p. 74.
[355] Fondée par Anne d'Autriche, l'Abbaye se trouvait en bordure de la rue de Sèvres, entre le carrefour de la Croix-Rouge et la rue de la Chaise, Louis LORION, *op. cit.*, Suite III, p. 74.
[356] AC BSA, *Livre de Noël Vallant*, GG 75, f. 2r.
[357] *Ibidem*, f. 86v.
[358] *Ibid.*, f. 86v.
[359] *Ibid.*, f. 23r.

La relation que Noël Vallant entretenait avec les religieuses, et en particulier son abbesse, dépasse vraisemblablement les échanges monétaires et de service. C'est en tout cas ce que le scripteur, dans le droit-fil de sa pratique habituelle, met en valeur dans les écrits de son fort privé. Sous sa plume, madame de Pecquigny le gratifiait de cadeaux, tels que des étoffes[360] signalées dans l'*Extraict*, dans la catégorie « *linge* » ou, en août 1678 de la vaisselle en métal précieux : « *madame de labbaye aux bois ma donnè un estuy de vermeil ou il y a culière fourcette et cousteau* »[361].

En sus de cette charge à l'Abbaye-aux-Bois, Noël Vallant soignait à la fin de sa vie les religieuses de l'abbaye royale de Montmartre, celles des Carmélites du Faubourg Saint-Jacques[362], proche de Port-Royal, ainsi que les Ursulines du même faubourg ou le Val de Grâce[363]. Louis Lorion parlait d'un « effet boule de neige »[364], on constate en effet que la clientèle est croissante, probablement dû à un cercle vertueux de recommandations successives.

### Les « Guisardes »

Le médecin allait finir sa vie comme conseiller et médecin ordinaires du Roi, titre honorifique rattaché à la charge effective de médecin de mademoiselle de Guise. Marie de Lorraine (1615-1688), était fille de Charles de Guise, 4e duc de Guise, et une sœur de l'abesse de Montmartre. Il entrait aussi au service de sa cousine, Elisabeth d'Orléan (1640-1696), issue du second marriage de Gaston d'Orléan avec Marguerite de Lorraine, sœur de Charles de Guise. Une

---

360 AC BSA, GG 73 bis, *Extraict*, f. 7r.

361 AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 4r.

362 Le médecin les soignait régulièrement par des « *visites courantes* » [AC BSA, *Livre de Noël Vallant*, f. 15v], mais n'était pas gagé. Ainsi recevit-il « *des carmelites du grand convent pour diverses visites 30£ 10* » en novembre 1679 [AC BSA, *Livre de Noël Vallant*, f. 11r].

363 En novembre 1680, « *Il mest deu beaucoup de visites de ce mois icy des carmelites deux ursulines une val de grace une de mad de pequigny beaucoup* », AC BSA, *Livre de Noël Vallant*, f. 15r.

364 Louis LORION, *op. cit.*, quatrième partie, p. 118.

évolution[365] qui, une fois de plus, fut vraisemblablement permise par le réseau personnel de madame de Sablé, augmenté de celui de l'abbesse de Montmartre. Car c'est assurément par le jeu des intercessions répétées que le médecin fut introduit au plus près du sang royal. C'est peut-être vers 1673-74 que Madame de Sablé et l'abbesse de Montmartre commencèrent à appuyer Noël Vallant. Selon Louis Lorion, « Vallant s'était [à cette date] déjà suffisamment avancé dans la confiance et dans les bonnes grâces de l'abbesse de Montmartre pour que celle-ci, en collaboration avec Mme de Sablé, se soit efforcée de l'introduire en qualité de médecin dans la maison de Guise »[366]. Le 9 décembre 1673, Noël Vallant rédigeait une note pleine d'espoir :

> Madame de Montmartre m'a fait l'honneur de me dire hier, jour de la conception, que mademoiselle de Guise me voulait attacher à elle et me faire mettre sur l'estat de sa maison au commencement de l'année prochaine, qu'elle s'estoit déclarée là-dessus et que madame de Guise qui estoit présente avoit dit que, puisque j'estois le médecin de ses deux tantes, je pourrois bien aller de leur part voir M. d'Alençon et elle aussy, qu'elle avoit une grande confiance en moy et que si son médecin mourroit, elle me mettroit à sa place. Mme de Montmartre m'avoit dit, il y a un an, que Mme de Guise me prioit de ne pas prendre d'engagement parce qu'elle me retenoit pour M. d'Alençon et pour elle, c'est que l'on croyois dans ce temps que Mme de Guise se pourroit marier avec M. d'York […]

À l'image des extraits de son *Livre* déjà cités à propos de la grande duchesse de Toscane, cette note montre l'importance à la fois de l'oralité dans les promesses de promotion sociale ; et que leur concrétisation, aux yeux du scripteur, passe par la mise en forme des déclarations valorisantes, sur le réceptacle de son affirmation identitaire. Elle dénote aussi l'importance de la contingence – bien que la présentation qui est faite de la situation soit peut-être abusive – des situations où se nouent les inflexions de sa vie, c'est d'après ce texte, par un hasard heureux, parce que « *madame de Guise* […] *estoit présente* » que le scripteur est conduit à officier dans une des maisons les plus prestigieuses du royaume. Car le 2 février 1675, quelques jours avant la mort de son

[365] Louis LORION parlait de « la troisième étape et le couronnement de sa carrière médicale », *Ibidem*, p. 120.
[366] Louis LORION, *op. cit.*, troisième partie, p. 79.

prédécesseur, le docteur Nogent, Noël Vallant est appelé à prendre les fonctions promises[367].

Les *Portefeuilles* recèlent une lettre qui montre la manière dont les protecteurs du médecin procèdent :

> Je vous mandai madame que M. Esprit m'avait dit après avoir vu votre lettre qu'il avait dit à M. Hommets que le brevet que l'on donne ne peut servir de rien pour consulter, mais comme il est extrêmement de vos amis, je m'informai de ce que c'était que ce brevet il me dit qu'il y avait sur l'état de Monsieur quatre consultants et que s'il y en avait quelqu'un de manque il y mettrait Monsieur Vallant et même s'il pouvait faire de l'extraordinaire qu'il le ferait. Je me suis chargé de l'en faire souvenir, mais outre qu'il me suffisait, madame, que vous prissiez quelque part en cette affaire pour m'en charger, c'est que je serai bien aise d'être utile à Mr Vallant.[368]

Ainsi, s'il fallait à tout prix reconstituer un déroulement chronologique, ce ne serait peut-être pas tant par les duchesses de Guise que la famille royale que le travail de recommandation débuta. Il semble que la place que ses patronnes briguaient pour lui fut d'abord celle de médecin auprès de Monsieur. Mais le billet est anonyme et malheureusement, non daté. Et en tout état de cause, la démarche de ses protectrices n'était peut-être pas un plan stratégique bien établi, mais consistait manifestement à faire savoir la qualité et le mérite du médecin, aux bonnes personnes, sans pourtant être en mesure de prévoir avec certitude quand et auprès de qui il pourrait poursuivre l'évolution de sa carrière. C'est ce qu'une lettre de madame de Bellefonds, prieure du couvent des Carmélites du faubourg Saint-Jacques semble montrer :

> Vous avez raison, monsieur, de croire que nous vous savons un très grand gré de l'excellente nouvelle que vous nous avez donnée parce que vous avez contribué de

---

[367] Une lettre de Du Bois, datée du « *samedy 2 février 1675* » en témoigne. « *M de Nogent est a toute extremité ou peut etre mort a present, nos princesses ont fait merveille en cette occasion et mademoiselle de guise a donné sa parole pour vous. Il faut que sur ce que nous vous parlions et mademoiselle de guise meme le souhaite ainsy. Son alt vous auroit envoyé son carosse si elle nen avoit point disposé. Vous trouverez icy m Nicole* », AC BSA, GG 73 bis (non folioté). Philippe Goibault Du Bois était le maître de chapelle de Mademoiselle de Guise avec qui Noël Vallant allait entretenir, si ce n'était déjà le cas, d'excellentes relations. Ils allaient par exemple se mettre en partenariat pour éditer une nouvelle traduction des lettres de Saint-Augustin, qeu faute de temps, nous n'avons pas pu discuter plus amplement.

[368] Louis LORION, *op. cit.*, quatrième partie, p. 119.

> votre part à la guérison de madame de Montmartre […] Cela nous ferait souhaiter de vous avoir comme premier médecin si la charge venait à vaquer […][369]

La prieure a eu vent des capacités du scripteur, manifestes parce que mettant en jeu une figure d'autorité, et c'est pour en bénéficier qu'elle le sollicite. Ainsi, le rôle des protectrices de Noël Vallant n'est pas seulement la mise en relation directe de leur protégé et des individus. C'est aussi la réputation favorable du médecin, modelée et véhiculée par des cautions morales d'importance, qui font le terreau de sa carrière.

D'autant que le succès n'était pas assuré, l'importance de *fortuna* ne peut pas être évacuée. Par exemple, la roue tourna en défaveur du médecin lors de l'affaire de la grande duchesse de Toscane[370]. C'est là une « inflexion négative » qui montre bien que la vie d'un homme n'est pas tendue vers l'ascension sociale par des choix tous conscients et ressortis d'une stratégie bien établie, il ne s'agit pas d'une « séquence signifiante et orientée d'évènements »[371]. Mais la vie de Noël Vallant montre qu'il n'était pas, néanmoins, ballotté sans avoir de prises sur son existence. Une indépendance et une affirmation de soi qui s'étoffe à mesure qu'il évolue et, peut-être, prend de l'assurance. Il était désormais en situation de se passer de sa première prtectrice, madame de Sablé.

### L'héritage de madame de sablé.

Huit jour avant la mort de Madeleine de Souvré, le duc de Montausier envois un billet au médecin :

> Je viens d'apprendre, Monsieur, avec bien du déplaisir que Mme la marquise de Sablé se trouve mal, mais ce qui augmente de beaucoup ma douleur c'est de ne pouvoir me rendre auprès d'elle pour apprendre moy mesme de ses nouvelles. Néanmoins si je croyois luy estre bon a quelque chose je quitterois tout pour luy parler de moy sans l'incommoder ; Je vous prie aussi d'escrire tous les soirs un petit mot de l'état auquel elle sera […] afin que je puisse scavoir tous les jours des nouvelles dune santé qui m'est

[369] 19 septembre 1680, lettre citée par Louis LORION, *op. cit.*, quatrième partie, p. 119.

[370] Elle le prit comme médecin gagé, puis, à cause de ses difficultés financières, dû se défaire de cette dépense inutile pour ne garder le scripteur que comme médecin régulier, voir chapitre 2.

[371] Pierre BOURDIEU, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62-63, juin 1986, p. 70.

> si chère et à quoy je prens autant d'intérêt, en revanche je vous assure que je vous témoigneray en toute rencontre l'estime et la considération que j'ay pour vous.[372]

Rien ne montre mieux à quel Point Noël Vallant était l'homme de confiance de la marquise. Son rôle auprès d'elle et son intégration dans son réseau, on l'a vu, augmenta avec les années et allait devenir cruciaux à la veille de son trépas. Comme secrétaire, les lettres destinées à la marquise transitaient par lui, et il en écrivait les réponses. Mais des lettres, comme celle-ci, lui étaient parfois personnellement destinées, à propos de sa maîtresse, lui demandant d'intercéder auprès d'elle ou de lui glisser quelques demandes ou commentaires. La marque de respect des dernières lignes sont peut-être pures formalités, mais il est patent que Noël Valant est l'intermédiaire privilégié pour maintenir sa relation au plus près de la marquise. Le médecin est ainsi lié à elle, les liens de Madeleine de Souvré doivent passer par sa bienveillance, il est d'une certaine manière associé à son influence et son crédit dans la société.
Et après son trépas, le 16 janvier 1678 à Port-Royal, signe de continuité, des condoléances lui furent adressées, à peu de choses près comme s'il fut un membre de sa famille, comme celles adressées par l'abbesse de Montmartre, Françoise-Renée de Lorraine, sœur de mademoiselle de Guise :

> Quoyque je crois monsieur que vous me faites la justice d'estre bien persuadé que je prens plus de part que personne au monde à ce qui vous touche, je ne serois pas contente de moi-mesme si e ne vous disois combien je suis touchée de vostre douleur. Je crain que vous ne resistiez pas à la fatigue que vous avez eue, l'une et l'autre ensemble estant capable de vous accabler ; Songez-y, je vous en conjure et ayez soin de vostre santé, je ne le demande pas seulement par intérêt de la mienne, mais par les sentiments d'estime et d'amitié que j'ay pour vous et que je serois ravie de vous persuader dans quelques occasions et combien je suis à vous de tout cœur ; J'ay fait prier Dieu pour Madame de sablé que je regrette infiniment par l'estime particulier [*sic*] que javois de son mérite et de sa vertu[373]

---

[372] Lettre du duc de Montausier, de Saint-Germain, le 8 janvier 1678, à Noël Vallant. BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17048, f. 114 et sq., citée par Louis LORION, *op. cit.*, deuxième partie, p. 30-31.
[373] Lettre citée par Edouard DE BARTHELEMY, *Les amis de Madame de Sablé* [en ligne], Paris, E. Dentu, 1865 p. 331, disponible sur : http://books.google.fr/, consulté le 12/06/2009.

Et il semble en effet que Noël Valant cherche à se placer dans l'héritage de sa maîtresse, et peut-être ainsi perpétuer l'identité de médecin, secrétaire, conseiller de qualité et très prisé.

Le testament de madame de Sablé n'a pas été retrouvé – bien qu'il faille encore chercher – et le livre de raison ne mentionne pas de legs en faveur du médecin. Mais pour rester sur le plan matériel, le scripteur prend place et achète nombre d'objets à la vente publique des biens de sa maîtresse, qu'il consigne sur deux pages[374]. En sus de l'opportunité de bonnes affaires, peut-on interpréter ces achats comme une manière de s'approprier un peu le prestige de la défunte maîtresse, qu'il lui survive et continu à rejaillir sur le scripteur et accompagner son existence ?

Car comme les historiens l'ont mis en valeur, l'écriture du for privé et souvent liée à un événement-rupture – souvent la mort du père ou de l'époux – , à la perte de stabilité qui rend nécessaire l'écriture comme point d'ancrage, et réceptacle de la vie ainsi pérennisée. Ici, les acquisitions de biens matériels, des objets qui appartenaient à Madeleine de Souvré jouent peut-être aussi ce rôle. Le patrimoine devient support de la continuité de la vie. C'est précisément une des définitions du terme : « tout ce qu'une génération transmet à celle qui suit pour que la vie continue »[375].

Les livres sont l'essentiel de ce qu'il achète à « *linventaire de mad la marquise* »[376]. Ce sont soixante-sept volumes où voisinent foi, histoire, belles-lettres, science et politique, ce sur quoi nous reviendrons dans la troisième partie. Cette appropriation du patrimoine culturel qu'il recevait jusqu'alors, en partie, au contact de sa maîtresse semble être pour Noël Vallant une façon de confirmer son intégration aux codes des cénacles parisiens. Il fréquente les salons, et sa

---

[374] AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 2.

[375] Jean-Claude DUCLOS, directeur adjoint de la conservation du patrimoine de l'Isère, conservateur du musée de la Résistance et de la Déportation de Grenoble, directeur du musée Dauphinois de Grenoble. Je remercie Anne-Marie Granet-Abisset pour avoir attiré mon attention sur cet aspect.

[376] AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 2r. C'est le deuxième sens retenu par Antoine FURETIERE, « Inventaire est aussi une vente publique ou à l'encan des meubles contenus en un *inventaire* pour en empêcher le deperissement. Les curieux, les Frippiers courent les *inventaires* », *Dictionnaire universel…* [en ligne], « Inventaire », disponible sur : http://www.archive.org/ (site web de l'*Internet Archive* de San Francisco), consulté le 03/06/2010.

bibliothèque autant que ses centres d'intérêt manifestes dans les *Portefeuilles* et les écrits de son fort privé en fond une figure hors norme pour un homme de sa condition.

## L'ENVIRONNEMENT RELATIONNEL, TERREAU D'UN ACCOMPLISSEMENT PERSONNEL

Il s'agit à présent de changer la focale et d'observer non plus les individus-clés de l'existence de Noël Vallant, mais le milieux où ces acteurs entrent en jeu. Il est nécessaire de tenter de pénétrer « toute une société triée de parents, d'amis et de clients par et pour lesquels l'individu se construit »[377]. Car si Madame de Sablé semble avoir été un levier de l'évolution du scripteur vers plus de réputation et de richesse, il faut s'interroger sur l'entourage plus étendu, dépassant sa figure, si influente dût-elle être. Et en même temps, sur ce qui pu conduire un médecin de province, formé à l'école de Montpellier qui, malgré les efforts de quelques médecins et praticiens restait rivale et mal vue dans la capitale[378], à se faire prendre au service de Madeleine de Souvré. À ce titre, le réseau qui s'affirme comme dénominateur commun aux différents types d'interactions que connaît Noël Vallant semble être le réseau janséniste.

### LE MONDE JANSENISTE

Si l'on prend les interactions du médecin dans leur dimension spatiale, Port-Royal apparaît comme le plus important des « pôles » de son entourage élargi avec 12,03 % des occurrences rattachées au foyer janséniste, un chiffre qui

[377] Anne BEROUJON, *op. cit.*, p. 389.

[378] C'est en particulier Antoine Vallot (1594-1671) qui contribua à dorer le blason de la faculté de médecine de Montpellier. Il fut reçu premier médecin de Louis XIV en 1652, après l'avoir guéri de la petite vérole en 1647. J. A. LE ROI, *Vallot, d'Aquin, Fagon : Journal de santé du roi Louis XIV de l'année 1647 à l'année 1711, avec introduction, notes, réflexions critiques et pièces justificatives*, Paris, Auguste Durand, éditeur, 1862, p. XX-XXI, disponible sur : http://gallica.bnf.fr/, consulté le 05/06/2010.

semble surestimer la réalité des échanges du scripteur. En effet, le Palais d'Orléans, où il vit les dernières années de sa vie, et donc les années pour lesquelles des statistiques ont pu être établies, vient en second dans l'ordre des places qui sont le théâtre de son existence, avec 11,23 %[379].

Quant à la nature de ces liens, ils touchent à quasiment tous les types de liens relevés. Les jansénistes lui sont partenaires en affaires, ils sont patrons, patients réguliers ou amis[380], ils sont interlocuteurs dans la foi et la culture[381] ; ils sont, en somme, les nœuds d'une structure réticulaire de l'existence sociale de Noël Vallant. Mais on ne peut peut-être pas demander plus à cette affirmation que ce qu'elle peut apporter. Le groupe a été défini *had hoc* et les individus rattachés au jansénisme le sont par les sources de seconde main, lorsqu'il fallait s'enquérir de qui est qui dans l'imbroglio de la vie d'un homme. De plus, la pertinence de la catégorisation n'est pas assurée, elle permet l'observation sur ces échantillons, mais qui ne rend pas compte du monde vécu par le scripteur, seulement de la trace biaisée et fragmentaire que cette existence a laissée. L'ego-document montre ainsi, une fois de plus, que la séduction qu'il opère en donnant la parole à la singularité, ne doit pas cacher sa nature de document ordinaire, lacunaire, sélectif et volontaire. Ce n'est pas l'existence sociale de Noël Vallant que l'ont cherche à toucher, c'en est le négatif fixé par l'écriture, avec toutes les intentions qu'elle comprend.

---

[379] Voir le graphique présentant les occurrences de nom de personnes classées par lieu de rattachement en annexe.

[380] Les types de liens de classe A ont été croisés avec les classes B, ces informations sont le fruit du recoupement de A= 1 avec B, voir le tableau croisé dynamique des occurrences de nom de personnes classées par classes A et B en annexe.

[381] Ainsi les échanges de lettre entre Noël Vallant et Gabrielle de Rochechouart de Mortemart, abbesse de Fontevrault, sur les lectures pieuses. Noël Vallant lui écrit par exemple « *que je suis ravi madame que vous lisiez et que vous sentiez si bien ce qui est beau et bon dans vos lectures ! Que vos désirs sur cela sont grands et quel bonheur si Dieu voulait les bénir et que nous les vissions accomplis pendant toute notre vie ! Qui peut espérer d'en venir à bout sans une miséricorde de Dieu particulière et qui peut s'étonner, considérant la parole de saint Paul, que, n'ayant pas seulement la chair et le sang à combattre mais encore toutes les puissances invisibles, nous ne tombions dans toutes sortes de crimes ?* ». Sur les 76 lettres relevées par Pierre Clément, 16 sont adressées à Noël Vallant. *Une abbesse de Fontevrault au XVII^e siècle : Gabrielle de Rochechouart de Mortemart, étude historique*, Paris, Didier, 1869, p. 402-404., disponible sur : http://www.archive.org/, consulté le 05/06/2010.

D'après les écrits de son for privé, Noël Vallant gravite donc autour – ou s'insère dans[382] – des cénacles jansénistes, mais la question de la manière dont il s'y est inséré ne trouve pas de réponse dans la démarche adoptée.
C'est ainsi vers des cas particuliers qu'il s'agit de se tourner, et peut-être surtout, dans une société où le clientélisme est une des bases du « commerce de société », vers l'individu, s'il y en eut, qui permit au médecin de pénétrer ce monde et dès lors, de n'en plus sortir.

## D'AIRES ET DE NŒUDS, LA LOGIQUE RETICULAIRE DE L'ENVIRONEMENT SOCIAL

### A la recherche du chaînon manquant

Un nom attire l'attention, dans le *Livre de Noël Vallant*, par la fréquence de ses évocations. L'Abbé du Troulias, qui apparaît quarante-neuf fois dans le registre, et représente à lui seul plus de 5,5 % des occurrences totales, sur 247 noms. Le nom figure dans l'*Histoire de l'abbaye de Port-Royal* en qualité d'« ecclésiastique de mérite »[383]. Etienne de Lombard, abbé du Troulias, fut le précepteur du comte de Saint Pol, fils de la duchesse de Longueville[384], puis des princes de Conti. Le jeune comte de St Paul étant né dans la nuit du 28 au 29 janvier 1649, il est très probable que l'abbé prit leur « direction » peut après, ainsi qu'il allait devenir « gouverneur » des Conti très tôt après leur naissance en 1661 et 1664 avant de passer la main à Claude Lancelot en 1669. La charge aurait dû être confié à celui qui devait devenir un proche de Noël Vallant, Du

[382] La démarche pseudo-quantitative adoptée, centrée sur le scripteur avec des sources partielles, ne permet pas seule de rendre compte de la densité des liens et du « degré » de proximité ou de marginalité du scripteur au sein du réseau.
[383] *Histoire de l'Abbaye de Port-Royal. Seconde partie, histoire des messieurs*, Cologne, M DCC LII (1752), t. 5, p. 59, disponible sur : http://www.google.fr/, consulté le 19/04/2010.
[384] Charles Paris (1649-1672), comte de Saint-Pol et duc de Longueville, fils naturel d'Anne Geneviève de Bourbon-Condé et François de La Rochefoucault.

Bois[385], mais qui n'était pas disponible semble-t-il[386]. Etienne de Lombard était ainsi bien intégré dans le milieu janséniste parisien, au moins dès le début des années 1650.

Par ailleurs, la famille de Lombard était implantée dans le Sud-est. Etienne était natif de Forcalquier[387]. Forcalquier est situé à une centaine de kilomètres de Bourg-Saint-Andéol. Est-ce à dire qu'il y avait des contacts entre les deux cités, et que c'est par l'abbé que Noël Vallant fut introduit auprès de la marquise de Sablé, peut-être par l'entregent de madame de Longueville[388] ? C'est une piste tangible, et peut-être que les volumes des *Portefeuilles* que nous n'avons pas pu dépouiller portent la trace de liens antérieurs aux débuts de Noël Vallant au service de Madeleine de Souvré. Le *corpus* des écrits du for privé de Noël Vallant montre en tout cas, à la fin de la vie du médecin, une grande proximité.

En effet, à la première citation que Noël Vallant en fait, l'abbé est nommé en diminutif, sans qualité associée, ni adresse, « *mr du T.* »[389]. Le scripteur semble

---

385 Philippe Goibault, seigneurs des Bois, dit Monsieur du Bois, maître de chapelle de Mademoiselle de Guise. Il est mentionné dix fois dans le *Livre de Noël Vallant*, voir l'index des noms de personnes dans le second volume.

386 Jean MESNARD, *Pascal et les Roannez* [en ligne], volume 2, 1965, p. 876, disponible sur : http://www.google.fr/, consulté le 19/04/2010 ; Louis COGNET, *Claude Lancelot, solitaire de Port-Royal* [en ligne], 1950, p. 180, disponible sur : http://www.google.fr/, consulté le 20/04/2010 ; *Dictionnaire de Moreri…* [en ligne], « Trouillas », Tome Huitième, Amsterdam, 1740, p. 239, disponible sur : http://www.google.fr/, consulté le 19/04/2010.

387 Alpes-de-Haute-Provence, code commune 04088. La date de naissance n'a pas été trouvée, il meurt dans la même ville en 1689. *Memoires historiques et chronologique sur l'abbaye de Port-Royal des Champs…*, Utrecht, M DCC LV (1755), t. III, p. 84, disponible sur : http://books.google.fr, consulté le 29/04/2010. Il resta ensuite lié à son pays puisqu'il acheta avec, son frère Scipion, la « place, terre fief et seigneurie de Château-Arnoux » [Château-Arnoux-Saint-Auban, arrondissement de Forcalquier, Alpes-de-Haute-Provence, à environ 20 km de Forcalquier], MAUREL (Abbé), *Monographie de Château-Arnoux*, [en ligne], Forcalquier, Imprimerie Eugène Martin, 1889, disponible sur le site de la médiathèque de Chateau-Arnoux : http://www.bibchato.fr/, consulté le 31/03/2010. Les pages ne sont pas rendues dans la version HTML du texte, le passage en question se trouve au chapitre III.

388 Les liens entre Etienne de Lombard et la duchesse de Longueville survécurent à la fin de sa fonction de précepteur ainsi que le montre une ligne du compte de Noël Vallant, en 1678, « *Le 12 fevr receu de mad de Longueville pour mr du troulias 1000£ que jay faict porter le mesme jour ches mr Rivet* » [AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 2r], la duchesse apparaît aussi parmi les noms des parties aux folios 7r, 7v, etc., voir l'index des noms de personnes en annexe. Anne Geneviève de Bourbon-Condé était en outre proche de madame de Sablé.

389 AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 1v.

le connaître depuis longtemps à cette date. Etienne de Lombard est, de plus, cité dès le premier folio de compte – au verso de la page de titre – , et à une fréquence soutenue, en moyenne près d'une fois par folio. Il est donc très présent dans la vie du médecin, mais en sus de l'importance quantitative, de la « présence textuelle » du lien, il s'agit de tenter de cerner la densité de ce lien, en se penchant sur la nature et les modalités des interactions.

### Une solidarité provinciale ?

Les apparitions de l'abbé du Troullias sont uniquement présentes dans le *Livre de Noël Vallant*, de 1678 à 1683. Il était alors retiré à Forcalquier depuis au moins 1676[390]. La nature de la source explique l'écrasante majorité de ces occurrences, mais indiquent en retour un des aspects de la relation. Ce sont surtout des services qui sont évoqués, Noël Vallant apparaissant comme intermédiaire de transactions se jouant à Paris pour la plupart, pour le compte de l'ecclésiastique. Le scripteur relève, par exemple, en janvier 1678, que « *mr Rivet a payé le 17 jan a mr durant pour mr du Troul une lettre de change quil ma tiree de 2782.12 cest lentier payement de tout ce que javois entre mes mains jusques a ce jour 14me jan 1678 a mr labbe du troulias* »[391]. Ce sont aussi des affaires à Lyon que le scripteur contribue à mettre en œuvre, « *le 19me jan sur ma procuration mr Rivet marchand cloistre st mery a recu de mr chenu qui paye les rentes delion pour une demy annee deue a mr du Troulias 750 £* »[392]. L'abbé avait en effet une rente sur l'hôtel de ville de Lyon, dont il déléguait le recouvrement au médecin[393]. Noël Vallant mettait certainement à contribution son propre réseau personnel à cet effet,

390 Il semble en effet qu'il ait eu un rôle de directeur de conscience auprès de Marie-Angélique d'Aquaviva d'Aragon, duchesse d'Attio, retirée elle aussi à Forcalquier, or elle décède le 21 octobre 1676. *Dictionnaire de Moreri…*, *op. cit.*, p. 239.

391 AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 1v.

392 *Ibidem*, f. 2r.

393 « *le mesme jour procuration de mr de Troulias pour recevoir une demy annee de 450£ de la rente quil a sur la ville de Lion mrs Rivet recevront cette somme* », AC BSA, *Livre de Noël Vallant*, f. 6r.

pour faire percevoir la rente avant de se la faire acheminer et la transmettre[394], ou parfois probablement, la faire envoyer directement de Lyon par les membres de sa famille ou un de ses amis les plus ancien, Claude Hedoins.

D'autres mentions, plus rares, font références à d'autres services rendus par Noël Vallant pour l'abbé, telle qu'en mai 1678, « *Le 28me pour mr du troulias payè six cartes de géographie sept escus* »[395]. Cartes qu'il écrit lui avoir expédié à la mi-juin de la même année, « *Le 15me envoyé a Lion les six cartes pour mr du troulias* »[396]. Le médecin était donc aussi le relais d'Etienne de Lombard dans les commandes auprès des marchands de Paris, qu'il expédiait à Lyon, plateforme de l'acheminement vers Forcalquier. Un rôle qui signale aussi un lien à la famille étendu au neveu d'Etienne de Lombard, monsieur de Château-Arnoux – du nom de la seigneurie acquise par la fréraiche de Lombard – et dans l'espace, à des villes marchandes hors de la capitale, « *Le mesme jour donnè a mr baudoin rue au fer a lescharpe Blanche cinquente cinq livres quil fera compter a mr de Chateauarnoux a donqerques cest sur le compte de m d Troulias* ». Dunkerque, mais aussi Douai[397] ou, pour la partie sud du royaume, Marseille[398]. Cette étendue géographique des échanges qui nécessitait les échanges épistolaires. Le flux des correspondances, suggéré par ces traces et attesté au moins pour l'année 1680[399], qu'il s'agirait de tenter d'exhumer pour aller plus loin, s'affirme ainsi comme un des supports privilégiés de l'échange[400]. Mais pour s'en tenir aux comptes, la fréquence des mentions, ainsi que ces éléments, indiquent une

---

394 « *le mesme jour Mr Rivet a porté a mr le vieux par ordre de mr du Troulias dont il a tirè une lettre de change que nous avons envoye aud mr du Troulias de trois cens vingt et cinq livres y compri* », AC BSA, *Livre de Noël Vallant*, f. 20v.

395 AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 3v.

396 AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 3v.

397 « *pour mr du Troulias payè pour le service de table que mr de chateauarnoux son nepveu luy a envoyé de douay* », AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 4v.

398 « *Le 31me mars accepté une lettre de change de mille livres que Mr du Troulias ma tiree du 5me mars 1678 payable a m boneau March. De marseille qui a mis son ordre pour pour mrs cortesia et bonzon* », AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 3r.

399 « *Doit mr du Troulias pour port de lettres de lannee 1680 75 que nous devons prendre sur les 450 que n avons receu pour luy de mr chenu* », AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 17r.

400 Pour les échanges commerciaux, mais plus largement, les hommes « ont une besoin – un besoin matériel ou psychologique – d'échanger des lettres […]. Lucien BELY, introduction de Pierre-Yves BEAUREPAIRE et Dominique TAURISSON, *op. cit.*, p. 10.

grande proximité dans ce lien particulier qui outrepasse certainement les affaires.. Car il n'est ici question que d'argent, mais les rapports financiers sont signifiants en ce qu'ils dénotent sinon de l'amitié, du moins une relation de confiance.

Ces services rendus renforcent et l'idée d'une connection dans le milieu janséniste parisien par le biais de l'abbé – un nœud du réseau personnel de Noël Vallant – et la force, ensuite, d'une solidarité entre hommes du sud-est. C'est donc peut-être Etienne de Lombard qui introduisit Noël Vallant dans ce réseau influant, et certainement efficace, au vu de l'évolution de sa carrière. Mais, si la chronologie mise au jour concorde avec cette version, elle reste incertaine, surtout par le manque d'informations sur l'arrivée et les premières années du médecin à Paris. En l'état, malgré sa prédominance parisienne[401], c'est surtout l'amplitude nationale du réseau personnel de Noël Vallant qui est attestée par nos sources. Et il ne se limite pas à cette solidarité interpersonnelle.

### L'étendu de l'entourage en son pays et dans les provinces

En effet, si l'essentiel des interactions de Noël Vallant se joue à Paris, sa réputation de médecin touchait son propre pays. Une lettre non datée, de madame de Grignan à madame de Sablé, se termine sur ces lignes, « *il est vray que cela est bien sot à moy de ne pas vous avoir consultée plutôt mais mon mal me donne un tel accablement et un tel chagrin que je ne pence à rien jay aujourdhuy envoyé chez la femme de votre procureur mais son mal et le mien sont si différant quil ny a pas daparence que mes remèdes nous fussent propres* […] ». La comtesse rend ensuite compte de la recette que son médecin lui administre « *quil prétend bonne a [la] fortifier* » et ajoute « *Depuis hier je me sens un peu mieux, je ne sais si cela ora de la suite sil ny en a pas de bonnes je serai bien aise de voir vostre medecin, je vous ferais scavoir lestat où je me trouve en vous suppliant de me lenvoyer* »[402]. C'est bien Madeleine de Souvré qui est, à cette occasion encore, le levier du prestige du

[401] 78 % des occurrences de nom de personnes sont rattachées à la capitale.
[402] Lettre cité par Louis LORION, deuxième partie, p. 28.

scripteur. C'est le réseau de la marquise qui fut sollicité. Car on peut facilement imaginer une correspondance directe, même le premier échange, entre la comtesse de Grignan et madame de Sablé, mais il est probable que les relations passèrent, à l'origine, par la marquise de Sévigné. La connection entre le médecin et la marquise sont établis par ailleurs, par le biais du trésorier des états de Bretagne, proche Marie Chantal de Bussy Rabutin[403].

Le médecin semble avoir eut aussi, après la mort de Madeleine de Souvré, une attache en Dauphiné, auprès de Nicolas Prunier de Saint André, premier président du parlement de Grenoble et ambassadeur à Venise entre 1668 et 1672.

Noël Vallant connaissait une madame de Saint-André, il écrivit en novembre 1678, « *mad de st andrè ma donnè ces 18£* »[404]. Or, il est aussi en relation avec les Harlay, liés au premier président du parlement de Grenoble en tant qu'un de ses appuis à Paris[405], « *le 30me* [novembre 1679] *de mr de bonevil dharlay dix Louis dor* »[406]. Il avait même, semble-t-il, de bonnes relations avec Achille III de Harlay[407] puisqu'il lui offre une montre de goût en août 1678, « *Le 26me mr d harlay mre des requestes ma donnè une pendule qui sonne les heures et les demyes faitte par turet*[408] »[409].

---

[403] « *mr darouy Thresorier general des estats de bretagne* » [AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 10v], quatre occurrences, voir l'index des noms de personnes en annexe.

[404] AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 5v.

[405] Stéphane HAFFEMAYER, « La correspondance de Nicolas Prunier de Saint-André, ambassadeur à Venise (1668-1672) : limites et réalités du réseau d'influence d'un président au parlement de Grenoble » dans BEAUREPAIRE Pierre-Yves et TAURISSON Dominique (eds.), p. 79.

[406] AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 11r.

[407] (†1712), procureur général puis premier président à partir du 18 novembre 1689 au Parlement de Paris comme son grand-oncle Achille Ier de Harlay. Étant présenté comme maître des requêtes en 1678, les dates concorderaient, puisqu'il achève une forme de *cursus honorum* plus de dix ans plus tard. A. CHERUEL, *De l'administration de Louis XIV (1661-1672), d'après les mémoires inédits d'Olivier d'Ormesson*, Paris, Joubert, libraire de la cour de cassation, 1850, p. 121 et Louis-Gabriel MICHAUD, *Biographie universelle…* [en ligne], Paris, 1817, vol. 19, p. 432, disponibles sur : http://books.google.fr, copie de l'Université de Lausanne, consulté le 04/04/2010.

[408] Mr Turet, « habile horloger de ce temps là » qui aurait exécuté un ressort pour Huygens en 1674. Jean-André LEPAUTE, *Traité d'horlogerie*, 1755, p. 52, cité par Jean MASCART, Denis LIEPPE, Étienne TAILLEMITE, *La vie et les travaux du chevalier Jean-Charles de Borda (1733-1799) : épisodes de la vie scientifique au XVIIIe siècle*, Presses Paris Sorbonne, 2000.

[409] AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 4r.

Nicolas Prunier fut ambassadeur à Venise jusqu'en 1671. Un autre individu semble relier Noël Vallant à la diplomatie française en Lombardie, il fréquentait en effet Amelot de la Houssaye, secrétaire de l'ambassade à Venise, « *Le 14 mr amelot de la houssaye secrataire* [*sic*] *de lambassade a venise apres une maladie ou je lay veu ma envoyè trois livres quil a faicts* […] »[410]. Ce type de rapprochement entre soin et mondanité n'est pas rare dans les interactions relevées par le scripteur, et témoigne d'un lien qui outrepasse le rapport de service de praticien à patient. Le passage est daté de 1679, mais la qualité de secrétaire de l'ambassade que le scripteur lui confère a pu survivre à la fonction effective, si du moins il n'a pas continué d'exercer cet office après la fin de l'ambassade de Nicolas Prunier de Saint-André. Le titre d'un des ouvrage que de la Houssaye offrit au médecin semble le confirmer, la « *relation du conclave de 1670* »[411] pourrait montrer sa présence en Italie dès 1670, donc encore du temps du séjour à Venise du premier président. Noël Vallant soignait de plus une patiente qui le relie à la fois à Nicolas Prunier, et plus généralement au cénacle des diplomates du royaume. Il note en effet en janvier 1682 : « *de mad de barillon lambassadrice 22£* »[412]. Il s'agit certainement de Marie-Madeleine Mangot, épouse de « Paul Barillon D'Amoncourt, Marquis de Branges, Seigneur de Mancy, de Morangis, & de Châtillon-sur-Marne, Conseiller - d'Etat Ordinaire, [qui] fut Ambassadeur Extraordinaire en Angleterre […] »[413]. On sait par ailleurs que la famille Barillon, en particulier Antoine Barillon, conseiller d'Etat, fut également d'un appui précieux dans la recherche de faveur de Nicolas Prunier à Paris, « la sociabilité de robe [jouant] son rôle à fond »[414]. C'est là peut-être un des liens qu'il se forgea de manière plus indépendante, même si les rencontres du médecin, même proprement interpersonnelles, ne peuvent jamais – surtout dans leur concrétisation, financière par exemple – être dégagée de la gangue

[410] *Ibidem*, f. 10v.
[411] *Ibid.*, f. 10v.
[412] *Ibid.*, f. 20r.
[413] DESBOIS, *Dictionnaire de la noblesse*… [en ligne], tome 1, seconde édition, Paris, Veuve Duchesne et chez l'auteur, M. DCC. LXX. (1770), p. 731, disponible sur : http://books.google.fr, consulté le 10/10/09.
[414] Stéphane HAFFEMAYER, *art. cit.*, p. 79.

que constitue le crédit apporté par ses patronnes et à ce moment de sa vie, de mademoiselle de Guise.

Il est donc, dans les dernières années de sa vie, lié à plusieurs cercles de pouvoir par des liens qui apparaissent ici ténus mais bien présents, d'autant peut-être que Noël Vallant était « assez porté à noter et à faire connaître ses belles relations »[415]. Le scripteur donne une image de son réseau au faîte de sa richesse mais le milieu qu'il nous donne à voir et dans lequel il évolue se peut se présenter à la fois comme cause et conséquence de sa réussite. Les individus et la structure réticulaire de leurs liens préexistant à l'intégration plus ou moins forte du scripteur en son sein. Et de cette intégration, manifeste pour la période 1678-1683, on ne peut faire plus que la déceler en l'état, sans être en mesure d'en déterminer tous les tenants. On peut cependant tenter d'en décrire les incidences probables sur l'existence de Noël Vallant. Et en vertu de la source, c'est d'abord vers les relations d'affaires qu'il s'agit de se porter.

## LES AFFAIRES ET LE RESEAU

85 680 livres tournois, c'est à cette somme que le scripteur estime son patrimoine au premier janvier 1684[416]. Une fortune considérable rassemblée par l'épargne sur ses revenus, et par ses nombreux placements, une logique que le livre de raison donne souvent à voir[417]. Laquelle n'aurait pas d'existence sans les échanges, sans le maillage relationnel, condition des affaires bien menées[418].

---

[415] Louis LORION, *op. cit.*, première partie, p. 292.

[416] Louis LORION, *op. cit.*, cinquième partie, p. 180.

[417] Généralement, « le patrimoine est lentement construit au fil d'acquisitions réfléchies, de revenus patiemment amassés et épargnés, d'investissements aux risques mesurés. Ralentie de temps à autre par quelque revers de fortune, cette logique ascensionnelle donne cependant le ton à la grande majorité des livres de raison ». Sylvie MOUYSSET, *Papier de famille*, *op. cit.*, p. 199.

[418] Michel CASSAN, « L'espace relationnel d'officiers "moyens" dans la Marche au XVII^e siècle », *art. cit.*, p. 28-29.

Les affaires sont en effet, dans les écrits du for privé de Noël Vallant, le motif de près de la moitié des occurrences[419].

Ces interactions, lors de la construction de la base de donnée vouée à l'étude de l'entourage du scripteur, ont été réparties en classes et catégories pour permettre le calcul de statistiques et des confrontations avec les autres rubriques des entrées[420]. Ces entrées étant constituées par les noms de personnes en contact effectif – et pas seulement cités à l'image des auteurs d'ouvrages – , les rubriques sont la qualité – la catégorie sociale telle qu'elle a été attribuée par le scripteur – , le lieu de rattachement, etc. Mais la catégorie « affaires », entendue comme les échanges monétaires et financiers, de biens ou de services, est vue comme un outil d'analyse, et non une fin. Car ces catégories, définies *ad hoc*, ne sont en vérité certainement pas si fermées les unes aux autres. Elles participent les unes des autres, il s'agit de voir de quelle manière.

### Les bons partenaires, sociologie des liens d'affaire

Les affaires sont, dans les écrits privés de Noël Vallant, le motif de près de la moitié des occurrences[421], 46,23 %, témoignant du rôle toujours prégnant de la pratique initiée au XIII^e^ siècle par les marchands italiens. Le tableau ci-dessous présente la répartition par catégorie sociale, la « *qualité* ». De cette manière, on voit que les partenaires privilégiés de ses relations d'affaire – catégorie 6 – sont les bourgeois de talent. C'est ainsi majoritairement dans sa propre catégorie que le scripteur était fondé à échanger des biens, monétaires ou financiers. Avec la bourgeoisie marchande, catégorie pour laquelle ce sont quasiment les seules interactions – 10,4 % du total de 10,6 % des occurrences – ce sont essentiellement les biens matériels qui sont en cause. L'écart est bien plus grand pour la noblesse, qui est majoritaire dans le bilan des occurrences, mais n'est que peu présente par les affaires. Cette différence s'explique par la démarche qui prend en compte la quantité de mentions, mais ne permet pas la

[419] 46, 23 %, voir le graphique des occurrences classées par classe A, en annexe.
[420] Voir en annexe la démarche adoptée pour la constitution de la base de donnée.
[421] 46, 23 %, voir le graphique des occurrences classées par classe A, en annexe.

mesure des sommes engagées. Car c'est bien les riches patronnes de Noël Vallant qui font son aisance. C'est le cas aussi des communautés religieuses qui, parce que les gages n'apparaissent en général qu'une fois par an, ne représentent que 1,60 % de la présence textuelle des échanges d'affaire, mais sont en réalité une des assises de la richesse du scripteur.

| **Somme sur Part en %** | **classe A** | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Qualités** | **1** | **2** | **3** | **4** | **5** | **6** | **7** | **Total** |
| **Artisanat** | | | | | | 4,24 | | **4,24** |
| **Bourgeoisie de talent** | 0,34 | | 1,37 | 2,29 | 2,29 | 12,8 | 0,46 | **19,6** |
| **Bourgeoisie marchande** | | | | 0,11 | 0,11 | 10,4 | | **10,6** |
| **Domesticité** | | | 0,34 | | 10,1 | 1,03 | 0,11 | **11,6** |
| **Noblesse** | 6,99 | 3,21 | 8,70 | | | 6,30 | 1,83 | **27,0** |
| **Non renseigné** | | | 2,63 | | 1,72 | 9,85 | 0,34 | **14,5** |
| **Premier ordre** | 7,44 | | 1,83 | | 1,49 | 1,60 | | **12,3** |
| **Total** | **14,8** | **3,21** | **14,1** | **2,40** | **15,7** | **46,3** | **2,75** | **100** |

**Tableau 1 - Tableau croisé dynamique présentant les occurrences classées par type d'échange et qualités**

**L'investissement, la rente et le réseau**

La forme d'interdépendance que l'on constate entre Noël Vallant et madame de Sablé, accentuée à la fin de sa vie, devait renforcer d'une part l'idée de Noël Vallant sur son identité de médecin prisé, et pour madame de Sablé, susciter une volonté de patronage efficace.

Car Noël Vallant, en octobre 1679, passe un contrat de prêt « *a constitution de rente* »[422] sur les états de Bretagne, par l'intermédiaire de Mr Charpentier, commis du « *thresorier des etats* », Achille d'Harouys[423].

> le 24 mr Rivet a faict porter pour moy ches mr charpentier vieille rue du temple proche celle de st antoine sept mille livres. Led mr charpent ma donnè son billet par lequel il promet comme fondè en procuration de mr darouy Thresorier general des estats de bretagne de me fournir un contract au denier quatorze a compter de ce jour 24me oct 1679[424]

Un investissement qui donne ses fruits en février 1681 :

> le 11 receu de mr charpentier comis de mr dharouys 250£ pour une demy annee darrerages qui me sont deus par mrs des estats de bretagne lad demy annee echeue le dernier decembre Dernier colin les a portes le mesme jour ches mr Rivet cy —— 250 –[425]

Ce sont ainsi de cinq cents livres tournois par an que le scripteur augmente son « *fonds* ». C'est certainement par l'entregent de la marquise que le scripteur pu s'approcher de l'ami de madame de Sévigné. Il n'y a pas de trace de ce contact avec la marquise dans les écrits de son for privé mais il est sur qu'elle savait qui il était. Elle écrivit en effet, le 25 juillet 1685, « Madame de La Fayette s'est redonné son mal de côté en allant en carosse à deux pas de chez elle, elle pleure

---

[422] Selon la formule employée par le scripteur de nombreuses fois dans son *Livre*, entre autres, aux folios

[423] Il s'agit du trésorier des états de Bretagne. Jean de la Fontaine évoque le personnage dans une lettre au prince de Conti, en novembre 1689, « La Briffe est chargé des affaires / Du public et du souverain. / Au gré de tous il sut enfin / Débrouiller ce chaos de dettes / Qu'un maudit compteur avait faites. », La Fontaine, *œuvres diverses* [en ligne], compilées par Félix Hémon, Paris, Librairie Ch. Delagrave, 1894, 337 p., p. 206, disponible sur : http://www.archive.org/stream/oeuvresdiverses01fontgoog#page/n341/mode/1up, version de l'University of Michigan numérisée par GoogleBooks. Ce « maudit compteur » serait d'Harouys, ami de madame de Sévigné (il est cité à plusieurs reprises dans ses lettres) « que sa négligence avait perdu », selon l'éditeur du receuil, note 5, p. 207.

[424] AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 10v.

[425] *Ibidem*, f. 16r.

et regrette ce pauvre M. Valan qui estoit, dit-elle, son médecin, son confesseur et son ami »[426].

D'autres investissement marquent le prix de la distinction en ce qu'ils sont valorisants, en même temps qu'ils offrent des revenus propres à soutenir un mode de vie distingué.
La marquise fut en effet à l'origine d'un enrichissement du médecin, support de la reconnaissance sociale en ce qu'il permet de soutenir un mode de vie privilégié. Outre des revenus fixes, l'investissement dans des dettes actives est un des moyens privilégiés de l'enrichissement sous l'ancien régime, cet investissement est aussi en retour un vecteur de distinction. Il était en effet de bon ton d'avoir une rente sur la maison de ville[427]. Le scripteur en relève une en décembre 1678, « *mr Rivet ma dit le 13me que mr herault luy avoit portée pour moy la demy annee des rentes que jay sur la ville le 5me de ce mois qui est de 487£* » soit un revenu annuel de près de mille livres, à peu près l'équivalent de ce qu'il recevait de mademoiselle de Guise dans la dernière année de sa vie[428].

Les affaires semblent également avoir été encouragées et facilitées par le réseau janséniste auquel il appartient. Sur 7,45 % des interractions secondaires de type affaire, 5,84 % des occurrences concernent des individus classés par ailleurs dans les liens jansénistes – les patients plus ou moins réguliers et le cercle familier se partage le reste avec 0,8 % chacun. Ainsi, le réseau janséniste permet ou aide des échanges financiers. En effet, on trouve dans cette catégorie d'individus l'abbé du Troulias, Etienne de Lombard qui, on l'a vu, fut probablement d'une importance cruciale dans la vie du médecin.

---

[426] Lettre de Madame de Sévigné à Madame de Grignan, 25 juillet 1685, *Lettres de Madame de Sévigné* [en ligne], Tome quatrième, Paris, Firmin-Didot, 1876, p. 513, exemplaire de l'Université de Toronto, disponible sur : http://www.archive.org/, consulté le 08/04/2010.
[427] Daniel DESSERT, *Argent, pouvoir et société au Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1984, p. 347-359.
[428] « *honoraires de Luxembourg 120£* », AC BSA, CC 75, cité par Louis LORION, *op. cit.*, cinquième partie, p. 180.

Il semble que Noël Vallant fut relativement actif dans le mouvement janséniste, il note en effet sa participation dans une affaire : « *le 13me avril 1672 donnè a mr la louce les papiers pour laffaire de mr de barcos* »[429]. Martin, Abbé de Barcos était le neuveu de l'abbé de Saint-Cyran[430] avait étudié à Louvain sous Jansénius et fut le précepteur du fils d'Arnaud d'Andilly avant de recevoir l'abbatiat de Saint-Cyran à la mort de son oncle en 1644. À cette date, Martin de Barcos était peut-être encore entrain de sa cacher pour éviter son exil à Boulogne prononcé par le Roi « *prévenu qu'il dogmatisait* »[431], duquel il allait sortir pour finir sa vie dans son abbaye en 1678. Ainsi, comme membre du réseau, Noël Vallant avait des liens de solidarité, de services mutuels. La proximité, voire l'affection, était la trame sur laquelle se tissaient une partie des échanges, avec les coreligionnaires ici ; avec les amis et la famille, comme on le verra plus loin.

Mais les liens d'affaire, en dépit de leur part écrasante dans les liens qui effleurent dans les écrits du scripteur, sont pour certains très peu denses en émotion, à l'image des liens qui liaient Isaac Chorllon, officier moyen de la Marche au XVII^e^ siècle, avec ses partenaires financiers. Ils semblent « [occasionnels] et [dépourvus] de toute aménité. La défiance est sous-jacente et elle perce rapidement »[432]. Ainsi Noël Vallant montre-t-il le peu de confiance qu'il avait en son interlocuteur pour sa rente sur les Etats de Bretagne :

> Le dernier de mr charpentier comis de mr dharouys[433] nonante

---

[429] AC BSA, GG 73 bis, *Extraict*, f. 16r.

[430] LADVOCAT, *Dictionnaire historique et bibliographique…* [en ligne], T. 1, Paris, Etienne Ledoux, 1822, p. 192, disponible sur : http://books.google.fr/, consulté le 01/06/2010.

[431] F.-X. FELLER, *Biographie universelle des hommes qui se sont fait un nom…* [en ligne], T. 1, Paris, J.-B. Pélagaud, 1867, p. 26, disponible sur : http://books.google.fr/, consulté le 01/06/2010 ; *Encyclopédie méthodique…* [en ligne], Tome premier, Paris, Panckoucke, M. DCC. LXXXIV. (1784), p. 542, disponible sur : http://books.google.fr/, consulté le 01/06/2010.

[432] Michel CASSAN, « L'espace relationnel d'officiers "moyens" dans la Marche au XVII^e^ siècle » dans Pierre-Yves BEAUREPAIRE et Dominique TAURISSON (Eds.), *op. cit.*, p. 28.

[433] Il s'agit du trésorier des états de Bretagne. Jean de la Fontaine évoque le personnage dans une lettre au prince de Conti, en novembre 1689, « La Briffe est chargé des affaires / Du public et du souverain. / Au gré de tous il sut enfin / Débrouiller ce chaos de dettes / Qu'un maudit compteur avait faites. », La Fontaine, *œuvres diverses* [en ligne], compilées par Félix Hémon, Paris, Librairie Ch. Delagrave, 1894, 337 p., p. 206,

Et une livre pour les arrerages qui mestoient deus de septembre
mille livres donnes le 24 octo 1679 au denier 14e jusques ——————————— 91 –
Au dernier decembre 1679 – nous naurions que le billet de
Mr charpentier pour nostre assurance il a estè converty en
Contract par devant la bale et parque notaires les arrerages
Commencent presentement au 1mer jan 1680 mr parque demeure
Rue de la feronerie je luy ay donnè pour le contract un pistole
Et demy quil ma demendee et 15S a ses clercs 16£ 5S en tout[434]

ou en février 1682 :

Dans ce mois javois envoyè a mr galois notaire
cinq
~~six~~ mille cinq cens livres que jay faict raporter
ches mr Rivet parce que mr galois nous fesoit trop
de difficultè a beaucoup de choses[435]

Ainsi, comme le disait la marquise de Sablé dans ses *Maximes*, « la société, et même l'amitié de la plupart des hommes n'est qu'un commerce qui ne dure qu'autant que le besoin »[436].

Mais cette méfiance affichée montre en creux ceux qui, à l'inverse, bénéficient de la confiance du médecin. D'autant que les liens d'affaire peuvent dériver en liens de proximité d'autre type – c'est le cas d'Isaac Chorllon dont « trois parties d'abord unies par des liens d'affaire peu à peu teintés d'une charge émotionnelle constituent le cœur du réseau […] »[437]. Ainsi son domestique, Toussaint Colin, dont la figure devra être abordée plus amplement, se voit-il, entre autres témoignages de confiance, confier de fortes sommes d'argent.

---

disponible sur : http://www.archive.org/stream/oeuvresdiverses01fontgoog#page/n341/mode/1up, version de l'University of Michigan numérisée par GoogleBooks. Ce « maudit compteur » serait d'Harouys, ami de madame de Sévigné (il est cité à plusieurs reprises dans ses lettres) « que sa négligence avait perdu », selon l'éditeur du receuil, note 5, p. 207.

[434] AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 13r.

[435] *Ibidem*, f. 20v.

[436] Maxime 77, Madeleine de SOUVRE, *Maximes de Madame de Sablé*, Paris, D. Jouaust, M. DCCC. LXX. (1870), p. 44-45, disponible sur : http://www.archive.org/, consulté le 05/06/2010.

[437] Michel CASSAN, « L'espace relationnel d'officiers "moyens" dans la Marche au XVIIe siècle », *art. cit.*, p. 29.

# CHAPITRE 4. LES EGO-DOCUMENTS, MIROIR DEFORMANT DE L'EXISTENCE SOCIALE.

Une des premières questions qui puissent venir à l'esprit, lorsque l'on accepte l'écrit du for privé comme vecteur d'affirmation de soi, réside dans la recherche de l'écart entre une identité scripturaire, fantasmée d'une certaine manière, et la réalité de l'entourage du scripteur. Mais là, la source, prise seule, porte par nature la limite à une telle interrogation. Des points de comparaison à l'étude des occurrences de nom résident assurément dans les *Portefeuilles*. Il n'y a, en l'état, que le cas de la domesticité qui puisse être assurément discuté. Car, faisant partie de la « maison » de Noël Vallant, les rapports avec les domestiques devaient êtres conduits sur une base quotidienne, et apparaître à chaque page dans une restitution écrite de la vie au plus près du réel. Or, alors même que ce type d'interaction comporte aussi la parenté, il ne renvoi qu'à 15, 69 % des occurrences totales. Tout en gardant à l'esprit la destination utilitaire du livre de compte, il est alors probable que les liens présentés dans les écrits de Noël Vallant, pour l'essentiel, sont surreprésentés et montrent leur importance relative aux yeux du scripteur. Ainsi les liens de mondanité, qui ne relèvent pas des comptes à proprement parler, sont peut-être l'expression du désir de distinction et d'affirmation identitaire de Noël Vallant. La famille et l'amitié aparaissent à ce titre comme la mémoire de la satisfaction du médecin d'être en position de patronner sa parentèle[438]. Dans le champ des individus, le cas de Toussaint Colin, domestique du médecin à partir de novembre 1678[439], qui est nommé à quarante-six reprises[440], se démarque de façon criante, dénotant d'une importance également cruciale dans la vie de Noël Vallant.

---

[438] Un sentiment assez commun au demeurant, ainsi les frères Prunier de Saint-André « éprouvent une satisfaction commune à évoquer le succès de leurs interventions en faveur de leur parenté. La considération qu'ils en retirent leur paraît tout à fait essentielle ». Stéphane HAFFEMAYER, *art. cit.*, p. 91.

[439] « *Le 17me no. 1678 colin est entre a mon servisse* », AC BSA, *Livre de Noël Vallant*, f. 1r.

[440] Soir 5, 18 % du totale des occurrences.

## CERCLES DE PRATIQUE ET MONDANITES

La distinction en trois classes de nature des interactions a permis de mettre en évidence la variété des échanges. Les liens ne sont, parfois, pas seulement ressorti à sa pratique ou aux échanges monétaires et financiers. 77% des occurrences de noms de personnes ne font référence qu'à un type de lien. Mais lorsque plusieurs types d'échanges ont été dégagés, ce sont avant tout les liens de mondanité qui se démarquent avec 8,47% des occurrences. Les interactions classées sous ce terme général sont entendues comme les échanges de biens culturels, artistiques ou de dévotion, ainsi que les discussions – théologiques par exemple. Ils sont souvent intimement liés aux affaires, mais qui sont peut-être le prétexte à leur mise en forme impérissable.

L'exemple le plus marquant est celui, déjà cité, de la grande duchesse de Toscane. Noël Vallant, après avoir reçu ses gages et paraphé la quittance, qui finalise le « processus d'échange », reçois les confidences de son trésorier, monsieur de La Martinière. Si l'on peut lire l'imporance d'un sujet à l'aune du nombre de lignes qui le traitent, on constate qu'ici l'échange monétaire en lui-même voit sa part d'écriture écrasé par la relation de la discussion qui s'ensuit ; le compte fait de l'échange est bien prétexte à la mise en valeur de la discussion qui valorise le scripteur.

La mondanité représente plus de 8% des occurrences, niveau significatif dans un livre voué aux comptes. Le recoupement avec les autres types d'interactions montre que c'est conjointement à ses relations d'affaire (3,09 %), de ses liens avec le milieu janséniste (2,63 %), avec ses patronnes (1,6 %) et enfin avec ses patients (1,15 %) que le scripteur entretiens des rapports de ce type[441]. Les différences ne sont pas significatives, d'autant que pour prendre la part la plus élevée, l'on ne peut pas déterminer si c'est la mondanité qui découle des affaires ou l'inverse, et il est probable que les termes de cette question ne soient pas vraiment pertinents dans la mesure ou les catégories sont crées artificiellement.

[441] Voir le tableau croisé dynamique qui présente les occurrences classées par classe A et B, en annexe.

En revanche, croiser le type d'interaction secondaire avec les catégories sociales offre un résultat plus probant. Parmi ces 8,47 % de relations mondaines, 6,3 % concernent des membres de la noblesse[442]. Ainsi, ce n'est pas seulement la trace des échanges de biens qui est l'objet du livre, c'est aussi l'inscription d'une identité particulière : par ses écrits, Noël Vallant confirme de manière durable qu'il s'inscrit dans des cénacles d'élites, au plus près de la noblesse parisienne. Car on aurait pu attendre, de la part d'un bourgeois de talent, la prééminence des échanges mondains parmi ses pairs – notaires, avocats, etc. – ayants reçus une formation comparable et s'insérant par là dans un *habitus* partagé. Or, le scripteur est, d'une certaine manière, hors de son milieu. Une fracture qui apparaît par le truchement des comportements culturels. C'est ce que la bibliothèque du médecin – qu'il faudra explorer en détail en la rattachant à la culture matérielle – tend à valider.

La pratique médicale, comme pour les inflexions de l'existence de Noël Vallant au plan professionnel, fut peut-être le levier de cette intégration. Car les deux classes d'interactions montrent des recoupements entre patients et partenaires d'échanges mondains ; entre affaires et échanges mondains – les affaires étant elles-mêmes souvent conduites avec des liens ressortis par ailleurs à la pratique médicale – ainsi que le tableau ci-dessous le présente :

| Somme sur Part en % | classe A | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Classe B | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | Total |
| 1 | | | | | | 0,46 | | 0,46 |

[442] 1,4 % dont le niveau social n'est pas renseigné, et 0,8 % avec le premier ordre – qui sont généralement des ecclésiastiques avec bénéfice, issus du second ordre. Voir le tableau croisé dynamique qui présente les occurrences de noms de personnes classées par qualité et classe B, en annexe.

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **2** | 0,34 | | | | | | | 0,34 |
| **3** | 1,72 | 0,57 | | | | 2,63 | 0,80 | 5,73 |
| **4** | | | 0,34 | | | | | 0,34 |
| **5** | | | | | | 0,34 | | 0,34 |
| **6** | 5,84 | | 0,80 | | 0,80 | | | 7,44 |
| **7** | 2,63 | 1,60 | 1,14 | | | 3,09 | | 8,48 |
| **NR** | 4,24 | 1,03 | 12,6 | 2,40 | 14,9 | 39,7 | 1,95 | 76,9 |
| **Total** | 14,8 | 3,21 | 14,9 | 2,40 | 15,7 | 46,3 | 2,75 | **100** |

**Tableau 2 - Tableau croisé dynamique présentant les occurrences de noms de personnes classées par classe A et B**

Les noms associés principalement aux échanges culturels (classe A : 7), sont également et uniquement liés à la pratique médicale (recoupement A : 7 ; B : 3 = 0, 80 %). De la même manière, le groupe des patients occasionnels ou réguliers, lorsqu'il a pu être lié à un deuxième type de lien est majoritairement classé en échanges culturels (1, 14 % contre 0, 80 % des liens d'affaire et 0, 34 % pour le cercle professionnel). Ces chiffres abstraits et dont l'importance demeure toute relative trouvent cependant un écho dans les comptes.

Ainsi, Amelot de La Houssaye, cité plus haut, est-il clairement associé à ce mode relationnel en octobre 1679 :

> Le 14 mr amelot de la houssaye secrataire [*sic*] de lambassade a venise Apres une maladie ou je lay veu ma envoyè trois livres quil a faicts lun relation du conclave de 1670 le 2· lexamen de la libertè originaire de venise 3 lhistoire du gouvernement de venise in 8° avec le suplem. sui est le differend de paul v. avec la republique[443]

C'est bien, selon le scripteur, après une maladie qui est peut-être l'occasion de leur première rencontre, que le diplomate lui transmet des ouvrages, qui ne sont pas seulement des supports culturels, mais aussi autant de promesses de discussions et de perpétuation de l'échange initial.

[443] AC BSA, *Livre de Noël Vallant*, f. 10v.

### La vie parisienne

Noël Vallant était parisien. Plus de 78 % des occurrences ont pu être rattachées à la capitale, mais ce chiffre est encore sous-évalué. En effet, rien ne permet de deviner un retour du médecin en son pays depuis son départ en 1658 et dans les dernières années de sa vie, aucun voyage hors de la cité n'a été décelé.

Ses relations de mondanité se lient donc, logiquement, principalement à Paris. Des liens qui pour une partie sont des relations nouées autour de pôles qui ne sont pas véritablement institutionnels mais reconnu tacitement comme le théâtre de la société des élites. Un de ces lieux de la sociabilité des élites était les ventes publiques. Noël Vallant acheta en 1670 « *deux draps fort grands deux autres quasi demesme* […] *acheptés a un inventaire ches mr couturié les quatre 16£ 20S* », ce qui atteste sa présence dans le cercle des acheteurs. Mais, les biens qu'il acquière à cette occasion sont de ceux que le public élargi de ces ventes se procure habituellement[444]. En revanche, la vente des biens, « *linventaire* »[445], de madame de Sablé, en dépit de ce que dit Antoine Furetière, ne dû pas attirer maint « curieux » et « frippiers »[446]. Car ce que Noël Vallant acheta avant tout, ce sont les livres, qui devaient être donc en nombre. Il faudra revenir sur ce point en détail dans l'étude de la bibliothèque du médecin.

C'est aussi, peut-être surtout, le petit monde des salons qui firent pour beaucoup dans l'intégration de Noël Vallant dans les cénacles parisiens des lettres, et qui lui procurent des interlocuteurs choisis.

Son existence sociale est intimement liée à des individus pivots, par lesquels il s'insère dans des réseaux plus larges. Les salons sont un de ces lieux qui génèrent du lien. Des liens qui ont comme objet, on l'a dit, les échanges de cadeaux, échanges culturels aussi, visibles dans le livre par les échanges

---

444 Voir le chapitre 6.

445 « Inventaire est aussi une vente publique ou a l'encan des meubles contenus en un inventaire pour en empêcher le deperissement. Les curieux, les Frippiers courent les inventaires », Antoine FURETIERE, *Dictionnaire universel* [en ligne], « Inventaire », vol. 2, La Haye|Rotterdam, 1690, disponible sur : http://books.google.fr/, consulté le 28/04/10.

446 Voir note 374 *supra*.

d'ouvrages mais surtout, par la conversation des salons. Noël Vallant assista, au moins une fois, à un débat théologique à l'hôtel de Souvré, chez « *mr de sablè* »[447], mais c'est surtout les cercles, les « ruelles », et en particulier celui de Madeleine de Souvré qu'il fréquentait. Dans cet « âge de la conversation », madame de Sablé tenait une bonne place, elle initia « la collaboration qui s'instaure entre mondanité et littérature »[448]. Bien que vivant à Port-Royal depuis sa « conversion » au jansénisme, Madame de Sablé continua à entretenir un centre de la sociabilité honnête, « son salon deviendrait l'un des lieux de rencontre les plus inventifs de la vie culturelle et mondaine française »[449]. La question de la plus ou moins bonne insertion de Noël Vallant dans ce cénacle ne peut trouver de réponse sans le dépuillage de l'ensemble de ses portefeuilles, il faut se résoudre à la laisser en suspens. Notons tout de même que sa position auprès de Madeleine de Souvré lui ouvrit les portes d'une existence sociale à laquelle il n'était pas destiné. Même si on ne peut pas affirmer que c'est comme membre à part entière du « monde » que le scripteur participait aux rencontres de ce que l'aristocratie parisienne fesait de plus policé. C'est certainement souvant en sa qualité de secrétaire qu'il était conuit à prendre des notes, ainsi que l'écirt Benedetta Craveri : « nous savons qu'en novembre 1667 le marquis de Sourdis, abandonnant pour quelque temps les discussions théologiques, lisait dans le salon de la marquise ses trente-deux *Questions sur l'amour*, transcrites par Vallant avec les *Cinq Questions d'amour* de Madame de Brégny, dans le XIII[e] volume de ses *Portefeuilles* »[450].

La mondanité fut un des objets principaux des *Portefeuilles* – et en est aujourd'hui presque exclusivement l'intérêt pour les historiens[451]. Les écrits privés du médecin, s'ils ne relèvent pas majoritairement de ce type de liens, n'en gardent pas moins une trace indélébile. Toutes ses interactions, relevées soigneusement par le scripteur pour se voir comme partageant cet « idéal de vie

[447] BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17056, f. 17r-18v, voir le chapitre 6.
[448] Benedetta CRAVERI, *op. cit.*, p. 12.
[449] *Ibidem*, p. 129.
[450] *Ibid.*, p. 132.
[451] Benedetta CRAVERI parle de « recueil de documents du médecin et secrétaire de la marquise, relatifs aux habitués du salon et aux sujets de conversation […] », *Ibid.*, p. 417.

collectif »[452], s'opposent à l'absence quasi-systématique des hommes et des femmes de peu.

### Noël Vallant et le peuple

On l'a vu, d'après ses écrits, Noël Vallant évolue parmi la grande aristocratie et les bourgeois de talents. Les hommes et les femmes de peu sont presque systématiquement occultés, car il est certains que le médecin les fréquentait, au moins ses propres domestiques et ceux de ses patronnes. Ils n'apparaîssent qu'à l'occasion où ils ont pris une part active dans le processus d'échange financier ou commercial dont les notices gradent mémoire. Ainsi, par exemple, est-ce le cas d'une domestique chargée vraisemblablement de la cuisine chez Monsieur Marion, chargé des finances du Premier écuyer du Roi :

> le mesme jour la femme qui est a la cuisine ches mr marion intend
> de mr le premier ma donne mille livres sur un billet que jay escrit
> a mlle marion que colin a signè en recevant lad somme et la
> portee ches mr Rivet le mesme jour cy — *paye ces mille livres en octo 1680* – 2000 – [453]

Les individus du commun devaient êtres peu représentés dans la clientèle du médecin, et leur faible présence s'explique ainsi par leur inutilité au sein des comptes. Mais cette explication n'est pas suffisante, elle ne rend compte que de la place attendue ou non au sein d'un écrit proprement utilitaire, or les comptes de Noël Vallant n'est pas réductible à ce rôle. Cette absence patente dans les écrits de son for privé est sûrement à lier à son rôle identitaire et statutaire. En effet, il semble logique que, s'inscrivant dans cette démarche, le scripteur ait occulté ce qui montre qu'il doit, lui aussi, frayer avec les basses couches de la société. La hiérarchisation très marquée de la société était tout à fait présente à sa conscience, lorsque le médecin s'offrait un bien de goût, il relevait les échelles de prix diversement appliquées[454]. Cette attitude, qui n'a rien d'inhabituel,

---

[452] *Ibid.*, p. 11.

[453] AC BSA, *Livre de Noël Vallant*, f. 10v.

[454] Par exemple, « mr verselin ma dit que pour moy il ne prendroit que 4 louis pour les pastels mais quil me prioit de nen point parler parce que pour les gens de qualitè il ne pouvoit travailler a moins de six », *Ibidem*, f. 18v.

prend plus d'ampleur cependant lorsqu'il écrit sur les oubliés de son écrit, obligé qu'il en est par sa pratique. Il faut pour cela remonter à son apprentissage chez le docteur Haguenot. Notant ses consultations, Noël Vallant formule alors une phrase où le mépris du citadin bourgeois pointe avec force :

> pour un gros paisan […] tout moite de sueurs on luy a ordonnè ce qui estoy dessus le 5me de sa maladie, le 2 avril 1656[455]

Le même papier porte, par un rapprochement saisissant, l'expression de son individualité, la transposition graphique de l'identité qu'il entend déjà peut-être se forger, comme en réaction à la bassesse des hommes de peu.

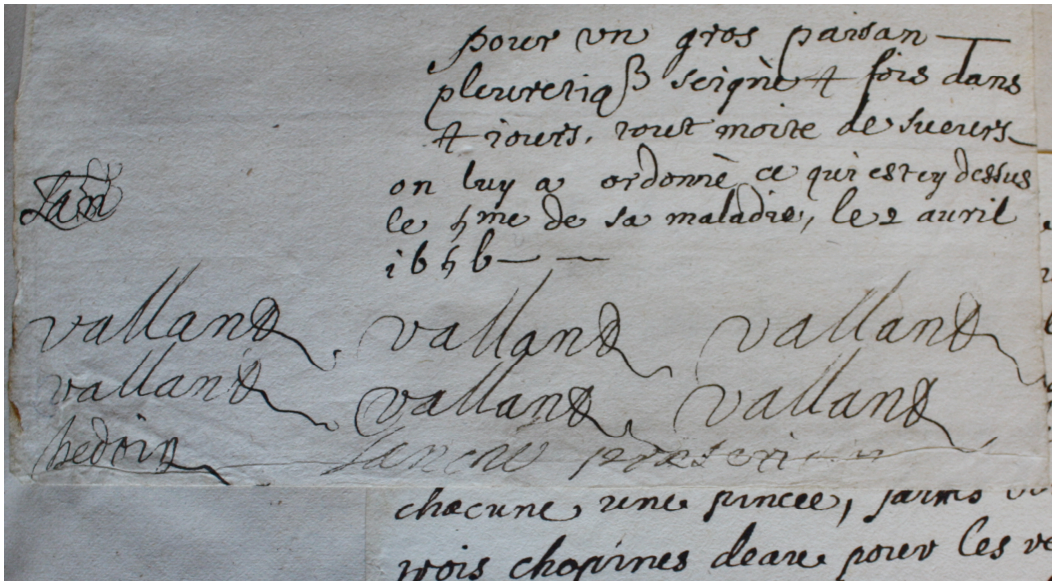


**Figure 5 - Exercice de signature au bas d'une consultation, 1656**

Des essais de signatures, qui s'arrêtent sur celle qui allait marquer, dès lors, les supports de son affirmation du sceau de la singularité.

[455] BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17055, f. 146r.

## LA MAISON : LE PREMIER CERCLE INVISIBLE

Le cercle familier, qui comprend la parenté et les domestiques du médecin, totalise 15,7 % des occurrences. Cette présence relativement faible de la famille, s'explique par la nature de la source – plus de 46 % des échanges sont liés aux affaires – mais la parenté est effectivement peu présente dans la vie du scripteur, de manière directe du moins. Et si la fréquence des interactions est faible, leur nature montre une densité qui n'a pas de commune mesure avec celles qui lient Noël Vallant aux Rivets, hommes d'affaire du médecin, qui totalisent près de 7,5 % des occurrences, avec 66 mentions. Car les comptes de Noël Vallant montrent une solidarité qui efface les distances. Un désir valorisant de patronage aussi, ainsi qu'une forme de prosélytisme.
Les domestiques sont, eux, quasiment absents des écrits du for privé de Noël Vallant, à l'exception notable de Toussaint Colin, dont le rôle dépasse peut-être celui de « servant ».

### LE BAL DES SERVANTES

Le premier cercle, pour Sylvie Mouysset, était pour tout scripteur la « dyade père-fils »[456], au cœur d'un processus d'écriture voué à la transmission du savoir et de la mémoire familiale[457]. Or, Noël Vallant reste célibataire jusqu'à sa mort, en fait de maison, il n'a que ses domestiques. Il fait en outre partie lui-même de la maison de madame de Sablé puis de celle de mademoiselle de Guise. Il était lui-même domestique en ce sens ou il vivait à demeure, était gagé, bénéficiait de la protection de ses patronnes et était fondé à s'approprier des codes sociaux qui lui venaient d'elles[458]. Un statut particulier qui explique peut-

[456] Sylvie MOUYSSET, *Papiers de famille*, *op. cit.*, p. 178 et 201.
[457] Sylvie MOUYSSET parle d'un véritable « pacte de famille », *Ibidem*, p. 118 et 168-171.
[458] « Au contact des maîtres les domestiques acquièrent leurs habitudes de vie, et parfois leurs pensées. Ils ne sont donc pas seulement des métis sociaux mais aussi des métis culturels ». Jean-Pierre GUTTON, *Domestiques et serviteurs dans la France de l'ancien régime*, Paris, Aubier, 1981, p. 169, voir aussi p. 9, 170 et 179.

être la place singulière qu'occupait Toussaint Colin dans la vie du médecin, à la lumière des traces du reste de sa domesticité.

Jamais les domestiques, à l'exception de Toussaint Colin, n'apparaissent autrement que par les comptes de gages, rien ne permet de laisser envisager des liens autres que très lâches. Le scripteur note, en septembre 1679, « *donnè a mlle du menil pour ~~m~~agdelaine qui a este 25 jours avec toinette 6£ et pour les autres filles qui y ont estè 8 jours 1£* »[459].

C'est donc peut-être d'abord l'instabilité de cette main d'œuvre qui conditionne des liens diffus[460]. Ce passage montre certainement un besoin ponctuel de domestiques, « empruntés » à une connaissance. Mais plus généralement, une rubrique placée à la fin du *Livre de Noël Vallant*, intitulée « *servantes* »[461], récapitule les noms, dates d'arrivée et de départ, ainsi que les gages payés pour la période allant de 1680 à 1684. La complexité du passage laisse percevoir, dans les dernières années de la vie du médecin, une domesticité très changeante. Ainsi Marie reste-t-elle quatre mois, entre décembre 1683 et mars 1684, au service de Noël Vallant ; Anne Pivot, cinq, entre avril et septembre 1683. Au départ de cette dernière, Magdelaine la remplace, pour très peu de temps[462]. Une instabilité qui se perpétue à la suite de ce départ :

> marguerite a faict venir une Bonne femme de sa connoissance fort ville [*sic*] et fort usee Dont je nay peu se [*sic*] servir que peu de temps et la Premiere annee [*sic*] qui estoit venue a mon servisse [*sic*] le 1mer juillet 1682 et qui en estoit sortie le 20me avril 1683, est revenue men ayant faict prier le 23 – decembre 1683 je luy ay promis 50£ par an et a maguerite autant[463].

---

459 AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 9v.

460 Une instabilité systémique à l'époque moderne. Jean-Pierre GUTTON, *op. cit.*, p. 201.

461 AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 88v.

462 « *Madelaine* [sic] *sen est alee* », sans précision, mais sans mention de gage payé, même partiel, ce qui suggère un temps très court, puisque les cinq mois de service d'Anne Pivot donnèrent lieu à un règlement de comptes, « *Anne pivot est sortie de ches moy le 11 sept 1683 de ceste sorte il ny a pas cinq mois entiers quelle estoit a mon servisse* [*sic*] *je luy avois advancé neuf escus elle men a rendu un partant nous somes quittes les uns des autres* », *Ibidem.*, f. 88v.

463 *Ibid.*, f. 88v.

Outre le *turn-over*, qui semble systémique, ce passage présente un mode de recrutement où le réseau à toute sa place. C'est ici Marguerite qui fait l'embauche par connaissance, certainement parce qu'elle a du crédit auprès du maître pour être la plus ancienne des servantes mentionnées, « *Marguerite ma servante est entrée a mon service le 27e May 1680* »[464].

Mais la force du réseau ne s'exprime pas seulement par une forme de cooptation des domestiques. La caution d'un ami qui recommande un nom peut avoir une importance cruciale, car on peut attendre avec plus de confiance le bon travail d'un domestique connu pour ses qualités. Ce fut le cas d'Anne Pivot :

> Anne pivot native de bourgonne pres de jony est entree a la place danne pour ~~sre~~ servir le mesme jour au soir je luy ay promis ches Mlle du menil qui me la donne 20 escus de gages par an[465]

Les domestiques sont ainsi désignés, à certaines occasions, comme des marchandises, mademoiselle du Mesnil lui « *donne* ». Mais cet effet de langage ne cache assurément pas une forme de réification. Les domestiques forment la « maison » telle que définie par Furetière. Ils sont privilégiés et sont, dans la quotidienneté, les membres d'un cercle au plus près du scripteur. La considération, voire l'affection – ne parlons pas ici des « politesses » que les maîtres peuvent leur faire à l'occasion – n'est pas exclue. Quelques précisions inutiles aux comptes, à l'image du passage ci-dessus – « *native de bourgonne pres de jony* » – peuvent témoigner en effet d'un intérêt du scripteur pour ses gens de maison. Le 18 mai 1678, Noël Vallant note l'arrivée de « *vantier* », « *garcon de kam* » ; en mai 1680, il relate le retour d'Anne et compte « *pour une annee des gages […] de toinette ma servante echeue le 20me avril 1680 – 60£ et 6£ pour les deux escus que jeluy avois faict rendre quand elle sen alla a son pays* »[466]. De la même

[464] *Ibid.*, f. 88v.
[465] *Ibid.*, f. 88v.
[466] *Ibid.*, f. 13v.

manière, les diminutifs et les prénoms comme dénomination privilégiée[467], montrent sûrement plus une forme d'affection et de proximité que de domination quelque peu paternaliste et condescendante[468]. La confiance, à tout le moins semble être au cœur de la relation. Car deux des femmes qui étaient au service de Noël Vallant purent y revenir après une période de « *congè* »[469], et avec des gages supérieurs. Ainsi « *toinette* » est gratifiée de soixante livres par ans quand la plupart des domestiques gagnent dix-huit écus. Mais les différences de traitement sont surtout sensibles lorsque l'on considère le genre :

> Le 17me may 1678 vantier garçon de kam est entrè ches moy pour me servir je luy donne par an 150£ pour ses gages et pour son vin
> Le 18me may 1678 sevin garcon pour servir a la place De toinette est entrè ches moy je luy ay promis cinquante sscus pour ses gages et pour son vin[470]

Les hommes sont, comme c'est la règle, mieux pourvus que les femmes[471]. Mais rien d'autre ne les différencie dans la manière dont ils apparaissent dans l'écriture du médecin. La domesticité est sans aucun doute la fraction de l'existence sociale la moins représentée relativement à sa présence réelle dans la vie du scripteur. Aussi, le cas de Toussaint Colin mérite-il que l'on s'y penche.

## TOUSSAINT COLIN, UN FILS ADOPTIF ?

La visibilité de Colin au sein des écrits du for privé de Noël Vallant est sans commune mesure avec le reste des domestiques de la maison, il est en effet cité quarante-six fois, soit près de 5,20 des occurrences de noms. Lorsqu'il arrive au service de Noël Vallant, il n'est pas encore, cependant, l'homme de confiance

---

467 Toujours pour les femmes, à l'exception d'Anne Pivot. Les hommes sont en revanche nommés par leur patronyme, « *sevin* », « *vantier* », « *colin* », voir l'index des noms de personnes en annexe.

468 Sylvie MOUYSSET, « Livre de raison et construction des réseaux sociaux : l'exemple du Sud-Ouest de la France à l'époque moderne », *art. cit.*, p. 274.

469 « *le 1mer payè toinette ma servante pour une annee qui ne doit echoir que le 20me de ce mois je luy ay donnè son congè en mesme temps – 60 –* », AC BSA, *Livre de Noël Vallant*, GG 75, f. 17v.

470 AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 3v.

471 Jean-Pierre GUTTON, *op. cit.*, p. 187.

privilégié du scripteur, « *le […] 17me no 1678 toussaint colin de la ville de grey en franche comté est arrive a la place de vantier aux mesmes conditions cest a dire cent cinquente escus par an y compris le vin* »[472]. Sa position est comparable au domestique qui le précède, ni plus, ni moins. Mais la note qui rend compte de son arrivée, ici inscrite au fil de l'écriture, est répétée à la page de titre du *Livre* : « *Colin ses quittances sont a la fin de ce livre Le 17me no. 1678 colin est entre a mon servisse jeluy donne par an 150 livres pour ses gages et pour son vin –* »[473]. La mention des quittances de la fin du livre indique que cette mention fut portée après, au moins, trois ans passés auprès du médecin, puisque la première des quittances concerne les gages dus jusqu'à novembre 1681[474]. Ainsi rapporté au premier rang, après une longue période – en comparaison aux autres domestiques – Toussaint Colin a, graphiquement, la première place, il semble qu'en effet, la relation qui le liait à Noël Vallant fut très forte.

C'est en premier lieu la relation de confiance qui lie maître et domestique, et qui est perceptible à l'aune des sommes qui lui sont confiées[475]. Très vite, le scripteur ne semble plus privilégier ses propres déplacements lorsque les sommes sont importantes :

> Le 1mer [avril 1679] colin a portè ches mr Rivet en escus ou pieces de trente Sols quatre cens ~~vingt livres~~ quarantes livres et moy en suite 15 Louis dor qui valent 165£[476]

De la même manière, Noël Vallant donnes à son domestique la liberté de signer pour lui les pièces probatoires d'échanges monétaires importants :

> le mesme jour la femme qui est a la cuisine ches mr marion intend de mr le premier ma donne mille livres sur un billet que jay escrit a mlle marion <u>que colin a signè</u> en recevant

[472] AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 5v.
[473] *Ibidem*, f. 1r.
[474] « *Jay receu de monsieur vallant pour entier payement de mes gages jusques au 17e novembre 1681 cinquante Six livres qui me restoient deues pour tout* <u>COLIN</u> », AC BSA, *Livre de Noël Vallant*, GG 75, f. 88r.
[475] Michel CASSAN, « L'espace relationnel d'officiers "moyens" dans la Marche au XVIIe siècle », *art. cit.*, p. 26 ; Sylvie MOUYSSET, « Livre de raison et construction des réseaux sociaux : l'exemple du Sud-Ouest de la France à l'époque moderne », *art. cit.*, p. 274.
[476] AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 8r.

> lad somme et la portee ches mr Rivet le mesme jour cy – *paye ces mille livres en octo 1680* · ———— 2000 – [477]

Mais le rôle d'intermédiaire, de domestique qui part en course pour son maître n'est pas le seul que semble remplir Toussaint Colin. Il était aussi le secrétaire de Noël Vallant. Le scripteur note en effet, le 6 février 1679, « *je luy ay donne un escu pr son livre* »[478], et en septembre 1682, « *le 26 pour dela baterie de cuisine pour lhotel de guise pour de la fayance le tout specifie dans le livre a colin 24· 18* »[479]. Le domestique possède donc vraisemblablement son propre livre de compte à partir de février 1679, moins de quatre mois après son arrivée, dans lequel il consigne « *la depence courante* »[480], celle-là même sûrement qui est absente de ses propres comptes, les provisions périssables, les objets de peu de valeur marchande ou symbolique. Noël Vallant note ainsi dès septembre 1682, dans le bilan mensuel de ses dépenses et recettes, une « *addition de depence par colin* » de plus de 187 livres tournois[481]. Des frais que Toussaint Colin semble gérer en intendant, avec indépendance, car le médecin en prend acte, sans les détailler. Ce crédit manifeste de Toussaint Colin lui offre des responsabilités propres à décharger le médecin, ce qui lui devient essentiel à l'occasion de la mort de l'abbesse de Montmartre :

> je nay rien escrit dans ce mois a cause du trouble que la mort de mad de montmartre arivee le le 4· ma causè. Colin a escrit pour la despence[482]

C'est ainsi un soutien pour le scripteur, qui s'occupe des menus tracas du quotidien d'un homme vieillissant. On peut s'imaginer Colin en gestionnaire attentif, qui réglait la vie matérielle au quotidien, des achats des denrées de base à la préparation des repas, en dirigeant les femmes à l'office. Et ensuite,

---

[477] *Ibidem*, f. 10v.
[478] *Ibid.*, f. 7v.
[479] *Ibid.*, f. 23v.
[480] *Ibid.*, f. 14r. De même « *12S a colin pour la depence courante* », *Ibid.*, f. 20r ; « *Jay debourcè a colin pour le courant 28· 10* », *Ibid.*, f. 20r.
[481] *Ibid.*, f. 23v. De la même manière, en décembre 1682, « *colin a depencè – 61· 19S 10d* », *Ibid.*, f. 24r.
[482] *Ibid.*, f. 24r.

s'assoyant à son bureau[483], en faisait le compte minutieux, s'inspirant en cela de son maître. Car il avait probablement la direction des autres domestiques, il en payait les gages tout au moins :

> Anne est sortie de ches moy le 20me avril 1683 son annee escheue le 1mer juillet 1682 luy avoit este payee, et les dix mois de celle cy qui ne doivent finir que la fin de ce mois luy ont este payes ce jourdhuy par colin dont elle a donne quittance par devant notaire 45 escus[484]

Les responsabilités de Toussaint Colin auprès du médecin furent gratifiées d'une augmentation de ses gages. Quelques mois avant sa mort, Noël Vallant note en effet une promesse sous seing privé, « *Je donne a colin a commencer au premier jan 1685 deux cens livres de gages faict a paris le 18me jan 1685* VALLANT »[485], peut-être en remerciement de son dévouement à la gestion des menues dépenses de la maison. Mais son rôle de secrétaire s'étendaient au-delà, un document des *Portefeuilles*, une recette « *pour faire du Cinorodon* »[486] semble de sa main et avoir été ensuite corrigée par le médecin. C'est aussi à sa pratique que Noël Vallant associa son homme de confiance. Un deuxième feuillet, rédigé par le scripteur, montre de manière plus frappante un détail de la vie du domestique :

> […] Mr fontaine attendra le carosse a cinq heures, au lieu ordinaire et si mr du bois vouloit venir dabord apres son disné il trouvera icy colin qui doit jouer de sa fleute au petit parloir avec marchand ~~A~~ sammedy a 8 heures du matin VALLANT[487]

Toussaint Colin jouait de la musique, s'entraînait à la flûte, une occupation qui semble peu commune pour un domestique venu trouver une place dans la capitale, d'une ville aux confins de la Bourgogne et de la Franche-Comté[488],

---

[483] Noël Vallant note avoir acheté « *une table avec tiroir et tablettes pour colin 12£* », en mars 1681, *Ibid.*, f. 17r.
[484] *Ibid.*, f. 88v.
[485] *Ibid.*, f. 88r.
[486] BnF, *Poretefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17047, f. 6r.
[487] BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17048, f. 14r.
[488] « *toussaint colin de la ville de grey en franche comté* », il s'agit certainement de Gray en Haute-Saône, code commune 70279. AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 5v.

durement éprouvée par les guerres[489]. En effet, l'arrivée de Toussaint Colin survint environ trois mois après le traité de Nimègue, du 10 août 1678, qui portait le rattachement définitif de la Franche-Comté au royaume après des années de conflit avec l'Espagne. Des guerres qui occasionnèrent des dommages propres à expliquer le départ de Toussaint Colin, et qui laissent peu de place à l'idée d'une pratique originelle d'un instrument de musique. C'est donc à n'en point douter auprès de Noël Vallant que le domestique se versa dans cette pratique. Le scripteur était en effet amateur de musique, il fréquenta Marc-Antoine Charpentier à l'hôtel d'Orléans, était un ami du maître de chapelle de mademoiselle de Guise, Philippe Goibault[490]. Toussaint Colin apparaît comme un métis social, s'appropriant les codes de son maître à son contact, et sûrement à ses encouragements. Il était en cela un peu le pendant, chez Noël Vallant, du médecin chez ses maîtresses.

Mais plus loin encore, l'apprentissage de la tenue d'une maison, de l'enregistrement de cette mémoire par le compte, la transmission de codes culturels ; on devine ici une forme de bienveillance et d'affection, des pratiques en tout cas qui sont au plus près du mode relationnel centré autour de l'écrit du for privé, la « dyade père-fils » que mets en valeur Sylvie Mouysset[491].

Ainsi, si l'on peut tenter de reconstituer, grâce aux traces laissées dans les écrits du for privé, la réalité des inclinaisons entre le scripteur et les individus qui composent son environnement social, c'est au prix d'un effort interprétatif qui peut parfois confiner à la surinterprétation. Nulle part dans le corpus ne se trouve la déclaration directe de la confiance, de l'estime, de l'affection peut-être que Noël Valant devait porter à son domestique. C'est au prisme des comptes et de la distinction qu'il écrit, et sous sa plume, son existence est l'expression biaisée de son désir d'affirmation identitaire.

---

[489] Abbés GATIN et BESSON, *Histoire de la ville de Gray et de ses monuments*, Besançon, Breitenstein-Ramey, 1851, p. 230 – 250.

[490] Sylvie MOUYSSET, *Papiers de famille*, *op. cit.*, p. 178 et 201.

[491] Un mode relationnel collé sur l'idéal, « la relation maître-domestique eest du même type que celle de père à fils ou de Dieu à créture, puisque de telles relations constituent des modèles pour la société du temps ». Jean-Pierre GUTTON, *op. cit.*, p. 17.

## LE *CAP D'OSTAL*[492] ET LE PROSELYTE : DES LIENS FAMILIAUX FONDES SUR L'ARGENT ET LA PIETE EN PARTAGE.

### DES LIENS DISTENDUS FONDES SUR LA SOLIDARITE

La famille est le « cocon primitif » des individus. Dans les écrits du for privé de Noël Vallant, elle apparaît très sporadiquement. La présence de la parenté est à n'en point douter diminuée par le biais du support, qui n'est pas le témoin privilégié des liens familiaux dans ce qu'ils ont de plus intime. Les interactions sont en effet essentiellement indirectes, en forme d'échanges financiers surtout, d'envois de livres parfois.

À l'évidence, si l'on considère la catégorie « cercle familier », qui regroupe familles, amies et domestiques, on constate que près de 10 % des occurrences sont le fait des domestiques, reste un peu plus de 5 % des occurrences, dont 1,30 % sont les mentions de Claude Hedoin. En somme, c'est à peine plus de 4 % des occurrences qui relèvent de la parenté. Car le premier des obstacles à des échanges plus nourris était sûrement la distance. Ces échanges sont essentiellement rattachés à Lyon (2,25 %) où vivait une partie des frères et sœur du scripteur. Viennent ensuite Vertus (1,35 %), et Rheims (0,22 %).

Pourtant, même lorsque les liens sont lâches, la correspondance les maintiens, « dans tous les milieux qui maîtrisent l'écriture et où s'impose un éloignement définitif ou momentané »[493]. Mais les *Portefeuilles*, dans l'échantillon dépouillé, ne présentent pas un grand nombre de lettres de la famille Vallant, en

[492] Chef de famille dans les provinces de langue d'oc, dont le vivarais. Terme emprunté à Sylvie MOUYSSET « Livre de raison et construction des réseaux sociaux : l'exemple du Sud-Ouest de la France à l'époque moderne », *art. cit.*, p. 261 ; *Papiers de famille, op. cit.*, p. 116.

[493] Lucien BELY introduction de Pierre-Yves BEAUREPAIRE et Michel TAURISSON, *op. cit.*, p. 10.

comparaison à celles de Claude Hedoin ou Pierre Haguenot, anciens maître et ami du scripteur[494]. Les liens qui unissent Noël Vallant ne relèvent manifestement pas de l'affection ni des confidences échangées, cependant la solidarité efface la distance et le médecin sait répondre aux sollicitations, qui le placent en position de patron. Car Noël Vallant allait prendre en charge ses neveux et nièces à la mort de son frère, comme le confirme une lettre non datée de sa belle-sœur :

> Je vous fay escrire cette lettre ~~encore la~~ *Ayant encor les* larmes a loeil pour la mort de mon pauvre mary vostre frere apres avoir faict tout ce qu'un bon chretien doit faire avant que ~~mourir~~ *Partir de ce monde* il neut autres regret que de ne vous pouvoir pas *dire les derniers adieux* recommender ses pauvres enfans il en soupira plusieurs fois et me dit que si vous n'en avies compassion il seroient bien miserables ; puisque il ne leur laissoit rien, je serois inconsolable si vous ne mavies deja tesmoignè que vous ne les abandoneres pas jespere que vous leur servires de pere et que dieu vous benira de cette ~~grande~~ charite je vous envoye le petit qui se perdroit sans doute sil demeroit aupres de moy ~~car il ne me craint point du tout pour~~ lautre ~~sil~~ gaigne de quoy sentretenir ~~je tascheray de gaigner ma vie en femme~~ et peut se passer dimportuner ses parents en travaillant, pour moy je tascheray de ~~faire comme *jay faict* jusques a present~~ gaigner ma vie, et ~~vivre~~ d'estre sil plaist a dieu sans reproche ~~com~~ comme jay estè jusques a present, je fairay en sorte que vous naures jamais subict de plainte contre moy et qu'en quel temps que ce soit vous me trouveres preste a vous obeir ~~aveuglement~~ en toutes choses comme estant vostre[495]

Les nombreuses ratures, les corrections multiples témoignent d'une forte émotion et en même temps, la recherche des mots justes. La situation pathétique est mise au service d'une supplique très précise. La veuve demande un soutien financier pour son puîné, l'expliquant par sa propre faiblesse, mais explique que son premier fils n'a besoin de rien et qu'elle même n'espère rien de la part du médecin. C'est ainsi à une charité bien ordonnée qu'elle fait appel. Il semble que la belle-sœur ait fait mouche car Noël Vallant allait dépasser cette requête.

---

[494] Une lettre de la belle-sœur de Noël Vallant contre cinq de Pierre Haguenot et huit de Claude Hedoins.

[495] BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17055, f. 422. Les caractères en italique montrent les corrections faites, placées en interligne sur le document.

### Le marchand et le « maistre ecrivain »

« *Le 14 jay porte ches mr Rivet une lettre de change de 198·de […] mon nepveu vallant a recevoir* – la receu »[496]. C'est la première mention de ce mebre de sa famille, datée d'août 1679. Noël Vallant, dans ses écrits, laisse ainsi la trace de ses dépenses au profit de son neveu Simon, peut-être le fils de son frère Simon Vallant[497]. Celui-ci est en apprentissage depuis peu à Rheims :

> Le mesme jour [14 août 1679] mr Rivet ma dit que mr favar marchand de Rheims avoit donnè pour un habit chapeau souliers et cravate pour mon nepveu simon vallant qui est la ches mr roset march. espicier ou il apprend son mestier 22£ […] [498]

Une charge qui se poursuite au moins jusqu'en 1682, puisqu'en mars Noël Vallant notait « *le 3mr mr Rivet ma dit quil avoit faict donner a rheims a mon nepveu simon pour habit linge & 50£* »[499]. À ces dépenses proprement liées à l'apprentissage d'un métier voué à lui assurer une situation s'ajoutait en même temps une formation supplémentaire pour assurer à Simon une maîtrise de l'écriture :

> […] plus [août 1679] pour un maistre escrivain pour luy aprendre a escrire pendant 7 mois et deux quil luy a desja montrè 18· somme toute 40£[500]

Les maîtres-écrivains avaient un statut particulier, ils prodiguaient, en parallèle des institutions d'enseignement, la maîtrise de l'écriture, un « des nobles arts d'agrément proposés en supplément aux élèves des pensionnats, au même titre que la musique, la danse ou les armes »[501]. Cette entreprise est couplée à l'envoi de livres. Les premiers sont expédiés quelques mois après le début des cours de

---

496 AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 9v.
497 Voir l'arbre de descendance de la famille Vallant en annexe.
498 AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 9v.
499 *Ibidem*, f. 21r.
500 *Ibid.*, f. 9v.
501 Roger CHARTIER, Marie-Madeleine COMPERE et Dominique JULIA, *op. cit.*, p. 56.

Simon Vallant chez le « *maistre ecrivain* », en juin 1679[502], « *le 29 donnè a mon nepveu pour luy limitation de jesus in 12° 2£ 5S les meditations du chretien de mr fedeau 1£ 5* »[503]. De la même manière, Noël Vallant lui envois un autre volume en janvier 1682, « *lhistoire de la bible envoyè a mon nepveu a rheims 7£* ». Ces ouvrages sont tous trois des livres de piété ou de théologie vulgarisée, visant à éduquer et susciter une foi profonde.

L'*Imitation de Jesus-Christ* commence par ces mots : « Celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres, dit le Seigneur. Ce sont les paroles de Jésus-Christ, par lesquelles il nous exhorte à imiter sa conduite et sa vie, si nous voulons être vraiment éclairés et délivrés de tout aveuglement du cœur ». Visant à porter les croyant vers des prières et une dévotion humble, imitant la vie du Christ, cette œuvre connut une grande circulation. Elle fit l'objet d'une traduction par Louis-Isaac Lemaistre de Sacy (1613-1684) en 1662, neveu d'Angélique Arnauld, auteur de la célèbre *Bible de Port-Royal*, il était retiré à Port-Royal depuis 1638, à la suite de ses deux frères Antoine et Simon. Il s'agit peut-être de cette traduction, ce que tend à confirmer le volume auquel le livre est associé, les *Méditations sur les principales obligations du chrétien, tirées de l'Ecriture-Sainte, des Conciles et des saints Pères* écrit en 1649 par Mathieu Feydeau (1616 – 1694 à Annonay). Cet auteur était lié à Arnaud et fut déchu de la Sorbonne comme d'autres docteurs pour n'avoir pas voulu condamner ses théories. Il fit ensuite une retraite clandestine[504]. L'ouvrage fut composé pour l'éducation des jeunes ecclésiastiques dont il eu un temps la charge. Ce sont donc deux livres à portée didactiques, de piété janséniste que Noël Vallant envoi à son neveu. Les réseaux de lecteurs établis au sein des familles sont peut-être les plus faciles à mettre au jour. Ils sont intéressants au titre d'une analyse des rapports familiaux car ils permettent de définir en creux une des caractéristiques des relations familiales du médecin. Le médecin cherchait par là

---

[502] En août 1679, cela fait sept mois que cette formation à débutée ce qui situe le démarrage de l'apprentissage en janvier 1679. En juin 1679, il y a donc environ cinq mois que Simon Vallant s'exerce à l'écriture.

[503] AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 9r.

[504] « FEYDEAU (Mathieu) », *Biographie ancienne et moderne* [en ligne], t. 14, Paris, G. Michaud, 1815, p. 471-473, disponible sur : http://books.google.fr, consulté le 03/05/2010.

à transmettre une connaissance spirituelle et culturelle tout autant que pratique. Cette prise en charge de son corps et de son âme dénote une forme de prosélytisme, un souci aussi peut-être du salut de sa parenté, ce qui serait un signe d'attachement que l'on ne trouve pas véritablement dans les autres matières. Un patronage extrêmement valorisant qui plaçait Noël Vallant à la tête du nom, ayant pourtant été désavantagé au moment de la succession de son père, au profit de ses autres frères.

### Dauphine, dame régente de Châlons

Ce schéma esquissé pour Simon est transposable une nièce de Noël Vallant. Dauphine, sœur de Simon, devint pensionnaire à Châlons-en-Champagne, près de Vertus par lesquelles transitent les lettres destinées à l'institution religieuse, avec sa sœur, « *le 14me sept 1674 mes deux niepces filles a mon frere simon ont este menees ~~au~~ a vertu* »[505]. Ce qui allait devenir le couvent des Dames Régentes fut installé à Châlons par l'évêque Félix Vialard de Herse, qui, « dans l'esprit de la Contre-Réforme, favorisa l' installation de plusieurs couvents de religieux à vocation enseignante »[506]. Dès 1667, Félix Vialard de Herse acheta une propriété à l' abbaye de Toussaints au ban de l'Ile. C'est en 1686 que la construction des bâtiments actuels allait être entreprise. Pour l'admission et l'entretien de ses nièces, Noël Vallant procède au financement, certainement dès 1674, en tout cas à partir d'avril 1678 où l'on trouve, dans son *Livre*, la trace du paiement au profit de Dauphine :

> donnè un billet pour la mesme somme payable a mlle moreau super des filles de la ste famille de verne, sur mr Rolet qui est son receveur en ce pays la, cest pour une demy annee dela pension de ma niepce dauphine qui est la qui escherra le 12me septembre prochain, quand on escrit a mlle moreau on met a vertu par espernay et on les porte a la grand poste 50 – [507]

---

[505] AC BSA, *Extraict*, GG 73 bis, f. 17v.

[506] Claire BONNET et Sandra MIGUEL, notice n° IA51000411 de l'inventaire général [en ligne], service régional de l'inventaire Champagne-Ardenne, 2001, disponible sur : http://www.patrimoine-de-france.org, consulté le 04/05/2010.

[507] AC BSA, *Livre de Noël Vallant*, GG 75, f. 3r.

Ce sont donc cent livres tournois par an que pourvoyait le médecin pour donner à sa nièce un enseignement religieux. Auxquelles s'ajoutait des frais annexes, comme en novembre 1678, « *Jay envoyè cinquente livres pour la demy annee de pension qui court et 27£ 27S pour ce que lon a fourny pour son entretient* »[508] ou en avril 1682, « *pour ce que lon a fourny a ma niepce a chalon jusques au 19 avril 1682 – 40£* »[509]. Le médecin accompagne la formation de Dauphine jusqu'à son entrée au nombre des régentes de Châlons, en août 1682, dont il paye manifestement le droit, puisqu'il passe un contrat qui l'atteste, « *a mr ralu notaire pour le contract dela proffession [sic] de ma niepce a chalon 17£* »[510] et fourni aussi la somme nécessaire à son installation définitive, en septembre 1682 :

> le 8me mr du buisson pour lamublement [*sic*] de ma ~~ny~~ niepce receu au nombre des regentes de chalons en champagne come il est portè par le contract que jay passé pour cela – 100 – [511]

Le médecin permit donc l'éducation puis l'entrée en religion de sa nièce. Mais pas n'importe quel type de formation. Les liens entre l'ordre des Dames Régentes et le jansénisme n'a pas pu être établi de manière sûre, mais l'on sait par ailleurs que le diocèse de Châlons était un foyer janséniste au XVIIe siècle[512]. Mathieu Feydeau, dont le scripteur envoi une des œuvre à son neveu Simon, y fut curé à partir de 1669, à Vitry, après son bannissement de la Sorbonne, avant de se réfugier à Châlons même en 1676 sous la pression des Récollets. Il semble que son successeur, Jean le Boucher n'ait pas rompu avec la tendance janséniste et que « certaines abbayes [étaient] des points forts de ce réseau janséniste. Il s'agit surtout d'abbayes touchées par la réforme de Saint-Vanne »[513]. L'abbaye de Hautefontaine accueillit Arnauld et Nicole et passa même pour un centre de propagande, accusée d'abriter des presses clandestines éditant la littérature janséniste interdite. Mais rien n'est découvert lorsque l'abbaye est perquisitionnée en 1681. En revanche, l'ensemble des curés de Châlons, Coole,

---

508 AC BSA, *Livre de Noël Vallant*, GG 75, f. 5v.
509 *Ibidem*, f. 21r.
510 *Ibid.*, f. 23r
511 *Ibid.*, f. 23r.
512 Georges CLAUSE (dir.), *Châlons*, Paris, Beauchesne, 1989, p. 111.
513 *Ibidem*, p. 113.

Bussy-le-Château, Vitry-en-Perthois et Vertus allaient condamner la bulle *Unigenitus* en 1713. C'est peut-être cette institution que l'on allait appeler au XIXe siècle les « sœurs de Saint-Maur de Châlons », qui allaient bien plus tard perdre un confesseur janséniste, l'abbé Bazin, « fidèle disciple de Port-Royal, qui, à Châlons, ne disait la messe qu'une fois par ans et lisait les textes du père Quesnel à genoux »[514].

Une déformation de l'intitulé qui s'explique peut-être par la proximité de l'institution des Régentes avec la congrégation de Saint-Vanne, qui elle-même semble avoir inspiré la mise en place de la congrégation de Saint-Maure. Les notices de Noël Vallant laissent deviner cette proximité :

> le 27me mars envoyè a mlle moreau a vertu pour une demy annee de pension de ma niepce dauphine vallant par un billet du procur. general de la congregation de st vanne lad demy annee de pension ne doit eschoir que le 12 sept prochain 50£[515]

On constate en effet, lorsque l'on se penche sur les intermédiaires par lesquels Noël Vallant faisait parvenir le paiement de la pension de sa nièce étaient rattachés à un ordre gagné par l'hétérodoxie janséniste, ce que les auteurs du XIXe siècle, dénoncent avec outrance certainement, mais sans en enlever la réalité peut-être. Augustin Digot écrivait notamment que le jansénisme, « au commencement du dix-huitième siècle, […] avait envahi la plupart des monastères de la congrégation française. Ceux que la congrégation de Saint-Vanne possédait en Champagne ne se tinrent pas mieux en garde contre les séductions de l'hérésie […] »[516].

Érigée le 7 avril 1604 par Clément VIII, la congrégation de Saint-Vanne et de Saint-Hidulphe[517] était intimement liée à la congrégation de Saint-Maure. On le constate dans une seconde notice faisant référence au paiement de la pension de Dauphine Vallant, en octobre 1680 :

---

514 *Ibidem*, p. 167.

515 Mars 1679, AC BSA, *Livre de Noël Vallant*, GG 75, f. 8r

516 Augustin DIGOT, *Notice biographique et littéraire sur Dom Augustin Calmet, Abbé de Senones*, Nancy, Lucien Wiener, 1860, p. 15.

517 *Ibidem*, p. 11-12.

> le mesme jour colin a porte aux blansmanteaux au pere dom anthoine de laubrussel procureur de la congregation de st vanne cent 5£ 14S, 50£ pour une demy annee davance de pension de ma niepce dauphine vallant qui est a vertu et 55£ 14S pour fournitures lad some payable a mlle ~~u~~ moreau par le pere prieur de st sauveur de vertu – 105· 24 –[518]

Le procureur de la congrégation de Saint-Vanne se trouve donc à Paris, à l'Abbaye de Blanc-Manteaux, une maison abritant les bénédictains mauristes, et un autre foyer janséniste, comme l'écrivait en le diabolisant Augustin Digot, « ce monastère était un des foyers du jansénisme, lequel, comprimé par la vigoureuse administration de Louis XIV, n'en faisait pas moins dans l'ombre de rapides progrès »[519].

On voit là un désir très ferme de prosélytisme janséniste. D'autant que cette formation auprès des cercles jansénistes champenois s'accompagne, à l'image de ce que le scripteur faisait pour ses neveux, de l'envoi fréquent de livres de piété. Ainsi, en janvier 1676, deux ans après l'arrivée de ses deux nièces à Châlon :

> le 29me envoyè a mes niepces a vertu 5 vol. instruct chretiennes 18£ 2 meditati de mr fedcan 2£ 10S deux histoires de la bible 6£ deux livres dinstruction sur la penitence 4£ 10 somme – 30£[520]

En novembre 1678 :

> Le 28me envoyè a vertu pour mlle moreau le quatriesme volume des essais de moralle qui couste 2£ et la vie des peres du desert en trois volumes 8° qui coustent 12£ cest pour ma niepce[521]

En juin 1679, Noël Vallant envoi à Dauphine « *le livre de loraison 3£ limitation in 12° 2£ 5* ». Des envois successifs qui renforcent nettement la tentative de modelage opérée par le scripteur auprès de sa nièce. Le livre était en effet le moyen privilégié de la diffusion des idées de Jansénius. Dès la « première

518 AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 15r.
519 Augustin DIGOT, *op. cit.*, p. 22.
520 AC BSA, GG 73 bis, *Extraict*, f. 18r.
521 AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 5v.

explosion janséniste »[522], dans les années 1643-1647, ce fut par la publication de l'*Augustinus*, d'abord à Louvin, en 1640, puis à Paris en 1641, que fut conduite une « offensive concertée […] tentative pour faire pénétrer les idées jansénistes aussi largement que possible […] »[523].

### Une famille en ordre dans le désordre

Les envois de livres ne se limitaient pas à Simon et Dauphine Vallant. Noël Vallant écrit, en juin 1679, « *pour ma niepce la religieuse a lion le livre de loraison 3£* »[524]. Les autres membres de la descendance de Jean Vallant n'apparaissent pas pour être les destinataires d'ouvrages de piété. Mais une autre nièce, Marguerite prit le voile :

> juin 1673 le 29 jour de st pierre ma niepce margueritte vallant est entree a labbaye aux bois[525]

Noël Vallant était le médecin de cette institution depuis 1666, c'est très probablement avec son appui que sa nièce fut reçue au nombre des religieuses. Et lorsque l'on se penche sur la famille, reconstituée minutieusement par Louis Lorion, on constate qu'une très grande proportion des enfants de la même générations appartenait au premier ordre. En effet, des quatre enfants issus du mariage de Madeleine, épouse Riffard, deux filles sont religieuses, un fils est jésuite. Une fille de Claude Vallant est religieuse, sur deux enfants ; les filles de Simon Vallant qui ont déjà été évoqués , Dauphine et sa sœur, étaient toutes deux religieuses à Châlons. Il n'y a que la branche aînée, issue de Jérôme qui ne comporte pas de religieux. Ils sont essentiellement marchands à Lyon ou Bourg-Saint-Andéol, un fils est semble-t-il est étudiant en pharmacie, les filles sont mariées à des bourgeois du Vivarais.

---

[522] Henri-Jean MARTIN, *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII^e siècle*, Genève, Droz, 1999 (1969 pour la première édition), p. 563.
[523] *Ibidem*, p. 565.
[524] AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 9r.
[525] AC BSA, GG 73 bis, *Extraict*, f. 16v.

Aussi convient-il de s'interroger sur la place de Noël Vallant. Les engagements de ses neveux et nièces furent-t-il des vocations individuelles et détachée du lien avec leur oncle, que Noël Vallant permit de concrétiser par son apport financier, où a-t-il suscité leur entrée dans les ordres ? On a vu que le scripteur a encouragé une forme de spiritualité, axée sur jansénisme, son influence sur les enfants de Simon Vallant est sensible. La proportion de membres du clergé dans le reste de la famille suggère en outre un patronage comparable. Mais, si le scripteur pu certainement ouvrir les portes des couvents à ses neveux et nièces, des conditions sociales défavorables les ont peut-être portées vers ces choix de vies en premier lieu. Car c'est l'aîné, Jérôme, qui succéda à son père, profitant de la majorité de son patrimoine et de son assise locale[526]. C'est probablement pour cette raison que ses frères, plus jeunes, partirent s'installer à Lyon, à l'instar de Claude, marchand dans cette ville. Les échecs de ces entreprises sont à envisager, c'est du moins le cas de Simon qui meurt en laissant à sa femme le soin de prier Noël Vallant de venir en aide à ses enfants, « *puisque [leur père] ne leur laissoit rien* »[527].

Ainsi, faciliter l'entrée de ses neveux et nièces dans des institutions était sûrement, très prosaïquement, une manière de leur assurer une condition matérielle enviable. C'est là un gage de solidarité, est-ce aussi un témoignage d'affection ?

Car le terme de prosélytisme, employé plus haut, est peut-être abusif, il a tout au moins une connotation quelque peu négative qui préjuge de l'action du scripteur, en vertu d'une valeur de laïcité. Faire éduquer les membres de sa famille, leur offrir des ouvrages de foi n'a rien que de très commun. Pour ce qui est de la teinte janséniste de cette formation, elle montre peut-être plus un attachement qu'un endoctrinement. Pour le médecin, sûr du bien-fondé de sa manière de vivre sa foi, c'est peut-être le souci d'accompagner les membres de sa famille vers le salut, de les rapprocher de Dieu qui prévalait. Le XVII$^{e}$ siècle

[526] Comme légataire universel de Jean Vallant dont le testament nuncupatif est cité par Louis LORION, *op. cit.*, première partie, p. 280.
[527] BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17055, f. 422.

fut le « siècle des dévots »[528], et Noël Vallant n'y échappa manifestement pas, loin s'en faut. Bénéficiant d'un statut privilégié, le médecin fut en mesure de transmettre aux enfants de sa lignée tout un « capital intellectuel et symbolique »[529].

L'écriture du for privé, comme elle accroît des pans de la vie du scripteur, en gomme d'autres. La présence textuelle de la famille est ainsi très faible. Mais lorsqu'elle apparaît, on devine une densité des liens qu'une lecture superficielle ne laisse pas présager. Cependant, dans la logique du scripteur, c'est toujours dans une position propre à le valoriser qu'elle apparaît. Dans ce cadre, il s'inscrit à l'interface entre ses origines et le milieux dans lequel il gravite ; favorisé par sa position, il répercute cet avantage à ses neveux et nièces par la force de son réseau. Dans une faible mesure néanmoins, aucun de ses neveux ne bénéficie de son crédit dans les cénacles parisiens ni ne prend sa suite dans la pratique médicale. La question du talent et de l'envi est à poser, mais Noël Vallant n'en fait peut-être pas autant pour eux que ce qu'il aurait pu. Du point de vue financier, le testament est très parlant. Le médecin testa en faveur des pauvres de sa ville et ne laissa que peu à ses neuveux :

> A mes trois neuveux issus de feu mon frère Jérôme Vallant et à mon neveu issu de mon frère Simon, à chacun 200 livres de rente viagère. Ils peuvent avec cela vivre commodément et s'entretenir dans la province et s'avancer même s'ils ont quelque talent et qu'ils s'appliquent. S'ils n'en ont pas ils demeureront dans l'ordre où Dieu les a mis, à couvert de la nécessité. Nous devons préférer nos parens quand ils sont dans le besoin, mais il est contre la justice et contre la charité, quand ils n'y sont pas, de les enrichir et de laisser en même temps d'autres hommes dans la misère qui seraient plus dignes qu'eux d'en être tirés toutes choses étant bien pesées.
> Je donne aux trois enfant de mon frère Claude qui ne sont pas en religion 300 livres à chacun une fois payées ; comme ils ne sont pas dans la nécessité je n'ai pas cru devoir faire davantage pour eux[530]

---

528 Lucien Bély, *La France moderne 1498-1789*, Paris, Presses Universitaires de France, 2003 (coll. « Quadrige »), p. 334.
529 Cécile DAUPHIN, « Les réseaux dans une correspondance familiale du XIXe siècle » dans Pierre-Yves BEAUREPAIRE et Dominique TAURISSON (eds.), *op. cit.*, p. 337.
530 Cité par Louis LORION, *op. cit*, suite IX, p. 94-95.

Il resta plus enclin à soutenir les pauvres, et ainsi faire son salut. D'une certaine manière, il resta là encore tourné vers lui-même. *Ego*, au seuil de la mort comme dans la vie, demeurait au cœur de ses préoccupations.

## AMITIE ET SENTIMENTS AMOUREUX, AU PLUS PRES DU SECRET D'UN CŒUR ?

Il s'agissait jusqu'à présent de mettre en valeur l'existence sociale de Noël Vallant avec pour optique sa vie professionnelle, ses affaires, la maison et la famille. En lien avec l'orientation du scripteur, tendu vers l'affirmation identitaire, elle se montrait plus ou moins facilement saisissables dans le champ de la vie « publique », mais les traces sont plus ténues encore lorsqu'il s'agit de la sphère « privée ». Les aspérités d'un homme ne sont pas circonscrites, en effet, par l'apparence donnée au plus grand nombre, ne sont jamais aussi simples que ce que l'on veut mettre en valeur, et le rôle de l'écrit du for privé n'est pas réductible à l'angle d'attaque que nous avons choisi pour ce travail. Aussi nous attacherons-nous quelques instants à mettre en lumière ce que nous aurions pu attendre de nos sources principales, en particulier des témoignages d'amitié et de sentiment amoureux. Elles n'apparaissent jamais directement et doivent êtres cherchées, une fois de plus, dans l'austérité des comptes.

### L'AMITIE AU PRISME DES COMPTES

#### Raison et sentiments

Claude Hedoins, camarade du temps de l'université de Montpellier, était un correspondant privilégié de Noël Vallant. Après leur apprentissage commun chez Pierre Haguenot, tandis que Noël Vallant restait à Montpellier pour parfaire sa formation, Claude Hedoins, fraîchement émoulu docteur en médecine, rejoignit son père chirurgien à Lyon pour y installer sa « pratique ».

Un départ qui se situe autour de 1655 puisque dans une lettre du 9 juin 1655, adressée de Lyon, Claude Hedoins écrivait :

> je nay jamais esté plus triste que depuis que je suis icy ; je ne trouve rien qui puiſſe me rejouir depuis que je ne te vois plus et je ne connoiſſois qua demy la perte que je fesois lorſque je te quittay[531]

Les deux médecins allaient rester en contact jusqu'aux dernières années de Noël Vallant. Mais c'est des premières années du scripteur à Paris[532] que datent les huit lettres de la main de Claude Hedoins, trouvées dans l'échantillon des *Portefeuilles*[533]. Le médecin lyonnais signe « *ton véritable amy* » dans sa forme la plus épurée, ajoutant parfois quelques confirmation de ses sentiments, « *Adieu Prie Dieu pr moy. Aime moy toujours et crois qe je suis pr jamais Ton veritable amy.*HEDOINS »[534], ou même des témoignages vibrants du lyrisme épistolaire :

> Aime-moy sil te plaist toujours, jay sans doute des afflictions quelquefois assés sensibles mais le ressouvenir de ton amitié me console beaucoup, que ne puis-je te faire remarquer combien je la cheris. Adieu je suis tout a toy.[535]

Mais derrière les mots, les sujets abordés dans les lettres attestent un lien très dense[536]. Ce sont d'abord les histoires de cœur du médecins lyonnais qui sont

---

[531] Lettre du docteur Hedoin, de Lyon, à Noël Vallant, 9 juin 1655, BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17056, f. 200-201.

[532] 9 juin 1655, 23 mai 1661, 21 juin 1661, 19 novembre 1661, 22 mars 1662, 2 juin 1662, 1er mai 1665.

[533] 9 juin 1655, BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17056, f. 200-201 ; non datée, BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17047, f. 200-201 ; 23 mai 1661, BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17047, f. 210-211 ; 21 juin 1661, BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17055, f. 91-92 ; 19 novembre 1661, BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17047, f. 187-188 ; 22 mars 1662, BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17047, f. 214 ; 2 juin 1662, BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17047, f. 190-191 ; 1 may 1665, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17055, f. 13.

[534] Lettre du docteur Hedoins, de Lyon, à Noël Vallant, 19 novembre 1661, BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17047, f. 187–188.

[535] Lettre du docteur Hedoins, de Lyon, à Noël Vallant, 2 juin 1662. BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17047, f. 190-191.

[536] La politique, qui est abordée à une occasion, montre cette confiance, il lui confie en effet, en juin 1661, un aspect de sa vie qui pourraient le mettre dans de fâcheux tracas : « *Mon cher je ne tay point écrit depuis que Mr Pelletier a passé en ceste ville il me vint voir des quil fut arrivé ; et il me dit dabord tant de choses agreables de toy ; quil n'est rien que je neus fait pr lui par ces consideration* […] *je luy offrit* […] *un Pretra Del Paragone politico ; mais il ne voulut pas accepter ce dernier, pource que c'est une satyre trop acre de tous les souverains d'Europe, et que ceux d'Italie n'y ſont*

évoquées. Il semble d'ailleurs, en novembre 1661, avoir nourri une passion pour une Mademoiselle Vallant, probablement une nièce du scripteur :

> Je commence mon cher par te dire que mon frére n'est plus en colére contre moy, et que de plus je ne perdray pas ſa pratique parce que je luy ai determinem[t] dit que sil ne m'appelloit pas je miroit offrir moi-meme, et de plus mlle Vallant a pris confiance en moy et cela veut dire qu'elle n'en appellera pas un autre ; Tu aurois bien raison de me gronder mais quel effet produiroit toute ta colere en un incorrigible, que de l'endurcir dans son peché. […][537]

Claude Hedoins fréquentait donc la jeune Vallant pour être le médecin du frère de Noël, ce qui montre aussi que l'intérêt du réseau dans la carrière médicale ne bénéficiait pas seulement au scripteur. Le médecin lyonnais semble avoir été un séducteur acharné, ce en quoi sa profession était d'une aide inestimable, comme le laisse deviner sa lettre du 22 mars 1662 :

> […] La demoiselle qui avoit la fievre triple quart, de qui je t'avois écrit, la perdit […] J'ay cependant abandonné sa pratique pour ce que cestoit celle méme qui Avoit causé dans mon esprit le desordre dont je t'ay une fois entretenu ; et j'espere que si Dieu me fait le grace de ne la plus voir, ce feu s'esteindra tout a fait : cependant je n'en suis pas plus sage ; et depuis quelque temps que jay veu un peu d'avantage le monde qu'a lordinaire mon esprit cest remply de cent folles illusions ~~oooo~~ ~~oooo~~ qui me feront peutétre bien de peine. Nous sommes dans un temps ou elles devroient se calmer mais je suis si malheureux que je ne deviens pas plus sage ; Prie Dieu quil me donne la conduitte necessaire ; et la grace de me convertir. Je te prie que la peinture que je te fais de mes follies ne rallentisse pas le feu de ton amitié ; le bon conseil que tu me donnois n'a pas peu servy a me degager. Peutétre que ceux que tu y joindras auront le méme effet. Aime moy toujours. Je suis de tout mon cœur mon cher ton veritable amy HEDOINS[538]

On comprend en creux que Noël Vallant, très pieux, réprimande son ami, qui, malgré cela, ne semble pas se conformer au prescriptions probablement volontiers moralisantes. Il fait mine d'éprouver une honte déchirante, et évoque son âge qui le rend plus coupable que ce qu'il estimait être, certainement du temps où, étudiant, il courait les grisettes, « *Nous sommes dans un temps ou elles devroient se calmer* ». Cependant, il convient en mai 1665, toujours animé des mêmes désirs, que ces conseils ne restent que de peu d'effet :

---

*pas épargnés a leur tour : il est timide a ce que je crois ; si par malheur me disoit-il, jestoit surpris aveg [sic] ce livre ; en voilà assés pr estre mis a linquisition* […] ».

[537] 19 novembre 1661, BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17047, f. 187-188.

[538] 22 mars 1662, BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17047, f. 214.

> […] Il est ce me semble bien plus difficile de guerir les maladies de lame que celles du corps : quelque fort que soit les raisonnements que tu me fit dans ta derniere let, je ne suis pas encore guerry de mon engagement Et bien que je ne voïe plus la personne qui le cause, et que son frére méme qui est mon amy et a qui j'en ay fait confidence men ait dissuadé ; je ne m'en suit point encore pû dégager et japprehende meme bien que je ne ~~oooo~~ my attache encore plus fortement ce frére vient de tomber aujourdhuy malade, Dieu veuille que ce ne soit pas une occasion dangereuse pr moy. Prie le quil ait pitié de moy. Et maimes toujours HEDOIN[539]

Claude Hedoins en fait appel à Dieu en même temps qu'il suggère a demi-mot l'opportunité que constituerai le décès du frère importun. Le rôle de l'amitié est ici singulier. De ses confidences, Hedoins semble attendre des réprimandes, qui lui donnent bonne conscience, mais plus que cela, des prières. Il attend de Noël Vallant une forme de suffrage à son profit. Mais c'est avant tout une grande intimité que ces lettres démontrent. Les lettres traitent majoritairement des états d'âme, outre les galanteries, Claude Hedoins rend compte, peu après son départ pour Lyon, en juin 1655, de ses difficultés à s'adapter à sa nouvelle vie :

> je nay jamais esté plus triste que depuis que je suis icy ; je ne trouve rien qui puisse me rejouir depuis que je ne te vois plus et je ne connoissois qua demy la perte que je fesois lorsque je te quittay […] envoie moy mes hardes par petits paquets que tu prendras la peyne de donner a mre pierre ; je nay pas encor eu le loisir de voir les papiers que tu me donna, je te les envoiray au plus toſt je ne crois pas detre pour long temps icy peut etre que la semaine prochaine je partiray pour villefranche ou mr Basset ne peut jamais demeurer a cause de la mauvaise humeur dun vieux medecin qui y est, et de la medisance des habitans, juges si je ne vay pas bien passer mon temps : mr Panthot est prest de se faire agreger en cette ville, tout le monde le loue de son bien dire et je suis blame de tous pour me taire, lon dit enfin que je ne suis qu'un melancholique […][540]

La lettre montre une fois de plus l'amitié profonde qui lie les deux médecins. A cette occasion pointe aussi l'ironie piquante avec laquelle le médecin lyonnais relate sa jalousie à l'égard de Basset, médecin que devaient connaître les deux compères. Ces informations portent aussi le présage des difficultés auxquelles Claude Hedoins allait devoir faire face. Car les soucis financiers de la famille Hedoins est le deuxième sujet que relate la correspondance.

---

[539] 1 may 1665, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17055, f. 13.
[540] 9 juin 1655, BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17056, f. 200-201.

**Vipères, prêt et réseau : des outils au service d'un ami dans le besoin**

En effet, la famille Hedoins ne semble pas au mieux. Claude lui-même écrivait, en même temps qu'il relatait son « *feu* » pour Mademoiselle Vallant, sa satisfaction de conserver la « *pratique* » du frère de Noël Vallant. Le frère de Claude Hedoins, qui devait sûrement succéder à son père comme chirurgien, a vraisemblablement raté le coche :

> Mon frére est allé a cavaillon et a fait une faute irreparable s'il estoit A pnt icy, il entreroit a la charité pr chirurgien et y gagneroit sa maitrise, il perd une occasion qu'il ne recouvrera jamais

A cette lettre de novembre 1661 s'ajoute celle du mois de mai de la même année qui concerne cette fois une affaire concernant le père du médecin lyonnais :

> […] Laffaire de mon pére est toujours aux mémes termes ; les M^res^ chirurgiens se sont depuis peu assemblés p^r^ en deliberer mais tous a l'exception de trois, ont esté d'avis de lobliger a paier si bien que je n'attant que l'heure qu'on viendra nous contraindre pour cela […]

A l'image du soutiens de nature spirituelle qu'il demandait au scripteur concernant ses histoires d'amour contrariées, Claude Hedoins écrivait à la fin de ce billet, « *Je te prie au nom de dieu de ne m'oublier pas dans tes prieres jamais je n'eus tant d'orgeuil de presomptions et dambition ; ny plus de sujet de mhumilier. Je ne say ce que je deviendray si Dieu n'a pitié de moy […]* ». Mais très concrètement l'objet de la missive est une demande de prêt :

> je te prie de faire en sorte que j'aye le plus tot que tu pourras sans t'incommoder ce que tu me pourras anvoier ; je ne men serviray qu'a l'extremité et si nous pouvons nous en passer ; je te le renvoiray […]

En matière de prêt, il faut avoir « confiance envers le souscripteur »[541]. Mais le seing privé « repose [aussi] sur des liens fortement personnalisés ». Aussi prête-t-on aux amis, aux proches, au cercle des personnes connues, même si on sait qu'ils ne sont pas solvables. L'argent pouvait être ainsi un révélateur de la

[541] Anne BEROUJON, *Les écrits à Lyon*, op. *cit.*, p. 284.

solidarité, de la proximité et de l'affection[542], peut-être de l'amitié qui relève un peu des trois. Car le médecin lyonnais donne toutes les raisons à Noël Vallant de ne pas croire en sa possibilité de recouvrir sa créance.

C'est en vertu de ce constat que l'on peut tenter d'approcher la manière qu'à Noël Vallant d'aborder des liens amicaux dans ses écrits. Car c'est uniquement par le prisme des comptes que les écrits du for privé de Noël Vallant recèlent les traces de cette amitié. Si bien que sans les lettres des *Portefeuilles*, rien n'auraient pu nous mettre sur la piste d'une amitié, qui y apparaît pourtant indéfectible.

« *mr hedoin medecin a Lion* », c'est ainsi que l'ami est désigné, dans la notice qui comporte le plus de précisions. En tant que telle, ce laconisme ne dénote que la fait que le scripteur n'ai pas à préciser de qui il s'agit. Mais les interactions dont les comptes portent la mémoire ne relèvent que des échanges financiers et de biens. Les autres lettres de l'échantillon ne montrent pas la concrétisation de la demande de crédit de 1661. Mais Noël Vallant accepta vraisemblablement, puisqu'il en concéda un autre en mars 1679 :

> escrit a mr hedoin medecin a Lion que je luy pourrois prester une somme de quatre mille livres. scavoir 2000£ a la fin davril proch. a la fin de sept 1000£ et au commencement de lannee prochaine encore 1000£[543]

En effet, il écrit quelques lignes après :

> du 7me [avril 1679] envoyè a mr hedoin medecin a Lion la somme de deux mille livres par une lettre de change que mr annet Rivet ma fourny sur mr ranvier valeur receu de mr jacques rivet auquel jen dois tenir compte sur largent que jay ches luy – 2000 –[544]

---

[542] Laurence FONTAINE « Relations de crédit et surendettement en France: XVIIe-XVIIIe siécles », dans Fontaine Laurence, Postel-Vinay Gilles, Jean- Rosenthal Laurent et Servais Paul (dir.), *Des personnes aux institutions. Réseaux et culture du crédit du XVIe au XXe siècle en Europe. Actes du colloque international Centenaire des FUCAM tenu à Mons du 14 au 16 novembre 1996*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, 1997 ; Sylvie MOUYSSET, « Livres de raison et construction des réseaux sociaux : l'exemple du Sud-Ouest de la France à l'époque moderne », *art. cit.*, p. 272.

[543] AC BSA, *Livre de Noël Vallant*, GG 75, f. 8r.

[544] *Ibidem*, f. 8r.

Un prêt dont il reçois le contrat le même mois, « *Le 25me jay receu un contract sous seing privè que mr hedoin ma envoyè il est du 21me de ce mois pour 2000£ de principal et cent livres de rente annuelle – 100 –* »[545]. Le taux du crédit, de 5 %, ne dénote pas une faveur particulière, le « denier vingt » étant le plus commun à l'époque moderne. En revanche, le type de contrat renseigne sur la confiance accordée à la partie débitrice. Le contrat sous seing privé ou promesse, diffère de l'obligation en ce que ce n'est pas un acte notarié, offrant donc moins de garantie de recouvrement. Le souscripteur rembourse Noël Vallant en novembre 1680 :

> le 21me laissè ches mrs Rivets une lettre de change que jay tiree sur mr hedoin payable a mr Ranvier et albanel a la fin de ce mois jay mis valeur receue desd mr Rivet, de deux mille livres que mr hedoin me doit et dont jay son billet de constitution mrs Rivet me devront cette lettre estant payee lesd 2000£ – *mr Rivet a receu*[546]

Cette position dominante, soutien indispensable de son vieil ami, trouve sa place dans les écrits du for privé de Noël Vallant comme une manière de plus de se vivre comme soutiens d'un de ses proches. Car en sus de cet appoint ponctuel, il semble que le scripteur mit son réseau personnel au service de Claude Hedoins. Les vipères, dont la nouveauté et les qualités prétendues, publicisées par la marquise de Sablé, faisaient des adeptes parmi la clientèle de Noël Vallant [en note, extrait de lettre dans lorion, peut-être] :

> le 18me [octobre 1678] receu de mr hedoin par le ~~m~~ coche et diligence de loin une boette dans laquelle il y a huict douzaines de viperes. ~~Cinq~~ Trois douzaines pour mad de longueville et cinq pour mademoiselle de guise deux pots de confection de hyacinthe chacun de six onces de lappoticaire des jesuistes et deux petites phioles chacune de deux onces d axunge[547] de vipere[548]

---

545 *Ibid.*, f. 8v.

546 AC BSA, *Livre de Noël Vallant*, GG 75, f. 15v.

547 « subst. fem. C'est une espece de graisse la plus molle & la plus humide du corps des animaux, qui s'appelle autrement de l'*oing*. Elle est differente du lard, qui est une graisse ferme ; & du suif, qui est une graisse seche [...] », Antoine FURETIERE, *Dictionnaire universel...*, « Axunge ».

548 AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 5r.

Pourtant en contact avec les grands apothicaires parisiens[549], le médecin se procure cette substance auprès d'Hedoins, en dépit des frais de port que la provenance implique. Il en achète à plusieurs reprises et ce n'est en outre pas seulement les vipères que le scripteur fait venir de Lyon, ainsi en octobre 1678 :

> pour le prix mr hedoin a paye le port a lion 50S 12 onces confec. de hyacinth. a 12S lonce 7£ 4S les deux pots six sols cela faict 7£ 10S la boette des viperes 10S les 4 on. daxunge de vipere ce 40S lonce 8£ et les 8 douz de viperes a un louis. 88 cest comme feu mad la marquise me les payoit je ne fais pourtant que vous proposer cela vous y adjouteres ou diminueres tout come il vous plaira[550]

Cette notice originale montre aussi, comme on l'a déjà mis en valeur, que les comptes sont sujets à l'intertextualité, c'est certainement un billet récapitulatif de ses achats destinés à un de ses patients, peut-être mademoiselle de Guise – qui semble apprécier le remède – que Noël Vallant recopia pour faire ses comptes. Grand nombre de ses patientes se voient proposées des vipères, il procure de cette manière des revenus à Claude Hedoins, « *du 1mer [novembre 1678] mr hedoin ma envoyè pour mlle de vendy trente viperes en vie et autant pour mad labesse de vernon a 18£ la douzaine en deux boettes le port de chaque boette a 50S et la boette 20S – deu a mr hedoin – 96 –* »[551]. Le 26 du même mois, « *deu a mr hedoin – 48 –* »[552]

C'est bien ici le statut de Noël Vallant et le crédit qu'il gagna auprès de Madeleine de Souvré qui lui permit de susciter cette « mode ». Le soin que mettait Claude Hedoins à ces envois souligne en retour sa conscience de devoir faire beaucoup pour plaire à la marquise, il écrivit en effet une lettre au sujet de ces paquets, en juin 1662 :

> Mon cher
> […] les vipéres sont fort bien conditionnées et je te puis assurer quon n'en a point preparé de cet année avec plus de soin, jay esté presque toujours pnt lorsquon y a travaillé. Il sestoit repandu cest un faux bruict il y a un mois ou deux que la maladie contagieuse regnoit du costé de Paris, et cela a fait qu'on ramassoit les vipére aveg [*sic*]

[549] Mr Bourdelain par exemple « célèbre apothicaire » pour André CRUSSAIRE [*op. cit.*, p. 96] qui fournissait souvent des « perles orientales ». AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 3r, 4r, 5v, 16r, ou des « sel dabsynthe », *Ibidem*, f. 16v.
[550] *Ibid.*, f. 5r.
[551] *Ibid.*, f. 5v.
[552] *Ibid.*, f. 6r.

> un empressement extraordinaire, et voilà pourquoy je ne vous les ay pû envoier aussi tot que mad lauroit souhaitté. Lorsque tu ouvriras la boëtte, fais le tout doucem^t on a taché de faire des chasses du non de mad ~~qu'elle ooo~~ que tu romproid peut étre, et je seray bien aise qu'elle voie par là qu'ils ont esté expressem^t preparés p^r elle | elles coutent 18£ […]

Mais en plus d'offrir à son ami des revenus, le fait d'introduire à la bonne société parisienne une nouvelle substance faisait beaucoup pour la valorisation de l'identité de médecin reconnu de Noël Vallant. En effet au moment de l'essor de la demande, des lettres adressées à Madeleine de Souvré mentionnent les vipères comme remède miraculeux, et en demandent. Au sein du *Livre de Noël Vallant*, le remède est aussi prétexte à un passage rare, où éclate, pour la première fois de manière directe, l'évocation de la pratique médicale comme paramètre de l'identité singulière du scripteur :

> deux petites phioles chacune de deux onces d axunge de vipere vous trouveres lune desd phioles belle claire et transparante cest la graisse qui a coulè facilement en la faisant lautre est celle quil a fallu separer des membranes et pellicules ou elle estoit engagee. Cest un soin inexplicable de la trier un brin apres lautre parmy les entrailles cest tout ce que jen ay peu tirer de plus de quinze douzaines souvenes vous desque vous laures receue douvrir les phiolles et deluy donner de lair et de la garder en un lieu temperè a moins dequoy elle se rencira tres promptement cest pour cela que jay choisy les phiolles avec une large emboucheure[553]

La difficulté de manier l'axunge, la préciosité du produit, sa nouveauté aussi, sont autant de manière de dire la qualité de son travail.

En somme, alors que la correspondance montrait une proximité fraternelle, les comptes de Noël Vallant dénotent une relation verticale. Le scripteur prête de l'argent, pourvois des revenus au médecin lyonnais tout en renforçant sa réputation dans la capitale. Les relations, tronquées par la nature du document, forment une image déformée qui ne reflète pas, loin s'en faut, les envolées des textes de Claude Hedoins, qui concluait sa lettre du 9 juin 1655 par ces mots : « *Continues de maimer et sois assure que de mon coste je ne changeray jamais et taimeray comme frere* ».

### Monsieur Brice, monsieur Renard : les amis invisible

[553] *Ibid.*, f. 5r.

Le livre de compte est véritablement un miroir déformant de l'existence sociale. Autres exemples de l'amitié vue au travers du compte, « *mr brice* » et « mr Renard ». Le premier testa vraisemblablement en faveur de Noël Vallant, « *le 4 receu des heritiers de feu mr brice par les mains de mr puylon laisné deux cens livres qui mavoient estè legues par le testament du deffunct* »[554]. Le fait d'inscrire un individu dans ses dernières volontés – lorsque ce n'était pas simplement pour régler une dette – ce qui ne semble pas le cas – est sûrement symptomatique d'une grande proximité. Mais c'est là la seule fois où cet individu est mentionné. De la même manière, Noël Vallant écrit dans son *Extraict* :

> le 28me jan receu du testament de mr Renard pour le leg quil mavoit faict comme son amy et medecin de mr le grand prieur mille onze livres 8S 11d[555]

La qualité d'ami est donnée par le médecin auquel échoit une somme importante, mais le nom n'est jamais mentionné dans le reste des écrits privés de Noël Vallant. Les noms nobles, en revanche, sont présents à chaque page, et même ceux pour lesquels on ne trouve trace d'aucune autre forme de lien que des soins occasionnels. Ainsi le livre de raison n'est pas ici le support privilégié de l'intimité mais bien celui de la distinction sociale, de l'affirmation de l'ego et de l'identité individuelle. L'amour, de la même manière, est réduit à de simples traces qui transparaissent par le compte.

## MADEMOISELLE D'HARAMBURE, LE MYSTERE D'UNE FIGURE TROUBLE

Parmi les passages biffés du *Livre de Noël Vallant*, l'un concerne « mlle darambure »[556].

> Le ~~oo~~me-mlle darambure ma donne les ~~oooooooooooooooooooooooo~~
> recompense des peines que jay prises ou que je prendray ~~oooo~~

554 *Ibid.*, f. 24r.
555 AC BSA, GG 73 bis, *Extraict*, f. 15v.
556 Voir fig. 102 en ennexe.

*d~~eeee~~*
*pour ~~eee eeeeeee~~ si* je ~~eeeeeee~~ *jentend ~~eeeeeeee~~* que ces freres
~~eeeeeeeeee eeeeeeeee eeeeeeee eeeeeeee eeeeeee~~ *pourquoy*
je signe cet article a paris le 12me may 1679 VALLANT[557]

Il a l'apparence d'un contrat sous seing privé en ce qu'il est signé et daté, fait original pour la source. Car, outre les signatures qui suivent les paragraphes de la rubrique « quittances », on ne trouve que deux paraphes du médecin dans le corps du texte. La relation qui lie Noël Vallant et ce personnage est trouble, il apparaît à plusieurs reprises dans le *Livre de Noël Vallant*[558] et le scripteur est chargé de sa succession à sa mort en 1679. Noël Vallant l'a peut-être rencontrée pour la première fois comme patiente, la première mention qui en est faite dans son *Livre* relève en effet d'un règlement de compte pour des soins, datée d'avril 1678, « *le 16me receu de mlle darambure et paye pour elle a mr theroude 40s pour remedes a elle faicts jusques a ce jour* ». Est-ce à dire qu'il y a derrière la censure manifeste du texte raturé un secret que le scripteur aura voulu faire oublier ? Un autre passage où apparaît le personnage encouragerait en ce sens. Il figure dans le *Carnet de Noël Vallant*, et laisse percevoir la présence d'un enfant autour du scripteur :

la poupee 40s les porte
assiette [ [559] ] 8s la paste
dabricots 45s mlle darambure
a achepté cecy[560]

Noël Vallant relève l'achat d'une poupée et d'une friandise et, hasard ou non, cette notice est consignée en bas de page, en petit caractère. On a vu qu'il se servait de son *Carnet* pour noter des achats faits par ses maîtres, ou par lui pour eux. Mais mademoiselle d'Harambure n'apparaît nulle part dans le reste de ses écrits du for privé en tant que tel. En outre, une notice concernant la

[557] Pour faciliter la lecture, les passages ou mots biffés mais lisibles ont été rendus sans êtres barrés, les mots non biffés dans le texte original sont rendus en caractères italiques.
[558] Neuf fois, aux folios 3r, 4v, 10, 10v, 15r et 87v et trois fois au folio 8v, et une fois dans le *Carnet de Noël Vallant*, au f. 3v.
[559] Voir fig. 9 en annexe.
[560] AC BSA, GG 75, *Carnet de Noël Vallant*, f. 3v.

succession de mademoiselle d'Harambure présente un mouvement de fond qui pourrait apparaître comme une pièce de plus à porter au dossier de la présence d'un enfant, à un moment de la vie du médecin :

> le 25me donnè a mr Rivet mille livres que mr son
> nepveu est venu recevoir avec moy ches mr moufle notaire
> ces mille livres provenant du remboursement que mrs des
> enfans trouves on faict a la succession de feu mlle darambure
> dont je suis chargè et que je suis obligè de mestre a rente
> quand je trouveray une occasion seure ——————————— 1000 –[561]

Il s'agit certainement de l'hôpital des Enfants-Trouvés de Paris, mais, cela dit, cette somme n'est peut-être rien de plus qu'un placement que la défunte eut à rente sur l'hôpital, en effet l'abandon n'était généralement pas conditionné par un don, et quand bien même ce fut le cas, il serait bien peu commun de voir l'entièreté d'une fortune donnée à l'institution. Ces mille livres sont en effet tous le bien, semble-t-il, que mademoiselle d'Harambure ait laissé en legs, ainsi qu'on le voit dans le mémoire tiré des comptes de Noël Vallant et de son exécuteur testamentaire, le premier président de la cours des comptes, Moilleron :

> […] Monrs preudhomme et roulet Madlle dharambure ma choisi en mourant Pour executeur de son testemet elle na laissé que 1000£ de fond en argent quelle a donnè a la fille dune niepce quelle avoit a sablé remarie en seconde nopces avec le sr preudhomme comme cette fille est toute jeune madlle dharambure a vouleu que l'on mist ces 1000£ en constitut et que mr Roulet un de ses parens a sablé en toucha le revenu tant quil vivra et apres sa mort le fond et la rente retourneront a lade fille je me suis chargè de cette somme et en paye tous les ans 50£ de rente aud' preudhomme et rouler sur la quittance signée de lun et de lautre et cette rente a commancé le 24e 7bre 1679.[562]

Mais le fait même que Noël Vallant soit désigné comme son exécuteur testamentaire, s'il ne sanctionne pas un sentiment amoureux – que l'on aurait de la peine à prouver et mesurer d'ailleurs – n'en montre pas moins une proximité, une relation de confiance.

---

561 AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 10r.

562 AC BSA, GG 73 bis, *mémoires tirées du livre de Raison de feu Monsieur Vallan et du compte du sr moilleron executeur testamentaire*, f. 6v.

Comme on l'a vu, l'argent était un catalyseur et un témoignage d'amitié. Il peut aussi en être un d'amour. Ainsi les mémoires de François de Fargues, édité par Aurélie Delaigue présentent un extrait qui montre bien cet aspect. Courtisé, et se laissant faire, par la jeune fille d'un tavernier, il explique la raison finale de son inclinaison pour elle par sa générosité, elle vient en effet de lui glisser secrètement une bourse :

> Cette maniere à la verité me charma, et je fus obligé de l'accepter, ayant commencé à lui dire qu'elle ne risquoit rien et que je luy en tiendrois bon compte, elle s'esquiva disant qu'on l'attendoit pour un ecot.
> Je trouvay des pistoles bien comptées et de poids. Je ne pus trop admirer les prodiges de cet enfant dépeint avec les yeux bandés, qui tire avec ses aimables fleches si droit au cœur, et qui sçait si bien donner de l'esprit à tous les âges.[563]

Ainsi, si le don monétaire pouvait être recevable comme symptomatique d'une relation très dense, un passage du *Livre de Noël Vallant* serait la preuve de cet attachement :

> le mesme jour mlle darambure ma rendu ma promesse de 400£ et ma dit quelle me le donnoit en don mais jene pretens pas que cela soit ainsi je la verray demain pour regler cela si je mourrois entre icy et ce temps la on luy rendra lad promesse de 400£ comme luy appartenant et non amoy.[564]

Le commentaire à faire, le plus manifeste, de ce passage, réside sûrement dans la volonté de mademoiselle d'Harambure de faire don à Noël Vallant de quatre cents livres tournois alors qu'elle ne dispose à la fin de sa vie que de mille livres. Quels autres sentiments qu'une amitié profonde, ou que l'amour peuvent motiver ce don[565] ? Mais ce qui dénote aussi une densité du lien qui lie

---

[563] Aurélie DELAIGUE, *Les mémoires de François de Fargues, « gentilhomme infortuné et persécuté »* [en ligne], mémoire de maîtrise dactylographiée, sous la direction de Jean-Pierre Bardet, Paris IV, 2008, p. 206-207, disponible sur : http://www.ecritsduforprive.fr, consulté le 27/02/2010.

[564] May 1679, AC BSA, GG 75, Livre de Noël Vallant, f. 8v.

[565] On eût envisagé la charité, acte de miséricorde, si Noël Vallant avait été un médecin sans le sous, et que d'Harambure fut sans héritiers. Sur ces deux propositions l'une est en partie vraie, elle n'a pas de descendance directe (elle testa en faveur d'une nièce), mais le médecin n'a pas un besoin impérieux de quatre cents livres à cette période de sa vie.

le médecin à sa patiente, c'est l'usage de la promesse en préférence à l'obligation. En effet la promesse n'est pas un acte notarié[566], c'est « […] un écrit moins formalisé et comportant moins de garantie que l'obligation […] »[567]. En conséquence, il est probable que son utilisation est ressortie à « un degré de proximité entre les parties »[568].

Le médecin vivarois as-t-il eu donc une maîtresse et avec elle un-e bâtard-e, qui, pour ne pas entacher sa réputation dans un milieu très pieux, eut un sort comparable à l'enfant de Pierre-Philippe Candy, notaire de Crémieu[569] ? En l'état, les traces sont suffisamment riches pour nourrir le « soupçon », même s'il ne s'agit pas de faire une « chronique scandaleuse »[570].

D'autant que le médecin, s'il demeura célibataire jusqu'à sa mort, ne le fut probablement que malgré lui. En effet, il avait déjà peut-être connu un échec amoureux. Le docteur Lorion parlait à demi-mots de cette relation supposée et en fit la grande peine de cœur de Noël Vallant, qui explique son célibat, et son départ pour Paris, « Noël Vallant [a], à la suite d'un inconsolable chagrin, préféré vivre dans le célibat »[571]. Nous n'allons pas dans ce sens en ce qui concerne l'analyse du départ pour la capitale, les motifs de Noël Vallant ayant été déjà dûment discutés. Mais quant à la réalité d'un échec sentimental, s'ajoutant à l'échec économique d'une alliance profitable, qui présagerait l'amour que Noël Vallant devait porter à Mademoiselle d'Harambure, nous

---

566 Mais une « reconnoissance sous seing privé de quelque dette ou convention qu'on a faite », Antoine FURETIERE, « Promesse », cité par Anne BEROUJON, op. cit., p. 283.
567 Anne BEROUJON, op. cit., p. 283.
568 Ibidem, p. 284.
569 Le galant imprudent avait une maîtresse qui tomba enceinte alors qu'il voulait se marier. Après une procédure judiciaire, il parvint à rejeter la responsabilité sur un autre et laver sa réputation. Noël Vallant – mais on entre là dans le domaine des suppositions – ne devait pas se trouver dans ce cas de publicisation de son affaire et parvint vraisemblablement à s'en tirer avec une promesse de soutiens financier. René FAVIER, *op. cit.*, p. 39-40.
570 Louis LORION, défendant son héro contre Victor COUSIN qui le taxait d'indiscrétion envers madame de Sablé écrivait que « la chronique scandaleuse n'a jamais trouvé grand chose à glaner dans l'imposante série des *Portefeuilles* »
571 Louis LORION pensait que Noël Vallant avait envisagé d'épouser la fille de son maître, Pierre Haguenot, ce qui ne se fit pas, *art. cit.*, suite X, p. 98.

avons l'intime conviction de sa réalité. Nous avons transcrit quelques vers jetés sur le papier, vraisemblablement par Noël Vallant, sur un billet des *Portefeuilles*. À grands regrets, nous sommes dans l'incapacité de dater ce texte, mais à sa lecture, comment ne pas y voir une ode à la disparue ?

morena mia
quimport~~an~~ que maten
si resuscitant
si en su travessura amor
sentretien~~ent~~
porque en ellas tien
prisiones seguras
quimporta &[572]

Car pourquoi user de l'espagnol si ce n'est pour en faire le langage du cœur, impénétrable au profane ? La latin était en effet un moyen d'expression commun à la confrérie des médecins et à la république des lettres que le scripteur fréquentait. Mais l'Espagnol semble avoir été pour lui un violon d'Ingres, lié à la situation politique certainement, mais peut-être pas partagée par un grand nombre de ses contemporains et membres de son réseau personnel. Nous avons ainsi acquis la certitude que ces vers sont non seulement de sa main, mais aussi de son esprit, en ce qu'ils sont raturés à plusieurs reprises, ce qui paraîtrait étonnant s'agissant d'une copie. Ce billet de faible format, manifestement volant, est pourtant bien présent au sein de la liasse, serré avec les autres, comme s'il avait fallu qu'il ne fût pas perdu et n'ait pas une « destinée éphémère »[573]. Il est saisissant alors d'entrer par l'esprit dans le cabinet du médecin, au soir, après la mort de la femme qu'il aimait, et le voir faire crisser sa plume sur le billet de papier commun, papier hors de son livre, hors de la mémoire qu'il veut garder dans son registre, parfois ouvert aux yeux

[572] Le dernier vers est souligné, puis le trait part en volutes. BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17056, f. 9r. En voici une traduction très bancale : « ma brune / qu'importe que vous mourriez / si vous ressucitez / si en vous les folies de l'amour / s'entretiennent / parce qu'en elles / je reste prisonnier / qu'importe & », je remercie Sandra Giannini pour son aide.

[573] « Il est probable que les livres soient plus nombreux à contenir des "parts de soi", mais encore que de simples feuillets, quelques morceaux de papier,à la destinée plus éphémère, en soient le réceptacle », Anne BEROUJON, *op. cit.*, p. 419.

indiscrets, finir par des arabesques jusqu'à épuisement de l'encre noire, et conserver ce témoin instable de son affliction, de son espérance aussi.

En somme, si la perspective d'un enfant laissé pour compte donnerait de l'épaisseur au personnage, les indices sont trop ténus pour en conclure. En revanche, l'existence d'un affection profonde du médecin pour mademoiselle d'Harambure fait sens à la lecture de son testament. Noël Vallant demande en effet que « [*son*] *corps soit enterré en la manière des pauvres dans le cimetière de la paroisse de St-Jacques-du-Haut-Pas, aux pieds de feue Mad*$^{elle}$ *de Rambierre si cela ce peut […]* »[574]. Cette dernière volonté, emprunte d'une charge émotionnelle qui franchit aisément la barrière du temps pour nous atteindre à sa lecture, en dit plus qu'aucune lettre galante[575].

Ainsi, il apparaît clairement que les évolutions de la vie des individus sont fortement influencées par les liens interpersonnels[576]. Sans cependant prendre la singularité d'un homme « hors-sol », il fallait aborder la place de la famille, de la formation, des choix et des contraintesn, des solidarités diverses en province et à Paris. La mise en œuvre statistique des sources, procédant par catégories *ad hoc*[577], n'épuise pas la question et demande une exploration précise du texte, mais constituet une aide pour approcher, tenter de circonscrire le réseau du médecin et défaire le faisceau de son entourage. L'écrit du for privé se montre à ce titre extrêmement intéressant, en ce qu'il montre la manière dont

[574] Louis LORION, *op. cit.*, suite IX, p. 94. Le docteur Lorion a transcrit de Rambierre ce que nous avons lu darambure et qui est noté « dharambure » ou « d'Harambure » dans les papier concernant la succession de Noêl Vallant, mais il semble évident qu'il s'agit de la même personne. Pour l'index, nous avons choisi la forme d'Harambure.
[575] Mais pour ne pas en finir, force est de constater que la question reste en suspens, et c'est peut-être par le déchiffrage du passage biffé et dans les autres papiers de Noël Vallant que l'on pourra peut-être trouver une conclusion fermement étayée.
[576] Michel CASSAN, « L'espace relationnel d'officiers "moyens" dans la Marche au XVII$^{e}$ siècle », p. 32.
[577] Dont la limite a été mise en valeur par Jean BOUTIER, « Sources, objets, outils. Quelques remarques pour éviter de conclure », *art. cit.*, p. 539.

le scripteur vivait son entourage, déclassait ou valorisait les individus, sans tenir compte de leur position plus ou moins proche selon un critère extérieur à lui[578].

Dans l'étude du réseau aristocratique et janséniste ce ne sont ici que les liens interpersonnels centrés sur Noël Vallant qui ont pu êtres approchés, le centre de gravité est donc mécaniquement déséquilibré en sa faveur. Ce n'est que l'image issue de la nature même de la source, qui induit une surepresentation des liens économiques dans le champ de l'activité sélective du scripteur, elle est donc l'émanation de sa valeur comptable, mais aussi comme vecteur d'affirmation de soi. Le réseau personnel de Noël Vallant recoupe, de plus, celui de ses maîtresses. En sa qualité de secrétaire, il détenait la maîtrise de leur correspondance, il était le trait d'union entre les individus et les groupes qui composaient les propres cercles de Madeleine de Souvré, puis ceux de Mademoiselle de Guise. Ainsi, sa position au sein d'un maillage réticulaire qui dépasse son propre tissu relationnel doit-elle être intimement liée à ces derniers. Ce n'est peut-être que par l'inventaire et l'analyse de la correspondance contenue dans les *Portefeuilles du docteur Vallant* et ailleurs, autant que possible, que l'on pourra tenter de la repérer. Le scripteur se situait certainement au cœur du réseau de ses patronnes, comme interface de leurs liens interpersonnels, il devait, en revanche, lui-même être quelque peu en marge d'un cercle janséniste aristocratique – mais dont les limites, forcément floues, et la définition même, arbitraire, pourrait être redéfinies par l'analyse d'un corpus à volonté d'exhaustivité. Car c'est un des intérêts des écrits personnels que d'être des réservoirs à une « histoire sociale attentive tout à la fois à l'individu, à son réseau relationnel et à son positionnement dans l'espace social »[579].

Malgré ces limites, les écrits privés du médecin nous apprennent beaucoup sur le scripteur, sur la manière dont il devait se voir et qu'il souhaita inscrire dans le temps. Noël Vallant apparaît véritablement à la charnière entre la bourgeoisie de pratique parisienne et la noblesse de salons jansénisante. Cette position

---

578 Sylvie MOUYSSET, « livres de raison et construction des réseaux sociaux : l'exemple du Sud-Ouest de la France à l'époque moderne », *art. cit.*, p. 266.

579 Pierre-Yves BEAUREPAIRE, introduction à Pierre-Yves BEAUREPAIRE et Dominique TAURISSON, *op. cit.*, p. 15

s'illustre dans la demande d'intercession auprès de Madeleine de Souvré par Mademoiselle Lambert. De la même manière, le patronnage du scripteur, qui fait rejaillir son crédit auprès de madame de Sablé sur ses proches, se retrouve dans une demande d'intercession de Claude Hedoins en faveur d'un ami :

> le beau-pere de Mr Boissat se rendra a Paris bientot il est de mes amis, l'affaire dont je te parle luy est de grand'importance si tu avois quelque amy qui pût le servir je luy serois obligé si méme tu jugeois a propos d'en parler a mad p^r^ emploier les siens je ne luy serois
> redevable
> pas peu ~~obligé~~ il loge dans la rue neufve S^t^ Louïs aux colombes aveg m^lle^ Boissat qui a de l'esprit au dela de nos provinciales[580]

La mise sous la protection d'un individu, on l'a vu dans la première partie, se manifestait parfois par la présence de portraits des protecteur dans le foyer. La position de Noël Vallant au sein de sa parentèle et ses amis s'illustre dans cette pratique. En effet, Claude Hedoins lui écrit en 1665 :

> Mlle Vallant me disoit hier quelle t'avoit demandé ton portrait, je joint mes prieres aux sienes, et il me semble que tu ne nous le doits pas refuser je recommanderay a ton frére de te le demander aussi quand il sera a Paris[581]

C'est par son statut singulier que le médecin est en mesure d'apparaître comme un bienfaiteur, tout autant que lui-même bénéficie de la protection de ses propres patronnes. Une position intermédiaire qui peut aussi se mesurer par son existence matérielle. Son mode de vie et de consommation semble calqué sur celui de ses maîtresses[582], c'est ce que nous allons voir.

---

[580] BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17047, lette du docteur Hedoins à Noël Vallant, de Montpellier, 2 juin 1662, f. 190r-191v.
[581] BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17055, lettre du docteur Hedoins, de Montpellier, à Noël Vallant, 1^er^ mai 1665, f. 13r.
[582] Ce qui est un comportement commun chez les domestiques les plus riches. Daniel ROCHE, *op. cit.*, p. 101.

# TROISIEME PARTIE

Pieter Claesz, *Vanitas Still Life*, 1630 (Mauritshuis, La Haye)

# LA COMPTABILITE DE L'HONNEUR

## L'ENVIRONNEMENT MATERIEL DE NOËL VALLANT DANS SES ECRITS

*Né avec le goût du merveilleux qui exagère tout autour de lui, comment l'homme laisserait-il une juste proportion aux objets, lorsqu'il a pour ainsi dire à justifier le chemin qu'il a fait et la peine qu'il s'est donnée pour les aller voir au loin ?*

DIDEROT, *Supplément au voyage de Bougainville*

# CHAPITRE 5. LUXE ET CONFORT, LA MATERIALISATION D'UN STATUT ORIGINAL.

## UNE HISTOIRE DE CHOSES BANALES

### MARK D'ARGENT, GRAIN D'OR ET VERMEIL DORE

#### Une comptabilité de l'honneur ?

La majorité des notices dépeignent la monotonie des paiements d'appointements, de visite, les gages des domestiques, les recouvrements de dettes et les rentrées de rentes et « arrerages »[583]. Comme on l'a vu dans l'étude de l'existence sociale du médecin, le tri opéré dans la traduction scripturaire de sa vie est biaisé par la destination identitaire et statutaire de l'écrit du for privé. En 1678, Noël Vallant, possèdait déjà une clientèle étendue, aisée et influente[584]. Mais il soignait aussi des individus de plus basse extraction. On peut au moins identifier les domestiques des maisons où il officiait régulièrement. Ainsi notait-il, en mars 1680 :

> le 21me de madame la duchesse despernon pour visites rendues en
> lannee 1678 tant a elle a un escu par visite que ses domestiques
> a trente sols par visite depuis les demoiselles jusques au laquais ——— 79. 10 –[585]

De même, le 19 avril 1681

> 30£ que mlle de la varenne ma donnè pour 10 visites que jay rendues a un de ses domestiques nomme mr berge[586]

583 AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 2r, 2v, 4r, 7r, etc.
584 Il est médecin de la maison de Guise depuis février 1675 et médecin ordinnaire de la marquise de Sablé depuis janvier 1659. Voir en annexe une chronologie sommaire.
585 AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 12v.
586 *Ibidem*, f. 17v.

Il est difficile de dire avec assurance dans qu'elle mesure la sélection s'opère, les bourgeois et la roture pouvant être effectivement sous représentés dans sa clientèle. Mais il a pour les nobles fortunés, ou tout au moins influents, un attachement qui est prégnant dans le texte. Ils sont à la fois les marqueurs et les outils de son ascension sociale, et du statut qu'il entend se forger pour lui-même.

Cette tendance est confirmée lorsqu'il est question d'objets du quotidien. Les choses de la vie[587] de Noël Vallant nécessiteraient une étude plus approfondie et exhaustive, mais elle apparaissent quasiment toujours décrites par deux éléments, leur valeur de thésaurisation et l'ancien possesseur, qu'elle aient été achetées ou reçues en cadeau ou en paiement. Ainsi en 1682 :

> †
> aoust le 22. 1682.
> le 22 mad de la croix ma envoyè un petit rechaut
> de cuivre a esprit de vin avec une escuelle dargent
> ~~et~~ et son couvercle qui pesent lun et lautre ensemble
> deux marks trois onces six gros. Lescuelle 1m 2o 5gr
> le couvercle 1mark 1on 1gr – [588]

Outre leur valeur intrinsèque, ces objets de luxe sont autant de moyens pour Noël Vallant d'affirmer son statut social pour lui-même.

Au travers de ces exemples, il est manifeste que la singularité du médecin vivarois s'exprime dans ses comptes, par des extraits marquants et rares, ou dans la banalité des jours communs. Le texte qu'il produit semble tendu vers une définition de son identité propre. Il se situe socialement à la frontière entre une bourgeoisie de praticien et un cercle aristocratique de haute extraction, effleurant ce monde par sa fonction sans jamais y entrer vraiment. Noël Vallant multiplie les supports[589], mais carnet, livre, mémoire ou extrait de livres, reste

---

587 Expression empruntée à Michel FIGEAC (dir.), *L'ancienne France au quotidien. La vie et les choses de la vie sous l'Ancien Régime*, Paris, Armand Colin, 2008 (première édition 2007), 590 p.

588 AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 23.

589 Parlant des *Portefeuilles de Vallant*, Louis LORION écrivait : « Les sujets notés ou traités sur ces papiers de tous formats et de toutes provenances sont extrêmement variés, pour ne pas dire disparates : les spéculations métaphysiques, par exemple, y voisinent avec les observations cliniques, quand ce n'est pas avec des recettes de cuisine et de parfumerie. », *op. cit*, Suite V, p.184.

que pour lui, « l'acte d'écrire permet, peut-être plus que tout autre, l'affirmation de soi »[590]. Sans oublier l'enjeu prosaïque des comptes, il s'agira ici de tenter de saisir les formes de cette affirmation par la culture matérielle et le truchement de la représentation qu'en donne le scripteur.

### D'or et d'argent, une œuvre de thésaurisation

La sélection dans les notices au sujet des objets du quotidien est assez criante lorsque l'on se penche sur l'inventaire après décès.

La vaisselle par exemple est très peu présente dans le *Livre*, elle ne représente qu'environ 5,30 % de la valeur des biens matériels au total. Le nombre d'occurrence de cette catégorie n'est pas beaucoup plus élevée, avec 5,6 % du total. Or on constate que ces mentions font uniquement référence à de la vaisselle de porcelaine ou de fayence (0,97 %), et en métal précieux (4,31 %). Nulle part dans les écrits privés de Noël Vallant sont décrits les objets quotidiens de la cuisine, tels qu'ils apparaissent dans son inventaire après décès :

> dans la cuisine estan au dessus de la chambre du milieu dicte verte s'est trouvé une parie de chenets de feu une pelle une pincette deux rechaux en fer une poisle a firire une poisle de feu de fonte une cremailliere un gril une broche et deux fers a repasser le linge une marmitte de cuisine rougie garnie de son couvercle & une poisle a confiture une escumoire capot […][591]

Les objets d'argent en revanche sont très présents, et décrits avec une minutie qui renseigne et sur leur précieux aux yeux du scripteur, et sur sa maîtrise des coûts :

> Ma tasse dargent pese un mark un once et un gros a 28£
> La mark. 33·2s – et la facon 3£ ——————————— 36· 2· -[592]

Et, de la même manière :

[590] Anne BEROUJON, *op. cit.*, p. 409.
[591] AC BSA, GG 73, 11 juillet 1685, inventaire après décès de Noël Vallant, f. 9v-10r.
[592] AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 1v.

> pour une culière dargent et une fourchette pesant 4 onces et demy et demy gros a raison de 28£ 15S le mark coustent 26£ 8S
> […]
> pour la plaque dargent qui sert a mon chandelier pesant 4 onces deux gros et demy a 29£ le mark et 3£ pour la façon 15£[593]

Mais Noël Vallant n'a pas toujours eu autant d'aisance à manier les objets de valeur. Dans son *Carnet*, écrit bien avant le *Livre*, les notices semblent moins au fait des manières de compter et d'évaluer les valeurs. Le *Carnet* est en effet un mémoire de ce que le scripteur achète pour sa patronne et sa famille[594], c'est aussi un *vademecum* où le médecin note des informations diverses. Ces informations montrent en creux les secteurs d'intérêt, et ceux dont l'importance justifiait qu'ils soient portés sur le papier. Ainsi écrit-il en octobre 1662 que « *Les horloges de table faict dyvoire se vendent a la rue St denis au Sabot 5£ la pièce* »[595]. Le médecin s'informe sur le coût d'un objet de luxe – sans utilité nécessaire et fait en matière précieuse – ce qui montre en négatif son intérêt et en même temps sa relative ignorance du bien. Car il ne note pas l'avoir acquis, à l'image de bon nombre des notices du *Carnet*, et semble ainsi être encore dans une phase d'apprentissage et d'appropriation des normes de la distinction qui participent à l'identité des catégories sociales – et de celle à laquelle il entend peut-être appartenir – par le regard porté sur lui par le corps social.

## LE BEAU ET LA RARETE OU LE PRESTIGE DE LA PROVENANCE ET DE LA « FACON »

### « Le plus beau qui sesoit jamais faict »

Ce regard se traduit dans les comptes par le soin qu'avait le scripteur à préciser l'originalité, la « *facon* » ou le donateur de ses objets. Car conjointement à la valeur de thésaurisation, des mentions apportent ça et là des informations

[593] *Ibiem*, f. 20r.
[594] La belle-fille de Madeleine de Souvré et son petit-fils en particulier, voir le chapitre premier.
[595] AC BSA, GG 75, *Carnet de Noël Vallant*, f. 0v.

supplémentaires sur la provenance des biens. Ces mentions sont toujours des détails valorisants, comme pour des mouchettes :

> le 8me a mr hubè pour des mouchettes dargent et un
> porte mouchette aussi dargent pesant un mark cinq onc.
> Et six gros a 29£ le mark et dix livres de façon il
> Dit quil a vendu la facon des mouchettes jusqua 20£ ——————————
> 59. 16[596].

C'est ici la capacité du scripteur à trouver le juste prix des choses qu'il met en valeur, ce qui chez les collectionneurs était une vertu cardinale[597], et que l'on peut peut-être ramener à l'acheteur au quotidien. Ce caractère intervient à plusieurs reprises, ainsi en décembre 1679 :

> Le mesme jour mr gribelin ma rendu ma grosse montre il la acomodee [a] changè des roues elle nalloit que 26 heures elle en va 28 presentement il ma dit quelle iroit aussi bien que celles qui ont des spirales que ce quil y avoit faict vaudroit deux pistolles mais quil ne men demendoit que 12£ qui estoit ce quil avoit debourcè[598]

Les ajustements effectués par l'horloger furent donc facturés à prix coutant, on peut remarquer à cette occasion que le scripteur d'ordinaire peut prolixe ne fait l'économie d'aucun détail sur sa montre. Il précise aussi « *mr gribelin* », ce qui n'est pas anodin.

La mention d'un artisan, sans indication de nom d'échoppe ou de rue impliquait sûrement que sa réputation ne le nécessitait pas et justifiait en même temps sa mention, il aurait été autrement passé sous silence, pour être quantité négligeable dans le compte. Ainsi lors de l'achat d'un meuble Noël Vallant notait : « *le 25me pour un peupistre faict par sormant dune grandeur extraordinaire, 15£* »[599]. À la mention de « sormant » s'ajoute le superlatif du scripteur qui qualifie la grandeur du pupitre d'extraordinaire. Cette valorisation saisissante trouve écho dans l'œil de son ami Du Bois. En effet, lors du bilan annuel de ses

---

596 AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallanr*, f. 20r.

597 Renata AGO, université de la Sapienza, « les collections et les collectionneurs à Rome au XVIIe siècle, 24-25 mars 2010, Université Pierre Mendès France – Grenoble 2, séminaire organisé par le CRHIPA.

598 AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 11r.

599 *Ibidem*, f. 19r.

dépenses en 1681, le scripteur revient sur des ouvrages achetés et sur ce meuble :

> Jay faict faire un beau peupitre que mr du bois dit estre le plus beau qui sesoit jamais faict, cest sorman qui la faict il men a faict payer 15£ mais il dit quil nen feroit pas dautres pour deux pistolles[600]

C'est ici, ramassé, ce qui fait la valeur aux yeux de Noël Vallant, un bel objet, acquis à bon prix et pas seulement apprécié par lui-même, mais dont la beauté est validée par un tiers. C'est ici tout l'enjeu du regard porté par l'autre, l'identité se construit aussi en réaction aux autres, se définit par les autres.
Le beau est une notion subjective qui est d'une certaine manière objectivée par l'action du tiers. C'est aussi le signe qui marque le passage d'un usage utilitaire à une possession de luxe et de représentation. Le scripteur utilise le terme à plusieurs reprises, pour les meubles encore par exemple, « *plus a sorman pour un beau peupitre fort beau et fort grand 15£* »[601], pour un cadran solaire aussi, « *1mer dec de mad la presidente le cogneux un quadran de cuivre fort beau* »[602] ou même des instruments à feu, « *le 30me dec 1664 des soufflets des plus beaux* »[603]. Mais à la beauté s'ajoute parfois la rareté, comme pour un livre reçu en cadeau ou en paiement en 1681 :

> le 3me mr le comte de Treville[604] ma donnè un hypocrate grec et latin de foesius un volum. Un folio° le mesme ma donnè un du laurens in folio des plus beau qui sesoient jamais imprimés cest a paris ~~ooo~~ et un des presens de lauthuer [*sic*] car il fit imprimer son livre pendant son vivant et fit ses presens a ses amis[605]

Cette notice ne présente pas la valeur comptable de l'objet, l'information sort entièrement du cadre utilitaire du support, elle est entièrement tournée vers la mise en valeur de l'originalité du bien. Comme un collectionneur, Noël Vallant s'attache aux détails de la façon et de la provenance du volume qui devait

---

600 *Ibid.*, f. 19v.
601 AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 22r.
602 AC BSA, GG 73 bis, *Extraict*, 15v.
603 AC BSA, GG 75, *Carnet de Noël Vallant*, 10r.
604 Un des fils de Jean-Armand du Peyrer, fait en 1634 Capitaine Lieutenant de la compagnie des Mousquetaires, mort en 1672 à Trois-Ville au Pays-Basque ?
605 AC BSA, *Livre de Noël Vallant*, f. 5r.

porter une mention autographe d'André du Laurens[606]. En effet la provenance des biens est une donnée souvent indiquée par le scripteur, elle participe aussi de la valeur subjective des objets du quotidien.

### « Mad de La Croix ma donné… » ou l'importance de la provenance.

La mention du confecteur, du donateur ou de l'ancien possesseur tend à renforcer la valeur intrinsèque des objets. Noël Vallant note ainsi en décembre 1678 :

> le 10me a mr tiblemon menuisier pour une grande boette
> de sapin qui ferme a clef ou jay mis le squelette que mr turbiere
> ma donnè qui est tres beau 11£ 19S ——————————————— 11·19 –[607]

Et de la même manière, le 30 du même mois, « *le mesme jour mad de montmartre ma donne une lanterne de p. Royal qui coustent 50S* »[608]. Mais c'est encore peut-être la valeur de thésaurisation qui suscite les notes ici, ainsi qu'une autre notice le laisse penser :

> le 8me mad de montmartre nous a donnè un quadran a pendule qui est estimé trois louis dor et qui les vaut bien en tout pays ——————————————— 33 –[609]

---

[606] André DU LAURENS qui, comme chancelier, succéda à Jean Hucher, est né en Arles en Provence peu avant 1560. Il fit ses études de médecine en Avignon. Docteur de Montpellier en 1583, du Laurens fit en cette ville la majeure partie de sa carrière où il enseigna l'anatomie. Appelé à la cour en 1600, il devint médecin de Marie de Médicis ; médecin ordinaire, puis premier médecin de Henri IV en 1606. Auteur d'un ouvrage dans lequel il affirme le pouvoir thaumaturgique des rois de France, il conserve ce poste jusqu'à sa mort en août 1609. En tant que premier médecin, il n'a de cesse de défendre auprès du roi les intérêts de l'Université de Montpellier. Son ouvrage principal – peut-être celui qu'achète Noël Vallant – est un traité d'anatomie, *Historia anatomica humani corporum et singularum eius partium, multis controuersis et obseruationibus nouis illustrata* publié à Paris en 1598 (pas tout à fait novateur puique il reprend et compile des ouvrages d'anatomie de Vésale et de Valverde) traduit en français en 1621. Albert LEENHARDT, *Montpelliérains Médecins des rois*, Largentière, Imprimerie Mazel, 1941.

[607] AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 6r.

[608] *Ibidem*, f. 6r.

[609] *Ibid.*, f. 24r.

La valeur intrinsèque est la donnée la plus importante puisqu'elle est même considérée comme valable « *en tout pays* ». On est encore là dans le cadre de l'économie domestique, de l'inventaire raisonné de la richesse matérielle. C'est lorsque les objets ne sont pas renseignés en valeur que l'information essentielle qui y est associée est la provenance, ou une valeur symbolique, culturelle ou spirituelle.

Ainsi les objets de dévotion sont-ils souvents évoqués sans êtres définis par leur coût, comme en avril 1679, « *mad de st andrè ma donné en mesme temps une boette avec des reliques dedans et un reliquaire* »[610] ou en octobre 1679, « *le six mad labesse de vernon ma donnè un grand reliquaire Avec une belle bordure* »[611].

En janvier 1680, le médecin écrivait :

> le 23me mad la coadjutrice ma donne le livre du pere menestrie sur la devise du Roy nec plerib impar· le mesme jour mr bezar super dela maison des missions estrangeres ma donnè le livre des relations de leurs eclesiastiques pour les annees 1672 – 73 – 74[612]

Ainsi des livres sont aussi donnés au scripteur sans qu'il en relève la valeur intrinsèque, c'est leur charge culturelle qui prévaut. Ils font aussi l'objet d'échanges égalitaires, marquant la trace des liens sociaux basés sur le savoir, « *mr des brieres ma donnè la bible de vitre en huict vol in 12 jeluy ay donné la 3 partie de malet reliee* »[613].

Mais outre ces intérêts spirituels, culturels et symboliques qui participent à la définition de l'identité du scripteur, une part des bien matériels notés ont pour caractéristiques principales l'ancien possesseur et l'artisan, « *de la même jan 1673 demad de montmartre une montre de taillard qui a estè a mr rhoan* »[614], un possesseur, qui lorsque Noël Vallant le connut ajoute une charge émotionnelle à l'objet :

---

610 *Ibid.*, f. 8v.
611 *Ibid.*, f. 10r.
612 *Ibid.*, f. 12r.
613 *Ibid.*, f. 21r.
614 AC BSA, GG 73 bis, *Extraict*, f. 16v.

> Le 28me mlle de guise ma donnè une pendule de poche par thuret bocledor[615] sonerie heures et demy heures elle estoit A feu mad de montmartre cy[616]

L'importance du la « *facon* » est sensible pour les œuvres du très réputé Turet[617], Noël Vallant en reçoit une autre montre en janvier 1678, « *le 26me mr d harlay*[618] *mre des requestes ma donnè une pendule qui sonne les heures et les demyes faitte par turet* »[619]. De biens rares[620] et chargés symboliquement, ce qui suffit à justifier leur présence dans les écrits privés du médecin..

Ces objets hors des comptes n'ont pas une grande place dans les acquisitions en bien matériels de Noël Vallant tels que nous les avons calculés, précisément parce que point de compte ne venait s'y associer. Ils ne représentent pas une grande part textuelle non plus, mais c'est aussi leur relative rareté qui fait leur intérêt parce qu'ils rompent avec la logique comptable. Le défaut d'association d'une valeur de thésaurisation montre un regard porté à l'objet qui outrepasse l'intérêt comptable de la source, c'est le signe de la fonction identitaire des écrits privés[621]. Au surplus, même lorsque les objets sont renseignés en valeur marchande, leurs qualités – issues des métaux précieux ou de la « *facon* » en font

---

615 Voir fig. 101 en annexe.

616 AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 25r.

617 Mr Turet, « habile horloger de ce temps là » qui aurait exécuté un ressort pour Huygens en 1674. Jean-André LEPAUTE, *Traité d'horlogerie*, 1755, p. 52, cité par Jean MASCART, Denis LIEPPE, Étienne TAILLEMITE, *La vie et les travaux du chevalier Jean-Charles de Borda (1733-1799) : épisodes de la vie scientifique au XVIIIe siècle*, Presses Paris Sorbonne, 2000.

618 Peut-être Achille III de Harlay, mort en 1712, procureur général puis premier président à partir du 18 novembre 1689 au Parlement de Paris comme son grand-oncle Achille Ier de Harlay. Etant présenté comme maître des requêtes en 1678, les dates concorderaient puisqu'il achève une forme de *cursus honorum* plus de dix ans plus tard. A. CHERUEL, *De l'administration de Louis XIV (1661-1672), d'après les mémoires inédits d'Olivier d'Ormesson*, Paris, Joubert, libraire de la cour de cassation, 1850, p. 121 et Louis-Gabriel MICHAUD, *Biographie universelle…* [en ligne], Paris, 1817, vol. 19, p. 432, disponible sur : http://books.google.fr, copie de l'Université de Lausanne, consulté le 04/04/2010.

619 AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 4r.

620 Annick PARDAILHE-GALABRUN, *La naissance de l'intime. 3000 foyers parisiens. XVIIe – XVIIIe siècles*, Paris, PUF, 1988, p. 131.

621 « Lunettes, livres, objets d'argent ou d'or, chinoiseries ne parlent pas un language univoque. Dans la langue de l'éphémère, ils énoncent l'absolue prééminence des lois de l'apparence, voiles du fondamental ». Robert MUCHEMBLED, *L'invention de l'homme moderne. Sensibilités, mœurs et comportements collectifs sous l'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 1988, p. 384.

des témoins d'habitudes sociales élitaires acquises au contact d'une société aristocratique de haut rang, comme l'emploi des denrées exotiques tend à le confirmer.

## LUXE ET EXOTISME, UN MIMETISME SOCIAL.

Noël Vallant, on l'a vu, avait « la chance d'être un domestique »[622]. Cette chance s'illustre bien dans le champ des habitudes sociales ; Noël Vallant, comme domestique, put s'extraire de son milieu[623], et devenir un « métis [culturel] »[624]. En outre, la question du luxe ne souffrait pas encore du débat, « la querelle du luxe », qui allait occuper les lumières au XVIII^e siècle dont Dominique Margairaz donne pour date charnière la publication de *L'esprit des lois* de Montesquieu en 1728[625]. Elle n'en souffrait pas, précisément par sa plus faible extension au sein de la société[626]. C'est bien comme privilégié qu'apparaît le médecin dans ses écrits, considérant ses pratiques sociales et en particulier ses pratiques alimentaires.

### LA DOUCEUR ET LE POUVOIR.

Daté du 2 janvier 1680, Noël Vallant écrivait l'une de ses rares notices concernant le sucre : « *le mesme jour receu de mr cousinet un pain de sucre* »[627].

---

622 Pierre CHAUNU, introduction de l'ouvrage d'Annick PARDAILHE-GALABRUN, *La naissance de l'intime. 3000 foyers parisiens. XVII^e – XVIII^e siècles*, Paris, PUF, 1988, p. 16.

623 « Il y a dans la condition de domestique une ambiguïté. Par leurs origines les domestiques sont des pauvres. Ils appartiennent aux groupes sociaux souvent les plus humbles. Mais lorsqu'ils sont chez un maître, ils échappent à leur condition d'origine et bénéficient d'une situation protégée », Jean-Pierre GUTTON, *Domestiques et serviteurs dans la France de l'ancien régime*, Paris, Aubier, 1981, p. 169.

624 « Au contact des maîtres les domestiques acquièrent leurs habitudes de vie, et parfois leurs pensées. Ils ne sont donc pas seulement des métis sociaux mais aussi des métis culturels ». *Ibidem*, p. 169.

625 Dominique MARGAIRAZ, « Luxe » *in* Michel DELON (Dir.), *Dictionnaire européen des lumières*, Paris, Presses universitaires de France, 1997, p. 662-665.

626 Jean-Pierre POUSSOU, « Luxe » *in* Michel FIGEAC, *op. cit*, p. 285-288, p. 288.

627 AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 12r.

Il semble extrêmement intéressant d'aborder la question de cette denrée. Car elle est quasiment le seul produit alimentaire évoqué[628] et certainement pas de manière fortuite. Le champ des habitudes alimentaires plus généralement s'inscrit pleinement dans notre démarche. En effet, pour Sidney Mintz « […] l'histoire sociale de nouvelles denrées alimentaires dans une nation occidentale peut contribuer à une anthropologie de la modernité ». Sans avoir pour ambition ici de situer l'analyse du sucre dans cette dimension, cet historien aborde cependant une question proche de la nôtre, mais appliquée à plus large échelle. Il note que « les peuples semblent se définir par leurs préférences alimentaires »[629]. Sans aller aussi loin, encore, que sa démonstration d'une identité fondée sur l'alimentation en lien avec la déshumanisation de l'autre. Mais en acceptant la valeur de différenciation sociale conférée à la provisions de bouche, nous pouvons reprendre à notre compte ce principe général touchant aux sociétés, appliqué à notre étude car « il ne s'agit là non pas simplement de différences individuelles mais aussi entre groupes »[630].

Aussi convient-il de chercher quelle est la place du sucre dans la vie de Noël Vallant et dans son livre de raison. En tant que bien de consommation, c'est certainement une double réponse qu'il faut apporter, car comme médecin et homme appartenant, ou effleurant, l'élite parisienne, il aborde sans doute cette matière relativement nouvelle à la foi par son utilisation supposée médicinale et comme aliment nouveau, « régal exotique ».

Le 28 novembre 1662, il écrit avoir acheté du sucre candi, ou tout au moins la formule laisse à penser qu'il s'est renseigné sur son prix :

---

[628] On trouve dans le livre – journal, outre les boissons exotiques qui seront discutées en tant que tel, deux mentions concernant d'autres produits : « *un panier de bonnes poires* » [*Livre*, f. 9v], « *trois bouteilles de vin d'Espagne rouge* » [*Livre*, f. 13v], et certainement parce qu'ils étaient des dons associés à des paiements d'appointements.

[629] « les peuples semblent se définir par leurs préférences alimentaires ; ceux qui mangent des aliments extrêmement différents, ou similaires mais préparés différemment, sont considérés par les autres comme radicalement différents, parfois même pas tout à fait humains ». Sidney. W. MINTZ, *Sweetness and power : the place of sugar in modern history*, New York, Viking Penguin, 1985. *Sucre blanc, misère noire. Le gout et le pouvoir*, Paris, Nathan, 1991 pour l'édition française. p. 25.

[630] *Ibidem*, p. 28.

le sucre candy la livre 1£ 8S
bois de rose la livre 6S[631]

Cette notice se démarque des autres entrées en ce qu'elle est en tête de page et, de manière inédite dans son carnet, encadrée avec une autre substance[632].
À première vue, il peut sembler que cet encadré est uniquement voué à séparer clairement cette notice dont la nature diffère avec celles qui la côtoient, essentiellement du textile et de l'habillement[633], pour des facilités de lecture et de relecture. Mais, plus avant, il parle d'horloge de table entre chemise et robe de chambre sans avoir recours au même procédé[634], de même le scripteur écrit avoir acheté de la « *cire despagne* » entre chapeau et « *soye* »[635] sans cette fois non plus tracer de délimitation entre les différents « secteurs » de biens[636]. Ainsi ce cadre puisqu'il démarque graphiquement ces deux substance du reste montre certainement l'originalité ou l'importance que devait revêtir pour lui l'achat de sucre, et sa volonté de le rendre très visible.

En ce qui concerne le médecin qu'est Noël Vallant, le sucre est crucial par ses vertus supposées médicinales. Il est, à côté – et surtout peut-être, en 1662 – de son « usage de plaisir », une substance officinale qui entre dans la composition de nombreux « composés » tels que la « confection d'hyacinthes »[637] ou une « *recepte pour les yeux* » notée dans ses *Portefeuilles* :

Il faut prendre un posson deaux rose
Et autant de fenouil que vous mettez
Dans un petit poislon dairin et y
Mettre gros comme une petite noisette

631 AC BSA, GG75, *Carnet de Noël Vallant*, f. 3.
632 D'autres notices sont séparées des autres par des lignes, sans doute parce qu'elle diffèrent dans leur nature, qu'elles ont été notées à la suite mais lors d'une séance d'écriture postérieure, ou que par un souci de clarté le scripteur a voulu fragmenter son texte.
633 AC BSA, GG 75, *Carnet de Noël Vallant*, f. 3.
634 *Ibidem,* f. 0r.
635 *Ibid.*, f. 5r.
636 Qui, pour êtres artificiels, ne sont cependant pas anachroniques puisque le scripteur tente tant bien que mal de définir des rubriques. Voir la structure du *Carnet de Noël Vallant* en annexe.
637 AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 5r et *Ibidem*, f. 10r.

De couperose blanche et deux fois
Autan de sucre candy […][638]

La note datée de 1662 dans son *Carnet* relève sans doute de cet usage officinal. Car le bois de rose auquel le sucre candi est associé entrait également dans la préparation de remèdes, ce qui est manifeste dans une recette, pour une « *eau seraphique* »[639], présente elle aussi dans les *Portefeuilles du docteur Vallant* et qui demande « *deux livres de bon bois de rose grossierement batu* »[640].

Cette utilisation médicale du sucre n'était pas issue de sa vie parisienne et ne peut donc être portée au dossier des pratiques qui lui permettent de se définir une identité particulière. Il l'apprit manifestement lors de ses études à Montpellier, ou au moins durant son apprentissage auprès du docteur Haguenot. Une consultation datée du 9 avril 1656[641] en témoigne, « […] *sacchar. Cand. Et penid a puluer elextuar diatragacanthi frigid. syrup violae* […] »[642]. Mais les pratiques médicales ne sont pas un sujet abordé dans la présente étude, elle pourraient faire l'objet d'un travail approffondi à partir des *Portefeuilles.*

Il faut donc à présent s'attacher à déceler la présence du sucre consommé par agrément car Noël Vallant, par cette pratique, s'inscrivait dans une frange de la population aisée consommant du sucre ; il s'inscrivait par ses notices dans une élite parisienne goûtant les saveurs du monde colonial.
En effet, pour Madeleine Ferrières, l'époque moderne connut une « complète mutation du goût »[643], marquée par une déprise de l'attrait du sucré dans les plats de chair. Une mutation visible dans les traités de grande cuisine, puisque

[638] BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17055, f. 75r.
[639] Cette mention est notée au verso du feuillet.
[640] BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17047, f. 7r.
[641] La date présumée est notée de la main du médecin au verso du feuillet où est écrite l'ordonnance, elle est vraisemblablement une des nombreuses mentions postérieures à l'écrit en lui-même, des manières de notes de classement. Le temps passé entre écrit et classement n'a pas pu être quantifié en l'état.
[642] BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17055, f. 148r.
[643] Madeleine FERRIERES, « Sucre » *in* Michel FIGEAC (Dir.), *L'ancienne France au quotidien. Vie et choses de la vie sous l'Ancien Régime*, Paris, Armand Colin, 2007, p. 486 – 487.

de 31% des mets proposés dans les ouvrages recensés allant du XIVe à la mi-XVIe siècle, la part des recettes sucrées passe au XVIIIe siècle à 6%. Ainsi il semble que les saveurs aigres-douces ne soient plus en vogue. Cependant cette diminution n'atteint que les mets à base de viande ou de poisson et parallèlement, l'association du sucre avec les œufs, les laitages et les céréales se fait plus courante. Sa capacité de conservation est également de plus en plus utilisée en lien avec les progrès de la dinanderie. Ce sucre c'est, depuis les grandes découvertes et les premières importations de nouveaux produits, le sucre de canne, comme le montre un traité de 1557 de Nostradamus indiquant « la façon & manière de faire toutes confitures liquides, tant en sucre, miel, qu'en vin cuit ». Le sucre de canne éclipse le miel, jusqu'alors source privilégiée des saveurs sucrées.

La première raffinerie de sucre fut créée en 1613 et la canne fut introduite dans les Antilles françaises en 1640 ouvrant ainsi « un grand cycle du sucre français, et l'installation de l'économie de plantation »[644]. À partir de 1650 la demande collective stimule sa production et son commerce. Noël Vallant appartenait à la première génération de français à consommer le doux cristal des Antilles.

Une croissance de la consommation certes, mais qui ne doit pas cacher le caractère hautement élitiste de cette denrée nouvelle. Le sucre est longtemps considéré comme une épice et son prix reste prohibitif jusque loin dans le siècle, ne serait-ce qu'à cause du coût de l'acheminement du nouveau monde vers la capitale et le reste du royaume via la Rochelle, Rouen ou Bordeaux. Il n'est donc pas étonnant de trouver dans les écrits ordinaires de Noël Vallant la traduction scripturaire d'une vie extraordinaire.

Ainsi, comme le relève Madeleine Ferrières[645], Olivier de Serre en 1600 réserve, dans son traité d'économie domestique, l'utilisation du sirop et de la cassonade, issue du « roseau mielleux », au maître de maison et ses hôtes. Cette exclusivité de l'accès au sucre de l'élite est renforcée par un troisième vecteur de la

644 Madeleine FERRIERES, *art. cit.*, p. 486-487.

645 Madeleine FERRIERES, « Les confitures et l'économie domestique d'Olivier de Serres », *Autour d'Olivier de Serres. Pratiques agricoles et pensée agronomique*, Actes du colloque du Pradel, Association d'histoire des sociétés rurales, 2003.

croissance de la consommation, son utilisation comme condiment pour la dégustation des boissons exotiques, café, chocolat et thé. Le café particulièrement agresse les fins palais français par son amertume et ses saveurs inédites.

En s'en tenant à la notice du 2 janvier 1680[646], rien ne démontre encore que le sucre ne soit autre chose pour Noël Vallant qu'un ingrédient qu'il manie par profession. Cependant, si cette notice montre explicitement un acte d'achat de sucre sans en révéler une utilité quotidienne, plus nombreuses sont les notices qui impliquent indirectement la présence de sucre dans la maison de Noël Vallant et qui montrent cette familiarité avec la substance qui marque les membres de l'élite au Grand siècle. En effet, se renseignant sur les prix en consultant les « parties » de 1658 d'un « fayenceur »[647], il choisit de relever ceux de onze articles. Parmi cette liste, l'on trouve deux objets qui laissent dire que les confitures dont Nostradamus révélait les secrets en 1557 sont bien présentes dans le quotidien du médecin :

> les tasses a confiture de verre
> a 2S piece[648]
> […]
> les pots a confiture la douzaine
> 3£[649]

De même Noël Vallant écrit le 27 janvier 1678 avoir acheté à l'inventaire de Mme de Sablé :

> une petite boette de pruneaux 2£ 2S en confitures[650]

Et le 7 avril de la même année :

---

646 « *le mesme jour receu de mr cousinet un pain de sucre* », voir note 113.
647 AC BSA, GG 75, *Carnet de Noël Vallant*, f. 54r.
648 *Ibidem*, f. 54r.
649 *Ibid.*, f. 54r.
650 AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 2r.

mad de la croix ma donne un sucrié dargent pesant un mark
4 onc.[651]

Madame de Sablé faisait partie de son réseau personnel, elle en était même le cœur pendant la majeure partie de sa vie parisienne. Madame de la Croix, quant à elle, peut être classée dans les relations occasionnelles du médecin, elle apparaît quatre fois dans ses comptes. Ainsi, c'est parce que Noël Vallant s'insère dans un réseau en pointe des évolutions dans les habitudes sociales qu'il peut et acheter un objet ayant appartenu à la première, et se voir offrir un sucrier par la seconde. Mais plus largement, ces deux occurrences tendent à montrer que l'usage du sucre est une émanation de l'aristocratie parisienne qu'il côtoie et – peut-être – envie et admire. À ce titre le médecin apparaît clairement comme le domestique de Madeleine de Souvré en ceci que par mimétisme social, il tend à s'approprier les habitudes d'un cercle qu'il juge supérieur et source de modèle.

Ces éléments apportent des appuis à l'affirmation selon laquelle le sucre est une substance que le médecin présente quasiment comme objet du quotidien – elle est bien plus présente que le pain par exemple qui n'apparaît jamais dans le *Livre* ni le *Carnet*[652] – alors qu'il n'est sans doute pas utilisé avec une fréquence soutenue. C'est bien un marqueur de fortune et d'un statut social supérieur ; ce ne semble donc pas un hasard s'il est présent dans le *Carnet* et le *Livre de Noël Vallant*, chaque notice résulte d'une sélection et celles-ci entrent dans la volonté de se définir soi-même en tant que membre d'un cercle particulier de la société. Détail révélateur, dans la mention relative à la réception d'un pain de sucre du 2 janvier 1680, Noël Vallant ne note pas le coût de cet achat – ou sa valeur si ce fut un don –, il semble, par l'oubli de la

[651] *Ibidem*, f. 3r.

[652] Le pain n'est évoqué que deux fois et uniquement dans l'*Extraict*, lié à la relation d'une anecdote, « le samedy 7me juillet 1668 on na point portè le pain de mad la marquise a cause dun bruit de peste qui a couru », [AC BSA, GG 73 bis, *Extraict*, f. 14r] ; ou la description de ce qui était donné aux domestiques de la marquise, « aux laquais deux habits par an et une casaque 5S de vin par jour 2 de pain, 3£ 10 par mois pour les souliers et le blanchissage 4 escus a chaque habit » [*Ibidem*, f. 14v].

comptabilité, que la seule évocation de la matière suffise et soit de nature à devoir figurer dans son livre de raison.

Même s'il ne fait d'abord que se renseigner sur les prix de tel ustensile, s'il acquière au rabais une boîte de confiture sur la dépouille de son ancienne protectrice et qu'il se fait offrir un sucrier, qu'importe les modes d'acquisition. Il possède ces objets et par là de quoi se qualifier envers lui-même, et entrer par l'esprit dans cette société qu'il effleure par sa fonction sans y appartenir jamais vraiment.

### « *Caphe* » et chocolat.

« Le sucre a été lié à l'esclavage, à la viande dont il relevait ou dissimulait le goût, aux fruits qu'il permettait de conserver, au miel, substitut et rival. Le sucre était aussi lié au thé, au café et au chocolat si bien qu'une grande partie de son histoire, de la fin du XVII^e^ siècle à la fin du XVIII^e^, découle de ce lien particulier »[653]. Le sucre est ainsi indissociable des boissons exotiques car c'est essentiellement par leur mélange qu'on le consomme à partir de la fin du XVII^e^ siècle. Noël Vallant est à ce titre un témoin contemporain de l'arrivée et l'essor des denrées nouvelles.

Outre leur valeur marchande élevée, qui a été mise en valeur par les historiens, c'est toute la portée symbolique de la consommation de boissons exotiques qui nous intéresse ici. En effet, S. W. Mintz « […] ne [croit] pas que le sens soit intrinsèque à la substance : il dérive plutôt de l'usage qui en est fait socialement »[654].

#### Un témoin privilégié des tendances

Noël Vallant fut un témoin privilégié des tous débuts des substances exotiques dans le monde de la noblesse de cour parisienne. Il découvrit le café

[653] Sidney W. Mintz, *op. cit.*, p. 29.
[654] *Ibidem*, p. 23.

en même temps que cette société qui eut vite vent et s'appropria rapidement la pratique initiée par l'ambassadeur turc à Paris, Soliman Aga, qui en offrit à ses convives en 1669[655]. « Ce breuvage oriental [commença] à se répandre dans les années suivantes »[656]. Ainsi le premier établissement servant du café fut ouvert en 1672 par Pascal, arménien qui importa ce modèle commercial de Constantinople[657]. C'est précisément autour de cette année-là qu'il semble que Noël Vallant ait eu connaissance de ce produit – ou du moins fut conduit à se renseigner à son propos. En témoigne une note intitulée « *sur le café* »[658] millésimée de 1672, compilée par ses soins au sein des *Portefeuilles du docteur Vallant* :

> […] jay veu depuis yer madame de nemours qui ma parle dune sertaine drogue qui sapelle du Caffé qui est une maniere de poids quy vient en turquie qui se seche au four et qui se prend en poudre dans de leau come le thé qui est admirable pour les vapeur bon pour la poitrine depuis 3 personne ce poids men nont dit que sela soit tres bon et ne pouvoit faire de mal et une dame de nos amies nous en a anvoye saches de Mr Valent si sela est de sa conesence lon dit que les turcs san serve come dun de leurs meilleurs remedes a Dieu ma chere Dieu soit Beny je me porte toujours asses bien et le vant qui mon grand enemy ne ma pas fait aujourduy sa dempression a la lettre come les derniers avoit fait[659]

C'est aussi le tabac qu'il découvre à la fin de sa vie, la trace de cette prise de contact est indirecte dans ses écrits privés, mais elle sanctionne un intérêt pour l'or brun des Amériques, en décembre 1681. C'est dans sa bibliothèque que l'on trouve la preuve de la nouveauté : « *Debource – un livre 4° tabacologie 1£ 15S* »[660]. L'inventaire après décès ne prouve pas plus formellement l'utilisation directe

---

655 Marguerite FIGEAC – GONTHUS, « Boissons exotiques » *in* Michel FIGEAC (Dir.), *L'ancienne France au quotidien. Vie et choses de la vie sous l'Ancien Régime*, Paris, Armand Colin, 2007, p. 66 – 68, p. 67.

656 Annick PARDAILHE – RALABRUN, *La naissance de l'intime. 3 000 foyers parisiens. XVII^e – XVIII^e siècles*, Paris, PUF, 1988, p. 78.

657 *Ibidem*. p. 78.

658 Pour tous les documents tirés des *Portefeuilles du docteur Vallant*, les intitulés retenus, lorsqu'ils sont présents, sont de la main de Noël Vallant, en forme de « notes de classement » qu'il utilisait quasi systématiquement, pour se repérer dans ses papiers volants sans doute. Ils sont transcrits en italique tels que rédigés par le scripteur. Les dates et millésimes sont, de même, généralement notés par le médecin.

659 BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17047, f. 245r-245v. Le billet, dont l'auteur n'est pas précisé, est peut-être de la duchesse de Longueville.

660 AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 19r.

de tabac. Mais il montre que la présence de la substance est attachée à des petits objets ornementaux qui renforcent l'idée d'une denrée de luxe indiscociablement liée à la distinction, « *trois tabattieres l'une de coco, l'autre de calambourg platte et la troisiesme de corne noire vernie avec un petit flacon de cristal* »[661].

### Les pratiques officinales

Et c'est en 1678 que le premier acte d'achat de café recensé dans son livre de raison apparaît :

> le 27me [décembre] pour demy livre de caphè prise ches mr (f/s)rapin[662]
> appoticaire dans la place du palais royal qui le prepare
> avec un grand soin. 2£ cest pour s. al. Madelle deguise ——————————— 2· – [663]

A l'image du sucre, c'est encore ici par l'intermédiaire de l'une de ses protectrices, pour elle – ce qui comme on l'a vu peut être également une tâche valorisante – qu'il manie la denrée exotique et peut l'inscrire dans son livre. Dans la pratique, c'est encore dans une logique médicale qu'il semble avoir été utilisé par le médecin. Et ce très tôt, montrant une vitesse d'appropriation étonnante des nouveautés, ce qui en dit long sur le dynamisme de ce siècle bouillonnant, charnière entre tradition hippocratique et empirisme des « chimistes »[664]. Une lettre de Séron[665], adressée, de Poissy, à Noël Vallant le 27 avril 1672 en témoigne à merveille :

---

661 AC BSA, GG 73, 11 juillet 1685, inventaire après décès de Noël Vallant, f. 91v.

662 Voir fig. 64 en annexe.

663 AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 6r.

664 Thomas RÜTTEN, « Empirisme » dans Dominique LECOURT (dir.), *Dictionnaire de la pensée médicale*, Paris, Presses universitaires de France, 2004, p. 407-413.

665 Charles Séron, médecin de Louvois, natif de Bourg-Saint-Andéol, p. 503. Avis de parution d'un article d'Auguste LE SOURD par lui-même, collectif, « Chronique d'histoire régionale », *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, 57, 1926, p. 494-507. L'article d'Auguste LE SOURD, par manque de temps, n'a pas pu être vu cette année, il pourra peut-être apporter des informations sur une aide possible apportée par le médecin dans la carrière de Noël Vallant.

> […] Mad de granvillier est mieux depuis quelques jours, je prie le bon dieu que cela dure longtemps, elle prend le matin du caffé & le soir d'une opiase cephalique dont la poudre de (gusseta) est la base je ne scay auquel des deux remedes imputer ce mieux […][666]

Cette intégration quasi immédiate du café dans le catalogue des remèdes disponibles relève-t-elle de la position enviable de Noël Vallant, étant en contact avec les tenants de la médecine de pointe du moment ? Ce billet contribue à le faire penser et à n'en point douter Noël Vallant devait être conscient de son prestige scientifique. S'il ne l'était pas, certains de ses amis l'étaient pour lui. Ainsi peut-on relire dans ce sens la lettre édifiante de La Closure, datée précisément de 1672, sur le sentiment que tout se passe à Paris :

> […] si vous esties comme je suys dans un pays perdu esloigné des academies, du licée, du parnasse et des scavantes ruelles, vous jugeries bien que je devrois estre bien aise davoir les miettes qui tombent seulement sous votre table, mais ceus qui sont plains ne simaginent jamay que lon puisse avoir faim.[667]

Ainsi, si le sucre n'était pas neuf dans sa vie, le café en revanche est pour Noël Vallant une pratique toute nouvelle. Et en ordonner la prise, en laisser la trace dans son livre de raison contribue sans doute à forger son identité de médecin huppé.

### Le chocolat, drogue d'agrément

« *Le mesme jour madame ma donnè une petite porcelaine pour prendre du chocolat* »[668]. Noël Vallant écrivait cette notice dans son *Livre* le 30 décembre 1678. On a là l'unique trace de ses écrits privés qui aille véritablement dans le sens d'une consommation d'agrément de la boisson exotique. Mais elle est exceptionnelle. Ce n'est matériellement que deux lignes dans un in-folio, mais d'une grande portée symbolique. Boire le chocolat dans la France moderne,

[666] BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17047, f. 141r.
[667] BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17047, f. 147r.
[668] AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 6r.

c'est s'inscrire dans une pratique qui renouvelle les lieux de sociabilité[669] et donne de l'eau au moulin du jeu de la distinction. Avec le café et le thé, il « [joue] pour les élites un rôle comparable à celui des épices médiévales sur les tables des puissants d'hier : exotisme, dépenses ostentatoires et vertus thérapeutiques supposées ; la création de pièces de vaisselle spécialisées (cafetières, chocolatière, sucrier, petite cuiller, tasse, soucoupe…) renforce encore un peu plus la distinction sociale de ces boissons exotiques »[670].

C'est ici la seule mention qui prouve une utilisation d'agrément du chocolat dans ses écrits privés. Mais si ténue soit cette preuve, elle n'en marque pas moins un point de transmission de l'habitude de boire le chocolat, c'est le marqueur d'un mimétisme social qui s'y illustre à merveille[671]. « Madame », c'est sûrement la duchesse de Guise[672], mais cet indéfini désigne peut-être plus que sa maîtresse charnelle, ce mot rassemble en lui tout un monde spirituel et symbolique. Un monde qu'il touche du doigt lorsqu'il se saisit de l'anse de sa tasse de porcelaine, un monde qu'il intègre par la pensée lorsque le chocolat coule en lui, et il fixe cette appartenance par l'écrit dans son *Livre*, mémorial de son existence sociale de « bourgeois de talent » au plus près de la haute noblesse[673].

---

669 Florent QUELLIER, « Culture matérielle et identités sociales au XVII^e siècle » dans Annie ANTOINE et Cédric MICHON, *Les sociétés au 17^e siècle. Angleterre, Espagne, France*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006, p. 331-332.

670 *Ibidem*, p. 323.

671 L'inventaire après décès montre la possession à la fin de sa vie d'« *un carteron de chocolat* » fermé dans un « *coffre-fort* », AC BSA, GG 73 bis, 11 juillet 1685, inventaire après décès de Noël Vallant, f. 200r.

672 En effet, la marquise de Sablé est morte depuis janvier 1678, et mis à part à cette occasion le scripteur ne nomme jamais de « *madame* » sans autre information, ce ne peut donc être que Madame de Guise.

673 Quant à une manière de « degré d'insertion », seule l'analyse d'un réseau constitué des individus gravitant autour de Port-Royal, de la noblesse, du monde médical et scientifique, de la république des lettres pourra permettre de situer le médecin avec plus de sûreté. Ainsi pourrait-on, à partir d'une base de donnée relationnelle renseignée par les correspondances par exemple, à défaut de connaître autrement que ponctuellement, la fréquence, nature ou densité des rencontres en personne, voir si Noël Vallant est véritablement tenant ou en marge de ce réseau.

## « LA VETURE ET LE POUVOIR », LA PLACE CRUCIALE DES TEXTILES

« Par un processus de socialisation anticipative, l'enrichi imite les habitudes, les goûts et les manières du groupe social dont il aspire à devenir membre »[674], c'est aussi sûrement le cas pour la vêture puisque pour Daniel Roche, « dans l'histoire des apparences humaines, ils occupent toujours le premier rang, car, sans le savoir, ils servent à la mise en scène d'un pouvoir ; entendons que la manifestation théâtralisée de la frivolité conçue comme la traduction normale d'un art de vivre, inaccessible au plus grand nombre, devient signe d'une suprême distinction »[675].

Les textiles et l'habillement regroupent en effet 20 % des dépenses totales de Noël Vallant, le premier poste étant les « services ». Mais ramenée aux seuls bien matériels, la catégorie dépasse de loin toute autre type de biens. C'est donc encore là le désir d'affirmation de soi du scripteur qui le conduit à consigner ces achats en préférence à d'autres – non pas qu'il n'ait pas en réalité une garde-robe bien fournie – et illustrer que « les dépenses assoient ou confortent une position sociale, elles matérialisent un désir de légitimité »[676].

### DE PIED EN CAP, LA DISTINCTION AU FIL DE SOI(E)

« *castor de moscovie* », « *boucle d'argent* » pour orner souliers et chapeaux, « *taffetas* », « *toile d'hollande* », « *fil dargent* »…, les mentions de textiles et d'accessoires d'ornementation sont nombreuses dans les écrits privés de Noël Vallant et trouvent une place de choix dans le souci de distinction du scripteur.

« La matière première – chanvre, laine, lin, coton, soie –, la nature et la quantité de tissu – serge, toile, velours, satin… –, la quantité de pièces de vêtement et

674 Florent QUELLIER, *art. cit.*, p. 316.
675 Daniel ROCHE, *La culture des apparences. Une histoire du vêtement XVII^e – XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1989, p. 11.
676 Florent QUELLIER, *art. cit.*, p. 319.

leur forme, la longueur et l'ampleur des pièces de tissu, la couleur et la présence d'imprimés, l'état d'usure et d'ancienneté, la fabrication domestique ou l'achat extérieur, la nature des chaussures, du bois des sabots aux souliers de soie, les boucles, les boutons et les aiguilettes, la finesse et l'abondance des dentelles et des broderies, les fils d'or et d'argent, les perles et les pierres précieuses des costumes d'apparat… dressent une hiérarchie sociale de la naissance, de la fortune et du rang comprise par tous. Couvre-chef, gants et bas, mouchoir, éventail et rubans, poudriers et bijoux, fards et parfums viennent parachever le paraître social dans une société fortement hiérarchisée et viscéralement attachée aux apparences. Par son vêtement l'individu dit son état – courtisan, noble, ecclésiastique, bourgeois, artisan, paysant, mendiant… –, sa richesse mais également ses aspirations sociales »[677]. Pour ne pas alourdir notre propos d'une question déjà amplement discutée par les historiens, les textiles et les vêtements ne seront pas discutés de manière exhaustive. Notont simplement quelques exemples du rapport entre l'écrit privé et une manifestation identitaire privilégiée.

Dans l'intimité du « linge de corps » d'abord, ce qui distingue les médecins fortunés des moins riches, et des bourgeois de manière générale, « ce n'est pas tant la quantité que la qualité du linge », le lin étant plus présent que le chanvre, et la toile fine plus rarement, et chez les plus fortunés, comme la toile importée de Hollande[678]. Cette matière est bien présente au sein des écrits et signale, à l'image des autres biens matériels, le style de vie du médecin en même temps que son assiduité à en faire le compte pour la postérité. Il achète en effet, en novembre 1662, « *six aulnes de drap dhollande* »[679]. Comme souvent, le tissu au mètre allait surement faire l'objet d'une transformation par un tailleur. Mais le linge peut aussi être acquis directement comme les « *cinq chemises toille dhollande toute neufve* », dont l'achat est consigné dans le *memoire de mes meubles*[680].

677 Florent QUELLIER, *art. cit*, p. 312.
678 Françoise LEHOUX, *op. cit.*, p. 213 ; Florent QUELLIER, *art. cit.*, p. 318.
679 AC BSA, GG 75, *Carnet de Noël Vallant*, f. 6r.
680 AC BSA, GG 73 bis, *memoire de mes meubles*, f. 7v.

Mais les séparations en différents types d'habillement n'est sensible que pour les priseurs qui inventorient les biens. Le *Carnet* par exemple comporte plusieurs listes de vêtement, d'étoffes ou d'accessoires où voisinent différents symboles de la distinction par la vêture :

> Un chapeau pesant 16 onces
> Castor de moscovie ——————— 18£
> Des gans de rome ——————————— 1£ 5·
> De la buratine noire
> De rheims a 40S laune
> Demy aulne de large
> Deux aulnes pour habit
> Et manteau, 21£
> Du rabis un aulne a 5£
> Trois aulnes de serge
> A 25S laune 3£ 15S
> 60 aulnes de ruban
> a 6 laune ——————————————— 18
> en soye 15S en canevas 15S
> en poche et galon 15S en toile pour le
> pourpoint 10S pour lautre habis 8S[681]

Les précisions des provenances, des matières, des prix, le souci de noter la couleur, le poids, qui sont autant de mentions dont se passerait un compte au sens propre, confirment le rôle éminemment statutaire des textiles.

Pour se couvrir la tête, Noël Vallant avait, semble-t-il, un goût prononcé pour les feutres en « castor », « ce qui est infiniment plus distingué [que les poils de lapin] et ne se trouve que chez les élégants »[682]. Il en achète à plusieurs reprises, cinq d'après son *Carnet* seulement et pour des prix très élevés, comme pour les trois suivants :

> un chapeau castor de moscovie 20£ tout au bout de la rue de la (tarses) proche le pont st michel aupres dune lingere[683] [...] pour un chapeau proche le pont st michel castor de moscovie — 20£ 5S[684] [...] Un chapeau pesant 16 onces castor de moscovie — 18£[685]

---

[681] AC BSA, GG 75, *Carnet de Noël Vallant*, f. 16r.
[682] Françoise LEHOUX, *op. cit.*, note 6 p. 173.
[683] AC BSA, GG 75, *Carnet de Noël Vallant*, f. 16r
[684] *Ibidem*, f. 11r.
[685] *Ibid.*, f. 16r.

Des chapeaux qui sont parfois rangés dans des contenants achetés par ailleurs, comme lorsque le scripteur note avoir acquis « *un chapeau estuy et cordon 6£* »[686]. L'investissement semble encore plus élevé dans les dernières années de la vie du médecin, il achète en effet, en octobre 1681, « *un chapeau castor 24£* »[687], dépense à laquelle répond quelques temps plus tard l'acquisition d'ornements, « *4 boucles dargent pour les chapeau – chacune pesant pour 10S dargent et autant pour la façon* »[688]

À l'autre extrémité du corps, les chaussures sont également nombreuses, et de qualité :

> Le 14me payè pour deux paires de souliers de veau 7£ et pour deux paires de marroquin noir dont jay fourny le marroquin 5£ ce tout ensemble faict la somme de 12£[689]

Au cuir s'ajoute des ornements accessoires comme les boucles d'argent que le scripteur intègre à un de ses bilans mensuels, signe de l'importance de l'achat :

> le tout faict 262 receus en ce mois debource en ce mois cent quatre livres dix sols
> y compris deux paires de boucles dargent pour les soulies qui pesent deux onces deux gros et demy et 20S de facon la paire[690]

Ces « *boucles dargent* », venant faire miroiter chapeau de fourrure slave et souliers en cuir précieux, ne sont pas présentes dans le *Carnet*, à l'inverse du *Livre*, on peut y voir le signe du décalage chronologique entre les deux supports.

### Au service de madame de Sablé comme à l'école de la mode

On constate une évolution sensible entre le *Carnet* et le *Livre* à la fois dans le type de textile acheté et les descriptions qui en sont faites. Des différences

686 *Ibid.*, f. 5r.
687 AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 19r.
688 *Ibidem*, f. 22r.
689 *Ibid.*, f. 5r.
690 *Ibid.*, f. 21r.

qui, comme on l'a vu dans la première partie, sont liées aux types d'écrits, mais peut-être aussi à la période où ils furent rédigés. Le textile est le type de bien matériel majoritaire du *Carnet*, et il est abordé de manière à montrer que Noël Vallant est encore en apprentissage des codes somptuaires, s'intéresse à ce qu'il achète ou compte acquérir. C'était le cas pour une note sur le « *chamois* »[691], c'est aussi le cas pour les « *étoffes barrées* » :

> […] des estoffes barrees qui sont des taffetas qui sont de largeur demy aulne moins un seize, il en faut sept aulnes· du taffetas davignon 5 aulnes a un escu laune la façon de la robe couste 5£ les estoffes barrees au magazin en en prenant une piece les plus simples un escu les autres 5£ 5S 10S 15S jusques a 4£ on en vent a la rue st diamant a laigle. Dans la rue de la vielle monoyes rue au fer 5S par aulne plus cher[692]

Ainsi le médecin s'informe sur la qualité du produit, du taffetas (soie), son coût intrinsèque et le coût de la confection d'un vêtement, ainsi que les échoppes où il le trouvera à moindre coût. Le scripteur semble, en octobre 1662, quatre ans après son arrivée à Paris et sa prise de fonction au service de madame de Sablé, en pleine appropriation des codes de la catégorie sociale à laquelle il entend être associé. La maîtrise de la norme, dans un désir de distinction, apparaît centrale. Dans les dernières années de sa vie en revanche, ces petits détails sont absents, témoignant de cette appropriation.

On y trouve en revanche les signes de la conscience du regard porté par le corps social, à l'occasion de l'achat d'étoffes pour la confection d'un manteau :

> Deux aulnes et demy de rouleau dun quartier de toille 9S pour la soye et le tour de col de lhabit et manteau 2£ 5· façon du manteau chausse pourpoint et justaucorps 9· somme toute 19· 10 ils ont dit que la quantité du galon parestoit extraordinaire si on ne consideroit pas quils en mettent aux bords du manteau[693]

La qualité du textile, de la « *soye* » en l'occurrence, est importante, mais ce qui l'est tout autant, c'est ce qui « *parestoit* ». Les vêtements ont toute leur place dans l'écrit, et il n'est pas utile d'en faire un inventaire exhaustif, signalons

[691] Voir le chapitre premier.
[692] AC BSA GG 75, *Carnet de Noël Vallant*, f. 0v.
[693] AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 6r.

seulement leur coût élévé, par exemple pour la confection d'un habit incomplet :

> Le 29 pris ches mr Rivet six aulnes dap de sedan largeur dune aulne et demy pour habit et manteau fort long 4 aulnes et un quart et la veste pour le justaucour a 9£ 10S laune, une aune et demy ratine dhollande qui a mesme largeur que la mesme mr Rivet ma acheptee pour doubler le justaucor a 9£ laune cy ——— 70 – [694]

Soixante-dix livres tournois de bonne toile « *dhollande* »[695] pour un ensemble qui ne comprend que le nécessaire, d'autres pièces de costume ou accessoires étant acquis par ailleurs comme on l'a vu. Le médecin avait conscience de l'importance du paraître et savait y mettre le prix. Noël Vallant se fait faire un « *manteau fort long* », superlatif valorisant assez courant[696]. Il s'agit, semble-t-il, de la vêture habituelle du scripteur. La robe qui définissait les médecins et les gens de justice dans l'espace social jusqu'au XVI^e^ siècle tend à disparaître au XVII^e^ au profit du manteau long[697]. Elle n'est jamais mentionnée dans les écrits privés de Noël Vallant, ni dans son inventaire après décès. Généralement, il est rare de la trouver dans les inventaires, car elle « peut rester dans les vestiaires des Facultés », il est aussi fréquent qu'elle fasse l'objet de legs et ne soit donc pas inventoriée, il est en outre possible d'en éviter la possession même, l'habit noir et le bonnet carré suffisant aux cérémonies universitaires[698]. Et dans la banalité du quotidien, rien ne distingue plus un bourgeois d'un médecin, la robe est supplentée par l'habit distinctif des bourgeois[699]. Sans habit singulier qui les met à part, c'est la richesse des tenues, leur coût, les étoffes utilisées qui viennent permettre la distinction aux bourgesois de talent dont c'est le désir.

Ce fut manifestement le cas du médecin. Les textiles et l'habillement représentent pour Noël Vallant plus de 510£ entre 1678 et 1683 or, de manière

---

694 *Ibidem*, f. 6r.
695 Seuls huit médecins parisiens possèdent pareille étoffe dans l'échantillon (73) étudié par Françoise LEHOUX, *op. cit.*, p. 221.
696 Françoise LEHOUX, *op. cit.*, p. 217.
697 *Ibidem*, p. 243.
698 Daniel ROCHE, *La culture des apparences*, *op. cit.*, p. 105.
699 Françoise LEHOUX, *op. cit.*, p. 241-242.

générale, les dépenses des médecins et des juristes restaient modeste en la matière. 25 % des inventaires dépouillés par Daniel Roche montrent une garde-robe pesant moins de 50 livres[700]. Fait intéressant, cette relative retenue s'explique parce que « c'est dans ses rangs que se recrute une bonne part des milieux qui ont été les témoins et les acteurs principaux de la réformation religieuse du siècle, jansénisme compris. Elle privilégie l'essentiel sur l'accessoire, le confort sur la mode par une fidélité édifiante aux principes qui assurent la cohésion spirituelle et culturelle »[701]. La tension entre les idéaux et la réalité, produit des désirs voire des contraintes issues de la défense d'une légitimité est sensible dans la condition matérielle du médecin. C'est aussi le cas particulier de la couche qui le révèle.

## LE LIT, « CATHEDRALE »[702] DE L'ESPACE DE REPRESENTATION PRIVILEGIE, LA CHAMBRE

Le lit « n'est pas seulement un objet de confort, comme il l'est de nos jours, mais aussi un objet de prestige, que lui confère sa valeur symbolique et sentimentale »[703]. La première des notices du *memoire de mes meubles* montre l'achat d'un lit et certains de ses habillements :

> Un bois de lict complet avec
> Les tringles – 7£
> Deux matelats de quatre pieds
> De large et six de long a 27£
> Piece - ~~ooooo~~
> Saumier de crin – 19 –
> Un traversin – 6£ -
> *Trois couvertures de quatre points

---

700 *Ibidem*, p. 105.

701 Daniel ROCHE, *La culture des apparences*, *op. cit.*, p. 105.

702 « Etait-elle si évidente la place du lit, cette cathédrale qui représente 15, 20, 25 % de la valeur du mobilier, ce temple de la vie, ce lieu de conception qui capte l'âme et de la mort qui la renvoie ? », Pierre CHAUNU, introduction d'Annick PARDAILHE-GALABRUN, *op. cit.*, p. 17.

703 Annick PARDAILHE-GALABRUN, *op cit.*, p. 276.

* *une blanche / une bleue et / lautre rouge* [ces trois lignes sont placées en marge, la première au niveau de « *trois* »].

A 15£ piece – 45. –
Une paliasse piquee 2£ -[704]

Les inventaires après décès et donc la terminologie en vigueur partagée par les scripteurs au fait des pratiques légales de la probation, désignent souvent par « bois de lit » la structure de base – les côtés, la tête et le fonds de lit, ainsi que le sommier de planchettes liées de sangles – à laquelle s'ajoutait la couche à proprement parler, composée, en général[705], d'étages multiples. Dans l'ordre du plus près du bois de lit : paillasse, matelas de futaine, couvertures, lit de plume et traversin de même, oreillers, draps de chanvre[706].

Ce premier lit n'est pas qualifié comme étant celui où dort le médecin et placé dans sa chambre. Cependant, il est d'une valeur supérieure à celle d'une autre couche mentionnée en second, qu'il achète à la même période sans doute[707], certainement pour ses domestiques :

un lict de sangle 4£ -
deux petits matelats a 13£ 10.
Piece – 27£.
Une grande couverture blanche
De quatre points 15£ une
Moyenne qui est rouge 10£ -
Un petit traversin – 3.[708]

106 livres contre 59, c'est donc bien certainement le lit du maître qui figure en premier, cette position même contribuant à nous en convaincre. En effet, Jean Tricard a bien discuté l'importance de la place – ici graphique, outre leur place monétaire et textuelle – des éléments dans les sources du for privé. Ainsi, si cette première place du lit nous l'indique comme celui du maître, elle nous

[704] AC BSA, GG 73 bis, *Memoire de mes meubles*, f. 1r.
[705] D'après le dépouillement de plusieurs milliers d'inventaires après décès par l'équipe d'Annick PARDAILHE-GALABRUN, *op. cit.* ; et, pour le milieu médical au XVIIe siècle en particulier, d'après une étude de Françoise LEHOUX de 73 inventaires et autres actes notariés faisant référence aux individus étudiés, *op. cit.*
[706] Françoise LEHOUX, *op. cit.*, note 390 p. 186.
[707] Il est mentionné à la suite, appartenant à la même notice au vu de la graphie, cependant cette appréciation n'est rien plus qu'une estimation de notre fait, mais le *memoire* comme nous l'avons signalé, nous paraît être un inventaire des biens matériels nécessitant un support annexe mais écrit en parallèle, et donc chronologique.
[708] AC BSA, *memoire de mes meubles*, GG 73 bis, f. 1r.

renseigne au surplus sur la place essentielle du lit dans l'environnement matériel de Noël Vallant et, par suite, dans son environnement symbolique[709].

Cette place précisément est très large. Nous avons tenté, en premier lieu, deux approches pour la mesurer. Par un calcul de sa « présence monétaire » d'abord, entendue comme la somme des valeurs des items classé dans la sous-catégorie « Literie », les items étants pris au sein des dépenses notées dans le *Livre*. Cette source a été utilisée de préférence car elle comporte un nombre suffisant d'entrées pour permettre de dégager des pourcentages, qui cependant ne doivent pas laisser croire qu'ils reflètent toute la complexité d'une vie, ce qu'ils ne permettent pas d'appréhender[710]. En effet, l'approche quantitative n'aurait pas de sens ici, au titre d'une étude de la vie de Noël Vallant. Ces chiffres ne seront donc pris que pour ce qu'ils sont : une image de l'importance relative qu'occupent les traces d'un secteur défini artificiellement, sur une période de cinq ans. Mais ils semblent tout de même très utiles en ce qu'ils matérialisent efficacement la sélection nécessaire qui préside à l'écriture du médecin et les éléments les plus importants à ses yeux. Il faut aussi chercher à repérer les anomalies qui peuvent êtres éclairées par une approche différente, l'étude précise du texte, mais aussi dans un second temps de l'analyse pseudo quantitative, le calcul d'une forme de « présence textuelle ». C'est le cas en effet du secteur « vénalité » qui représente 12 % de la valeur, ainsi que présenté dans le graphique ci-dessous, mais ne recouvre en fait qu'un élément – et qu'une occurrence – : le paiement de l'adjudication d'un office de conseiller au présidial de Poitier[711].

---

[709] Les objets outrepassent largement leur utilité. Voir Annick PARDAILHE-GALABRUN, *op. cit.*, p. 125 et 275.

[710] C'est là d'ailleurs tout l'intérêt des analyses qualitatives et approfondies, qui donnent du relief aux types nivelés issus des prosopographies. Car leurs anomalies statistiques sont en vérité toute l'épaisseur humaine des individus pris dans l'entièreté de leur existence, le gibier de l'historien désireux de pénétrer le secret des cœurs. L'historien est comme l'ogre de la légende…

[711] Pour le compte de Filleau de la Chaise dont le manque de temps ne nous a pas permi de parler.

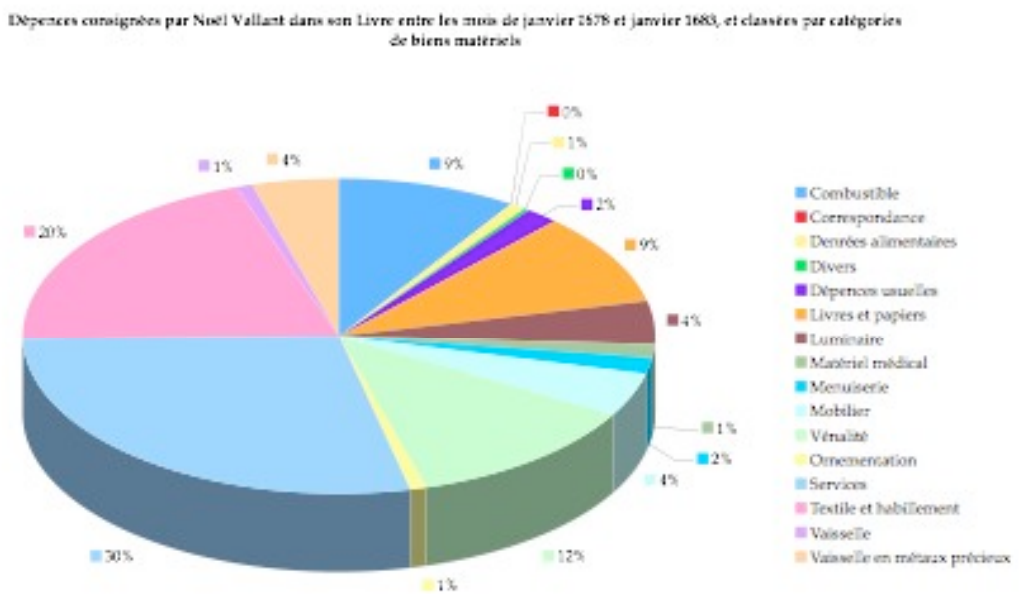


**Figure 6 - Biens matériels distribués par catégories**

Il nous semblait donc pertinent de confronter cette présence monétaire avec une présence textuelle des secteurs prédéfinis, en comptabilisant le nombre d'occurrence de chaque secteur – en faisant la somme des items –, auquel nous avons conféré arbitrairement leur secteur. Les parts ainsi calculées ne sont, de même, pas d'une signification péremptoire, mais nous ont été utiles.

La présence monétaire de la sous-catégorie « literie »[712] apparaît ainsi écrasante avec 51 % de la valeur des dépenses totales de textiles. La présence textuelle de la literie atteint quant à elle 25 % des occurrences, soit à hauteur égale que la sous-catégorie « habillement », secteur relevant pourtant de la quotidienneté, contre celui-ci en lien avec un objet bien précis. Objet précis certes mais s'étendant donc largement hors de son intérêt matériel dans l'écrit de Noël Vallant.

[712] Cette catégorie, comme les autres a été créée artificiellement, elle regroupe tous les biens matériels qualifiés clairements, « *pour mon lict* » par exemple, et ceux que nous avons rattaché à l'usage et l'ornementation de la couche.

| Sous-catégorie | Valeur (en £) | Part (en %) |
|---|---|---|
| Chapeau | 64 | 12,5445921 |
| Habillement | 147,33 | 28,87804304 |
| Linge | 1,75 | 0,34301619 |
| Literie | 262,6 | 51,47202948 |
| Non classés[713] | 1,5 | 0,294013877 |
| Souliers | 33 | 6,468305304 |
| **Total** | **510,18** | **100** |

**Tableau 3 - Valeur distribuée par sous-secteurs dans les dépenses de Noël Vallant (1678 - 1683)**

| Sous-catégorie | Occurrences | Part (en %) |
|---|---|---|
| Chapeau | 5 | 17,85714286 |
| Habillement | 7 | 25 |
| Linge | 4 | 14,28571429 |
| Literie | 7 | 25 |
| Non classés | 1 | 3,571428571 |
| Souliers | 4 | 14,28571429 |
| **Total** | **28** | **100** |

**Tableau 4 - Occurrences distribuées par sous-secteur dans les dépences de Noël Vallant (1678-1683)**

Ainsi le lit prend ici une dimension de récurrence dans l'écrit qui se démarque du linge, des chemises, des pourpoints et des jusaucorps, pourtant portés au quotidien, en quantités massives dans les foyers même modestes[714], et sujet à un renouvellement perpétuel[715]. Le lit semble bien loin d'être à la mesure de son usage proprement matériel[716]. C'est bel et bien sa valeur, sa nécessité peut-

[713] Cette sous-catégorie ne comporte qu'une occurrence, un achat de « rubans » dont nous n'avons pu déterminer s'ils sont destinés à l'habillement ou à l'embellissement du lit.

[714] Daniel ROCHE, *op. cit.*, p. 158-159.

[715] *Ibidem*, p. 69.

[716] Même si à l'évidence on ne pourra jamais calculer la part du temps que Noël Vallant consacre à dormir, ou autres choses, dans son lit.

être[717], culturelle et symbolique qui prévaut. Mais on le voit, le lit de Noël Vallant tel qu'il apparaît dans son *Livre* n'est cependant pas mis en valeur de manière extraordinaire, sa présence textuelle n'étant pas majoritaire. En outre, ces chiffres restent sans grande valeur probatoire pour notre propos, et ne rendent pas compte de l'importance de l'objet dans ce qu'il a de complexe. C'est bien dans le *memoire de mes meubles* qu'il faut chercher plus avant l'originalité du lit parmi les autres biens.

Car dans la première mention qui en est faite, celle du lit de maître, son coût n'est pas si distant de celui du lit qu'il destine à un ou des domestiques. Mais ce serait sans compter sur les possibilités immenses de compléments de confort et d'ornementation que recèlent alors les rues de Paris[718]. Ce lit allait être enrichi de manière à en faire le joyau de l'espace de représentation qu'est la chambre.

Aux 106 livres initiales s'ajoutent les dépenses ultérieures considérables du « *lict jaune* »[719]. Le premier lit mentionné dans le *Memoire* n'est pas qualifié de jaune et pourrait ne pas être le même que le lit jaune apparaissant dans le *Memoire* et le *Livre*. Cependant, le châssis compté à 106 livres, déjà considéré comme le lit du médecin, est vraisemblablement la structure de ce que Noël Vallant appellera son lit jaune[720].
À ce lit fut en effet ajouté, en 1673, « *5 aulnes de toille jaune pour doubler le fonds et le dozier du lict […] plus trois aulnes et demy de serge de londre pour les petites pentes*

---

[717] « Le rang social des médecins les obligeaient en effet à se vêtir de manière aussi recherchée que les gens de qualité, qu'ils étaient amenés à côtoyer journellement et dont ils se considéraient comme les égaux », Françoise LEHOUX, *op. cit.*, p. 220.
[718] Pierre CHAUNU, introduction d'Annick PARDAILHE-GALABRUN, *op. cit.*, p. 13.
[719] La couleur elle-même, pour n'être pas discutée ici, n'en a pas moins d'importance dans le jeu de la distinction [Daniel ROCHE, *op. cit.*, p. 126-127], et il est intéressant de noter que le jaune est la couleur la plus rare pour les lits des médecins parisiens avec une seule occurrence sur 73 inventaires après décès étudiés par Françoise LEHOUX, *op. cit.*, note 411 p. 190].
[720] Ce lit étant lui-même identifié comme la couche principale du logis, pour être mentionné à plusieurs reprises, en en-tête de la rubrique intitulée par le scripteur « *memoire de mr herpin* » [*memoire*, f. 5r], ou ainsi, « *memoire du franger pour mon lict jaunei* » [*memoire*, f. 6r].

*du lict et le fonds a 3£ 10S laune* »[721]. D'autres éléments s'y ajouteront par la suite que nous n'énuméreront pas ici. Le point culminant dans les dépenses ornementatives est peut-être atteint lorsque le scripteur note avoir acheté « *Soixante et une once frange or et argent huict cordons de mesme galon aux pommes a cinquente sols lonce et quatre bouquets sur les pomes a 30S piece* »[722] pour la somme de 158 livres 10 sols[723]. Les galons et étoffes au fil d'or et d'argent étaient parmi les plus chers et prisés des textiles, linéaires privilégiés des vêtements les plus prisés[724]. Ce lit était donné à voir aux visiteurs, dans l'espace de représentation qu'était la chambre.

En effet ce n'est pas uniquement un lieu de couchage mais aussi un lieu de réception. En témoignent le nombre important de chaises relevées dans le *Memoire de mes meubles* :

> douze chaises tournees garnies
> de crin dont il y a six fauteils
> a 6£ piece – 66£ -
> six sieges pliants, un fauteil
> et quatre chaises le tout de
> moguette a 40S lun portant
> lautre – 22. –
> six petites chaises de paille a
> 5S piece – 1£10.

Ces achats viennent, dans le *mémoire de mes meubles*, à la suite des articles de literies, ils sont donc certainement liés pour l'acheteur et doivent meubler la chambre, au moins en partie. Ce sont donc pas moins de 24 chaises et sièges

---

[721] AC BSA, *memoire de mes meubles*, GG 73 bis, f. 5r.

[722] AC BSA, *memoire de mes meubles*, GG 73 bis, f. 2r.

[723] Pour les couches populaires (compagnons, domestiques, petits artisans), le lit le plus cher relevé par Daniel ROCHE était de 150 livres, en 1715, *Le peuple de Paris*, Paris, Fayard, 1998 (édition de 1988 revue), p. 182.

[724] FRANCOEUR *et alii*., « Galons, Galonniers », *Dictionnaire technologique ou nouveau dictionnaire universel des arts et métiers…* [en ligne], Tome V, Bruxelles, Lacrosse et C^ie^ Libraires-Éditeurs rue Royale Neuve, 1839, p. 318, disponible sur : http://books.google.fr/, consulté le 31/05/2010. Selon Antoine FURETIERE, ce sont même une des sources éthymologiques du lit à baldaquin : « BALDACHIN ou BALDAQUIN […] Borel témoigne que baldechinum est un vieux mot François qui signifioit la plus riche des étoffes qui étoit tissuë de fil d'or & dont la trame étoit de soye recamée de broderie. On tient qu'il a été ainsi nommé à cause qu'il venoit de Baldac ou de Babylone en Perse On l'a appelle aussi en vieux François baudequin », « Baldachin », *op. cit.*, disponible sur : http://books.google.fr/, consulté le 31/05/2010.

achetés en un seul jet. Et parmis elles, au moins 9 permettent à l'assise dans la chambre, comme le précise Noël Vallant dans une notice biffée :

> ~~Dix huit aulnes de serge de~~
> ~~Londres verte a 3£ 12 laune~~
> ~~Dont on a couvert six fauteils~~
> ~~Et trois chaises tournees qui sont~~
> ~~Dans ma chambre~~ – 64.16.

Noël Vallant chercha à accorder sa grandeur matérielle à sa grandeur identitaire par l'ornement d'une des vitrines de son environnement matériel, la chambre. Ce désir de distinction pour lui-même qui transparaît dans son écriture ordinaire s'étoffe dans le réel par l'ornement et alimente en retour sa définition par l'écriture de soi. Ces extraits laissent entrevoir un luxe ostentatoire et par leurs richesse en détails de qualité, de quantité, de valeur, tendent à confirmer que les comptes de Noël Vallant ne sont pas utilitaires[725]. Ces sommes, les marchands lui en font des « *mémoires* » comme il le précise, il a déjà sur papier de quoi tenir une comptabilité efficace, il pourrait se contenter de calculer les sommes et éventuellement rassembler les notes de ses fournisseurs en des portefeuilles, mais il copie, pour les avoirs sur son papier, son livre, pour pouvoir les relire certainement, et à chaque fois peut-être, se satisfaire de sa splendeur.

C'est d'autant plus vrai que Colin, qui est devenu au fil des années le principal homme de confiance de Noël Vallant, tient également un livre où il tient les comptes pour son maître et semble noter des objets qui n'apparaissent pas dans le livre de Vallant, et pour ce qu'ils sont à ses yeux de moindre importance. En témoigne un passage du *Livre de Noël Vallant* :

> le 26 pour dela baterie de cuisine pour lhotel de guise pour de la fayance le tout specifie dans le livre a colin 24· 18 ——————————————— 24· 18 –[726]

[725] Et font écho en cela à la culture matérielle des élites, pour qui « l'ornemental l'emporte sur le fonctionnel ». Florent Quellier, *art. cit.*, p. 321.
[726] AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 22v.

On conçoit donc sans peine l'intérêt que Noël Vallant eût et à les acquérir, et à le consigner dans son *Memoire*. Faire et dire, voilà concentrée l'œuvre de Noël Vallant. L'écrit est le véhicule de son affirmation, et quand la culture matérielle en est l'objet, cette réalité revêt autant d'importance que son miroir. Alors que l'*ego* du scripteur, dans ses manifestations directes, surgissait par la spéculation (l'espoir finalement déçu d'une perspective de carrière valorisante), cette manifestation s'encre ici dans le palpable. Insaisissable ou prosaïque, reste que la valeur identitaire de l'écrit du for privé est ici sensible à chaque ligne.

Les écrits privés du médecin nous renseignent avec précision sur la valeur et l'importance des textiles dans la vie de Noël Vallant, en tant qu'homme de son temps ; en tant que scripteur, sur la volonté là aussi sensible, de s'écrire un environnement matériel propre à définir une identité particulière. En effet, sous sa plume se dessine la nette confirmation qu'écrivant, il ne se fait pas seulement le comptable de sa vie mais dessine aussi le portrait d'un homme de qualité, servi en cela par les atours identificatoires de la bourgeoisie, le manteau doublé ; du corps médical, lorsqu'il est long ; la richesse de l'ornementation du lit « le meuble le plus aristocratique qui soit »[727]

[727] Françoise LEHOUX, *op. cit.*, p. 188.

# CHAPITRE 6. LA BIBLIOTHEQUE DE L'HONNETE HOMME[728]

La place qu'il fallait reconnaître au livre imprimé n'était pas chose aisée dans la mesure où c'est à la fois un bien matériel et culturel, un objet symbolique, le support d'échanges de savoir et de culture. Nous avons déjà pris le livre comme marqueur de la volonté de diffusion de la foi janséniste, il convient ici d'explorer plus avant la bibliothèque de Noël Vallant, forte de plus de 1500 volumes[729]. L'inventaire des livres notés dans ses écrits privés, très partiels comme on l'a vu, porte au nombre des titres connus 349 volumes. C'est un chiffre *a minima* car le nombre de volume pour une œuvre n'est pas toujours renseigné, auquel cas seul un volume a été attribué. Mais cette liste permet cependant de toucher du doigt les intérêts divers du médecin. L'inventaire après décès du médecin renseigne quant à lui sur la quantité d'ouvrages possédés par le scripteur à sa mort, et sur leur disposition dans son logis. Ainsi, peut-on deviner les regrouppements et déclassements des imprimés, ainsi que la présence des autres écrits, qui forment des « pôles » dans l'habitat. Les écrits privés donnent de la matière à une tentative d'approche de la manière dont le scripteur vivait la possession des écrits.

Les modalités d'acquisition – achat auprès des libraires et en vente publique, dons, échange – paraissent importantes, mais ne sont que peu décelables dans des notices le plus souvent lacunaires à ce propos.

Le livre, comme objet, a une valeur plus ou moins importante, en vertu du texte, de la reliure, de l'édition et la date d'édition, selon qu'il est un in-folio, un petit in-8 un in-32. Les formats ainsi que la matière de couverture sont également peu perceptibles, mais leur importance est mise en valeur par l'inventaire après décès.

---

728 Formule empruntée à Jean-Marc CHATELAIN, *La bibliothèque de l'honnête homme. Livres, lecture et collections en France à l'âge classique*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2003, 211 p.

729 AC BSA, GG 73, 11 juillet 1685, inventaire après décès de Noël Vallant, f. 165r.

Les thèmes couverts par la collection enfin dessinent les intérêts de Noël Vallant, multiples et pouvant aujourd'hui paraître contradictoires.

## « UN MEUBLE PROPRE A METTRE VOLUMES DE LIVRES », ECRITS ET HABITAT

### « quinze cent vingt six volumes de differentes qualités & grandeur »[730].

Le statut des écrits au sein des biens du médecin est particulier. Ils sont tous légués à l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, et pas seulement les imprimés. Sont en effet présents à l'inventaire « *lesdits reverends peres souprieur & bibliotecquaire de ladt abbaye de sainct germain des prez legataire particulliere de tous les livres manuscriptz pupiltres & autres choses a eux leguez par ledit deffunct sieur vallant* »[731]. Les papiers du médecin, actuellement rassemblés dans les *Portefeuilles du docteur Vallant*, appartiennent à la troisième série des manuscrits français, issus de l'ancien fonds Saint-Germain[732]. Ainsi, la succession a bien été respectée, mais il fallait avant procéder à son évaluation. Le catalogue et l'estimation des imprimés sont confiés à un grand imprimeur et un « *catalogue & prisée fait par ledit coignard desdit livres* »[733] est annexé au registre notarié, comme souvent lorsque c'est un professionnel qui prend en charge l'inventaire des ouvrages[734] :

---

730 AC BSA, GG 73, 11 juillet 1685, inventaire après décès de Noël Vallant, f. 165r.

731 *Ibidem*, f. 35r.

732 3ème série : Français 15370 à Français 20064, « ensemble formé en 1865 par la réunion de tous les manuscrits français venus de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés », histoire de la constitution du fonds français du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France, disponible sur : http://archivesetmanuscrits.bnf.fr/, consulté le 10/01/2010.

733 AC BSA, GG 73, 11 juillet 1685, inventaire après décès de Noël Vallant, f. 162r.

734 Anne BEROUJON, « Classement et classifications : une étude des biblothèques privées au XVII^e siècle à Lyon », [en ligne], notice de la coll. « Interventions, communications du Centre Naudé », ENSSIB, 2003, URL : http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-1337, consulté le 10/02/2010, p. 10.

> a ce qui s'ensuit a l'esgard des livres & pulpitres leguez ausditz peres religieux de saint germain desprez estre fait un sommaire inventaire & catalogue par Jean Baptiste Coignard imprimeur et livraire ordinaire du Roy demeurant a Paris rue saint Jacques a l'enseigne de la bible d'or, dont les partyes sont aussy convenues & ce fait les dits livres et pulpitres de livres audits religieux en s'en chargeant aux conditions & charges portées par ledit testament codicille & sentence de messieurs des requestes du palais cy devant datez & audit catalogue estre annexé une exposition a la minute des presentes et a ledit moilleron signé ladite minute et par le dit sieur (59r) de serre audit nom assisté dudit […][735]

Les bibliothèques étaient fréquemment expertisées par un libraire, plus rarement prises en charge par un imprimeur[736]. « *ledit Coignard* » est parmi les éditeurs les plus influents de la capitale. Jean-Baptiste I^er^ Coignard, installé dans la rue Saint Jacques à l'enseigne de la Bible d'or, descendait d'une grande famille de l'édition[737]. Reçu maître en 1658, nommé en 1678 imprimeur du Roi, il allait devenir en 1687 syndic et imprimeur de l'Académie française[738]. La bibliothèque de Noël Vallant justifiait donc de faire appel à un des grands professionnels du livre du XVII^e^ siècle.

En effet, l'éditeur inventorie 1526 volumes. Un ensemble assez important, comparé aux quantités relevées par Annick Pardailhé-Galabrun[739]. Pour la même période, à Lyon, Anne Béroujon relève 70 bibliothèques dans 662 inventaires après décès[740]. Seuls trois médecins y apparaissent, l'un d'entre eux possède à sa mort entre 50 et 99 volumes et deux en ont entre 100 et 199. Noël Vallant apparaît ainsi posséder une bibliothèque hors du commun de ses confrères. Mais la condition sociale n'est pas forcément signifiante. De manière générale, Roger Chartier affirmait que « les modèles culturels, comme les objets ou les textes, peuvent êtres partagés par-delà les différences de condition »[741]. C'est assurément d'autant plus probable pour Noël Vallant, à la frontière entre

---

735 AC BSA, GG 73, 11 juillet 1685, inventaire après décès de Noël Vallant, f. 57-59.

736 Anne BÉROUJON, *art. cit.*, p. 3.

737 Henri-Jean MARTIN, *op. cit.*, p. 709.

738 *Ibidem*, p. 720.

739 Philippe Du Val, laisse 876 volumes, Antoine Bourgault, médecin ordinaire du roi, régent de la Faculté de médecine de Paris, possède une collection de 62 ouvrages, reliés en veau et 17 « pacquets de livres » prisés 66 livres. Annick Pardailhé-Galabrun, *op. cit.*, p. 135.

740 Anne BEROUJON, *art. cit.*, p. 3.

741 Roger CHARTIER, *Culture écrite et société. L'ordre des livres (XVI^e^-XVIII^e^ siècles)*, Paris, Albin Michel, 1996, p. 12.

deux mondes et dont ni la fortune, ni l'environnement et les pratiques sociales ne sont coulés dans les moules qui, nécessaires aux études sociales de grande ampleur, sont ici trop restrictives. Car ceux qui possèdent des livres, pour être une « population socialement différenciée » n'en partagent sûrement pas moins des codes communs, issus de formations communes – dans les collèges jésuites – et « une fréquentation assidue, au moins pour ceux qui n'ont pas hérité de leur bibliothèque, des boutiques de libraires »[742]. Ainsi, relativement à l'ensemble des bibliothèques étudiées par Anne Béroujon, le médecin possèdait une large collection. En effet, la moitié de celles-ci sont comprises entre 100 et 500 volumes, et aucune ne dépasse 2500 volumes[743]. C'est donc une bibliothèque de taille moyenne, mais très supérieure à ce que l'on pourrait attendre d'un homme de sa condition. Les écrits privés de Noël Vallant, lacunaires, ne permettent pas de saisir cette masse, avec 349 volumes relevés[744]. Cependant les notices, bien que comportant parfois peu de détails, permettent souvent de retrouver les titres et auteurs des ouvrages, et rendre compte ainsi des intérêts du scripteur, ce qu'il s'agira de tenter de cerner plus loin. Mais l'inventaire après décès, outre le volume et la valeur estimée de la bibliothèque, renseigne sur la disposition de la collection, et trace des espaces distincts.

### Déclassement et ostentation : le livre et l'espace de représentation

On l'a vu, l'inventaire après décès ne relève pas la plupart des ouvrages, qui sont catalogués par ailleurs. Mais certains d'entre eux sont cependant inventoriés lorsqu'ils sont liés à « *ce qui paroist en evidance* » lors de l'apposition des sceaux. C'est ainsi uniquement lorsqu'ils sont ostensibles, et lors de la première description sommaire qui suit l'apposition des cachets sur les meubles, qu'ils sont mentionnés:

742 Anne BÉROUJON, *art. cit.*, p. 4.
743 *Ibidem*, p. 3.
744 Voir la bibliothèque de Noël Vallant en annexe.

> ladite apposition de cachet sur les coffres & cabinetz dudit deffunt et sommaire description de ce qui paroist en evidance dans lescritoire chambre antichambre et salle qui composent ledit appartement […][745]

Les quelques volumes de l'appartement de Noël Vallant au palais du Luxembourg sont parmi les rares livres décrits par l'inventaire, définis ailleurs seulement par leur nombre, avec un renvoi au catalogue de Coignard. Ils viennent après la sécurisation des meubles de la chambre :

> le cachet de ses armes [madame de Guise] a esté apposé sur un bas de cabinet façon de comptoir de bois de noyer a deux guichetz et un guichet fermez a cles, avec des bandes de papiers traversant les ouvertures des serrures et sur la couverture dudit bas d'armoire[746]

Ce sont « *trois volumes de livres in folio qui sont exemplaires, deux autres volumes in folio & relies en veau, douze volumes in octavo* »[747] qui ne sont pas enfermés dans les meubles scellés et donc sûrement posés sur un des cabinets et armoires. Comme on le verra plus loin, l'essentiel de la bibliothèque du médecin est rassemblée dans une autre pièce, ce qui conduit à chercher les raisons propres à justifier le déclassement de ces dix-sept volumes.

C'est peut-être leur fonction qui conditionne cette position dans la chambre, au plus près du scripteur. Ce sont peut-être des livres de dévotion[748] ou professionnels les plus usuels. Mais on verra, à partir de l'échantillon relevé dans les écrits privés du médecin, qu'il possédait beaucoup de livres médicaux, de pharmacopées, beaucoup de livres de piété aussi. S'ils étaient les instruments de travail essentiels du médecin, ils seraient assurément associés à des meubles voués à l'écrit, pupitres ou écritoires, lesquels n'apparaissent pas dans la chambre.
Il est plus probable que ce soit l'ostentation qui soit là le motif du déclassement. Le cuir de reliure est recherché – du veau – , les formats, in-folio et in-octavo,

---

[745] AC BSA, GG 73, 11 juillet 1685, inventaire après décès de Noël Vallant, f. 3r.
[746] *Ibidem*, f. 3v.
[747] *Ibid.*, f. 7.
[748] En effet, « La plupart des volumes isolés, peut-être momentanément, peut-être définitivement, sont des livres religieux », Anne BEROUJON, *art. cit.*, p. 7.

ainsi que la qualité de la reliure, jugée « exemplaire » par le priseur, abondent en ce sens. Car leur environnement renseigne sur le décorum de la pièce où ils se trouvent. Ils sont parmi une liste d'objets qui, à première vue hétéroclites, dessinent cependant une pièce richement ornée :

> dans ladite salle ledit cabinet de racyne de poirier, une tanture aussy de tapisserie de flandre en sept pieces, un rideau de toille peinte deux rideaux une fenestre de serge six chaises a bras de bois de noyer toutes garnies de leur housse de serge verte six chaises a dossier aussy avec leurs housse de serge verte, sept portraictz representant diverses personnes garnis de leures bordure de bois doré, deux tableaux peints en huille sur toille representant le ravissement de sainct paul & lautre une sainte théreze tout deux a bordure aussy de bois doré une estampe representant un crucifix a roulleaux seulement de bois rougie, une autre estampe representant une nativité de nostre seigneur dans un cadre de bois noircy, un autre cadre de bois doré renfremant plusieurs relicques, une carte genealogique des royes de France enluminée avec roulleaux de bois noircy, une paire de chenetz de cuivre jaulne, une table de bois en noyer, avec son tiroir, trois volumes de livres in folio qui sont exemplaires, deux autres volumes in folio & relies en veau, douze volumes in octavo & un petit miroir a glace de Venise garny de sa bordure de bois en noyer[749]

Les murs sont recouverts de rideaux et de tapisseries de Flandre, qui seront prisées trois cent livres[750]. Sur les murs aussi, on peut voir des tableaux, un reliquaire, une « glace de Venise ». Des fauteuils en noyer, assises réservées aux plus riches des médecins parisiens[751], et des chaises assorties, en nombre, témoignant d'une fonction de réception de la pièce et, par suite, de représentation. Les volumes de grand format et richement reliés faisaient ainsi sûrement parties de l'ornementation d'un théâtre de la distinction.

La pièce se rapproche du cabinet, lieu marqué par « […] l'ambivalence, […] lieu de la solitude et de l'apparat »[752]. Car cet « environnement précieux », où voisinent imprimé et « éléments culturels hautement distinctifs (tableaux, curiosités, médailles) » encadre et met en valeur l'écrit, renforçant d'autant sa valeur d'affirmation identitaire et statutaire[753]. Cette affirmation dans ce cas, « passe par la reconnaissance par autrui »[754]. Mais l'écrit lui répond, la mise en scène des objets n'apparaît pas dans le *Livre*, mais ils sont bien présents et Noël

---

749 AC BSA, GG 73, 11 juillet 1685, inventaire après décès de Noël Vallant, f. 7-8.
750 *Ibidem*, 67r.
751 Françoise LEHOUX, *op. cit.*, p. 179.
752 Anne BEROUJON, *op. cit.*, p. 389.
753 *Ibidem*, p. 389.
754 *Ibid.*, p. 389.

Vallant n'a pas besoin de les situer quand il ne se lasse pas de les avoir à vue. Leur présence est alors non seulement effective au quotidien dans le cabinet, espace de représentation, mais gardé en mémoire dans les comptes. Ce qui permet aussi au scripteur d'en noter la valeur monétaire, et d'ajouter des descriptions inutiles à la comptabilité, comme on l'a vu plus haut, qui tendent à le mettre en valeur.

### « aucune relieure en veau » : le livre et l'espace de travail

Le reste des livres mentionnés dans l'inventaire préliminaire se trouvent dans « *un autre appartement audit hostel de guise ou il disnoit ordinairement & y couchoit quelques soir ; dans lequel appartement sont des meubles & des volumes de livre* »[755]. Le logis est composé de « *deux chambres et* […] *une petite cuisine & un autre petit reduit attenant ladicte cuisine* »[756]. Dans cet autre habitat, la chambre principale et un réduit attenant semblent avoir été un espace de travail. Les biens sont peu nombreux « *en la plus grande desquelles chambres ayant quatre fenestre prenant leur jour sur ladicte cour […] et dans l'un des coins d'icelle chambre il y a un autre petit reduit en forme de cabinet lesquels chambre & cabinet a esté trouvé ce qui s'ensuit* »[757]. On y trouve des meubles de rangement destinés aux livres, « *un pupitre et support de livre* »[758], ainsi que des livres, « *trente cinq volumes de livres, dont deux in folio, & les autres in quarto in octavo & in douze tant en françois qu'en latin telz quelz* »[759]. Des précisions sont données sur le type de reliure, « *aucune reliure en veau et la plupart couvertz de parchemin* »[760]. Ainsi ces ouvrages diffèrent sensiblement des in-folios reliés de cuir décrits dans la chambre du palais du Luxembourg. Ce sont certainement des ouvrages destinés au travail, ce qui semble confirmé par d'autres éléments inventoriés à la suite :

---

755 AC BSA, GG 73, 11 juillet 1685, inventaire après décès de Noël Vallant, f. 17r.
756 *Ibidem*, f. 18r.
757 *Ibidem*, f. 19r.
758 *Ibidem*, f. 19v.
759 *Ibidem*, 19v.
760 *Ibidem*, 21r.

> un autre petit pupitre de bois de cedre quatre bougies de cire blanche poisant environ demy livre & ledit cabinet en bois de noyer & de sapin avec sa porte fermante a clef

Ce pupitre est un des quelques meubles que comporte la pièce, mis à part le « pupitre et support de livre » précité. Un seul rangement est inventorié, avec quelques habits :

> un petit coffre de bahut facon de cassette couvert de cuire noir et une serure, un paravan […] trois manteaux de drap noir a usage d'homme dont deux tels quels, une tringle de fer avec un petit rideau de fenestre[761]

C'est donc sans doute là un véritable espace de travail qui regroupe des ouvrages, communs par leur reliure, des meubles propres à l'écriture et les chandelles permettant cette activité. La pauvreté de l'ornementation de la pièce va dans ce sens, un seul tableau, au sujet des plus commun, habille les murs, « *une estampe enluminée representant une vierge avec sa bordure de bois d'or* »[762].

### Un « pôle écrit » imprimé : le cabinet érudit

Une pièce particulière des appartements du médecin au palais d'Orléans semble avoir servi d'espace de rangement privilégié des livres. On y trouve en effet, « *une autre grande armoire toute de bois de chesne sans aucune serrure, avec huict tablettes dans icelle* », « *une autre armoire de bois de chesne & sapin a deux vollants ou portes garnye d'une serrure qui ferme a clef propre a mettre volumes de livres* » et « *quatre autres armoires de bois de sapin aussy propres a mettre volumes de livres, desquelles une est a deux portes & les trois autres chacune un vollant fermant a clef* »[763]. La concentration de bibliothèques, au sens actuel, n'est nulle part ailleurs aussi importante. Le priseur nomme cette pièce « *le garde meuble* », qu'il confond manifestement avec le cabinet qu'il désigne dans la même série d'objets de sa « *vacation* »[764]. Elle semble avoir été pour le médecin une pièce centrale. Ce ne sont pas seulement les imprimés, mais aussi certains des papiers

[761] AC BSA, GG 73, 11 juillet 1685, inventaire après décès de Noël Vallant , 19v
[762] *Ibidem*, 19v
[763] *Ibid.*, 84r
[764] *Ibid*, 78r

du scripteur, tout au moins les « *libelles* », qui y sont groupés : « *une grande armoire de bois de haistre & de sapin a deux portes qui ferment a clef servant a mettre libelles* »[765].

C'est aussi un espace de travail, le priseur y inventorie « *deux pupiltres de bois de noyer* »[766] avec des luminaires, « *un chandelier de bois de noyer* » et « *trente deux livres pesant de cire blanche* »[767]. Un regroupement qui relève de la fréquente « contiguïté entre livres et matériel d'écriture »[768]. C'est bien ce cabinet qui semble être le réceptacle de la bibliothèque de Noël Vallant. Dix-sept volumes ont été inventoriés dans la chambre ; de la même manière, l'hôtel de Guise ne comporte que trente-cinq volumes, soit des parts insignifiantes de la collection dispersées, 3,71 %. Un chiffre inférieur aux 5 %, taux de déclassement majoritaire pour les bibliothèques privées lyonnaises de la même période[769].

La pièce est donc certainement un espace de rangement, de travail, de représentation aussi. Car outre les volumes de livres et certains papiers, rassemblés dans un « pôle écrit », qui ne sont pas détaillés, elle recèle les attributs du cabinet scientifique. L'inventaire après décès dresse une liste où voisinent instruments scientifiques et ornements divers, comme « *une vieille paire de pistollets d'arson acrochet* »[770]. Ainsi trouve-t-on des objets « *pour cabinet* » tels qu'« *un verre pour cabinet garny de sa bobesche d'argent* » et un « *ornement de cabinet de terre turquie en deux morceaux* »[771], peut-être une poterie exotique ou

---

[765] *Ibid*, 83r. S'agit-il de libelles, « un livre, écrit, ou chanson, soit imprimé ou manuscrit, fait et répandu dans le public dans le but d'attaquer l'honneur et la réputation de quelqu'un » [ *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* [en ligne], 1751-1772, « Libelle », disponible sur : http://books.google.fr/, consulté le 15/05/2010], ou plus probablement, de libellés, écrits voués à « expliquer une demande qu'on fait en Justice » [Antoine FURETIERE, *Dictionnaire universel*… [en ligne], 1690, « Libeller » et « Libellé », disponible sur : http://books.google.fr/, consulté le 15/05/2010] ?

[766] AC BSA, GG 73, 11 juillet 1685, inventaire après décès de Noël Vallant, f. 83r.

[767] *Ibidem*, f. 83r.

[768] Anne BEROUJON, *art. cit.* p. 6.

[769] *Ibidem*, p. 4.

[770] AC BSA, GG 73, 11 juillet 1685, inventaire après décès de Noël Vallant, f. 87r.

[771] *Ibidem*, f. 82v.

ancienne ; ou encore « *une pendule de cabinet sonnant les heures et les demies dans son cadre d'ebeine faicte par thuret prisée soixante livres* »[772].

Les instruments scientifiques sont nombreux et, par leur exhibition, témoignent de l'intérêt du scripteur pour les sciences tout autant que son désir d'affirmation identitaire d'érudit ou plutôt d'honnête homme curieux :

> un termomestre & un baromestre un microscope posé sur son pied a branche de cuivre avec une boiste qui en contient la garniture[773] […] un œil optique, avec un miroir concave[774] une machine de mathematique de bois de noyer[775] une lunette d'approche de quatre piedz de long a quatre verres dans son estuy de marocquin rouge prisée huict livres un squelette d'homme avec sa boiste de sapin de six pieds de long[776] fermant a clef

Des objets environnés par de nombreux tableaux tels qu'« *un tableau peint en huille sur toille repsnt des raisins & autres sujetz garny de sa bordure de bois doré prisé huict livres* »[777]. Cette nature morte est l'unique sujet singulier de la collection de peintures et d'estampes de Noël Vallant. Le reste des sujets se partage, à peu près à égalité entre images de dévotion – « *six estampes de devotion* »[778] par exemple – et portraits des patronnes et protectrices successives du médecin, Madame de Guise[779], l'abbesse de Montmartre[780], Madeleine de Souvré[781]. Les tableaux en tant que tels sont déjà un marqueur du désir de distinction, le sujet plus trivial des fruits renforce cet aspect. Mais c'est aussi comme gage contre l'instabilité de la vie, par une forme de mise sous protection que ce type d'ornement était peut-être vécu[782]. En effet, pour les individus aux moyens

---

772 *Ibid.*, f. 86r.
773 *Ibid.*, f. 82v.
774 *Ibid.*, f. 85r.
775 *Ibid.*, f. 85v.
776 *Ibid.*, f. 89r.
777 *Ibid.*, f. 79v.
778 *Ibid.*, f. 81v.
779 *Ibid.*, f. 81r.
780 *Ibid.*, f. 80r et 80v.
781 *Ibid.*, f. 82r.
782 Renata AGO, université de la Sapienza, « Les collections et les collectionneurs à Rome au XVII^e^ siècle, 24-25 mars 2010, Université Pierre Mendès France – Grenoble 2, séminaire organisé par le CRHIPA. C'est aussi comme « de très précieux souvenirs » que les portraits d'anciens protecteurs peuvent apparaître, Françoise LEHOUX, *op. cit.*, p. 204.

suffisants pour acquérir des tableaux, bien innéssentiel, sans être dotés de très grandes fortunes, les sujets relevés sont majoritairement des images de dévotion et des portraits d'hommes ou femmes illustres, d'anciens maîtres ou protecteurs. Ainsi, si les ornements ne répondent pas à une nécessité matérielle, ils ont tout de même une utilité, les acheteurs se mettent sous la protection de ses figures. C'est surement le cas de Noël Vallant qui bien qu'il puisse s'offrir les signes d'un statut supérieur au commun de ses confrères[783], garde une part d'utilitaire dans ses dépenses.

Le cabinet de Noël Vallant semble ainsi concentrer les facettes multiples de la singularité du médecin. L'environnement matériel y fait écho à son environnement social et l'inscrit, presque physiquement, dans un statut intermédiaire.

### Le coffre-fort : « pôle écrit » manuscrit et trésors d'une vie :

Cet environnement, d'apparence hétéroclite, à première lecture de l'inventaire, montre donc certaines des « récurrences » montrées par Anne Béroujon pour les bibliothèques de Lyon. Cependant, la disposition des écrits du médecin montre une originalité qui va à l'encontre de la tendance dégagée par l'historienne selon laquelle « l'écrit, qu'il soit manuscrit ou imprimé, facture ou roman, contrat de mariage ou commentaire de l'Écriture Sainte, est rassemblé »[784].

Un deuxième « pôle écrit » se fait jour chez le scripteur. Il ne recèle pas autant de livres, et essentiellement des livres de dévotion richement reliés, placés en sûreté pour leur valeur objective et subjective, comme il faudra le voir un peu plus loin. Mais avant tout, « *dans ledit bas de buffet de bois de chaisne de ladite chambre en laquelle advint le deceds dudit deffunt sieur vallant* »[785], que le priseur

[783] Les médecins parisiens qui ont des tableaux étaient rares, même si « certains d'entre eux n'auraient pas hésité à se ruiner pour en constituer de véritables collections », Françoise LEHOUX, *op. cit.*, p. 199-200 et 203.
[784] Anne BEROUJON, *art. cit.*, p. 6.
[785] AC BSA, GG 73, 11 juillet 1685, inventaire après décès de Noël Vallant, f. 102r.

appelle aussi « *ledit coffre fort* »[786] sont rassemblés les papiers de famille dont la valeur nécessitait de les tenir fermés à clef. Ce sont d'abord les documents probatoires propres à établir les actifs du médecin que le notaire reconnaît comme tels puisqu'il les adjoint à l'inventaire et au testament en leur afférant un numéro d'inventaire, tels que « *la grosse en parchemain signée caron et desnos* […] »[787], un « *autre contract en parchemain* »[788], une « *liasse de memoires et quittces faictes audit sieur vallant par plusieurs particuliers […] inventorié 16* », ou encore « *trente six pieces* » dont le contrat de réception de Dauphine Vallant au nombre des dames régentes de Châlon, inventorié avec le numéro 17[789]. En tout, au moins vingt-cinq numéros d'inventaire sont attribués, qui regroupent une masse certainement assez importante, mais qu'on ne peut pas évaluer avec précision puisque le priseur note « *lesquelles pieces ont declaré ne meriter d'estre icy plus au long speciffieez ny inventoriées* »[790]. Certains articles sont cependant détaillés avec soin, montrant leur intérêt particulier. On y trouve sans grande surprise les écrits privés de Noël Vallant :

> Item cahier contenant plusieurs feuillets dont il y en a sept escriptz en un endroit & cinq escrits en un autre endroit & commancant au premier feuillet escrit par ces motz, un bois de lict complet avec les tringles & sur la couverture de papier dudit cahier sont escrits ces mots, memoire de mes meubles mil six cent soixante unze inventorié sur ledit premier feuillet comme sur la susdite couverture 21
> Item un autre petit livre de papier relié & couvert de parchemin commancant sur le premier fueillet escrit par ces motz mademoiselle lambert a achepté un justeaucorps 5 ouatte & les autres feuillets dudit livre sont en grand nombre dont la moindre partie est escripte concernant le petit monsieur dubois dauphin pour memoire de quelques hardes & autres choses daté sur le dernier desdictz feuillets escriptz de l'année mil six cent soixante douze inventorié sur sa couverture 22[791]

Ce sont là deux des trois documents composant le corpus des écrits privés ayant survécu au temps. En bonne place dans l'inventaire, décrit avec soin, le notaire montre s'il était besoin l'indéfinissable valeur de ce type de source. Le *Livre de Noël Vallant*, troisième pièce du corpus, qui tient un grand rôle dans ce

[786] *Ibidem*., 104v.
[787] *Ibid.*, f. 128r.
[788] *Ibid.*, f. 128v.
[789] *Ibid.*, f. 141v.
[790] *Ibid.*, f. 143.
[791] *Ibid.*, f. 145r-146r.

travail par son ampleur, tient également une place particulière dans l'inventaire après décès, il n'est pas mentionné parmi les autres livres de raison du médecin, mais en fin de registre :

> octobre 16 quatre vingt cinq lesdits sieur de serre et moilleron et dits nommés comparant pardevant les notaires soubzsignez ont dit & déclaré que parmy les papiers qui avoient esté mis au rebut trouvez dans lesdites armoires & cabinet, il y avoit et on representé un registre en forme de papier journal relié et couvert de parchemin commençant au premier feuillet estoit par ses mots , colin ses quittances sont a la fin de ce livre ce dix sept novembre mil six cent soixante dix huit colin est entré a mon service, je luy donne par ans cent cinquante livre pour ses gages & pour son vin, et ensuite dudit premier feuillet il y en a vingt quatre sur lesquels est l'escriture de la main dudit sr vallant finissant par ces mots, quatre aulne de cordon de laine a un sol six deniers l'aulne […], tous les autres feuillets suivant ny ayant point d'escriture sinon sur les trois dernier d'iceux feuilletz, dans lesquelz ledit sr vallant a encorre escript, ensemble ledit collin, et finissant sur le dernier feuillet verso de l'escriture dudit sr vallant par ces mots sa cousine qui sert madamlle Dumesnil l'a ammenée, inventorié sur ledit dernier feuillet escript & sur ladite couverture de livre Trente un
> ce fait ledit livre journal a esté aussy laissé audit sieur moilleron pour le representer quand besoin sera, lequel sieur Moilleron a signé avec ledit sieur Deserre ensembles et les notaires la minute des prentes estant aussy ensuitte de celle dud inventaire & actes cy devant escrit[792]

Si la démarche qui consiste à rapporter l'importance relative d'un *item* au nombre de lignes qu'il occupe est recevable, le *Livre* apparut essentiel aux yeux du priseur, comme il l'était aux yeux du scripteur[793]. Une importance perceptible non seulement par le soin mis au choix du support, comme nous l'avons vu dans la première partie, mais aussi dans son lieu de rangement, un coffre-fort. Car il semble que ce meuble, situé dans la chambre du palais d'Orléans soit le siège des papier les plus précieux, qui sont autant d'emblèmes de papier de l'identité plurielle du scripteur.

Car outre les contrats, écritures probatoires indispensables à la bonne gestion de ses affaires, le coffre-fort recèle une large correspondance :

---

[792] *Ibid.*, f. 181.

[793] « Tant il est vrai que l'importance des faits enregistrés se mesure aussi à la longueur de leur présentation et à la fréquence de leur présence dans le registre », Dominique MARGNAT, *op. cit.*, p. 6. La hiérarchie des matières dénote en effet de leur importance relative pour Jean TRICARD, mais il émet tout de même une réserve : « le comptage du nombre de lignes consacrées à la présentation de tel ou tel événement – s'il est nécessaire – ne saurait suffire, seul, à faire prendre conscience de son poids dans la mémoire […] », « La mémoire des Benoist : Livre de raison et mémoire familiale au XVe siècle » dans Jean Tricard, *Renaissance d'un « Pauvre Pays »*, *op. cit.*, p. 231-232 et 235.

> Item en liasse composée de quarante pieces en papier qui sont lettres missives escriptures envoyées audit deffunct sieur vallant par plusieures particulliers en differents temps y compris quelques memoires permissions et quittances faictes audit sieur vallant letout composant ledit nombre de pièces inventoriées l'une comme l'autre douze
> Item treize pieces quittances lettres missives inventorié sur chacune desdites pièces treize[794]

Cette correspondance est le véhicule des interractions sociales et trouve sa place au sein du trésor de Noël Vallant. C'est aussi là que gisaient des papiers cruciaux, les supports écrits du statut du médecin. Inventoriés à la suite, ils suggèrent un rangement commun, peut-être une liasse particulière :

> un parchemain donné a Paris le deuxiesme septembre mil six cent soixante quinze signé Isabelle d'Orléans & plus bas par son altesse royalle de Charmoy et scellé en placart de cire conten madame duchesse d'alençon de guize et d'angoulesme comtesse de ponthieu avoir donné et octroyé audit Noel Vallant la charge de son medecin ordinaire qui estooit vaccante par le decedz de Me Jean Nogent aux gages et droitz et autres choses y attribuez, en marge duquel brevet de don est la prestation de serment dudit sieur vallant en ladite charge du dixiesme dudit mois de septembre avec lequel brevet sont quatre pieces la premiere du cinq febvrier mil six cent cinquante est le certifficat que ledit sieur Noel Vallant a esté baptisé le second aoust mil six cent trente deux en l'eglise de ladite ville du bourg & les autres sont lettres de tonsure & certifficatz en langue latine inventorié sur chacune desdectes cinq pièces quinze[795]

Les certificats en langue latine, dont parle le priseur, sont très certainement les diplômes de bachelier ès arts et de docteur en médecine de Noël Vallant. Rassemblés avec l'acte qui fit de lui le médecin de la maison de Guise et un certificat de baptême, ils sont les preuves matérielles de son identité. Le médecin devait voir dans ses documents un de ses plus précieux trésors.
Le caractère précieux des papiers est renforcé par les biens qui les environnent. Le coffre contient de la vaisselle d'argent[796] et « *une escriptoire en ouatte garnye de son ancrier poudrier et sonette le tout d'argent blanc* »[797]. Mais ce qui domine à côté des papiers de familles sont les objets de dévotion :

> un petit tableau representant une vierge nostre seigneur & saint (106v) jean peint sur cuivre avec sa bordure de bois doré, trois relicquaire de differentes grandeur avec leures bordures de bois doré garnie chavun d'un verre, un petit saint suaire a bordure

[794] AC BSA, GG 73, 11 juillet 1685, inventaire après décès de Noël Vallant, f. 136v-137r.
[795] *Ibidem*, f. 139v-141r.
[796] *Ibid.*, f. 104r.
[797] *Ibid.*, f. 105r.

> de velour noir, une teste de mort de petit point fait à l'aiguille aussy a bordure de bois doré quatre prisés le tout livres[798]

La liste des chapelets et autres reliquaires est longue, leur lieu de rangement montre un attachement particulier, une foi profonde. Ce que montre aussi la présence de livres, parmi les rares volumes déclassés :

> nouveau testament en deux volumes in seize couvert de chagrin avec leur fermoire d'acier coulleur […] & deux volumes traictant du purgatoire de sainte catherine […] in 24 couverts de marocquin rouge[799]

La présence de ces volumes dans un lieu particulier hors de l'espace de rassemblement du reste de la bibliothèque de Noël Vallant peut s'expliquer à deux titres. La qualité de la reliure, chagrin et maroquin rouge, en faisait des bien de prix en dépit de leur faible format. Mais c'est par leur texte qu'ils se démarquent. En effet, la plupart des ouvrages déclassés étaient des livres de dévotion[800], placés au plus près des lieux de vie pour être utilisés souvent ou même, par leur seule présence, exercer une protection quasiment thaumaturgique sur leurs possésseurs[801]. Une destination de protection, on l'a vu, qui concerne aussi les tableaux. Or, outre les tableaux religieux, un seul présente un thème profane. Il s'agit d'« *un petit tableau representant le portrait de madlle de guize en ancre de la chine sur velin avec sa bordure de bois dans son estuy de bois de noyer* »[802]. Il s'agit certainement de l'œuvre commandée par Noël Vallant en août 1681, comme son *Livre* en porte la trace :

> le 24me donnè a mr verselin 22£ en deux louis dor pour le petit portraict de mlle de guise quil a faict pour moy avec de lancre de la chine le 9me aoust 1681 qui est le premier jour que mlle de guise entre en sa 67 annee[803]

Ainsi, en sus de la mise sous protection symbolique, le tableau porte en lui une forme d'attachement sentimental. Il a été exécuté lors du jour d'anniversaire de

---

798 *Ibid.*, f. 106.
799 *Ibid.*, f. 111v-112r.
800 Anne BEROUJON, *art. cit.*, p. 6.
801 *Ibidem*, p. 8.
802 AC BSA, GG 73, 11 juillet 1685, inventaire après décès de Noël Vallant, f. 107r.
803 AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 19v.

la duchesse, détail qui dénote une valeur ajoutée circonstantielle et pas seulement matérielle.

36,95 % de la valeur totale des biens relevés par le priseur dans l'inventaire après décès sont des imprimés. Dans le *Livre de Noël* Vallant en revanche, ils ne représentent que 9 % de la présence monétaire. En revanche, ils rassemblent près de 31 % des occurrences totales de biens matériels, soit de loin la catégorie la plus importante[804] ; Autrement dit, la place qu'occupent les livres est, pour le scripteur, infiniment plus tournée vers le contenu, vers les textes. Ils sont parfois notés à la manière des notaires qui rédigeaient les inventaires après décès et ne notaient que les livres de valeur, dénombrant les autres volumes par « paquets » et leur estimation[805]. Noël Vallant s'approprie cette terminologie à l'isssu de la vente des biens de madame de Sablé où il acquièrt un grand nombre de volumes, parlant de « pacquet »[806], mais son intérêt n'est pas simplement comptable, il défait les lots et inscrit avec précision ce qu'il a acheté. Souci du détail, du texte, de l'auteur, du format, de la provenance ; tout s'imbrique dans le livre, valeur intrinsèque de l'or et des cuirs, valeur artistique de la façon d'un grand relieur ou libraire et valeur symbolique des textes, appropriation des codes culturel, d'un patrimoine culturel. Aussi l'étude des titres est certainement révélatrice des intérêts du scripteur, et dessine en creux les facettes de son identité multiple.

## JANSENISTE, MEDECIN, HONNETE HOMME : LES LIVRES COMME IDENTITE

On l'a vu, le cabinet est certainement le lieu d'exhibition des ouvrages de Noël Vallant qui sont ainsi à la fois une bibliothèque et une collection. Car pour Kristof Pomian, une collection est un rassemblement d'objets mis hors du

[804] Voir le tableau des occurrences classées par catégorie de biens matériels, en annexe.
[805] Roger CHARTIER, préface à Henri-Jean MARTIN, *op. cit.*, p. XV.
[806] *Ibidem*, f. 2r et f. 2v, dix occurrences du terme.

circuit économique – au moins temporairement – , dans un cadre approprié, exposé au regard[807]. Ainsi, les titres de l'échantillon de 350 volumes renseignent à la fois sur les intérêts du scripteur et sur ce qu'il voulait montrer de lui. À ce titre, Noël Vallant ne peut pas être rangé dans une case hermétique. Le médecin est encore une fois en position médiane, son art le porte à la connaissance profonde de la médecine traditionnelle mais ses disciplines annexes, chirurgie, anatomie et chimie, encore méprisées par la Faculté de Paris, sont représentées. La bibliothèque du scripteur révèle aussi que, derrière le praticien, poind l'honnête homme formé à l'école des salons. Dans la même tendance à l'inflexion des intérêts par l'environnement social, la foi janséniste se montre avec force parmi la collection d'œuvres.

## LA BIBLIOTHEQUE DE L'HONNETE HOMME

### L'idéal de l'honnêteté

L'honnêteté était à l'époque moderne un « idéal culturel » dont le XVII^e^ siècle fut « la période classique de son développement »[808]. Elle valorise la « culture littéraire avant toute chose, mais complétée dans les autres domaines du savoir par de grandes présentations encyclopédiques des connaissances scientifiques, historiques ou philosophiques […] »[809]. Une recherche du savoir encyclopédique qui pourtant se départit de l'érudition, c'est en effet une figure critique de la culture humaniste à l'époque de sa plus grande expension[810]. Car « à l'honnête homme du XVII^e^ siècle il appartient aussi, déjà, de connaître de tout un peu »[811].

---

807 Kristof POMIAN, *Collectionneurs, amateurs et curieux : Paris, Venise, XVIe-XVIIIe siècle,* Paris, Gallimard, 1987, p. 82. Cité par Anne BEROUJON, *op. cit.*, p. 388.
808 Jean-Marc CHATELAIN, *La bibliothèque de l'honnête homme. Livres, lecture et collections en France à l'âge classique*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2003, p. 9.
809 *Ibidem*, p. 9.
810 *Ibidem*, p. 10.
811 *Ibidem*, p. 10.

Ce champ de connaissances élargi était voué à enrichir la conversation mondaine, on voit poindre chez l'honnête homme le « refus de la lecture savante en tant qu'exercie méthodique et réglé de l'esprit qui, comme tel, exigerait de l'"ordre" et demanderait qu'on y mette de l'application »[812]. C'est aussi un vecteur de distinction, l'étude est prise avec détachement, « en apportant à la lecture l'esprit d'un parfait loisir »[813]. C'est l'expression de la différenciation entre universitaires utilitaristes, dont le bagage culturel est un investissement à faire fructifier, et bourgeoisie et noblesse des salons qui veut afficher une distance vis-à-vis des contraintes matérielles. Ainsi pour l'honnête homme, la lecture est annexée à un art discursif qui se veut léger et naturel, elle est « mise sous le joug de la conversation, laquelle à la fois lui dicte son temps et, dans sa conduite même, lui impose son rythme et son mode »[814]. Car en même temps, le rejet d'un « savoir qui procéderait par mise en œuvre d'autorités » se fait jour.

Dans l'optique d'une étude plus sociale du concept, Maurice Magendie a distingué deux conceptions de l'honnêteté. Une honnêteté « bourgeoise » qui insiste sur la dimension morale de l'honnêteté, en référence aux auteurs italiens et en particulier les traités de parfait gentilhomme, Baldassare Castiglioni en tête[815]. Une autre, « aristocratique et mondaine », qui « a pour creuset les salons de l'hôtel de Rambouillet, de Mme de Sablé, de la duchesse de Longueville »[816]. Elle se diffuse sous la forme non plus didactique mais proprement littéraire que sont les « entretiens polis, les lettres, les romans, les comédies »[817]. Jean-Marc Chatelain critique cette segmentation liée à la « résidence sociale de leurs principaux représentants » puisque les « bourgeois » « le sont certes par leur naissance, mais non par le monde de leurs fréquentations, infiniment plus

---

812 *Ibid.*, p. 11.

813 L'étude est vue dans l'idéal comme un plaisir, Saint-Evremont écrivait : « à la vérité je cherche plus dans les livres ce qui me plaist que ce qui m'instruit : à mesure que jay moins de tems à pratiquer les choses, j'ay moins de curiosité pour les apprendre. J'ay plus de besoin du fonds de la vie que de la maniere de vivre, et le peu que j'en ay s'entretient mieux par des agréments que par des instructions », *Ibidem*, p. 12.

814 *Ibid.*, p. 12.

815 *Ibid.*, p. 34.

816 *Ibid.*, p. 35.

817 Cité par Jean-Marc CHATELAIN, *Ibid.*, p. 35.

mêlé »[818]. Cette phrase reflète bien le cas de Noël Vallant, comme on l'a vu dans l'analyse de son existence sociale.

Reste que la culture honnête prise des livres pour la conversation, on assiste à la formation d'un « canon bibliographique ». La bibliothèque idéale sacre la diversité aux dépens de l'érudition[819], et prône un grand dépouillement, quelques essentiels. Montaigne « pour former son jugement »[820], « les grands historiens anciens et modernes pour connaître la diversité des mœurs humaines et l'art de la politique »[821] et Vaugelas « pour aider la pensée à trouver le chemin de la société » par le « bon usage » de la langue, vertu sociale[822].

Mais l'image d'une bibliothèque clairsemée, réduite au plus simple appareil est un idéal bien peu pratiqué, c'est plus une « stylisation propre à l'apologue » qu'une réalité matérielle. Ainsi faut-il chercher à voir dans quelle mesure la bibliothèque de Noël Vallant reflète une intégration à ce code des élites.

### L'honnête homme en son théâtre, la vente publique

Sur les modalités d'acquisition, l'importance des échanges à déjà été mise en valeur dans la seconde partie, un mode particulier d'achat reste cependant à discuter, la vente publique. On l'a vu, Noël Vallant participa à la vente des biens de Madeleine de Souvré après sa mort. Se trouver dans une telle vente était une manifestation d'une « position sociale et stratégies culturelles »[823]

En effet les ventes publiques qui comportent des collection de livres sont un des lieux de sociabilité des amateurs qui se retrouvent par ailleurs dans les salons. C'est le cas à Lyon, comme l'a montré Anne Béroujon. Elle prend pour exemple la vente Galland, conseillé en la sénéchaussée et présidial de Lyon, conduite en 1674. Cette vente publique regroupait un nombre limité d'amateurs éclairés

818 *Ibid.*, p. 35.
819 *Ibid.*, p. 28.
820 *Ibid.*, p. 32.
821 *Ibid.*, p. 33.
822 *Ibid.*, p. 33.
823 Anne BEROUJON, *Les écrites à Lyon au XVII^e siècle, op. cit.*, p. 378.

issus de la robe[824]. Cette élite sociale qui se retrouve autour du livre, réunie grâce à une circulation informelle de l'information, donc sanctionnant un réseau dense qui peut s'affranchir des annonces publiques, dénote une volonté de « […] se faire connaître et reconnaître par leurs pairs […] »[825]. Car lorsque l'historienne se penche sur le milieu qui produit ces membres, elle constate qu'ils sont en majorité des robins bibliophiles et dont la curiosité pour les belles-lettres et les sciences naturelles, hors de leur « culture strictement professionnelle »[826] – même s'il ne faut pas évacuer l'influence d'une culture classique commune des collèges[827] – est vécue comme des marqueurs de distinction sociale[828]. En effet, les grands collectionneurs qui n'acquièrent que des ouvrages lors de la criée des biens[829] tiennent par là « […] a affirmer leur éclectisme et leur capacité à se détacher de l'utilitaire, le droit, pour privilégier la lecture érudite et/ou de divertissement »[830].
Ces intérêts diversifiés sont en partie communs avec la société de robe parisienne,[831]. On le verra, le champ des thèmes des *opus* achetés par Noël Vallant est large, il se rapproche de cet idéal.

Le scripteur n'achète cependant pas que des ouvrages, des meubles et des textiles composent aussi le panel de ses enchères remportées[832], mais pas à

---

824 Anne BEROUJON, *Les écrits à Lyon au XVII^e siècle, op. cit.*, p. 372.
825 *Ibidem*, p. 374.
826 *Ibid.*, p. 356.
827 *Ibid.* p. 359.
828 « la diversification des bibliothèques marque la largeur de vue de leurs possesseurs, jour peut-être aussi un rôle d'apparat […] ». *Ibidem*, p. 356.
829 12 acheteurs sur 24 n'enchérissent que sur les livres, *Ibidem*, p. 379.
830 *Ibid.* p. 379.
831 Henri-Jean Martin, *Livre, pouvoirs et sociétés*, *op. cit.*, p. 512. Cité par Anne Béroujon, *op. cit.* p. 357.
832 Ce qui tendrait à le rapprocher du médecin, de l'hôtelier, des marchand et du petit officier qui enchérissent à partir du troisième jour de la vente sur les autres biens culturels du cabinet de Christophe Galland (instruments de précision, antiquités, tableaux, médailles, etc. Anne BEROUJON, *op. cit.*, p. 373.

quantité égale. La balance penche nettement en faveur de l'imprimé, et Noël Vallant se rapproche ainsi des acheteurs privilégiés de la vente Galland[833].

Mais alors que les acheteurs de la vente Galland venaient pour beaucoup de « s'installer dans le monde »[834], encore jeunes[835], et garnissent leurs intérieurs et s'approprient peut-être par là la base culturelle nécessaire et à leur pratique, et à leur prestige social, Noël Vallant est quant à lui à un âge avancé, et il est établi. Mais, dans l'acception d'un écrit propre à s'affranchir, cette participation à la vente de l'inventaire de Madeleine de Souvré ferait sens, et apparaîtrait comme une forme de renaissance au monde, celui de la république des lettres et de la société des savants de salon. Une forme d'accomplissement pour autant que l'on puisse estimer que s'insérer dans un cercle auquel il n'était pas destiné est valorisant.

### La diversité des connaissances

L'honnête homme se distingue donc en premier lieu par la diversité de ses intérêts. Noël Vallant semble partager cette caractéristique, sa bibliothèque comprend des thèmes aussi variés que l'histoire (4%), les belles-lettres (13%) et l'histoire naturelle (5 %), les sciences et les arts (14%) sont très représentés ainsi que la religion (27 %) et l'histoire religieuse (5 %).

---

[833] Même s'il faudrait savoir la quantité de livres que les acheteurs non-exclusivement bibliophiles acquièrent à la vente Galland pour pouvoir mettre en avant un indicateur propre à comparer, et en avoir le cœur net.

[834] « […] en acquérant une charge ou en se mariant », Anne BEROUJON, *op. cit.*, p. 376.

[835] Parmi ceux qu'Anne BEROUJON a pu identifier, 5 individus avérés et 3 présumés ont entre vingt et trente ans, 2 avérés et 1 présumé une quarantaine d'années, *Ibidem*, p. 376.

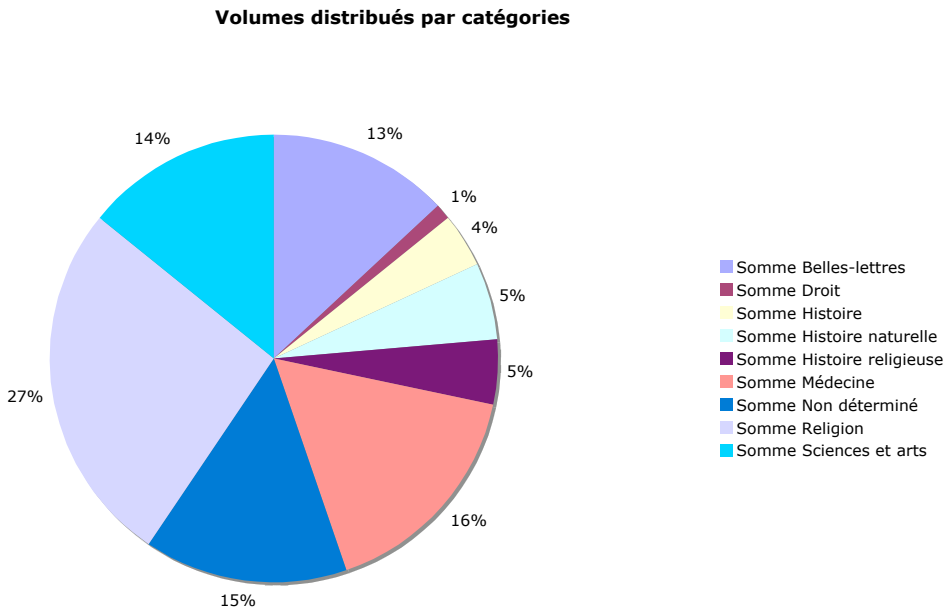


**Figure 7 - Bibliothèque de Noël Vallant distribuée par catégories**

L'histoire naturelle par exemple connaît au XVII^e^ siècle des développements fulgurants en diverses branches comme la « mode des livres d'agronomie »[836], *La maison rustique* de Charles Estienne, dont Noël Vallant possédait un exemplaire, étant réédité maintes fois[837]. La géologie était également en essor, pas encore en tant que telle mais sur les eaux curatives, l'origine des sources et lacs, etc. Ainsi « reparaissent des livres oubliés depuis un demi-siècle » comme les *Discours admirables de la nature et des eaux des fontaines… des métaux, des sels…* de Bernard Palissy[838]. Le médecin n'était pas épargné par cette dynamique, il possédait le « *traittè des eaux minerales* » du sieur de La Framboisière.

### « Ceux qui ne savent point le latin »

Dans le champ des Belles lettres, les auteurs antiques ont tendance à dominer[839]. Ce qui, dans l'honnêteté, marque surtout la distance vis-à-vis de

836 Henri-Jean MARTIN, *op. cit.*, p. 235.
837 *Ibidem*, p. 236.
838 *Ibid*, p. 237-238.
839 Voir la bibliothèque de Noël Vallant en annexe.

l'humanisme érudit, c'est le recours de plus en plus développé aux traductions en langue vulgaire. À la fin du XVII^e siècle en effet, « la culture gréco-latine héritée de l'humanisme apparaît […] dépassée à beaucoup »[840]. Ainsi, 57 % de l'échantillon est en Français. La langue vulgaire a été attribuée aux volumes lorsque le scripteur le précisait, comme lorsqu'il note avoir acheté « *les poeme de st prosper en vers francois* », lorsque le nom d'un traducteur est donné comme pour « *Quinte Curce : De La Vie Et Des Actions D'alexandre Le Grand traduit par Vaugelas* » ou quand le titre est donné en français sous une forme proche de celle des titres « réels »[841]. C'est cette langue qui a été retenue puisque le plus souvent, Noël Vallant devait recopier une partie des titres des volumes qu'il avait à disposition. Ainsi lorsqu'il note les « *opera riolani* », on peut supposer que ce sont les œuvres de Jean Riolan en latin alors que lorsqu'il note « œuvres de Paré » il s'agit certainement des *Oeuvres de M. Ambroise Paré... Avec les figures et portraicts tant de l'anatomie que des instruments de chirurgie, et de plusieurs monstres. Le tout divisé en vingt six livres...* parut en français à Paris en 1575 pour la première fois.

[840] Hanri-Jean MARTIN, *op. cit.*, p. 812.

[841] Retrouvés le plus souvent grâce au Catalogue Collectif de France, parfois au SUDOC.

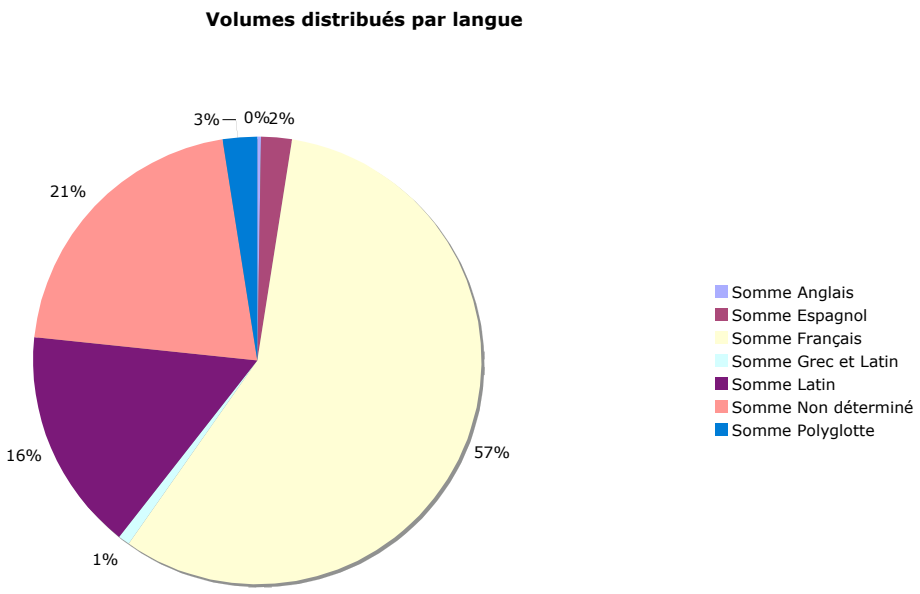


**Figure 8 - Bibliothèque de Noël Vallant distribuée par langues**

Le triomphe du vernaculaire était lié à l'honnêteté[842], il fut suscité aussi par le jansénisme, qui opposa à la pédagogie jésuite une conception de l'écriture proche de celle de la réforme. Les manuels voués à l'apprentissage des langues ancienne connurent un très grand succès puis le recours direct à la traduction s'imposa[843]. Parallèlement, il fallait pour l'honnête homme avoir des connaissances élargies mais dont l'approche soit moins austère que l'étude des éditions savantes du second humanisme[844]. Les compilations sont donc de plus en plus éditées et diffusées. Les marques en sont une vaste production d'ouvrages intitulés *Recueils*, *Œuvres*, *Œuvre mêlées*, « qui se multiplient au XVII^e^ siècle et ont d'abord pour public celui des honnêtes gens »[845]. La bibliothèque de Noël Vallant rend compte de cette évolution, avec les « *œuvres*

842 Henri-Jean MARTIN, *op. cit.*, p. 812.
843 *Ibidem*, p. 807-809.
844 *Ibidem*, p. 21. De même, d'une certaine manière, cette réaction n'est pas seulement aritocratique, les élites cultivées formées chez les jésuites cherchent peut-être à « privilégier des lectures qui auraient une vertu pédagogique sans avoir la pesanteur des leçons des régents de collèges », Jean-Marc CHATELAIN, *op. cit.*, p. 27.
845 Jean-Marc CHATELAIN, *op. cit.*, p. 39.

*meslees de plutarque* », les « *opera athanasii* », les *Œuvres de la Framboisière* ou encore le « *recueil de lhistoire universelle* ».

### La conversation, alambic des lectures[846]

On l'a vu, c'est la conversation qui primait sur l'étude dans l'idéal de l'homme honnête, « c'est l'étude qui augmente les talens de la nature, mais c'est la conversation qui les met en œuvre et qui les polit ; c'est le grand livre du monde qui apprend le bon usage des autres livres, et qui peut faire d'un homme sçavant, un fort honneste homme »[847]. Cette contradiction, la conversation s'appuyant sur l'étude, est résolue par les orientations de la culture littéraire du XVII[e] siècle. Elle fait la « promotion d'une littérature […] qui emprunte à la conversation ses critères esthétiques : littérature de dialogues, d'entretiens et de lettres »[848].

La Bruyère, avec ses *Caractères* ou l'abbé Goussault dans un éloge de la lecture dans son *Portrait d'un honneste homme,* publié en 1692 ont « le style coupé de l'observation, qui juxtapose les points de vue et les énumère comme des états de fait plutôt qu'il ne coordonne les idées, style qui persuade par l'accumulation des raisons plutôt que par leur enchaînement »[849]. Le modèle est comparable aux maximes, genre voisin et familier au médecin pour avoir été en contact avec La Rochefoucault, et l'initiatrice de la mode, Madeleine de Souvré elle-même. Le salon de Madame de Sablé fut un des creusets de l'honnêteté aristocratique[850]. Noël Vallant n'échappa pas à cette formation, on retrouve le style de la conversation, de la lettre dans certains des titres qu'il possédait. Ainsi Noël Vallant achète-t-il les « *Epitres de Sénèque* », « *Epist[res]* » de Paul de Tarse, les « *epistolas aloisii* », un mystérieux « *Dialogos de la oracion* », etc. Le genre s'illustre aussi dans le champ de la littérature religieuse avec une « *relation des deliberations du clerge de France* ».

---

[846] *Ibidem*, p. 12.
[847] « de l'étude et de la conversation », anonyme, attribué à Saint-Evremond, 1668, cité par Jean-Marc CHATELAIN, *op. cit.*, p. 26.
[848] *Ibidem*, p. 27.
[849] *Ibid.*, p. 15.
[850] *Ibid.*, p. 35.

La conversation s'impose comme donc comme modèle littéraire, mais on retrouve dans l'échantillon la forme épistolaire s'agissant même de médecine avec les « *Medicinales epistolae* » de Giovanni Manardi.

Noël Vallant apparaît sous cet éclairage comme l'honnête homme modelé à l'école des salons, mais il était aussi un médecin huppé, dont la pratique nécessitait une littérature spécialisée.

## LE MEDECIN : ENTRE TRADITION, MODERNITE ET HERMETISME

Mais l'achat d'un titre, s'il montre certes un intérêt, ne prouve pas nécessairement une adhésion aux thèses des ouvrages. En ce qui concerne la littérature médicale, c'est vers les nombreuses prescriptions du médecin, contenues dans les *Portefeuilles* qu'il faudrait se tourner pour rendre compte du dialogue entre tradition, nouveauté et part non écrite – ou privée – dans la formation de l'art de soigner.

De plus, dans les faits, dans la querelle qui opposait tenants de la tradition des maîtres antiques et réformateurs, en particulier les chirurgiens, la séparation en deux camps était assez diffuse. Si les éditions de livres la définissaient avec force, ce n'était qu'à grand trait ; et cette division, même vue par une étude quantitative d'ampleur, révélaient des nuances[851]. Des nuances qui s'illustrent bien à l'échelle du médecin, dans une bibliothèque variée et des pratiques qui mêlent l'ancien et le moderne comme des recettes, des pharmacopées, des remèdes miracles le montrent dans les *Portefeuilles*, conjoints aux saignées et purgations habituelles.

[851] Henri-Jean MARTIN, *op. cit.*, p. 237-238.

### « *10 volumes des oeuvres de galien et dhypo Grec et latin* », la médecine des maîtres

La médecine sans surprise est présente dans la bibliothèque de Noël Vallant (16 %)[852], mais il fallait distinguer une catégorie sciences et arts distincte pour rendre compte de la diversité des intérêts du scripteur et voir si les sciences nouvelles, en essor, lui étaient familières. Sous cette appellation ont été classés par exemple les ouvrages de politique. Neuf volumes en traitent, comme « *les politiques* »[853] de Juste Lipse, « *le traittè de la grande regale &* »[854] ou encore les *Œuvres morales et politiques*[855] de Francis Bacon. On y voit aussi de la géographie (2 volumes) dont « *les 4 parties du monde par samson avec les cartes* »[856], ouvrage de Sanson d'Abbeville. Mais c'est surtout les mathématiques (2) et les sciences expérimentales, en plein essor, qui sont représentées, la physique (4), la chimie (5), la chirurgie (7). Cette catégorie relève cependant surtout des anatomies, des traités de chimie et de chirurgie, disciplines annexes à la médecine. Car les volumes classés en médecine sont les œuvres classiques de la médecine traditionelle telle qu'elle était respectée par les docteurs de la Faculté de Paris, les écrits de Galien et d'Hippocrate. Ce sont aussi les écrits des médecins héritiers de la tradition, à la renaissance en particulier, qui sont classés dans cette catégorie. Pour Henri-Jean Martin, « selon la doctrine », Hippocrate et Galien étaient à la médecine, ou plutôt aux docteurs de la Faculté de Paris, ce qu'Aristote était à la philosophie. Une domination qui ne semble pas s'effriter au XVII[e] siècle. En témoigne en 1639 « une édition savante et monumentale » des deux auteurs, en Latin et Grec, par René Chartier 1639[857]. René Chartier (1572 ou 1574-1654), médecin du roi depuis 1613, qui fut aussi titulaire d'une chaire au collège royal et qui édita nombre de textes médicaux, fut un des tenants du traditionnalisme[858]. C'est cette version que possédait Noël Vallant,

---

[852] Voir figure 7.
[853] AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 2r.
[854] *Ibidem*, f. 21r.
[855] *Ibid.*, f. 22v.
[856] AC BSA, GG 73 bis, *Extraict*, 15v.
[857] *Magni hippocratis coi et claudiii galeni…*, Lutetiae Parisiorum, 1639, 13 tomes en 9 volumes in-fol ; réédité en 1679. Henri-Jean Martin, *op. cit.*, p. 235.
[858] Henri-Jean MARTIN, *op. cit.*, note 37, p. 225.

avec bien d'autres. Car dans la même tendance à la glose et la compilation que pour les Belles-Lettres, les œuvres d'Hippocrate et Galien sont maintes fois rééditées et traduites. Le médecin possédait la traduction d'André du Laurens, très populaire[859], celle d'Anutius Foesius, Girolamo Mercuriale, Prosper Martianus, etc. Au total, 22 des 57 volumes de médecine sont des traductions ou commentaires des écrits de Galien et Hippocrate[860]. Mais la nouveauté a aussi sa place, ainsi les traités de François Glisson, latinisé en Franciscus Glissonius, médecin anglais qui donna en 1660 son nom au rachitis, « une espèce de ramollissement des os »[861]. Noël Vallant possédait ses travaux, « *traitte de rechitide* », ainsi qu'un « *Tractatus de ventriculo et intestinis* »[862]. Mais les innovations en médecine à proprement parler étaient encore héritières des enseignements des anciens maîtres, et ne les remettaient pas en question. Le renouveau de la médecine, attaquée pour ses méthodes, par Madame de Sablé même dans son *Factum contre les médecins*, comme on l'a vu, allait venir des chimistes, des chirurgiens, des anatomistes.

### Un « ambroise parè », les sciences nouvelles

Entre docteurs de la Faculté de Paris, conservateurs et les « chimistes », le fossé était énorme et la guerre faisait rage, menée par Gui Patin[863]. Mais la division entre médecins traditionnels et praticiens d'un nouveau genre n'était pourtant pas extrêmement précise, même concernant la chimie. « Beaucoup d'admirateurs d'Hippocrate et de Galien étaient alors convertis aux médications chimiques prônées par les disciples de Paracelce ». René Chartier par exemple, traducteur d'Hippocrate et Galien, fut accusé par Gui Patin d'être « du parti des chimistes, gazetiers et étrangers »[864], Ce n'est alors plus seulement une opposition de corporation, les médecins, eux-même, sont divisés

859 *Ibidem*, p. 238.
860 Voir la bibliothèque de Noël Vallant en annexe.
861 J.-F. MALGAIGNE, « Essai sur l'inflammation, l'ulcération et la gangrène des os », *Archives générales de médecine*, dixième année, tome XXX, 1832, p. 183.
862 AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 21r.
863 Henri-Jean MARTIN, *op. cit.*, p. 238.
864 *Ibidem*, note 77, p. 229.

en deux camps[865] pour le moins diffus. La science expérimentale en développement[866] qu'était la chirurgie jetait un pont entre médecine traditionnelle et pratiques innovantes.

Ainsi Noël Vallant, à l'image d'une partie des médecins de son temps ne semble pas avoir été clairement inféodé à l'une ou l'autre tendance. Les « anatomies » et les traités de chirurgie, par exemple, étaient intégrées à la pratique médicale comme disciplines annexes, le médecin en possédait plusieurs volumes. Il détenait l'*Anthropographie*[867] de Jean II Riolan qui, à l'époque, « fait figure de grand maître »[868] dans l'exploration du corps humain. Les ouvrages de chirurgie, la « clinique opératoire »[869], intimement liée aux découvertes sur le fonctionnement du corps humain, sont également présents dans la collection. Douze volumes dont Ambroise Paré, André Vesale, Realdo Colombo ou Nicolas Abraham de La Framboisière. Noël Vallant possédait ses *Œuvres*[870], éditées en 1613 et plusieurs fois rééditées. « Ses œuvres constituent une véritable somme des connaissances médicales de son époque, et témoignent entre autres de la lutte qui opposait au tournant des seizième et dix-septième siècles les tenants de la nouvelle médecine paracelsiste et les défenseurs de la médecine orthodoxe »[871]. À la frange entre les deux conceptions, la Framboisière fait écho à la diversité de la littérature scientifique du scripteur.

Il possédait en effet quatre volumes de pharmacopées, or à l'époque, « la grande affaire est l'introduction de nouveaux médicaments, chimiques puis exotiques, qui divisent […] la Faculté en deux camps. »[872]. Noël Vallant possédait aussi une *Histoire des drogues, espiceries, et de certains médicamens*

---

865 *Ibid.*, p. 229.

866 Christelle RABIER, « Chirurgie » dans Dominique LECOURT (dir.), *Dictionnaire de la pensée médicale*, Paris, Presses universitaires de France, 2004, p. 231-237.

867 AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 23r.

868 Henri-Jean MARTIN, *op. cit.*, p. 227-228.

869 *Ibidem*, p. 227.

870 AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 23r.

871 Stéphane BAMFORTH, « Médecine et philosophie dans l'œuvre de La Framboisière » dans Jean DUPEBE, Franco GIACONE, Emmanuel NAYA et Anne-Pascale POUEY-MOUNOU (eds.), *Esculape et Dionysos. Mélanges en l'honneur de Jean Céard*, Genève, Droz, 2008, p. 177-202.

872 Henri-Jean MARTIN, *op. cit.*, p. 231.

*simples qui naissent ès Indes, tant orientales que occidentales*[873]. Comme on l'a vu avec le café, le scripteur tendait à s'approprier rapidement les nouvelles substances curatives, en faisant un praticien très demandé par une noblesse en quête de panacées. Il cherchait les substances les plus prisées, un des paramètre de leur intérêt médical semble avoir été leur coût. Ainsi écrit-il, « *le 13 sept 1672 a mr bourdelain pour une once sel dabsynthe 2£ il madit que les sels les plus chers ne valent pas davantage* »[874]. Un souci de la rareté due, au moins en partie, à l'exigence de ses patronnes comme une note des *Portefeuilles* le laisse deviner :

> Madame la Marquise de Sablé se plaind beaucoup de ce qui cest trouvé six pains de sucre qui ne sont pas roial sur les cens livress quon a eu on ne peut pas faire un plus grand desplaisir parce que cela gaste toutte les confitures[875]

Le médecin se montre ainsi peu influencé par lutte contre les chimistes et les apothicaires que mène la Faculté de Paris. Gui Patin patronna en effet l'entreprise de Philibert Guybert « qui entendit fournir au public le moyen de préparer lui-même les drogues les plus utiles », en 1625 était donc publié le *Médecin charitable* « premier d'une longue série d'ouvrages »[876]. Noël Vallant possédait *Le medecin des pauvres*[877] de Paul Dubé, mais sa pratique ne semble pas rendre compte de l'influence d'un ouvrage peut-être possédé par simple curiosité.

Plus généralement, le camp traditionnaliste perdit vite du terrain, le premier *Codex*, paru en 1638 sous la houlette des docteurs de la Faculté de Paris admettait le vin émétique ; en 1643, la réédition de la *Pharmacopée* de Bauderont comportait un *Traité chimique*, « les nouveaux procédés commençaient donc à être dans l'arsenal thérapeutique le plus usuel »[878].

---

873 AC BSA, GG 73 bis, *Extraict*, f. 17r.
874 *Ibidem*, f. 16v.
875 BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17047, f. 7r.
876 Henri-Jean MARTIN, p. 233.
877 AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 21v.
878 Henri-Jean MARTIN, *op. cit.*, p. 234.

**La secte chimique**[879]

« *De la creation du monde* », tel est le titre ambitieux acquis par Noël Vallant en 1678. L'auteur, François du Soucy, était un des chefs de file des nouvelles manières de soigner, un « partisan également convaincu de la médecine chimique, [qui] était d'abord un hermétiste poursuivant le vieux rêve de la pierre philosophale »[880].

Les pharmacopées, les recettes miraculeuses confinaient en effet souvent à l'alchimie. Car le XVII[e] siècle fut aussi un siècle de développement de la « philosophie naturelle » teintée d'hermétisme et de cabbalisme ; le grand thème des « secrets » provoque par exemple une grande controverse en 1624. En témoigne le succès des « écrivains traditionnels de ce genre » comme Porphyre ou Maxime de Tyr – dont Noël Vallant acquière un volume – , Apulée, Philon le Juif – aussi au nombre des ouvrages de la collection du médecin – , Philostrate, Nicolas Flamel, etc.[881].

Les disciples de Paracelce et de Cardan développent leurs théories au même moment où les œuvres de Francis Bacon, qui « proposait une rénovation des méthodes scientifiques, par le recours à l'expérimentation » se diffusaient largement dans la capitale, par des traductions en français[882]. Noël Vallant semble s'être intéressé à ce courant extrême de la chimie, il acquit la *Chirurgia magna et minor*[883] de Parecelce, ainsi que trois volumes de Girolamo Cardano. Outres ces figures, les livres issus de leurs théories étaient nombreux, tels les traités sur l'or potable, dont plusieurs individus se disputaient la paternité. Noël Vallant cèda à la séduction de la substance miraculeuse puisqu'il nota, en mars 1680, « *le 21[me] colin a porte a frere ange*[884] *51£ 10S pour la teinture dor* »[885]. Il

---

879 Expression empruntée à Henri-Jean MARTIN, *op. cit.*, p. 229.

880 *Ibidem*, p. 238.

881 Henri-Jean MARTIN, *op. cit.*, p. 240.

882 *Ibidem*, p. 234.

883 AC BSA, GG 73 bis, *Extraict*, f. 17v.

884 Capucin du grand couvent de la rue Saint-Jacques, qui préparait l'*or potable*, un mélange propre, selon lui, à « [guérir] toutes les obstructions de foix, toutes fièvres, pris le matin à jeun et le soir, une bonne cueillerée devant l'acces. [Guérir] par son usage toute colliques, gravelle, calcul. [...] » (suit une longue liste d'application). *Portefeuille Vallant,* BnF, 17057, XIV, f. 218, Cité par Paul-Emile LE MAGUET, *Le monde médical parisien sous le grand roi, suivi du Portefeuille de Vallant, médecin de S.A.R. Mme de*

détenait au surplus une « *al Kymia* »[886] et *La royale chymie*[887], « pharmacopée du paracelciste allemand Oswald Croll, cabaliste et magicien convaincu […] »[888]. Dans les mêmes tendances s'affirme la place de l'astrologie qui s'habille de scientificité avec les apports de l'astronomie[889]. Noël Vallant avait aussi de l'intérêt pour ces prognostications, il copia une prophétie de Michel Nostradamus, au dos d'une lettre de 1675 des *Portefeuilles*, qu'il intitule « *Centurie premiere dernier quatrain. Predictions* » :

> Longtemps au ciel sera veu gris oiseau
> Aupres de dole et de toscane terre
> Portent au bec un verdoyant rameau
> Mourra tost grand et finira la guerre[890]

Cette prédiction est le centième quatrain de la première centurie[891]. L'hermétisme et la chimie, qui pour les auteurs héritiers de Paracelce et Girolamo Cardano sont indiscociables, faisaient ainsi partie des intérêts du médecin. La conscience d'un courant occulte parallèle aux sciences expérimentales comme on les entend aujourd'hui est une vision largement anachronique. Tout n'oppose pas ces influences diverses. Car parmi ces ouvrages, les nouveautés de l'arsenal thérapeutique se dégagaient ; des ouvrages composés par les médecins spagiriques étaient édités comme le *Tyrocinium chimicum* de Jean Béguin, « le plus ancien manuel de chimie français »[892] qui avait aussi sa place dans la collection de Noël Vallant[893].

---

*Guise et de Mme la Marquise de Sablé* [en ligne], Thèse de doctorat présentée et soutenue le 16 mars 1899, à une heure, par Paul-Emile Le Maguet, Mâcon, Protas frères, 1899, p. 373, version de la bibliothèque interuniversitaire de médecine et d'odontologie de Paris, URL : http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?TPAR1899x30x025, conculté le 02/09/2009.

[885] AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 13r.

[886] AC BSA, GG 73 bis, *Extraict*, f. 17v.

[887] *Ibidem*, f ; 17v.

[888] Henri-Jean MARTIN, *op. cit.*, p. 232.

[889] *Ibidem*, p. 240.

[890] BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17047, f. 227.

[891] (190-191) Pierre BRIND'AMOUR (ed.), *Nostradamus. Les premières centuries ou prophéties*, Genève, Droz, 1996, 596 p.

[892] Henri-Jean MARTIN, *op. cit.*, p. 242.

[893] AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 2r.

Toutes ces influences très diverses marquent de manière saisissante la complexité d'un homme, jamais réductible à un courant de pensée dont la structuration claire est une construction, et des protagonistes à l'époque des controverses, et de l'historiographie postérieure. Ni médecin traditionnel, ni totalement versé dans les sciences occultes, Noël Vallant devait peut-être l'étendue thématique de sa bibliothèque à son statut de médecin huppé qui devait répondre à une demande de ses patronnes – Madeleine de Souvré au premier chef – en médications innovantes, tout en affirmant une largeur de vue et une curiosité propre à le ranger au nombre des honnêtes hommes. Les contradictions du scripteur semblent d'autant plus fortes que ces concessions aux nouveautée, parfois taxées de sorcelleries, paraissent s'accorder bien mal à la foi profonde qui semblait l'habiter.

## L'HOMME DE FOI

La catégorie la plus représentée dans la collection est en effet la religion. Écritures sainte, livres de dévotion et de piété, théologie et controverses sont en grand nombre, 27 %, ce qui place ce type d'ouvrage en tête des catégories. Les vies de saint et les « *histoire de la bible* » ont été classées en histoire religieuse et ajoutent 5 % à ce nombre[894]. Pour un médecin, cette part semble singulière car généralement, dans les bibliothèques des docteurs parisiens, « Galien avant Hippocrate, et la culture médicale à une demi-longueur, à peine, devant la piété, la patristique et la théologie »[895]. Une fois de plus Noël Vallant s'affirme comme hors norme en ce qu'il se détache du savoir purement utilitaire, professionnel, pour s'intéresser, au contact de son réseau personnel certainement, à de plus amples matières. La littérature des mystiques, la culture religieuse classique et la foi jansénistes cohabitent dans une bibliothèque fortement spiritualisée.

[894] Voir figure 7.

[895] Pierre CHAUNU, préface à Françoise LEHOUX, *Le cadre de vie des médecins parisiens aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Editions A. & J. Picard, 1976, p. X.

### Mystiques et dévots

Dans les trois décénies allant de 1630 à 1660, on assiste à une véritable « invasion mystique » qui « se nourrit d'une littérature à la fois théologique, apologétique et spirituelle qui fait la part belle aux auteurs espagnols et italiens »[896]. À partir de 1660 c'est une « invasion dévote » qui « s'appuie sur des livres de piété publiés en petit format et en français, [issus de] la production des jésuites et des oratoriens […] »[897]. La bibliothèque de Noël Vallant illustre ces évolutions lorsqu'on dresse le bilan de sa collection dans les dernières années de sa vie. Mais, acquis pour la plupart après 1678 – car notés dans le *Livre*, on ne peut pas dégager une chronologie propre à suivre l'évolution dans les intérêts. Seul l'*Extraict* rend compte d'un achat de livre religieux en 1665 – « *la vie des peres du desert qui ne couste que 3£ 10. Deux volum in 8 »*[898] – , un volume en 1668, les autres étants postérieurs à 1672.

L'influence mystique a bien sa place dans la collection de Noël Vallant. l'*Imitation de Jesus Christ* de Thomas a Kempis fait l'objet d'au moins trente publications sur la période 1550-1610[899], le médecin en acquièrt un exemplaire entre 1661 et 1673[900] et un second en janvier 1678.

Dans la même dynamique, les livres de sainte Thérèse furent condamnés de son vivant, mais le *Livre de sa vie* peut paraître en 1675 en espagnol grâce à l'intervention du dominicain Banes[901]. C'est aussi la filière hollandaise qui permettait une circulation de ces textes proscrits, le médecin avait ainsi en sa possession « *Trois volumes de ste thérèse impression denvers* »[902]**.** L'école espagnole participe au mouvement mystique en publiant « des ouvrages plus accessibles et de caractère plus nettement didactique » comme le *Meditations de los mystérios*

---

896 Roger CHARTIER, préface à l'ouvrage d'Henri-Jean MARTIN, *op. cit.*, p. XI.
897 *Ibidem*, p. XII.
898 AC BSA, GG 73 bis, *Extraict*, f. 14r.
899 Hanri-Jean MARTIN, *op. cit.*, p. 19.
900 Puisque le volume figure dans le *Carnet de Noël Vallant*, AC BSA, GG 75, f. 5v.
901 Henri-Jean MARTIN, *op. cit.*, p. 20.
902 AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 2r.

*de la Santa Fe* (Valladolid 1605) par Luis de la Puente[903] dont le médecin possède un exemplaire[904], ainsi que l'*Epistolario espiritual para personas de diferentes estados* de Jean de Jésus Maria[905].

### Les livres de la doctrine

De manière plus classique, la collection du scripteur rend compte des modifications plus anciennes dans l'édition. Dans les années 1550-1560, sous l'influence de la contre-réforme, se met en place un processus d'édition des textes de fois et des livres de piété des théologiens tridentins, espagnols notamment, « et l'armé d'in-folio qui se met ainsi en marche, est accompagnée d'une multitude de petits volumes en langues nationales – livres de spiritualité, recueils de sermons, vies de saints – qui constituent la manifestation imprimée de la renaissance du sentiment religieux au sein des masses catholiques »[906]. Le pape autorisa notamment, avec l'aide financière de Philippe II d'Espagne, la publication de la Bible polyglotte de Plantin, à Anvers[907]. Noël Vallant possédait une Bible polyglotte, celle de Vitré[908], inspirée par le même mouvement.

Les éditions patrologiques étaient produites en bon nombre à l'aube du 17e siècle[909], mais limitées aux Pères latins[910]. Pour les Pères grecs, quelques traductions en langue latine étaient disponibles, mais « rien de convenable » n'enrichissait les bibliothèques des œuvres d'Athanase, Grégoire de Nicée ou Jean Chrysostome. Noël Vallant faisait donc partie de la première génération à redécouvrir les auteurs grecs. Il possédait en effet les « *opera athanasii* »[911].

Aux sources de la foi, ce sont bien sûr les écritures saintes qui sont bien représentées dans sa bibliothèque. Elle comporte par exemple un « *no testam*

---

903 Henri-Jean MARTIN, *op. cit.*, p. 20.
904 AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 2r.
905 *Ibidem*, f. 2r.
906 Henri-Jean MARTIN, *op. cit.*, p. 6.
907 *Ibidem*, p. 9
908 AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 21r.
909 *Ibidem*, p. 13.
910 *Ibid.*, p. 14.
911 AC BSA, GG 73 bis, *Extraict*, f. 17r.

*latin 2 vol in 12* »[912], « *la bible de leger 10 grands volumes* »[913] ou « *les 4 evangelistes* »[914]. Il possédait aussi « *la bible de mr lancelot* »[915]. Il s'agit surement de la *King James Bible* éditée par Lancelot Andrewes, en Anglais. Cette originalité montre une ouverture à des textes spirituels moins doctrinaires, le médecin acquit en particulier « lalcoran », écriture phonétique de l'Alcoran, le Coran traduit par François du Ryer, grand linguiste très productif[916]. Le champ des écritures saintes montre aussi le courant religieux que semble avoir épousé Noël Vallant en dépit de ses curiosités diverses. C'est le cas du « Nouveau Testament de Mons Grec et Latin ». Le privilège de ce titre avait été refusé par la courone et c'est à Amsterdam qu'il fut publié en 1667 sous la fausse adresse de « Gaspard Migeot, libraire à Mons ». C'était en fait une traduction de Isaac-Louis Le Maistre de Sacy[917], connut pour son rôle dans les querelles théologiques entre jansénistes et jésuites notamment une traduction des Heures de la vierge, ouvrage janséniste de grande diffusion[918].

### La littérature janséniste

Outre cette somme, la collection de Noël Vallant est parsemée des traces de ce qu'Henri-Jean Martin a appellé la première explosion du jansénisme (1643-1647). En 1640, l'Augustinus était publié à Louvain. En 1641 une réédition parisienne fut augmentée de deux traités de Conrius qui appuyaient les thèses de Jansénius sur la grâce, des éditions en forme d'une « offensive concertée, […] tentative pour faire pénétrer les idées jansénistes aussi largement que possible […] »[919].

Après la mort de Richelieu, lorsque Rome ne disposait plus d'appuis solides dans le royaume de France pour mener une contre-offensive efficace, et que les

---

912 *Ibidem*, f. 15v.
913 AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 22v.
914 *Ibidem*, f. 9v.
915 AC BSA, GG 73 bis, *Extraict*, f. 15v.
916 Henri-Jean MARTIN, *op. cit.*, p. 197, 352, 428, 607, 692, 915.
917 *Ibidem*, p. 593.
918 *Ibid.*, p. 586.
919 *Ibid.*, p. 565.

dénonciations de la « morale relâchée » des jésuites se faisaient jour, le *Traité de la fréquente communion* d'Antoine Arnauld ajoutait à l'arsenal idéologique janséniste[920], suivi de la *Tradition de l'église sur le sujet de la pénitence et de la fréquente communion*[921]. Noël Vallant avait cet ouvrage en deux exemplaires[922]. Il en acquit un en 1674, et insistait sur la valeur de l'ouvrage : « *Pour la frequente communion 1mere impression 5£ 10· Lon en trouve plus mr thaumas ma dit ~~quil en eut 8£~~* »[923]. En plus du prix avantageux qu'il obtient qui, on l'a dit, était de nature à le valoriser, le scripteur indique que c'est une première édition, introuvable, qu'il s'est procurée, dans un souci quasiment fétichiste. Comme en confirmation de l'intérêt du texte à ses yeux, il prisait aussi le réceptacle de la foi janséniste en tant que tel. Ainsi fit-il relier et couvrir un grand nombre de volumes jansénistes : « *le 1mer colin a payè au relieur pour 17 volumes des pieces sur le jansénisme* », avec « *2 volum in 8 de chirurg* » dans le même lot, ce travail lui coute vingt-trois livres tournois[924], une somme importante qui montre un désir de conservation et un attachement au texte qui tend à rapprocher ses imprimés de ses écrits privés. Si les uns sont l'expression de l'affirmation statutaire par la plume, les autres ne participent pas moins à la définition de l'identité de Noël Vallant par leur présence, par leur ostentation, par la manière dont il les achète et en parle. Car les relations plus ou moins proches du médecin, en entrant dans son cabinet, étaient surement conduites à contempler sur les tablettes ces dix-sept volumes ainsi que *Le livre de S. Augustin de la véritable Religion traduit par A. Arnauld*[925], *La Tradition de l'Eglise sur le sujet de la Pénitence et de la communion*[926] du même ; d'autres ouvrages non identitfiés mais qui semblent appartenir à la production massive de controverses tels que « *oppos. Entre st aug. et jans* »[927] ou la « *responce pour le n. testam de mons* »[928] « *coment* […] *jans in evang* »[929]. La

920 *Ibid.*, p. 566.
921 *Ibid.*, p. 568.
922 AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 2v ; pour le second voir note suivante.
923 AC BSA, GG 73 bis, *Extraict*, f. 17r.
924 AC BSA, GG 75, *Livre de Noël Vallant*, f. 20r.
925 *Ibidem*, f. 2r.
926 *Ibid.*, f. 2r.
927 *Ibid.*, f. 2v.
928 AC BSA, GG 73 bis, *Extraict*, f. 18r.

matérialité fait écho à la valorisation dans l'écrit privé, d'autant que ces livres sont pour beaucoup issus de la succession de madame de Sablé. Il y avait en effet une dimension élitaire au jansénisme, du point de vue même de la doctrine, les ouvrages jansénistes « dépassaient le cadre des disputes strictement théologiques », l'objet du débat était de « faire connaître et imposer la spiritualité janséniste et prouver sa supériorité »[930]. Des débats qui, lorsqu'ils n'étaient pas conduits par livre interposé, étaient conduits dans les salons les plus honorables. Noël Vallant assista ainsi à la « *conférence entre le pere desmares et mr gasche ches mr de sablè le 17 juillet 1663* »[931], qu'il suivit avec attention puisqu'il en tira des notes, ou des réflexions personnelles au sujet de l'eucharistie, rédigées le 29 juillet :

> je ne pense pas quapres les deux conferences il puisse demeurer quelque doute dans lesprit quon ne puisse faire son salut en croyant ce que nous croyons, puisque mr gasches a reconnu et mesmes a soutenu que nostre eglise estoit leglise de J. C. quand calvin est venu car la veritable eglise de J.C. est don epouse et elle nest pas une adultere, elle est l'arche et on sy peut sauver et en effect il a advouè quon pouvoit sy sauver avant calvin, mais pourquoy non depuis. En sortant de cette arche ou on pouvoit evitter le naufrage […]. On oublia hier a respondre au~~x~~ reproche~~s~~ que les payens faisoient aux premiers chretiens quils navoient point de sacrifice, car si on veut penetrer dans le silence des peres on y trouvera la verite de ce grand mistere. Les peres de l'eglise avoient un tres grand soin de le cacher aux payens parcequils avoient peur de leur donner occasion de blaspheme un mystere sy estrange et si incroyable cest pourquoy ils se contentoient de dire ce quils estoient obliges den parler, *norunt fide*, les fideles scavent ce que nous voulons dire nen voulant donner aucune connoissance aux infideles, or si ce neste autre chose que de prendre un petit morceau de pain en memoire que C. est mort pour nous pourquoy tant de precautions pour cacher une chose si peu difficille a imaginer, que des gens qui croient que J. C. est mort pour eux prenent du pain en mangent en memoire de sa mort. […][932]

C'est donc le rapport du médecin à la foi et à la connaissance qui fut modelée par son environnement social, sa position intermédiaire dans la structure sociale de la société jouait son rôle à fonds[933]. Le mimétisme social en fit un individu hors norme : honnête homme, curieux des choses de la religion,

---

929 *Ibidem*, f. 14v.

930 Henri-Jean MARTIN, *op. cit.*, p. 566.

931 BnF, *Portefeuilles du docteur Vallant*, ms. fr. 17056, f. 17r-18v.

932 *Ibidem*, f. 15-16.

933 Car on le sait, « les domestiques adoptent valeurs et comportements des groupes dont ils sont dépendants ». Jean-Pierre Gutton, *op. cit.*, p. 186.

tout autant que scientifique de haut niveau. Cependant, quant à savoir dans quelle mesure l'influence de son réseau et sa propre personnalité s'imbriquaient dans la formation de cette identité, de ces identités pourrait-on dire, la question reste en suspens.

Il aurait fallu, pour compléter le panorama, retrouver toutes les dates d'édition des ouvrages de sa bibliothèque afin de toucher du doigt le rapport entre l'inertie des vieilles sommes, et le dynamisme de l'appropriation des nouveautées. Mais la lecture de Noël Vallant, ses intérêts et sa culture, comme celle de l'honnête homme, était « fondamentalement tenue ou réglée par la seule règle qui n'en soit pas une : la liberté laissée à son propre jugement »[934].

Le cas de Noël Vallant, outre son intérêt particulier, montre bien que les sources du for privé peuvent participer à l'élaboration d'une histoire de la lecture, au sens de Jean Marie Goulemot, « un ensemble complexe d'attitudes et d'habitudes, de pratiques sociales, de conditions culturelles, de conventions symboliques, de valeurs revendiquées et de représentations adoptées, autant de lignes traçant par leur convergence un horizon qui oriente le rapport que les individus entretiennent avec les textes qu'ils lisent et qui appelle à en comprendre la singularité dans les termes d'une relativité historique plutôt que d'une idéalité illusoire »[935].

[934] Jean-Marc CHATELAIN, *op. cit.*, p. 12.
[935] Cité par Jean-Marc Chatelain, *op. cit.*, p. 40.

# CONCLUSION

Les écrits du for privé sont le prisme par lequel nous avons tenté de dresser le portrait de Noël Vallant, en confrontant une existence fantasmée à celle, plus près du réel, perceptible dans les autres sources disponibles. Les écrits privés du scripteur, l'expression de sa singularité, se sont révélés très riches et extrêmement intéressants en ce qu'on avait sous les yeux la photographie conçue pour la postérité par un homme du XVII^e siècle. Car pour être dits « privés », les ego-documents n'en sont pas moins potentiellement ouverts à une diffusion qui outrepasse le cercle familier ; en eux, « une personne établit un dialogue avec elle-même : cela s'accompagne de l'idée plus ou moins confuse d'une lecture possible, par un lecteur futur, bienveillant ou complice, qui acceptera l'aveu et l'approuvera »[936]. Noël Vallant en avait assurément conscience car en brulant certains de ses livres à la fin de sa vie, il soustrayait des parts de lui-même à la postérité.

L'image pérenne de sa vie, déformée par l'écriture du for privé et souvent, par la sécheresse des comptes, donne à voir une identité aux multiples facettes. Noël Vallant fut le domestique privilégié, dont les inflexions de l'existence furent marquées au sceau de ses maîtresses influentes, lui prodigant les moyens de s'insérer et d'évoluer dans des cénacles aristocratiques cultivés, riches et teintés de jansénismes. Il fut le médecin reconnu d'une noblesse avide de nouveautés, ajoutant au prestige de sa clientèle la maîtrise des innovations les plus raffinées, un homme pieux aussi, versé dans la foi janséniste. Un bourgeois, dont l'environnement matériel, décrit avec minutie au prisme d'une volonté d'affirmation statutaire s'affirmait comme propre à le définir dans sa dimension plurielle, interface entre le monde dont il était issu et le monde dans lequel il gravitait. Une vie, un statut et une propension à les affirmer dans l'écriture ordinaire qui semble d'une grande originalité.

---

[936] Lucien BELY, préface à Pierre-Yves BEAUREPAIRE et Dominique TAURISSON, *op. cit.*, p. 9.

On constatait dans son *Livre* le resserrement de la mort, la lassitude. Noël Vallant organisa sa succession de manière à faire survivre son héritage. Par son testament olographe, il léguait par exemple sa bibliothèque et ses papiers non pas à un membre de sa famille, mais à l'Abbaye de Saint-Germain-des-Près, centre névralgique de la congrégation de saint Maure qu'il avait fréquenté de son vivant et dont le rayonnement polarisait nombre d'intellectuels. Partant, il ne transmit pas à sa parentèle son appropriation d'une base culturelle propre, comme on l'a vu, à lui assurer une identité singulière. Il diffère en cela du commun, et s'affranchit de la portée héréditaire de ces savoirs[937]. C'est vers l'Abbaye de Saint-Germain qu'il se tourne pour faire vivre cet héritage[938] dans un souci, peut-être, de l'ouvrir au plus grand nombre.

De la même manière, les traces de l'orgueil, fixées par l'écrit, n'échurent pas dans un fonds d'archive de manière fortuite. Noël Vallant ne laissa pas sa vie en suspens ; en léguant ses biens pour les pauvres de sa ville, il préparait sa vie après la mort. Dans la générosité de ce don, c'est l'égo qui surgit encore. Il préparait ainsi son salut, il se ménageait une reconnaissance *post mortem*. Dans la mort, Noël Vallant perpétue l'orgueil qu'il exprimât dans l'écriture. On l'a vu, ses écrits privés, quel qu'en soit le support, sont entièrement tournés vers lui, « ordinaire ou extraordinaire, infime ou colossal, attendu ou étonnant, le fait relaté n'atteint le statut d'événement que parce qu'il est inscrit, c'est-à-dire choisi par le scripteur pour figurer dans son registre. De fait, dans l'infinité des occurrences composant son destin personnel et celui de sa parentèle, il retient celles qui, parce qu'elles donnent sa cohérence et sa signification au parcours de sa vie, constituent les véritables monuments de son existence. Ce sont ceux-là, précisément, qu'il désire transmettre à sa postérité »[939].

---

937 Anne BEROUJON, *op. cit.*, p. 441.

938 Un des *ex-dono* de Noël Vallant est toujours conservé à la Bibliothèque interuniversitaire de médecine et d'odontologie de Paris : *Claudij Galeni Pergameni, medicorum facilè principis, de differentiis febrium libri duo, a Leonharto Fuchsio ScholaeTubingensis professore publico, latinitate donati, & commentariis illustrati*, service d'histoire de la médecine, ms. 1461 (Magasin).

939 Sylvie MOUYSSET, *papiers de famille, op. cit.*, p. 184-185.

# SOURCES MANUSCRITES

## BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE

SITE RICHELIEU – MANUSCRITS FRANÇAIS

### ms. fr. 17047 : Portefeuilles du docteur Vallant (vol. IV)[940]

- f. 6r. Recette « *pour faire du Cinorodon* ».
- f. 7r. Pharmacopé et « *eau seraphique* ».
- f. 9r-10r. Anecdotes sur la médecine et les médecins de M. Fontaine.
- f. 12r-13r. « *mr fontaine a dit que mr brayer luy avoit dit…* ».
- f. 14r. Note sur la santé de Madeleine de Souvré.
- f. 19r-20v. Lettre de Sr Agnes de Jesus Maria à Noël Vallant, 14 septembre 1680.
- f. 27-27v. « *De la part de madame de la Houssaye. Extraict de la lettre du 24 octobre 1680* »
- f. 46r : « *lb de crato. Second cayer suiste du 1mer lb de crato* »
- f. 52r : « *lb de crato. finis lb v. crat.* »
- f. 66r. Recette pour guérir de la « *fievre quarte* »
- f. 77r–78v. « *Mémoire que ma donné mr pelletier pour servir a la santé. Moyens faciles pour tenir le ventre libre* ».
- f. 94r–95v. Lettre du docteur Haguenot, de Montpellier, à Noël Vallant, 29 avril 1664
- f. 96r–97v. Lettre du docteur Haguenot à Noël Vallant, 18 janvier 1667.
- f. 99r–100v. Lettre du docteur Haguenot à Noël Vallant, 6 avril 1666.
- f. 103r-104v. Lettre de Faremoutier à « madame » (de Sablé ?), 26 novembre 1678.
- f. 107r–108v. Lettre de Sœur de la Passion, nièce de Noël Vallant, 24 octobre 1678.
- f. 109r–110v. Lettre de Madame Dumas, de Faremoutier, à Noël Vallant, 6 décembre 1678.

---

940 Les *Portefeuilles du docteur Vallant* sont inventoriés sous les cotes Ms. fr. 17044 à 17058 et numérotés I à XV.

- f. 122r–123v. Lettre de Monsieur Dodard à Noël Vallant, 16 mai (1679).
- f. 124r–124v. *Recepte admirable et approuvéé pour guerir de lapoplexie des catherres et de tremblement de teste et des main, et parfaitement bonne contre la peſtes* [Imprimé].
- f. 134r–136v. « *pour la premiere distillation* », notes illustrées de Noël Vallant sur le processus de la distillation.
- f. 137r–137v. Lettre de Melle Lambert à Noël Vallant, août 1663.
- f. 139r–140r. Lettre de Mr (Golfer) à Noël Vallant, 17 août 1671.
- f. 141r–142v. Lettre de Seron, de Poissy, à Noël Vallant, 27 avril 1672.
- f. 143r–147v. Lettre de Monsieur de la Clausure, de (Daubeterre) à Noël Vallant, 5 novembre 1672.
- f. 149r–150v. « *Cuisine* », recette de viande rôtie au vinaigre et aux épices, recette d'omelette aux pois façon miroir.
- f. 180r–180v. *Proprietez du baume & de L'Ongant de Madame Ledran sœur de M. Feuillet Chanoine de S. Cloud* [Imprimé].
- f. 181r–182v. Lettre du docteur haguenot, de Montpellier, à Noël Vallant, 1er octobre 1658.
- f. 183r–184v. Lettre du docteur haguenot, de Montpellier, à Noël Vallant, 4 octobre 166(7/1).
- f. 185r–186v. Lettre du docteur haguenot, de Montpellier, à Noël Vallant, 18 octobre 166(7/1).
- f. 187r–188v. Lettre du docteur Hedoins, de Lyon, à Noël Vallant, 19, 21 et 22 novembre 1661.
- f. 190r–191v. Lettre du docteur Hedoins, de Montpellier, à Noël Vallant, 2 juin 1662.
- f. 192r–193v. Lettre du docteur Hedoins, de Lyon, à Noël Vallant, mais 1662.
- f. 199v. Fragments de comptes.
- f. 200r–201v. Lettre du docteur Hedoins à Noël Vallant, non datée[941], lieu non précisé.
- f. 202r–203v. Lettre de « mornier », 12 février (1658).
- f. 206r–206v. Lettre du docteur Hedoins, de Lyon, à Noël Vallant, 11 avril 1659.
- f. 210r–211v. Lettre du docteur Hedoins, de Lyon, à Noël vallant, 23 mai 1661.
- f. 212r–213v. Lettre du docteur Hedoins, de Lyon, à Noël Vallant, 30 novembre, 27 décembre 1661.
- f. 214r–214v. Lettre du docteur Hedoins, de Lyon, à Noël Vallant, 22 mars 1662.
- f. 215r. « *Sur la medecine* ».
- f. 227r. « *Centurie premiere dernier quatrain. Predictions* ».
- f. 229r–230v. « *Relation de la maladie et de la mort de Mr d'Alençon* ».
- f. 245r–245v. « *Sur le café* », 1672.

[941] Cependant elle est adressée chez Madame Dauphin, rue des poirées ce qui induit une période assez réduite, autour de 1657 (voir chronologie sommaire).

## ms. Fr. 17055 : Portefeuilles du docteur Vallant (vol. XII)

- f. 15r–16v. « *mr de lauvergne sur la poudre de vipere* ».
- f. 12r–12v. « *Methode pour preparer les viperes* ».
- f. 13r–13v. Lettre du docteur Hedoins à Noël Vallant, 1 may 1665.
- f. 24r–25v. Lettre du docteur Hedoins à Noël Vallant, 24 juin 1659.
- f. 33r–33v. « *Mr bodineau medecin 1664* », copie d'un billet de Madame de Sablé par Noël Vallant.
- f. 75r. « *Recepte pour les yeux* ».
- f. 79r. Remède à base de tabac.
- f. 91r–92v. Lettre du docteur Hedoin, de Lyon, à Noël Vallant, 21 juin 1661.
- f. 100. « *Pro testium infammatione* ».
- f. 102r–102v. « *Pour teindre le bois en Ebene* ».
- f. 121r–122v. Lettre du docteur Haguenot, de Montpellier, à Noël Vallant, 13 juin 1662.
- f. 125r–126v. Lettre du docteur Haguenot, de Montpellier, à Noël Vallant, 30 avril 1658.
- f. 146r. Exercice de signature.
- f. 148r. « *Sacchar. Cand.* », recette de médecine à base de sucre.
- f. 163r–164v. Billet de Madame Lambert.
- f. 234r–234v. « *Medecines aux carmelites* ».
- f. 254r. Trois initiale « V » encadrées et ornées.
- f. 422r–422v. Copie de lettre non datée, sans destinataire ni auteur.
- f. 423r–433v. Consultation de Vallot, premier médecin du Roy.
- f. 486r. Les médecins et la morale, anecdotes de « *mr vezou* ».
- f. 492r. Remède pour la sciatique.
- f. 516r. Sur une maladie de Noël Vallant.
- f. 523r–524v. « *Mort de madame daubeterre, 21 may 1673* ».
- f. 528–528v. *Tabac.*
- f. 529r–529v. *Hemorroides.*
- f. 566r. Consulation de « *marin piron chartier* »

## ms. fr. 17056 : Portefeuilles du docteur Vallant (vol. XIII)

- f. 15r–16r. Sur l'eucharistie.
- f. 17r–18v. Notes sur la « *conference entre le pere desmares tr mr gasche ches mr de sablè le 17$^{me}$ juillet 1663* ».
- f. 19r. Vers pour *morena mia.*
- f. 22r–23r. Miscellanées sur l'Espagne.

- f. 42r–44v. « *Les religions differentes dangleterres* ».
- f. 106r–107v. « *Pourquoy l'amour est peint les yeux bandez, nud, et enfant* ».
- f. 195r. *Epitaphe de moliere*
- f. 200r–201v. Lettre du docteur Hedoin, de Lyon, à Noël Vallant, 9 juin 1655.
- f. 208r–208v. « *Vers sur la cassation des esleus* ».

### ms. fr. 16857 : Registre cartulaire de l'Abbaye de Saint-Germain

- f. 165. « *24 octobre, procuration donnée au RPD Placide porcheron pour les livres de mr Valant* ».

SITE RICHELIEU – NOUVELLES ACQUISITIONS FRANCAISES

### NAF 12421–12423 : Inventaire des *Portefeuilles du docteur Vallant*

- NAF 12421 : Inventaire des Portefeuilles Vallant, français 17044 – 17058 par Lucien Auvray, conservateur honoraire, 55 feuillets.
- NAF 12422 : Table de l'inventaire (par ordre alphabétique) des 5 premiers volumes des Portefeuilles Vallant (francais 44-48 ) 115 feuillets 458 fiches, le 30 janvier 1934.
- NAF 12423 : Table alphabétique de l'inventaire des volumes 6 a 15 des Portefeuilles Vallant par M. L. Aubray (francais 17049 à 17058), 30 feuillets, 3 février 1934.

## ARCHIVES COMMUNALES DE BOURG-SAINT-ANDEOL (07)

FONDS NOËL VALLANT

- GG 73. *Inventaire & description faict le XI Juillet & autres jours suivants 1685 des biens de deffunt Me Noel Vallant.*
- GG 73 bis : Carton non folioté, diverses pièces en liens avec la succession de Noël Vallant, dont le *Memoire de mes meubles* suivit de l'*Extraict de deux livres que javois et que jay brules le 18me avril 1679.*
- GG 74 : diplômes et brevets de Noël Vallant.
- GG 75. *Livre de Noël Vallant*, *Carnet de Noël Vallant.*

## REGISTRES PAROISSIAUX

- Registres paroissiaux copiés, reliés et indexés par la Société des Amateurs de Généalogie de l'Ardèche. 22 volumes regroupant tous les actes de baptêmes, mariages et sépultures couvrant la période de 1600 à 1792.

# BIBLIOGRAPHIE


ABIBAUD Christine et MOUYSSET Sylvie (eds.), *Vêture & Pouvoir. XIIIe-XXe siècle*, actes du colloque des 19 et 20 octobre 2001, Centre universitaire d'Albi, Toulouse, CNRS-Université Toulouse-Le Mirail, 2003, 180 p.

AGO Renata, « Rome au XVIIe sièce : un marché baroque », *Genèses 50*, mars 2003, p. 4-23.

AGO Renata, « Universel/particulier : femmes et droits de propriété (Rome, XVIIe siècle) », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [en ligne], 7 |1998, URL : http://clio.revues.org/index347.html, consulté le 07/02/2010.

ANTOINE Annie et MICHON Cédric, *Les sociétés au 17e siècle. Angleterre, Espagne, France*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006, 508 p.

ARIES Philippe, *Essais sur l'histoire de la mort en Occident, du Moyen Âge à nos jours*, coll. Points histoire, Paris, Le Seuil, 1975, 223 p.

ARIES Philippe et DUBY Georges, *Histoire de la vie privée. Tome III. De la Renaissance aux Lumières*, Seuil, 1985-1987.

ARNOUL Elisabeth, BARDET Jean-Pierre, RUGGIU François-Joseph (eds.), *Les écrits du for privé en Europe du Moyen Âge à l'époque contemporaine. Enquêtes, Analyses, Publications*, Presses Universitaires de Bordeaux, 2010, 657 p.

BAMFORTH Stéphane, « Médecine et philosophie dans l'œuvre de La Framboisière » dans Jean DUPEBE, Franco GIACONE, Emmanuel NAYA et Anne-Pascale POUEY-MOUNOU (eds.), *Esculape et Dionysos. Mélanges en l'honneur de Jean Céard*, Genève, Droz, 2008, 1178p, p. 177-202.

BARDET Jean-Pierre et RUGGIU François – Joseph (dir.), *Au plus près du secret des coeurs ? Nouvelles lectures historiques des écrits du for privé*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2005, 262 p.

BARDET Jean-Pierre, CASSAN Michel et RUGGIU François-Joseph (ed.), *Les écrits du for privé. Objets matériels, objets édités*, actes du colloque de Limoges, 17 et 18 novembre 2005, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 2007, 347 p.

BARTHELEMY Edouard de., *Les amis de Madame de Sablé* [en ligne], Paris, E. Dentu, 1865, 408 p., disponible sur : http://books.google.fr/, consulté le 12/06/2009.

BARTHELEMY Edouard de., *Recueil des chartes de l'abbaye royale de Montmartre, publié et annoté*, H. Champion, 1883.

BEAUREPAIRE Pierre-Yves et TAURISSON Dominique (eds.), *Les ego-documents à l'heure de l'électronique. Nouvelles approches des espaces et réseaux relationnels*, Montpellier, publications de l'Université Paul-Valéry-Montpellier-III, 2003, 552 p.

BELNA Jean-Pierre, *Histoire de la logique*, coll. « L'Esprit des sciences », Paris, Ellipses, 2005, 128 p.

BELY Lucien (dir.), *Dictionnaire de l'Ancien régime*, Paris, Presses universitaires de France, 1996, 1384 p.

BELY Lucien, *La France moderne 1498-1789*, Paris, Presses Universitaires de France, 2003 (coll. « Quadriges »), 686 p.

BEROUJON Anne, *Les écrits à Lyon au XVII^e siècle. Espaces, échanges, identités*, coll. « La Pierre et l'écrit », Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2009, 493 p.

BEROUJON Anne, « Classements et classifications : une étude des bibliothèques privées au XVII^e siècle à Lyon » [en ligne], notice de la coll. « Interventions, communications du Centre Naudé », ENSSIB, 2003, URL : http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-1337, consulté le 10/02/2010.

BEROUJON Anne, *L'écrit dans la ville Espaces, échanges et identités à Lyon au XVIIe siècle*, Thèse de doctorat présentée à l'Université Lumières-Lyon 2, version dactylographiée, 622 p.

BLUCHE François (dir.), *Dictionnaire du Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1990, 1640 p.

BLUCHE François et Jean-François SORNON, *La véritable hiérarchie sociale de l'ancienne France : le tarif de la première capitation (1695)*, Genève, Droz, 1983.

BOURDIEU Pierre, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62-63, juin 1986, p. 69-72.

BOUTIER Jean, « Sources, objets, outils. Quelques remarques pour éviter de conclure » dans Pierre-Yves BEAUREPAIRE et Dominique TAURISSON (eds.), *Les ego-documents à l'heure de l'électronique. Nouvelles approches des espaces et réseaux relationnels*, Montpellier, publications de l'Université Paul-Valéry-Montpellier-III, 2003, p. 535-544.

BRIND'AMOUR Pierre (ed.), *Nostradamus. Les premières centuries ou prophéties*, Genève, Droz, 1996, 596 p.

CASSAN Michel, « L'espace relationnel d'officiers "moyens" dans la Marche au XVII^e siècle » dans BEAUREPAIRE Pierre-Yves et TAURISSON Dominique

(eds.), *Les ego-documents à l'heure de l'électronique. Nouvelles approches des espaces et réseaux relationnels*, Montpellier, publications de l'Université Paul-Valéry-Montpellier-III, 2003, p. 23-33.

CASTAGNET Véronique, « Apport de la lexicologie quantitative à l'étude des ego-documents : étude de la correspondance d'un curé béarnais, ancien secrétaire du cardinal Dubois » dans BEAUREPAIRE Pierre-Yves et TAURISSON Dominique (Ed.), *Les ego-documents à l'heure de l'électronique. Nouvelles approches des espaces et réseaux relationnels*, Montpellier, publications de l'Université Paul-Valéry-Montpellier-III, 2003, p. 119-135.

CAZALE BERARD Claude et KLAPISCH-ZUBER Christiane , « Mémoire de soi et des autres dans les livres de famille italiens », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2004/4, 59e année, p. 805 – 826.

CELLIER Jacques et COCAUD Martine, *Traiter des données historiques. Méthodes statistiques/Techniques informatiques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2001, 245 p.

CESSAC Catherine (ed.), *Marc-Antoine Charpentier : un musicien retrouvé*, Centre de Musique Baroque de Versailles, Madraga, 2005, 414 p.

CHARTIER Roger, *Culture écrite et société. L'ordre des livres (XIVe – XVIIIe siècle)*, Paris, coll. « Bibliothèque Histoire », Albin Michel, 1996, 240 p.

CHARTIER Roger, « Le monde comme représentation », *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations.*, 6, 1989, p. 1505-1520.

CHARTIER Roger, COMPERE Marie-Madeleine et JULIA Dominique, *L'éducation en France du XVIe au XVIIIe siècle*, Paris, SEDES, 1976, 297 p.

CICCHETTI Angelo et MORDENTI Raul, *I libri di famiglia in Italia, Filologia estoriografia letteraria*, Rome, Edizioni di storia e letteratura, 1985.

CLEMENT Pierre, Une abbesse de Fontevrault au XVIIe siècle: Gabrielle de Rochechouart de Mortemart, étude historique, Paris, Didier, 1869, 406 p., disponible sur : http://www.archive.org/, consulté le 05/06/2010.

COMPERE Marie-Madeleine et JULIA Dominique, *Les Collèges français, 16e-18e siècles. 1, Répertoire France du Midi*, Paris, INRP|CNRS, 1984, 759 p.

CORBIN Alain, *Le miasme et la jonquille. L'odorat et l'imaginaire social XVIIIe – XIXe siècles*, coll. Champs histoire, Paris, Flammarion, 2008 (Aubier Montaigne 1982 pour la première édition), 429 p.

CORNETTE Joël, *Histoire de la France. L'affirmation de l'Etat absolu 1492-1652*, coll. Carré histoire, Paris, Hachette Supérieur, Paris, 2006 (5ème édition revue et augmentée), 303 p.

CORNETTE Joël, *Histoire de la France. Absolutisme et Lumières 1652-1783*, coll. Carré histoire, Paris, Hachette Supérieur, Paris, 2005 (4ème édition revue et augmentée), 287 p.

COULOMB Clarisse, « la publicité des archives de la noblesse sous l'ancien régime : l'exemple du Dauphiné, XVIIe – XVIIIe siècle », p. 89-101, dans René FAVIER (Ed.), *Archives familiales et noblesse provinciale*, Hommage à Yves Soulingeas, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2006, 269 p.

COUSIN Victor, *Madame de Sablé* [en ligne], Paris, Librairie académique Didier et Cie, 1865, disponible sur : http://books.google.fr/, consulté le 10/02/2010.

COUSIN Victor, *Madame de Longueville* [en ligne], Paris, Didier libraire-éditeur, 1855, 542 p., disponible sur : http://books.google.fr/, consulté le 02/02/2010.

CRAVERI Benedetta, *L'âge de la conversation*, Paris, Gallimard, 2002, 486 p.

CRUSSAIRE André, *Un médecin au XVIIe siècle, le docteur Vallant ; une malade imaginaire, madame de Sablé* [en ligne], Paris, Vigot frères et Lille, E. Dufrénoy, 1910, exemplaire de l'Université de Toronto, disponible sur : http://books.google.fr/, consulté le 01/05/2009.

DAUPHIN Cécile, « Les réseaux dans une correspondance familiale du XIXe siècle » dans BEAUREPAIRE Pierre-Yves et TAURISSON Dominique (eds.), *Les ego-documents à l'heure de l'électronique. Nouvelles approches des espaces et réseaux relationnels*, Montpellier, publications de l'Université Paul-Valéry-Montpellier-III, 2003, p. 335-349.

DELAIGUE Aurélie, *Les mémoires de François de Fargues, « gentilhomme infortuné et persécuté »* [en ligne], mémoire de maîtrise dactylographiée, sous la direction de Jean-Pierre Bardet, Paris IV, 2008, disponible sur : http://www.ecritsduforprive.fr, consulté le 27/02/2010, p. 106.

DENNEQUIN Marjorie, *Journal de dévotion de Madeleine de Franc (1687 – 1691). Cheminements spirituels d'une noble grenobloise au XVIIe siècle*, mémoire de Master 1 sous la direction de Clarisse Coulomb, Université Pierre Mendès France – Grenoble 2, 2 volumes, 330 p. (vol. 1) et 114 p. (vol. 2).

DESSERT Daniel, *Argent, pouvoir et société au Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1984, 824 p.

DIGOT Augustin, *Notice biographique et littéraire sur Dom Augustin Calmet, Abbé de Senones*, Nancy, Lucien Wiener, 1860, 157 p.

DONATO Maria Pia, « Honneur, service, savoir : les bibliothécaires romains

(XVII-XVIIIe siècles) », *Bibliothèque numérique de l'ENSSIB* [en ligne], novembre 2003, ENSSIB/CRHL, 16 p, disponible sur : http://www.enssib.fr, consulté le 07/05/2010.

FARGE Arlette, *Le goût de l'archive*, Paris, Seuil, 1997, 152 p.

FAUGERE (P.), *Lettres de la mère Agnès Arnauld abbesse de Port – Royal*, Tome premier, Paris, Benjamin Duprat, 1858.

FAVIER René, *Pierre-Philippe Candy. Orgueil et narcissisme. Journal d'un notaire dauphinois au XVIIIe siècle*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2006.

FAVIER René, « Le livre de raison de Louis-Joseph Berlioz (1815-1838) », *La Pierre et l'Ecrit. Revue d'Histoire et du Patrimoine en Dauphiné*, numéro 14, année 2003, p. 197-224.

FERRIERES Madeleine, « Les confitures et l'économie domestique d'Olivier de Serres », *Autour d'Olivier de Serres. Pratiques agricoles et pensée agronomique*, Actes du colloque du Pradel, Association d'histoire des sociétés rurales, 2003.

FERRIERES Madeleine, « Sucre » *in* Michel FIGEAC, (dir.), *L'ancienne France au quotidien. La vie et les choses de la vie sous l'Ancien Régime*, Paris, Armand Colin, 2008 (première édition 2007), 590 p., p. 486 – 487.

FIGEAC Michel (dir.), *L'ancienne France au quotidien. La vie et les choses de la vie sous l'Ancien Régime*, Paris, Armand Colin, 2008 (première édition 2007), 590 p.

FLANDRIN Jean-Louis, *Le sexe et l'Occident. Evolution des attitudes et des comportements*

FONTAINE Laurence « Relations de crédit et surendettement en France: XVIIe-XVIIIe siécles », dans FONTAINE Laurence, POSTEL-VINAY Gilles, Jean-ROSENTHAL Laurent et SERVAIS Paul (dir.), *Des personnes aux institutions. Réseaux et culture du crédit du XVIe au XXe siècle en Europe. Actes du colloque international Centenaire des FUCAM tenu à Mons du 14 au 16 novembre 1996*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, 1997, 440 p

FRANCOEUR *et alii.*, *Dictionnaire technologique ou nouveau dictionnaire universel des arts et métiers…* [en ligne], Tome V, Bruxelles, Lacrosse et Cie Libraires-Éditeurs rue Royale Neuve, 1839, 480 p., disponible sur : http://books.google.fr/, consulté le 31/05/2010.

FROSSARD Denise, « Montmartre », *Paris et Ile-de-France, Mémoires*, t. 11, 1960, p. 17 – 182. p. 208 – 225

FURET François (dir.), *Livre et société dans la France du XVIII^e siècle*, Paris|La Haye, Mouton & Co|Ecole Pratique des Hautes Etudes, 1970, 228 p.

GARNOT Benoît, *La culture matérielle en France aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Ophrys, 1995.

GAUDRIAULT Raymond, *Filigranes et autres caractéristiques des papiers fabriqués en France aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, CNRS|J. Telford, 1995, 322 p.

GOUBERT Pierre et ROCHE Daniel, *Les Français et l'Ancien Régime*, t. 2 *Culture et société*, Paris, Armand Colin, 1984, 392 p.

GRENIER Jean-Yves, *Histoire de la pensée économique et politique de la France d'Ancien Régime*, coll. Carré Histoire, Paris, Hachette Supérieur, 2007, 288 p.

GUENEE Bernard, *L'Occident au XIV^e et XV^e siècles. Les Etats*, coll. Nouvelle Clio, Paris, Presses universitaires de France, 1998 [6ème édition mise à jour], 338 p.

GUTTON J.-P., *Domestiques et serviteurs dans la France de l'ancien régime*, Paris, Aubier, 1981, 252 p.

HAFFEMAYER Stéphane, « La correspondance de Nicolas Prunier de Saint-André, ambassadeur à Venise (1668-1672) : limites et réalités du réseau d'influence d'un président au parlement de Grenoble » dans BEAUREPAIRE Pierre-Yves et TAURISSON Dominique (eds.), *Les ego-documents à l'heure de l'électronique. Nouvelles approches des espaces et réseaux relationnels*, Montpellier, publications de l'Université Paul-Valéry-Montpellier-III, 2003, p. 71-94.

HURTAUT (M.), *Dictionnaire Historique de la ville de Paris et de ses environs* [en ligne], Tome 1, Paris, chez Moutard, Libraire-Imprimeur de la Reine rue des Mathurins, à l'Hôtel de Cluni, M. DCC. LXXIX. (1769), disponible sur : http://books.google.fr/, conculté le 10/10/2009.

JONCQUET (RP), *Montmartre autrefois et aujourd'hui*, Paris, D. Dumoulin et C^ie, 1892, 348 p.

JULIA Dominique et REVEL Jacques (dir.), *Les Universités européennes du XVI^e au XVIII^e siècle. Histoire sociale des populations étudiantes*, Tome 2 : France, Paris, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 616 p.

LA BRUYERE, *Les Caractères de La Bruyère ou les mœurs de ce siècle*, Paris, Belin-Leprieur, 1845, 488 p.

LECOURT Dominique (dir.), *Dictionnaire de la pensée médicale*, Paris, Presses universitaires de France, 2004, 1270 p.

LEGUE Gabriel, *Médecins et empoisonneurs au XVII^e siècle* [en ligne], Charpentier et Fasquelle, 1895, 280 p., disponible sur : http://books.google.fr/, consulté le 05/10/2009.

LEHOUX Françoise, *Le cadre de vie des médecins parisiens aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Editions A. & J. Picard, 1976, 611 p.

LE MAGUET Paul-Emile, *Le monde médical parisien sous le grand roi, suivi du Portefeuille de Vallant, médecin de S.A.R. Mme de Guise et de Mme la Marquise de Sablé* [en ligne], Mâcon, Protas frères, 1899, 560 pages. Exemplaire de la Bibliothèque interuniversitaire de médecine et d'odontologie de Paris, disponible sur : http://books.google.fr/, consulté le 04/10/2009.

LEMAITRE Nicole, « Les livres de raison en France (fin XIII – XIX siècle) », *Testo & Senso*, [en ligne], n°7, 2006, disponible sur: www.testoesenso.it., consulté le 12/11/2009.

LEMAITRE Nicole, « Editer les livres de raison aujourd'hui » dans Jean-Pierre BARDET, Michel CASSAN et François-Joseph RUGGIU (dir.), *Les écrits du for privé. Objets matériels, objets édités*, actes du colloque de Limoges, 17 et 18 novembre 2005, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 2007, p. 319-326.

LEMERCIER Claire, « Analyse de réseaux et histoire », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 52-2, avril-juin 2005, p. 88-102.

LE ROI J.-A., *Vallot, d'Aquin, Fagon : Journal de santé du roi Louis XIV de l'année 1647 à l'année 1711, avec introduction, notes, réflexions critiques et pièces justificatives*, Paris, Auguste Durand, éditeur, 1862, 441 p., disponible sur : http://gallica.bnf.fr/, consulté le 05/06/2010.

LESOURD Paul, *La butte sacrée. Montmartre des origines au XX^e siècle*, Paris, Spes, 1937, 523 p.

LYON – CAEN Nicolas, « Une famille sans raison ? La difficile écriture de la mémoire familiale des Homassel (vers 1660-vers 1760) » dans BARDET Jean-Pierre, CASSAN Michel et RUGGIU François-Joseph (dir.), *Les écrits du for privé. Objets matériels, objets édités*, actes du colloque de Limoges, 17 et 18 novembre 2005, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 2007, 347 p., p. 209-220.

MANDROU Robert, *Introduction à la France moderne. Essai de psychologie historique 1500 – 1640*, Paris, Albin Michel, 1961.

MANDROU Robert, *La France au XVIIe et XVIIIe siècles*, coll. Nouvelle Clio, Paris, Presses universitaires de France, 1971. Édition augmentée par Monique COTTRET.

MANE Perrine, « Le lit et ses tentures d'après l'iconographie du XIIIe au XVe siècle », *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Moyen-Age*, Année 1999, Volume 111, Numéro 1, p. 393-418.

MARBY Jean-Pierre, « Le prix des choses ordinaires, du travail et du péché : le livre de raison de Ponce Millet, 1673-1725 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 48-4, octobre-décembre 2001, p. 7-31.

MARGNAT Dominique, *Le livre de raison d'Olivier de Serres*, coll. La Pierre et l'Ecrit, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2004, 258 p.

MARTIN Henri-Jean, *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVIIe siècle*, Genève, Droz, 1999 (1965), 1091 p.

MAUREL (Abbé, curé de Chateau-Arnoux), *Monographie de Chateau-Arnoux* [en ligne], Forcalquier, Imprimerie Eugène Martin, 1889, disponible sur le site de la médiathèque de Chateau-Arnoux : http://www.bibchato.fr/, consulté le 31/03/2010.

MINTZ, Sidney W., *Sweetness and power : the place of sugar in modern history*, New York, Viking Penguin, 1985. *Sucre blanc, misère noire. Le gout et le pouvoir*, Paris, Nathan, 1991 pour l'édition française.

MONMERQUE et PAULIN (eds.), *Les Historiettes de Tallemant des Réaux* [en ligne], Paris, Techener, M. DCCC. LXII. (1862), troisième édition, Tome deuxième, p. 393, disponible sur : http://books.google.fr/, 497 p.

MOUYSSET Sylvie, *Papiers de famille. Introduction à l'étude des livres de raison. France (XVe – XIXe siècle)*, Presses universitaires de Renne, 2007, 347 p.

MOUYSSET Sylvie, « De mémoire, d'action et d'amour : les relations hommes/femmes dans les écrits du for privé français au XVIIe siècle », *XVIIe siècle*, n° 244, 2009/3, p. 393 – 408.

MOUYSSET Sylvie, « Livre de raison et construction des réseaux sociaux : l'exemple du Sud-Ouest de la France à l'époque moderne » dans BEAUREPAIRE Pierre-Yves et TAURISSON Dominique (Ed.), *Les ego-documents à l'heure de l'électronique. Nouvelles approches des espaces et réseaux relationnels*, Montpellier, publications de l'Université Paul-Valéry-Montpellier-III, 2003, p. 261-277.

MORDENTI Raul, « Les livres de famille en Italie », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2004/4, 59e année, p. 785-804.

MUCHEMBLED Robert, *L'invention de l'homme moderne. Sensibilités, mœurs et comportements collectifs sous l'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 1988, p. 513.

PARDAILHE – GALABRUN Annick, *La naissance de l'intime. 3000 foyers parisiens. XVII^e – XVIII^e siècles*, Paris, PUF, 1988, 523 p.

PASTOUREAU Michel et SIMONNET Dominique, *Le petit livre des couleurs*, coll. Point Seuil histoire, Paris, Seuil, 2007, 121 p.

PEREZ Stanis, « Le toucher des écrouelles : médecine, thaumaturgie et corps du roi au Grand Siècle », *Revue d'Histoire moderne et Contemporaine*, 53-2, avril – juin 2006, p. 93 – 111.

PROST Antoine, *12 leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 1996, 330 p.

QUELLIER Florent, « Culture matérielle et identités sociales au XVII^e siècle » dans ANTOINE Annie et MICHON Cédric, *Les sociétés au 17^e siècle. Angleterre, Espagne, France*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006, p. 311-332.

ROCHE Daniel, *La culture des apparences. Une histoire du vêtement XVII^e – XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1989, 564 p.

ROCHE Daniel, *La France des Lumières*, Paris, Fayard, 1993, 651 p.

ROCHE Daniel, *Histoire des choses banales : naissance de la consommation dans les sociétés traditionnelles, XVII^e-XIX^e siècle*, paris, Fayard, 1997, 329 p.

ROCHE Daniel (dir.), *La ville promise. Mobilité et accueil à Paris (fin XVIIe – début XIXe siècle)*, Paris, Fayard, 2000, 438 p.

ROCHE Daniel, *Humeurs vagabondes. De la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, Paris, Fayard, 2003, 1031 p.

ROCHE Daniel, *Le peuple de Paris*, Paris, Fayard, 1998 (édition de 1988 revue), 379 p.

ROUX Jean-Louis, « Les archives, l'histoire et la généalogie », *Cahier de Mémoire d'Ardèche et Temps Présent*, n°98, 2008.

ROSEBAND Leonard N., *Papermaking in the Eighteenth-Century France. Management, Labor, and Revolution at the Montgolfier Mill*, 1761-1805, Baltimore-Londres, Johns Hopkins University Press, 2000. *La fabrication du papier dans la France des lumières. Les Montgolfiers et leur ouvriers, 1761-1805*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005, 242 p. pour l'édition en français.

SAINTE-BEUVE, *Port-Royal* [en ligne], Tome troisième, Paris, Hachette et C^ie, 1878, 640 p., exemplaire de la Bibliothèque de l'Université du Connecticut, disponible sur : http://www.archive.org, consulté le 15/04/2010.

SAINT-VICTOR, (J.-B. de), *Tableau Historique et Pittoresque de Paris depuis les Gaulois*

*jusqu'à nos jours,* seconde édition revue, corrigée et augmentée, Tome 4, 2nde Partie, Paris, Librairie de Carié de la Charie, M. DCCC. XXVII. (1827).

SERRE Marie-Solange, « Les archives communales de Bourg-Saint-Andéol », *Cahier de Mémoire d'Ardèche et Temps Présent*, n° 98, 2008.

SEVIGNE (Marquise de), *Lettres de Madame de Sévigné* [en ligne], Tome quatrième, Paris, Firmin-Didot, 1876, 535p., exemplaire de l'Université de Toronto, disponible sur : http://www.archive.org/, consulté le 08/04/2010.

SOUVRE Madeleine de, *Maximes de Madame de Sablé*, Paris, D. Jouaust, M. DCCC. LXX. (1870), 67 p., disponible sur : http://www.archive.org/, consulté le 05/06/2010.

TAVENAUX René, « Jansénisme » dans François BLUCHE (Dir.), *Dictionnaire du Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1990, 1640 p., p. 778 – 782.

TAYLOR Charles, *Sources of the Self : The Making of Modern Identity,* Cambridge, Harvard University Press, 1989.

TOURNES Ludovic, *L'informatique pour les historiens. Graphiques, calculs, internet, bases de données*, coll. « Belin Sup Histoire », Paris, Belin, 2005, 175 p.

TREVISI Marion, « Oncles et tantes au XVIIIe siècle : au coeur de la parenté, quelle présence quels rôl-s ? », *Histoire, économie et société*, Volume 23, Numéro 2, Année 2004, p. 283 – 302.

TRICARD Jean, *Renaissance d'un « Pauvre Pays ». Etudes sur le Limousin du XIVe au XVIIe siècle*, Tours, Publications de l'Université de Tours, 1998, 359 p.

VIEILLARD-TROIEKOUROFF May *et alii*, « Les anciennes églises suburbaines de Paris, IVe – Xe siècle », *Paris et Ile-de-France, Mémoires*, t. 11, 1960, p. 208 – 225.

# TABLE DES MATIERES

*Remerciements* ..... *7*
*Avant-propos* ..... *11*
*Sommaire* ..... *13*
INTRODUCTION ..... 15

**PREMIERE PARTIE** ..... **33**

**LES FORMES, LES SIGNES ET LES SENS** ..... **33**

CHAPITRE 1 – DES TEXTES, DES EMPLOIS : MATERIALITES ET CONTENUS ..... 35
*Du petit in-folio de bonne facture au carnet de papier commun, le livre – objet* ..... *35*
Le Livre de Noël Vallant, support pérenne de la mémoire ..... 35
Un carnet de moins bonne facture, un cahier perissable ..... 42
*Les nombres, les temps et les matières* ..... *45*
L'esthetique des comptes de Noël Vallant ..... 45
L'orthographe, « *algèbre de l'âme* » ? ..... 45
Majuscules, minuscules : manières d'écrire indifférentes ..... 46
Les signes et l'ordre des comptes ..... 47
L'ordre du temps, unité mensuelle et intertextualité ..... 48
Le crépuscule d'une vie ..... 52
Les matières ..... 56
Le Carnet de Noël Vallant, des miscellanées mal ordonnées ..... 56
Le Livre de Noël Vallant, ordre et expérience ..... 58
CHAPITRE 2 – UNE MAISON, UN LIVRE, UN FILS ? POURQUOI PRENDRE LA PLUME. ..... 59
*« La rage d'écrire », les écrits du for privé et la culture de l'écrit* ..... *59*
Un environnement favorable à l'écriture de soi ..... 59
Le tropisme occitan ..... 60
L'écriture, bien patrimonial ? ..... 62
L'écriture en legs ..... 64
Les intérêts d'un honnête homme ..... 65
*La rupture de la continuite de la vie ou la genèse de l'écrit du for privé* ..... *69*
Écrire pour retrouver une stabilité ..... 70
Écrire pour s'affranchir ..... 72
*À la quête de l'identité, « des accès de puérile vanité » ?* ..... *74*
Les manifestations directes d'*ego* ..... 74

**DEUXIEME PARTIE** ..... **79**

**DES MOTS ET DES HOMMES** ..... **79**

L'EXISTENCE SOCIALE DANS LES ECRITS DE NOËL VALLANT ..... **79**

CHAPITRE 3. FORTUNE ET ENTOURAGE OU LES INFLEXIONS DE L'EXISTENCE ..... 85
*Chronique d'une ascension sociale réussie* ..... *85*

Les origines, la formation, l'arrivée à Paris (1632-1658) ..... 85
Un héritage marchand de la bourgeoisie vivaroise ..... 85
La formation : du Bourg à Montpellier ..... 87
Un de ces médecins qui « végétaient » ..... 91
Le temps de Madame la marquise (1658-1678) ..... 92
Les débuts d'un médecin provincial chez une marquise ..... 92
Une forme de *cursus honorum* ? ..... 93
Madeleine de Souvré ou « *Madame Hypocondrie* » ..... 95
Emules et consécration : les nones et les « guisardes » ..... 99
« Une louange de votre bouche establit une personne dans le monde » ..... 99
D'une Abbaye à l'autre, Noël Vallant et le premier ordre ..... 101
Les « Guisardes » ..... 104
L'héritage de madame de sablé. ..... 107
*L'environnement relationnel, terreau d'un accomplissement personnel ..... 110*
Le monde janséniste ..... 110
d'aires et de nœuds, la logique réticulaire de l'environement social ..... 112
A la recherche du chaînon manquant ..... 112
Une solidarité provinciale ? ..... 114
L'étendu de l'entourage en son pays et dans les provinces ..... 116
les affaires et le réseau ..... 119
Les bons partenaires, sociologie des liens d'affaire ..... 120
CHAPITRE 4. LES EGO-DOCUMENTS, MIROIR DEFORMANT DE L'EXISTENCE SOCIALE. ..... 127
*Cercles de pratique et mondanités ..... 128*
La vie parisienne ..... 131
Noël Vallant et le peuple ..... 133
*La maison : le premier cercle invisible ..... 135*
Le bal des servantes ..... 135
Toussaint Colin, un fils adoptif ? ..... 138
*Le cap d'ostal et le prosélyte : des liens familiaux fondés sur l'argent et la piété en partage ..... 143*
Des liens distendus fondés sur la solidarité ..... 143
L'outil et le livre, formation d'une génération ..... 145
Le marchand et le « maistre ecrivain » ..... 145
Dauphine, dame régente de Châlons ..... 147
Une famille en ordre dans le désordre ..... 151
*Amitié et sentiments amoureux, au plus près du secret d'un cœur ? ..... 154*
L'amitié au prisme des comptes ..... 154
Raison et sentiments ..... 154
Vipères, prêt et réseau : des outils au service d'un ami dans le besoin ..... 158
Monsieur Brice, monsieur Renard : les amis invisible ..... 162
Mademoiselle d'Harambure, le mystère d'une figure trouble ..... 163
**TROISIEME PARTIE ..... 173**
**LA COMPTABILITE DE L'HONNEUR ..... 173**
L'ENVIRONNEMENT MATERIEL DE NOËL VALLANT DANS SES ECRITS ..... **173**

CHAPITRE 5. LUXE ET CONFORT, LA MATERIALISATION D'UN STATUT ORIGINAL. ..... 175
*Une histoire de choses banales* ..... *175*
Mark d'argent, grain d'or et vermeil dorè ..... 175
Une comptabilité de l'honneur ? ..... 175
D'or et d'argent, une œuvre de thésaurisation ..... 177
Le beau et la rareté ou le prestige de la provenance et de la « facon » ..... 178
« Le plus beau qui sesoit jamais faict » ..... 178
« Mad de La Croix ma donné… » ou l'importance de la provenance. ..... 181
*Luxe et exotisme, un mimétisme social.* ..... *184*
La douceur et le pouvoir. ..... 184
« *Caphé* » et chocolat. ..... 191
Un témoin privilégié des tendances ..... 191
Les pratiques officinales ..... 193
Le chocolat, drogue d'agrément ..... 194
*« La vêture et le pouvoir », la place cruciale des textiles* ..... *196*
De pied en cap, la distinction au fil de soi(e) ..... 196
Au service de madame de Sablé comme à l'école de la mode ..... 199
Le lit, « cathédrale » de l'espace de représentation privilégie, la chambre ..... 202
CHAPITRE 6. LA BIBLIOTHEQUE DE L'HONNETE HOMME ..... 211
*« Un meuble propre à mettre volumes de livres », écrits et habitat* ..... *212*
« quinze cent vingt six volumes de differentes qualités & grandeur ». ..... 212
Déclassement et ostentation : le livre et l'espace de représentation ..... 214
« aucune relieure en veau » : le livre et l'espace de travail ..... 217
Un « pôle écrit » imprimé : le cabinet érudit ..... 218
Le coffre-fort : « pôle écrit » manuscrit et trésors d'une vie : ..... 221
*Janséniste, médecin, honnête homme : les livres comme identité* ..... *226*
La bibliothèque de l'honnête homme ..... 227
L'idéal de l'honnêteté ..... 227
L'honnête homme en son théâtre, la vente publique ..... 229
La diversité des connaissances ..... 231
« Ceux qui ne savent point le latin » ..... 232
La conversation, alambic des lectures ..... 235
Le médecin : entre tradition, modernité et hermétisme ..... 236
« *10 volumes des oeuvres de galien et dhypo Grec et latin* », la médecine des maîtres ..... 237
Un « ambroise parè », les sciences nouvelles ..... 238
La secte chimique ..... 241
l'homme de foi ..... 243
Mystiques et dévots ..... 244
Les livres de la doctrine ..... 245
La littérature janséniste ..... 246
CONCLUSION ..... 251
*Sources manuscrites* ..... *253*
*Bibliothèque nationale de France* ..... *253*
Site Richelieu – manuscrits français ..... 253

ms. fr. 17047 : Portefeuilles du docteur Vallant (vol. IV) ..... 253
ms. Fr. 17055 : Portefeuilles du docteur Vallant (vol. XII) ..... 255
ms. fr. 17056 : Portefeuilles du docteur Vallant (vol. XIII) ..... 255
ms. fr. 16857 : Registre cartulaire de l'Abbaye de Saint-Germain ..... 256
Site Richelieu – Nouvelles acquisitions francaises ..... 256
NAF 12421–12423 : Inventaire des *Portefeuilles du docteur Vallant* ..... 256
*Archives Communales de Bourg-Saint-Andéol (07)* ..... *256*
Fonds Noël Vallant ..... 256
Registres paroissiaux ..... 257
*Bibliographie* ..... *259*
*Table des matieres* ..... *269*
*Table des illustrations* ..... *273*
*Table des tableaux* ..... *273*

# TABLE DES ILLUSTRATIONS

FIGURE 1 - FILIGRANE AUX TROIS ANNELETS, LIVRE DE NOËL VALLANT ..... 39
FIGURE 2 - FILIGRANE A TROIS SERPES, LIVRE DE NOËL VALLANT ..... 40
FIGURE 3 - FILIGRANE AUX ARMES DE COLBERT, LIVRE DE NOËL VALLANT ..... 41
FIGURE 4 - EVOLUTION DU NOMBRE DE LIGNES MENSUELLES DANS LE LIVRE DE NOËL VALLANT ..... 54
FIGURE 5 - EXERCICE DE SIGNATURE AU BAS D'UNE CONSULTATION, 1656 ..... 134
FIGURE 6 - BIENS MATERIELS DISTRIBUES PAR CATEGORIES ..... 205
FIGURE 7 - BIBLIOTHEQUE DE NOËL VALLANT DISTRIBUEE PAR CATEGORIES ..... 232
FIGURE 8 - BIBLIOTHEQUE DE NOËL VALLANT DISTRIBUEE PAR LANGUES ..... 234

# TABLE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 - TABLEAU CROISE DYNAMIQUE PRESENTANT LES OCCURRENCES CLASSEES PAR TYPE D'ECHANGE ET QUALITES ..... 121
TABLEAU 2 - TABLEAU CROISE DYNAMIQUE PRESENTANT LES OCCURRENCES DE NOMS DE PERSONNES CLASSEES PAR CLASSE A ET B ..... 130
TABLEAU 3 - VALEUR DISTRIBUEE PAR SOUS-SECTEURS DANS LES DEPENSES DE NOËL VALLANT (1678 - 1683) ..... 206
TABLEAU 4 - OCCURRENCES DISTRIBUEES PAR SOUS-SECTEUR DANS LES DEPENCES DE NOËL VALLANT (1678-1683) ..... 206